JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XLIII

S—1

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE SIR ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, VICOMTE HOWICK, BARON GREY DE HOWICK, DANS LE COMTÉ DE NORTHUMBERLAND, DANS LA PAIRIE DU ROYAUME-UNI, ET BARONET, CHEVALIER GRAND-CROIX DE L'ORDRE TRES DISTINGUÉ DE SAINT-MICHEL ET SAINT-GEORGE, ETC., ETC., GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET COMMANDANT EN CHEF DE LA PUISSANCE DU CANADA

QUATRIÈME SESSION DU DIXIÈME PARLEMENT

1907-8

Library of Parliament
CANADA
OCT 8 1996
Bibliothèque du Parlement

VOL. XLIII

S—1½

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

CANADA.

C. FITZPATRICK,
Administrateur.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au premier jour jour du mois de juin courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, MERCREDI, le DIXIÈME jour du mois de juillet prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très fidèle et Très bien-aimé l'honorable Charles Fitzpatrick, juge en chef du Canada et administrateur du Gouvernement de Notre Puissance.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce premier jour de juin, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent sept, et de Notre Règne le septième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.

C. FITZPATRICK,

Suppléant du Gouverneur-Général du Canada.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dixième jour du mois de JUILLET prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, LUNDI, le DIX-NEUVIÈME jour du mois d'AOÛT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très fidèle et bien-aimé l'honorable CHARLES FITZPATRICK, suppléant de Notre Très fidèle et Très bien-aimé cousin le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce SIXIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent sept, et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.

C. FITZPATRICK,

Suppléant du Gouverneur-Général du Canada.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dix-neuvième jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, MARDI, le TRENTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et bien-aimé l'honorable Sir CHARLES FITZPATRICK, C.C.M.G., Suppléant de Notre très-fidèle et bien-aimé cousin le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très-distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce DIX-SEPTIÈME jour d'AOÛT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.

GREY.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au TRENTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le SEPTIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et bien-aimé cousin le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairaie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du oGuvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce VINGT-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA.

GREY.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée à JEUDI, le SEPT ÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considération, NOUS AVONS JUGÉ À PROPOS de la proroger de nouveau à JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour du mois de novembre prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre cité d'Ottawa le dit neuvième jour de novembre courant; car NOUS VOULONS que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très fidèle et Très bien-aimé cousin le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce VINGT-DEUXIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 28 novembre 1907.

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie de l'après-midi, le jeudi, vingt-huitième jour de novembre en la septième année du règne de Notre Souverain Seigneur Edouard Sept, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes, étant la quatrième session du dixième Parlement de la Puissance du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat dans la cité d'Ottawa, étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
Cox,
Derbyshire,
Dessaulles,
Domville,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kerr,
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a annoncé au Sénat qu'il avait reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 27 novembre 1907.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la quatrième session du dixième Parlement de la Puissance du Canada le jeudi, vingt-huit courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
etc., etc., etc.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du Secrétaire d'Etat, pour faire connaître que les honorables messieurs Belcourt, Campbell et Derbyshire avaient été appelés au Sénat.

Ordonné, qu'ils soient inscrits sur le Journal, et ils sont comme suit:—

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 26 novembre 1907.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat du Canada par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt-deuxième jour de novembre mil neuf cent sept (1907), l'honorable Napoléon Antoine Belcourt, d'Ottawa, et de le nommer au Sénat et sénateur pour la province d'Ontario, à la place de l'honorable M. Dobson, décédé.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 26 novembre 1907.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat du Canada par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt-deuxième jour de novembre mil neuf cent sept (1907), Archibald Campbell, de Toronto-Junction, écuier, et de le nommer au Sénat et sénateur pour la province d'Ontario à la place de C. E. Casgrain, décédé.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 26 novembre 1907.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat du Canada par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du vingt-deuxième jour de novembre mil neuf cent sept (1907), Daniel Derbyshire, de Brockville, écuier, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour la province d'Ontario, à la place de l'honorable Sir James Robert Gowan, qui a résigné.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Belcourt a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Edwards.

L'honorable M. Belcourt a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.

GREY.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Napoléon Antoine Belcourt, C.R., L.L.M., L.L.D., C.P., de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada, membre du Conseil privé.

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien-aimé cousin le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-deuxième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Belcourt s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Belcourt, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britanique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Campbell a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Wilson.

L'honorable M. Campbell a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.

GREY.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Archibald Campbell, écuier, de Toronto-Junction, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunment y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien-aimé cousin le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-deuxième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Campbell s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Campbell, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Derbyshire a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Frost.

L'honorable M. Derbyshire a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.

GREY.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Daniel Derbyshire, écuier, de Brockville, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunment y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien-aimé cousin le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-deuxième jour de novembre en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent sept et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Derbyshire s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Derbyshire, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Son Excellence le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat ».

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Il m'est agréable en vous rencontrant à un moment de l'année le plus convenable pour la dépêche des affaires, de pouvoir vous féliciter de la remarquable expansion du commerce du Canada avec les autres pays, le montant global de l'exercice courant dépassant de beaucoup celui des années précédentes. Comme heureuse suite de cette expansion, les recettes des neuf derniers mois ont été plus que suffisantes pour faire face aux dépenses du fonds consolidé, du chemin de fer national transcontinental, aux dépenses à compte du capital, aux services spéciaux et à tous les autres déboursés du pays, laissant un surplus de trois millions applicable à l'amortissement de la dette publique.

Le courant d'immigration vers le Canada continue à augmenter de volume ; l'année qui tire à sa fin, accuse un nombre plus considérable d'immigrés que la précédente, et il est agréable de noter qu'un grand nombre d'entre eux venaient des Iles britanniques.

Le Canada a été favorisé par une longue suite d'années prospères, et bien qu'en ce moment, les affaires soient gênées par la rareté de l'argent qui sévit par tout l'univers, je suis certain que cette crise n'est que temporaire et que les ressources inépuisables du pays et le fait qu'elles ont une réputation mondiale—nous assurent amplement la continuation du progrès matériel.

La Conférence tenue à Londres au mois de mai dernier entre le gouvernement du Royaume-Uni et les gouvernements des possessions britanniques au delà des mers, s'est occupée de questions qui intéressent l'empire en général. Le compte rendu de ses travaux sera mis entre vos mains.

Deux de mes ministres, régulièrement autorisés par Sa Majesté à cette fin, et agissant de concert avec l'ambassadeur de Sa Majesté à Paris, ont dernièrement négocié une convention avec le gouvernement de la République française, concernant les relations commerciales entre la France et le Canada, sujette à l'approbation des chambres françaises et du Parlement du Canada. Copie de cette convention vous sera immédiatement soumise et vous serez priés de lui donner votre sanction.

Le gouvernement de Terre-Neuve s'étant trouvé engagé dans une discussion avec le gouvernement des Etats-Unis, relativement au véritable sens de l'article 1 de la

Convention concernant les pêcheries, conclue en l'année 1818 entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, et le Canada, se trouvant aussi intéressé dans la question en litige, mon gouvernement s'est concerté avec celui de Terre-Neuve pour soumettre tous les points contestés soulevés par le dit article 1 au tribunal de la Haye.

La difficulté de trouver des ouvriers et des matériaux au milieu d'un grand mouvement d'affaires a, dans une certaine mesure, retardé les travaux de construction du chemin de fer national transcontinental. Cependant, ils ont été poursuivis avec énergie sur la division de l'Est et sur la section de la prairie de la division de l'Ouest. Une section de cette dernière d'environ deux cent cinquante milles, a pu pourvoir aux fins du trafic durant la présente saison. Les contrats pour la partie de la section de la prairie, à l'ouest d'Edmonton, sont à la veille d'être adjugés. On doit immédiatement prendre des mesures pour commencer les travaux aux extrémités est et ouest de la division des montagnes. Ainsi, en très peu de temps, tous les travaux de construction de Moncton à l'océan Pacifique seront poussés avec vigueur.

L'arrivée inattendue d'immigrés de l'Extrême-Orient, dans la Colombie-Britannique, y a soulevé de fortes protestations. Un membre de mon gouvernement a été délégué au Japon pour conférer sur ce sujet avec le gouvernement du Japon.

L'écroulement subit et imprévu du pont cantilever, en voie de construction sur le Saint-Laurent, dans le voisinage de Québec, peut être regardé comme une calamité nationale; les pertes de vie occasionnées par cette catastrophe ont provoqué partout de grands regrets. Une commission a été nommée aux fins de s'enquérir des causes de ce désastre. Lorsque son rapport aura été reçu, il vous sera présenté. Il faudra aviser aux moyens de compléter le pont dans un temps raisonnable.

Il est très satisfaisant de constater que nonobstant les réductions considérables faites dans le tarif postal, les recettes du ministère des Postes ont continué leur marche progressive. Les recettes considérables de cette partie de l'administration permettront à ce ministère de donner encore de plus grands développements aux communications postales du Canada.

Le moment est venu de placer, dans l'intérêt public, sous le contrôle du gouvernement fédéral, les compagnies de télégraphes et de téléphones pourvues de chartes du Parlement fédéral. Un projet de loi sera présenté à cette fin.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes publics pour les neuf mois finissant le 31 mars dernier, vous seront présentés sans délai.

Les prévisions budgétaires pour le prochain exercice fiscal seront soumises prochainement à votre approbation.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Parmi les projets de loi qui seront soumis à votre étude se trouveront: un projet de loi pour l'extension des frontières du Manitoba et d'autres provinces; un projet de loi à l'effet de pourvoir à la création d'annuités pour les vieillards; un projet de loi concernant les assurances; des projets de loi modifiant la Loi électorale et l'Acte des terres du Canada.

Je recommande à votre attention réfléchie les divers sujets dont je viens de parler et j'espère que la lumière divine présidera à vos délibérations.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un bill intitulé: « Loi concernant les chemins de fer ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'une copie du discours de Son Excellence était entre ses mains, et

Le dit discours a été lu par Son Honneur le Président.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général lundi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

GREY.

Le Gouverneur général transmet au Sénat copie d'une convention de commerce entre le Canada et la France, conclue à Paris, le dix-neuvième jour de septembre 1907, par Sa Majesté et le Président de la République française.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 28 novembre 1907.

(Voir Documents de la Session No 10a.)

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 2 décembre 1907.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Legris,	Robertson,
Baker,	David,	Lougheed,	Ross (Middlesex),
Beith,	Davis,	Macdonald (I.P.-E.),	Ross (Halifax),
Belcourt,	Derbyshire,	Mackay (Alma),	Ross (Moosejaw),
Bernier,	Domville,	MacKeen,	Roy,
Bolduc,	Douglas,	McGregor,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McHugh,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McKay (Truro),	Thibaudeau (de la Vallière),
Campbell,	Ferguson,	McLaren,	Thibaudeau (Rigaud),
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMillan,	Thompson,
Casgrain,	Gibson,	McMullen,	Watson,
Cloran,	Gillmor,	McSweeney,	Wilson,
Comeau,	Godbout,	Owens,	Yeo,
	Jaffray,	Perley,	Young.
	Kirchhoffer,	Poirier,	
	Landry,	Power,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Baker:—De Roberta E. Tilton, présidente, et Caroline M. Hall, secrétaire de la *Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada.*

Par l'honorable M. Baird:—De la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Young:—De O. E. Talbot, de Saint-Michel, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honoralbe M. Casgrain:—De la *Canadian Trust Company.*

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport de l'Auditeur général, pour les neuf mois terminés le 31 mars 1907. Vol. III, parties V-Z.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 1.*)

Aussi, le rapport du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice expiré le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 27.*)

Aussi, les comptes publics pour la période de l'exercice terminée le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 2.*)

Aussi, le rapport du maître général des Postes pour les neuf mois terminés le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 24.)

Aussi, le rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers du Canada, pour les neuf mois expirés le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 34.)

Aussi, le rapport du département du Commerce pour l'exercice (neuf mois) expiré le 31 mars 1907. Partie I—Commerce canadien.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 10.)

Aussi, le rapport du Surintendant des assurances de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 31 décembre 1906.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 8.)

Aussi, le rapport du ministre de l'Agriculture pour la Puissance du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 15.)

Aussi, les tableaux du commerce et de la navigation de la Puissance du Canada, pour les neuf mois de l'exercice expiré le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 11.)

Aussi, la liste du service civil du Canada pour 1907.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 30.)

Aussi, le rapport, les états et les statistiques du département du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1906. Partie I—Accise. Partie II—Poids et mesures, gaz et lumière électrique. Partie III—Falsification des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session Nos 12, 13 et 14.)

Aussi, le rapport du département de l'Intérieur, pour l'exercice commencé le 1er juillet 1906 et terminé le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 25.)

Aussi, le rapport annuel du département des Chemins de fer et Canaux, pour l'exervice commencé le 1er juillet 1906 et terminé le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 20.*)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la quatrième session du dixième Parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honoralbe M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 3 décembre 1907.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Landry,	Power,
Baker,	Cox,	Legris,	Robertson,
Beique,	David,	Lougheed,	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Davis,	Macdonald (I.P.-E.),	Ross (Halifax),
Bernier,	Derbyshire,	MacKeen,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Dessaulles,	McDonald	Roy,
Boucherville, de	De Veber,	(Cap-Breton),	Scott,
(C.M.G.),	Domville,	McGregor,	Sullivan,
Bowell	Douglas,	McHugh,	Thibaudeau
(Sir Mackenzie),	Ellis,	McKay (Truro),	(de la Vallière),
Campbell,	Ferguson,	McLaren,	Thibaudeau
Cartwright	Fiset,	McMillan,	(Rigaud),
(Sir Richard),	Frost,	McMullen,	Thompson,
Casgrain,	Gibson,	McSweeney,	Watson,
Choquette,	Gillmor,	Montplaisir,	Wilson,
Cloran,	Godbout,	Owens,	Yeo,
Coffey,	Jaffray,	Poirier,	Young.
Comeau,	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Young:—De la *British Columbia Southern Railway Company*; de l'*Esquimalt and Nanaimo Railway Company*, et de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Watson):—De la *Manitoba and North-Western Railway Company of Canada.*

Par l'honorable M. McMullen:—De la *South-Ontario Pacific Railway Company* et de la *West Ontario Pacific Railway Company.*

Par l'honorable M. Campbell (pour l'honorable M. Beith):—De la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company.*

Par l'honorable M. Belcourt:—De la compagnie dite *British Yukon Railway Company.*

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre des Travaux publics relatif aux travaux sous son contrôle pour l'exercice terminé le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 19.*)

Aussi, les ordonnances du Territoire du Yukon, passées par le conseil du Yukon pendant l'année 1907.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 40.*)

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Belcourt, à savoir:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 4 décembre 1907.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Beique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Cox,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Thompson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Thompson:—De la compagnie dite *The Tobique Manufacturing Company, Limited.*

Par l'honorable M. MacKeen:—De la Compagnie de Fidéicommis Orientale.

Conformément à l'ordre du jour, le pétitions suivantes ont été lues:—

De Roberta E. Tilton et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Missionary Society of the Church of England in Canada.*

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne de chemin de fer.

De O. E. Talbot, de Saint-Michel, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les autorisant à construire et exploiter une ligne de chemin de fer sous le nom de *The Alberta Northwestern Railway Company.*

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les règlements concernant l'uniforme pour la milice canadienne, 1907.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 41a.*)

Aussi, les Ordres généraux pour la milice, entre le 2 novembre 1906 et le 1er novembre dernier.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 41.)

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., et les honorables messieurs Gibson, Lougheed, Béique, Miller, Power, Watson, Casgrain et Ferguson; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Campbell, à savoir:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 5 décembre 1907.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Jaffray,	Perley,
Baker,	Comeau,	Kirchhoffer,	Poirier,
Beith,	Costigan,	Landry,	Power,
Béique,	David,	Lougheed,	Robertson,
Bernier,	Davis,	Mackay (Alma),	Ross (Middlesex),
Bolduc,	Derbyshire,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Boucherville, de	Dessaulles,	McDonald	Ross (Moosejaw),
(C.M.G.),	De Veber,	(Cap-Breton),	Roy,
Bowell	Domville,	McGregor,	Scott,
(Sir Mackenzie),	Douglas,	McHugh,	Sullivan,
Campbell,	Edwards,	McKay (Truro),	Thibaudeau
Carling	Ellis,	McLaren,	(de la Vallière),
(Sir John),	Ferguson,	McMillan,	Thibaudeau
Cartwright	Fiset,	McMullen,	(Rigaud),
(Sir Richard),	Frost,	McSweeney,	Thompson,
Casgrain,	Gibson,	Mitchell,	Wilson,
Choquette,	Gillmor,	Montplaisir,	Yeo,
Cloran,	Godbout,	Owens,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De la compagnie dite *Hamilton Radial Electric Railway Company.*

Par l'honorable M. Young:—De Chas. F. P. Conybeare, C.R., de la ville de Lethbridge, dans la province d'Alberta et d'autres, d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la *British Columbia Southern Railway Company,* demandant la'doption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la compagnie dite *The Esquimalt and Nanaimo Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée et l'autorise à construire des embranchements et à les exploiter.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire, acquérir et exploiter une ligne de chemin de fer à partir d'un point à ou près de Killan jusqu'à un autre point à ou près de Strathcona, dans la province d'Alberta.

De la *Manitoba and Northwestern Railway Company of Canada, demandant* l'adoption d'une loi pour l'autoriser à construire et exploiter une ligne d'embranchement depuis un point à ou près de Théodore et allant dans la direction sud-est de la ligne d'embranchement de Russell.

De la *South Ontario Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée.

De la *West Ontario Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire, exploiter et entretenir certaines lignes d'embranchement.

De la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company,* demandant l'adoption d'un acte pour le prolongement du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses lignes d'embranchement, et

De la *British Yukon Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire et exploiter une ligne d'embranchement à ou près de White-Horse.

L'honorable M. Gibson, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 5 décembre 1907.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir:—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement:—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Baker, Bernier, de Boucherville, C.M.G., Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., Costigan, Davis, Derbyshire, Douglas, Gillmor, Jaffray, McHugh, Miller, Poirier, Power, Ross (Middlesex) et Wilson.—17.

Comité mixte des Impressions du Parlement:—

Les honorables messieurs Bernier, Sir John Carling, C.C.M.G., Choquette, Cloran, Coffey, Comeau, Derbyshire, DeVeber, Domville, Ellis, Frost, Gillmor, Legris, Mackay, (Alma), MacKeen, Merner, Riley, Ross (Halifax), Roy, Talbot et Thibaudeau (Rigaud).—21.

Comité des Ordres Permanents:—

Les honorables messieurs Belcourt, Sir John Carling, C.C.M.G., Choquette, Macdonald (I.P.-E.), McGregor, McKay (Truro), Tessier, Yeo et Young.—9.

Comité des Banques et du Commerce:—

Les honorables Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Campbell, Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., Cox, Dessaulles, Sir George Drummond, C.C.M.G., Edwards, Ferguson, Forget, Gibson, Jaffray, Jones, Kerr, Lougheed, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McGregor, McMillan, McMullen, McSweeney, Perley, Ross (Middlesex), Ross (Moosejaw), Scott, Shehyn, Sullivan, Thibaudeau (de la Vallière), Thompson, Wood et Yeo.—32.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres:—

Les honorables messieurs Baird, Baker, Béique, Bolduc, Bostock, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain, Choquette, Cox, David, Davis, DeVeber, Domville, Sir George Drummond, C.C.M.G., Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Godbout, Jones, Kerr, King, Kirchhoffer, Landry, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, Mitchell, Owens, Poirier, Power, Robertson, Ross (Moosejaw), Scott, Sullivan, Talbot, Tessier, Thompson, Watson et Young.—50.

Comité des Bills Privés Divers:—

Les honorables messieurs Baird, Béique, Beith, Belcourt, Bostock, de Boucherville, C.M.G., Cloran, Coffey, Comeau, David, Domville, Douglas, Edwards, Godbout,

Kerr, King, Landry, Legris, McGregor, McHugh, Merner, Montplaisir, Ross (Halifax), Shehyn et Thibaudeau (Rigaud).—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité:—
Les honorables messieurs Beith, Bernier, Bolduc, Casgrain, Fiset, Frost, Gibson, Landry, Lovitt, McDonald (Cap-Breton), McLaren, McSweeney, Miller, Montplaisir, Owens, Perley, Power, Riley, Robertson, Ross (Moosejaw), Thompson, Watson, Wilson, Wood et Yeo.—25.

Comité du compte rendu des Débats:—
Les honorables messieurs Béique, Coffey, Costigan, Ellis, Ferguson, Mitchell, Poirier, Ross (Midlesex) et Roy.—9.

Comité des Divorces:—
Les honorables messieurs Baker, Bostock, Cox, Kirchhoffer, Lougheed, McMullen, Wilson, Wood et Young.—9.

Comité du Restaurant:—
Son Honneur le Président et les honorables messieurs Campbell, Dessaulles, McMillan, McSweeney, Robertson et Tessier.—7.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 6 décembre 1907.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Godbout,	Poirier,
Baker,	Comeau,	Jaffray,	Power,
Beith,	Costigan,	Landry,	Robertson,
Belcourt,	Cox,	Legris,	Ross (Middlesex),
Bernier,	David,	Lougheed,	Ross (Halifax),
Bolduc,	Davis,	MacKeen,	Ross (Moosejaw),
Boucherville, de (C.M.G.),	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Roy,
Bowell (Sir Mackenzie),	Dessaulles,	McGregor,	Scott,
Campbell,	De Veber,	McHugh,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Domville,	McKay (Truro),	Thibaudeau (de la Vallière),
Cartwright (Sir Richard),	Douglas,	McLaren,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain,	Edwards,	McMillan,	Thompson,
Cloran,	Ellis,	McSweeney,	Wilson,
	Fiset,	Montplaisir,	Yeo,
	Frost,	Owens,	Young.
	Gibson,	Perley,	
	Gillmor,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—
Par l'honorable M. Beith:—De A. Beverly Welford et autres, de Woodstock.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Compagnie de fidéicommis Orientale, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender son acte constitutif.

De la compagnie dite *The Tobique Manufacturing Company, Limited*, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *Fraser Lumber Company, Limited.*

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents, ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), a proposé en amendement:

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit pris de nouveau en considération dans le but de retrancher du comité des Chemins de fer en particulier, tous les noms des honorables membres qui font partie de l'exécutif de quelqu'une de nos corporations de chemins de fer, ou qui sont employés à titre d'avocats, ou qui sont connus comme ayant des intérêts pécuniaires considérables dans toutes ces corporations ou dans quelqu'une d'elles.

Après débat,

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Bernier, a proposé:

Que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise à mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été sur division résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement,

Un point d'ordre a été soulevé, à savoir:—

Que le dit amendement est une violation du paragraphe « a » de la règle 23 du Sénat.

Son Honneur le Président a déclaré le point d'ordre bien motivé.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 10 décembre 1907.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Ellis,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Talbot,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McHugh:—De la compagnie dite *The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company.*

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De la compagnie dite *The Belleville-Prince-Edward Bridge Company.*

Par l'honorable M. Belcourt:—De la *Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company.*

Par l'honorable M. Young:—De Joseph Walsh et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Bostock):—De Mark S. Wade et autres, membres de la compagnie dite *Boundary Kamloops and Cariboo Central Railway Company,* et de Wm. R. Ross et autres, membres de la compagnie dite *The Calgary and Fernie Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la compagnie dite *Hamilton Radial Electric Railway Company,* compagnie constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi déclarant que leur ligne de chemin de fer est à l'avantage général du Canada, l'autorise à construire certaines lignes d'embranchement et à d'autres fins.

De Chas. F. P. Conybeare, C.R., et autres, de Lethbridge et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Bank of Winnipeg.*

De A. Beverly Welford, de la cité de Woodstock, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Canada Weather Insurance Company.*

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état des obligations enregistrées au département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier état (4 décembre 1906).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 44.*)

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain il reste ajourné au mercredi, 22 janvier prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 6 décembre 1907.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: MM. Bergeron, Bristol, Cyr, Dyment, Gervais, Henderson, Hughes (Victoria), Johnston, Lavergne (Drummond et Arthabaska), Logan, Maclean (York-Sud), Macpherson, McColl, Martin (Montréal, Sainte-Marie), Oliver, Pardee, Parmelee, Roche (Marquette), Ross (Yale-Caribou), Smith (Oxford), Smith (Wentworth), Taylor, Tisdale et Verville, agiront de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 6 décembre 1907.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé un comité composé de MM. Aylesworth, Bergeron, Bristol, Brodeur, Calvert, Daniel, Foster, Grant, Knowles, Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Monk, Pardee, Pugsley et Smith (Nanaïmo), pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la Bibliothèque.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il est

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Bernier, Sir John Carling, Choquette, Cloran, Coffey, Comeau, Derbyshire, DeVeber, Domville, Ellis, Frost, Gillmor, Legris, Mackay (Alma), MacKeen, Merner, Riley, Ross (Halifax), Roy, Talbot et Thibaudeau (Rigaud), pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il est

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Baker, Bernier, de Boucherville, C.M.G., Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., Costigan, Derbyshire, Davis, Douglas, Gillmor, Jaffray, McHugh, Miller, Poirier, Power, Ross (Middlesex) et Wilson, pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et d'agir comme membres du comité mixte des deux Chambres sur la Bibliothèque.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 11 décembre 1907.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Mackay (Alma),	Poirier,
Belcourt,	De Veber,	MacKeen,	Power,
Bernier,	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bolduc,	Edwards,	McGregor,	Ross (Moosejaw),
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McHugh,	Ross (Halifax),
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McKay (Truro),	Ross (Middlesex),
Carling (Sir John),	Forget,	McLaren,	Roy,
Casgrain,	Frost,	McMillan,	Scott,
Choquette,	Gibson,	McMullan,	Talbot,
Cloran,	Gillmor,	McSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Coffey,	Godbout,	Miller,	Watson,
Comeau,	Jaffray,	Mitchell,	Wilson,
Costigan,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Wood,
	Landry,	Owens,	Young.
	Legris,	Perley,	
	Macdonald (I.-P.-E.),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Béique):—De Ralph Loche, de la ville de Westmount, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Talbot:—De la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company.*

Par l'honorable M. Jaffray:—De Francis Joseph Lightbourn et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Bostock):—De la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company.*

Par l'honorable M. Choquette:—De la Compagnie de chemin de fer d'éclairage et de force motrice de Québec.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 11 décembre 1907.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à (3) trois membres.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 11 décembre 1907.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, qui expire le jeudi, dix-neuvième jour du mois courant, soit prolongé au mardi, dix-huitième jour de février prochain; aussi, que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expire le jeudi, vingt-sixième jour du mois courant, soit prolongé au mardi, dixième jour de mars prochain; et aussi, que le délai fixé pour la réception des rapports de tout comité permanent ou spécial relativement aux bills privés, qui expire le jeudi, neuvième jour de janvier prochain, soit prolongé au mardi, vingt-quatrième jour de mars prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gibson, faisant fonction de président, du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 11 décembre 1907.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 11 décembre 1907.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 11 décembre 1907.

Le comité permanent des Bills Privés Divers a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Legris, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 11 décembre 1907.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport:—

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

2. Votre comité désire consigner ici son appréciation de la perte subie par le Sénat par la mort de M. Antoine Alphonse Boucher, I.S.O., député du greffier et premier assistant-greffier. Feu M. Boucher a été au service de la Chambre Haute pendant cinquante ans, ayant été nommé à un emploi à l'ancien conseil législatif le 1er mai 1857. C'était un fonctionnaire digne de confiance, capable et laborieux, le type idéal du serviteur public; il sera extrêmement difficile de le remplacer d'une manière satisfaisante.

3. Votre comité recommande que M. Robert W. Stephen, deuxième assistant-greffier, député du greffier, premier commis anglais et greffier du journal anglais, soit promu à la position de premier assistant-greffier, aux appointements de $2,600 par année, aux lieu et place de M. A. A. Boucher, décédé.

4. Votre comité recommande que M. Alfred E. Evanturel soit nommé deuxième assistant-greffier, aux appointements de $2,400 par année.

5. Votre comité recommande que Norman McLeod Wood soit nommé messager permanent au salaire de $900 par année.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, le jeudi, vingt-troisième jour de janvier prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat l'état annuel, fait en conformité du chapitre 125 des Statuts revisés, 1906, concernant les Unions des métiers. Statuts revisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 43.*)

L'honorable M. Landry a appelé l'attention du Sénat sur les faits suivants:—

1. Le 5e jour d'avril 1907, dans une question faite au gouvernement par l'honorable M. Landry, celui-ci demandait combien de carabines le gouvernement avait accepté de la *Ross Rifle Company,* après inspection régulière des carabines manufacturées par la dite compagnie jusqu'au 1er mars alors dernier.

Le gouvernement répondit que depuis le commencement de la mise à exécution du contrat intervenu entre lui et la compagnie, il avait, jusqu'au 1er mars 1907, accepté 10,500 carabines du modèle I et 16,512 carabines du modèle No II, après inspection régulière.

2. Subséquemment, à savoir: le 4e jour de décembre courant, l'honorable M. Landry ayant demandé au gouvernement combien de carabines celui-ci avait accepté de la *Ross Rifle Company,* après inspection, depuis le 1er mars dernier jusqu'au 1er décembre courant, c'est-à-dire pendant une période que n'embrassait pas la question faite durant la dernière session, il reçut comme réponse les renseignements suivants:—

« Aucune carabine du modèle No I et 7,500 du modèle No II ».

Mais le département de la Milice ajouta: « Cinq cents de ces carabines (du modèle No II) sont comprises dans le nombre de carabines mentionné au sénateur Landry dans la réponse donnée à son interpellation du 5 avril dernier ».

Et il a demandé:

A quel procédé a-t-on recours au département de la Milice pour trouver que des carabines, acceptées par le gouvernement *depuis* le 1er mars dernier doivent être tout de même comptées parmi les carabines qui ont été acceptées *avant* la date en question?

Où est l'erreur?

Est-elle dans la réponse donnée le printemps dernier, ou doit-on la trouver dans les renseignements fournis cet automne?

Quels sont, en définitive, les vrais chiffres?

Débat.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a alors déclaré le Sénat continué au mercredi, le vingt-deuxième jour de janvier prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 22 janvier 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	Mackay (Alma),	Riley,
Baker,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Béique,	De Veber,	McGregor,	Ross (Halifax),
Beith,	Domville,	McHugh,	Scott,
Belcourt,	Douglas,	McLaren,	Shehyn,
Bernier,	Edwards,	McMillan,	Talbot,
Bolduc,	Ferguson,	McMullen,	Tessier,
Bostock,	Fiset,	McSweeney,	Thibaudeau (de la Vallière),
Boucherville, de (C.M.G.)	Frost,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Godbout,	Miller,	Thompson,
Choquette,	Jones,	Mitchell,	Watson,
Cloran,	Kerr,	Montplaisir,	Wilson,
Comeau,	King,	Owens,	Young,
Costigan,	Kirchhoffer,	Perley,	
David,	Landry,	Poirier,	
Davis,	Legris,	Power,	
	Lougheed,		
	Lovitt,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Wilson:—De E. C. Jackson et autres, directeurs provisoires de l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company.*

Par l'honorable M. De Veber:—De Elias Rogers, président, et A. E. Stovel, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental, et de E. A. Baynes et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Beith:—De Frederick C. Rehm et autres, de la cité de Dtéroit, dans l'Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, manufacturiers, et de la *Windsor Pump and Foundry Company, Limited.*

Par l'honorable M. Jones:—De Peleg Howland et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Davis:—De l'*Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company.*

Par l'honorable M. Costigan:—De la Compagnie de chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—D'Alfred Wright et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Bostock:—D'Otto Lachmund, de la cité de Revelstoke, dans la province de la Colombie-Britannique, et d'autres d'autres lieux; de l'*Ashcroft, Barkerville and Fort George Railway Company* et de la compagnie dite *Kamloops and Yellow-Head Pass Railway Company.*

Par l'honorable M. Choquette:—De la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Par l'honorable M. Young:—De la *Canadian Northern Railway Compnay.*

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Roy):—D'Alexander G. Hunter, de la cité de Toronto, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Baker:—De la *Dominion Guarantee Company, Limited.*

Par l'honorable M. Power:—De la *Dominion Atlantic Railway Company.*

Par l'honorable M. Béique:—De A. F. Dunlop et autres, de la cité de Montréal, et de J. W. U. Watts, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. McGregor:—Du Conseil du collège Presbytérien, Halifax.

Par l'honorable M. McMullen:—D'Eugène François Giraud, de Paris, France.

Par l'honorable M. Derbyshire:—De l'*Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company.*

Par l'honorable M. Lougheed:—De la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié

Par l'honorable M. Fiset:—De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Par l'honorable M. Kerr:—De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company,* et de Francis Joseph Lightbourn et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Jones:—D'Edith Maud Rosario Gammell, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Hector Hatch Gammell.

Par l'honorable M. Frost:—D'Andrew Walker, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Janet Walker.

Par l'honorable M. Perley:—D'Edith May Gilmore, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Robert William Gilmore, et de Hattie Spratte, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec George Allison Spratte.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Donald McLeod et autres, membres corporatifs de la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée.

De la compagnie dite *The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la compagnie dite *The Belleville-Prince Edward Bridge Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender ses droits de passage.

De la *Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De Joseph Walsh, et d'autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Northern Fire Insurance Company.*

De Mark S. Wade et autres, membres corporatifs de la compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur chemin de fer.

De Wm Ross et d'autres, membres corporatifs de la *Calgary and Fernie Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur chemin de fer.

De Ralph Locke, de la ville de Westmount, province de Québec, et d'autres personnes, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom *The Dominion Lumbering and Development Company.*

De la compagnie dite *The MacLeod, Cardston and Montana Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De Francis Joseph Lightbourne et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Standard Plate Glass Insurance Company of Canada.*

De la *Pacific Coast Fire Insurance Company,* constituée en corporation par la législature de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous ce nom.

Compagnie du chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec, demandant certains amendements à la loi 58-59 Victoria, chap. 59, la concernant.

L'honorable M. McMullen a présenté au Sénat un bill (A) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui concerne la fourniture de boissons enivrantes aux employés de chemins de fer en fonctions ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que, conformément à la règle vingt-neuf du Sénat, l'avis d'usage soit envoyé à tous les sénateurs qui assistent à la session, pour les informer qu'une motion sera faite, mardi prochain, pour amender la règle 128 du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Comeau, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que, conformément à la règle vingt-neuf du Sénat, l'avis d'usage soit envoyé à tous les sénateurs qui assistent à la session, pour les informer qu'une motion sera faite, mardi prochain, pour établir une nouvelle règle du Sénat.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1907, avec la liste des paiements et des dépenses de voyage, en vertu des Statuts Revisés du Canada, chap. 91, sec. 6, par. 2.

Ordonnés, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 67.*)

Aussi, un état des dépenses pour primes pour les pêcheurs de haute mer pour l'année 1906-07, en conformité du chap. 46 des Statuts Revisés, 1906.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 56.*)

Aussi, les règles amendées ou additionnelles de la Cour de l'Echiquier du Canada, à la date du 16 novembre 1907.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 53.*)

Aussi, un état des réductions et des remises faites en conformité des S.R.C., chap. 81, art. 88, sec. 2.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 54.*)

Aussi, une copie des articles de la convention entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet de la ligne de démarcation de la frontière entre l'Alaska, dans les Etats-Unis et les possessions britanniques dans l'Amérique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 46.*)

Aussi, deux états en conformité de l'article 8 de la Loi des terres fédérales et du paragraphe « *d* » de l'article 38 des règlements relatifs à l'administration de la *Dominion Railway Belt,* dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 46.*)

Aussi, le quarantième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1907.—(Pêcheries.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 22.*)

Aussi, le rapport sur les fermes expérimentales pour 1906.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 16.*)

Aussi, l'Annuaire du Canada, 1906 (deuxième partie).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 66.*)

Aussi, le rapport de W. L. Mackenzie King, C.M.G., commissaire chargé de faire une enquête sur les moyens employés pour amener les ouvriers orientaux en Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*oVir Documents de la Session, No 74a.*)

Aussi, une réponse à une adresse au Sénat, en date du 19 février 1907, demandant un état indiquant les noms, prénoms, âge, pays d'origine de toutes les personnes qui, venant des Iles Britanniques, de colonies anglaises ou d'un pays étranger au Canada, ont été placées, soit par ordre en conseil, par décision du conseil militaire ou autrement, dans quelque branche que ce soit du service militaire du Canada, force permanente ou force volontaire, ensemble avec la date de chacune de ces nominations, la nature de l'emploi, le rang du titulaire (antérieur et postérieur à sa nomination) et le montant annuel qu'il reçoit pour ses services.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 73.*)

Aussi, une copie des ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er décembre 1906 et le 1er décembre 1907, en conformité de l'article 8 du chapitre 55 des Statuts Revisés du Canada.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*oVir Documents de la Session, No 47.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (9) intitulé: « Loi concernant les arpentages des terres publiques du Canada et les arpenteurs fédéraux », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (13) intitulé: « Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company* », auquel elle demande le coucours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (14) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (15) intitulé: « Loi concernant l'*Esquimalt and Nanaimo Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (24) intitulé: « Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (26) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 23 janvier 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.)
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Mackay, (Alma),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Scott,
Shehyn,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Par l'honorable M. Power:—De la compagnie dite *The Cumberland Railway and Coal Company.*

Par l'honorable M. Coffey:—De la compagnie dite *The Windsor, Chatham and London Railway Company.*

Par l'honorable M. Davis:—De Fred. Engen et autres, de la cité de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan.

Par l'honorable M. Jones:—De la *Canadian Northern Ontario Railway Company.*

Par l'honorable M. McMullen:—De la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company.*

Par l'honorable M. Derbyshire (pour l'honorable M. Beith):—De James C. Shields, de la cité de Regina, dans la province de la Saskatchewan, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Bostock:—De Thomas Wilson Paterson et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique, et de James Edgworth Durand et autres, de la cité de Victoria, dans la même province.

Par l'honorable M. Young (pour l'honorable M. Watson):—De la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* et de Thomas Sturgis, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. David:—De James William Pyke, Charles Edward Archibald et autres.

Par l'honorable M. Kerr:—De la compagnie dite *The Niagara Grand Island Bridge Company.*

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord et de George Kerr et autres, directeurs provisoires de la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company.*

Par l'honorable M. Watson:—De la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company.*

Par l'honorable M. Derbyshire:—D'Alberta Ring, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Albert Edward Ring.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 23 janvier 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport:—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *British Columbia Southern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De l'*Esquimalt and Nanaimo Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *South Ontario Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée;

De la *West Ontario Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire, exploiter et entretenir certaines lignes d'embranchement;

De la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi pour le prolongement du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses lignes d'embranchement autorisées, etc.;

De la *Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi pour le prolongement du délai fixé pour le commencement de la construction de ses lignes d'embranchement;

De la Compagnie Manufacturière de la Tobique (Limitée), demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *Fraser Lumber Company, Limited.*

De la Compagnie de Fidéicommis Orientale, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender son acte constitutif;

De Chas. F. P. Conybeare, C. R., D.C.L., et autres, de Lethbridge, et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Bank of Winnipeg;*

De A. Beverley Welford, de la cité de Woodstock, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Canada Weather Insurance Company;*

De la compagnie dite *The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De Joseph Walsh, et d'autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Northern Fire Insurance Company;*

De la compagnie dite *The MacLeod, Cardston and Montana Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De Francis Joseph Lightbourne et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Standard Plate Glass Insurance Company of Canada;*

De la *Pacific Coast Fire Insurance Company,* constituée en corporation par la législature de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui la constitue en corporation sous ce nom;

De la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec, demandant certains amendements à sa charte;

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne de chemin de fer;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi les autorisant à construire, acquérir et exploiter une ligne de chemin de fer à partir d'un point à ou près Killan jusqu'à un autre point à ou près de Strathcona, dans la province d'Alberta;

De la *Manitoba and Northwestern Railway Company of Canada,* demandant l'adoption d'une loi pour l'autoriser à construire et exploiter une ligne d'embranchement depuis un point à ou près de Théodore et allant dans la direction sud-est de la ligne d'embranchement de Russell;

De la *British Yukon Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire et exploiter une ligne d'embranchement depuis un point à ou près de White-Horse, jusqu'à la rivière Takheena;

De Donald McLeod et autres, membres corporatifs de l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée;

De la compagnie dite *The Belleville Prince Edouard Bridge Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender ses droits de passage;

De la *Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux;

De Mark S. Wade et autres, membres corporatifs de la compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur chemin de fer; et

De Wm S. Ross et d'autres, membres corporatifs de la *Calgary and Fernie Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur chemin de fer.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bolduc, a proposé:

Que vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et vu la critique tant dans le Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre;

Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites, à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à mardi prochain et que, à moins qu'il en soit ordonné autrement, ce soit le dernier article sur les ordres du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 24 janvier 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Mackay (Alma),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay, (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Ross (Middlesex)
Ross (Halifax),
Ross (Moose Jaw),
Scott,
Shehyn,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Tessier:—De la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*

Par l'honorable M. McHugh:—De la société dite *The Subsidiary Court of the Ancient Order of Foresters.*

Par l'honorable M. Casgrain:—De la compagnie dite *Anglo-Canadian Insurance Company.*

Par l'honorable M. Kerr:—De la compagnie dite *Standard Mutual Fire Insurance Company.*

Par l'honorable M. Costigan:—De la compagnie dite *The Interprovincial Railway Bridge Company of New Brunswick.*

Par l'honorable M. Ellis:—Du Synode du diocèce de Keewatin.

Par l'honorable M. Frost:—De Catherine Ann Cannon, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Joseph Promise Cannon.

Par l'honorable M. Derbyshire:—De Ada Katurah Stewart Paulding, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son mari Frederick William Paulding, et de Mary Alexander, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Edward E. Alexander.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De E. C. Jackson et autres, directeurs provisoires de la *Erie, London and Tillsonburg Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée.

De Elias Rogers, président, et A. E. Stovel, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée.

De Frederick C. Rehm et autres, demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à remettre en vigueur le brevet No 63,842 et pour d'autres fins.

De la *Windsor Pump and Foundry Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de remettre en vigueur le brevet No 72,922.

De Peleg Howland et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de la *Manufacturers Mutual Liability Insurance Company.*

De la *Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau Brunswick, demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée et autres fins.

De Alfded Wright et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de la *London and Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada.*

De Otto Lachmund, de la cité de Revelstoke, province de la Colombie-Britannique, et autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company.*

De la Compagnie de chemin de fer Trans-Canada, demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai pour l'emploi de quinze pour cent de leur capital sur la construction de leur voie ferrée et pour l'achèvement d'icelle.

De la *Canadian Northern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai pour le commencement et l'achèvement des voies ferrées qu'elle est autorisée à construire, lui conférant le pouvoir de construire certaines voies additionnelles, et d'augmenter leur capital.

De Alexander G. Hunter, de la cité de Toronto, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company.*

De la *Dominion Guarantee Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi amendant la loi qui la constitue en corporation.

De la *Dominion Atlantic Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire des embranchements et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise.

De A. F. Dunlop et autres, de la cité de Montréal, et de J. W. H. Watts, de la cité d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de l'Institut d'architecture du Canada.

Du Conseil du Collège Presbytérien, Halifax, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier le paragraphe (*b*) de l'article 3 de la loi qui le constitue en corporation, et de lui donner de plus amples pouvoirs.

De Eugène François Giraud, de Paris, France, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir certains droits relatifs à la prorogation de la durée du brevet No 17101.

De la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée.

De la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur la loi constitutive et les amendements.

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier le chap. 63 des Statuts de 1907 concernant leur voie ferrée.

De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses voies ferrées.

De François Joseph Lightbourne et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Standard Accident and Guarantee Company*.

De E. A. Baynes, de la cité de Montréal, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Bank of Canada, London and Paris*.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

Honorables messieurs du Sénat:

Je vous remercie de l'adresse que vous avez adoptée en réponse au discours du Trône.

GREY.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, le 22 janvier 1908.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir, et ainsi de suite jusqu'à chaque lundi subséquent, jusqu'à ordre contraire.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé en amendement:

Que tous les mots de la dite motion après « Que » soient retranchés et remplacés par les suivants:—« lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui et chaque vendredi durant la session, à moins qu'il en soit ordonné autrement par cette Chambre, il reste ajourné jusqu'au mardi suivant, à trois heures de l'après-midi ».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative,

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M.Lougheed, a proposé:

Qu'un ordre du Sénat émane pour la production sur le bureau du Sénat d'une copie des différents tarifs en vigueur sur l'Intercolonial en 1896-97 et 1906-07, entre Québec et Sainte-Flavie et toutes les stations intermédiaires entre ces deux points pour le transport des passagers ou des marchandises, sous l'opération du tarif d'hiver et sous celle du tarif d'été.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant et que chaque article soit pris en considération séparément.

Les articles 1, 2 et 3 ayant été lus séparément ont été agréés.

L'article 4 ayant été lu,

L'honorable M. Power secondé par l'honorable M. King, a proposé en amendement:

Que les mots « et traducteur français » soient insérés après le mot » assistant-greffier ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'article 5 ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. King, a proposé en amendement:

Que les mots « et que cette nomination date du 1er novembre dernier » soient ajoutés à la fin du paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 28 janvier 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Casgrain,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que vu que plusieurs pétitions en obtention de bills de divorces devaient être présentées hier, le dernier jour fixé pour la présentation de telles pétitions et que le Sénat n'a pas siégé ce jour-là, il soit permis de présenter ces pétitions aujourd'hui.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Young:—De James Hurst Forster, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme légitime Nellie Jane Forster.

Par l'honorable M. oJnes:—De Frank Walher, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Ellen Walker.

Par l'honorable M. Jones (pour l'honorable M. Campbell):—De A. J. Townsend, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Cora Leffer Lownsend, et de Frank Wheaton Demrury Attwood, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme légitime Florence Sophia Attwood.

Par l'honorable M. Bostock:—De Thomas Wilson Paterson, de la cité de Victoria, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Kerr:—De Montague Moore et Thomas James Heskett, de Melbourne, Australie, et de la compagnie dite *The Goodwin Car Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De l'*Ashcroft, Barkerville and Fort George Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi pour prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée.

De la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi pour prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée et à d'autres fins.

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier un certain amendement à la loi la constituant en corporation.

De la *Cumberland Railway and Coal Company,* demandant l'adoption d'une loi qui lui accorde des pouvoirs additionnels.

De la compagnie dite *Windsor, Chatham and London Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire une ligne d'embranchement entre Udney et Rathburn jusqu'à un point sur la baie Georgienne.

De Fred. Engen et autres, de la cité de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Saskatchewan Power Company (Limited).*

De la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée.

De Thomas Wilson Paterson, capitaliste, et d'autres, de la cité de Vancouver, dans la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Chartered Bank of British Columbia.*

De James Edgworth Durand et autres, de la cité de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de Banque de Vancouver.

De la *Western Rivers Improvement Company,* demandant l'adoption d'une loi pour augmenter leurs pouvoirs.

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs différentes voies ferrées.

De Thomas Sturgis, de la cité de New-York, E.-U.A., et autres, du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Ontario and Michigan Power Company.*

De James William Pyke et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Travellers Life Assurance Company of Canada.*

De la *Niagara Grand Island Bridge Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs travaux.

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de leurs différentes voies ferrées.

De George Kerr et autres, directeurs provisoires de la compagnie *Pacific and Atlantic Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée.

De l'*Occidental Fire Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation en vertu d'une charte du Dominion.

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi conférant le pouvoir de construire, acquérir et exploiter une voie ferrée depuis un point à ou près Ottawa, *via* Hawkesbury jusqu'à Montréal, etc.

De la *Subsidiary High Court of the Ancient Order of Foresters,* demandant l'adoption d'une loi révoquant l'alinéa E de l'article 1 du chapitre 91 des Statuts de 1898.

De la *Anglo-Canadian Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi les autorisant à changer leur nom en celui de *The National Union Insurance Company.*

De la *Interprovincial Railway Bridge Company of New Brunswick*, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement du pont et autres travaux autorisés par cette loi.

De la *Standard Mutual Fire Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi lui conférant tous les pouvoirs par eux demandés dans la loi spéciale les reconstituant en corporation.

Du diocèse de Kéwatin, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation.

L'honorable M. Comeau, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé:—

Que la règle qui suit constitue une règle permanente du Sénat:—

« Lorsqu'un comité permanent ou un comité spécial recommande dans son rapport l'adoption d'un bill contenant une déclaration qu'un ouvrage ou une entreprise est à l'avantage général du Canada, ou à l'avantage de deux provinces du Canada ou plus, ce rapport doit faire connaître les motifs pour lesquels le comité a décidé que la déclaration doit être faite, et contenir un résumé des témoignages et des raisons données pour et contre la nécessité de faire cette déclaration.»

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Costigan, a proposé en amendement:

Que les mots « des témoignages et » soient retranchés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Jaffray,	Ross (Middlesex),
Belcourt,	David,	McHugh,	Roy,
Bernier,	Davis,	McMullen,	Scott,
Bolduc,	Douglas.	McSweeney,	Talbot,
Boucherville, de	Fiset,	Poirier,	Tessier.—23.
Comeau,	Gillmor,	Ross (Halifax),	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	Lovitt,	Riley,
Béique,	Godbout,	MacKeen,	Ross (Moosejaw),
Beith,	Jones,	McKay (Truro),	Thompson,
Bostock,	Kerr,	McMillan,	Watson,
Casgrain,	King,	Miller,	Wilson,
Dessaulles,	Landry,	Mitchell,	Yeo,
Edwards,	Legris,	Perley,	Young.—31.
Ellis,	Lougheed,	Power,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer » ayant été lu,

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, mais qu'il soit renvoyé à un comité général.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: « Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: « Loi concernant l'*Esquimalt and Nanaimo Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: « Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui concerne la fourniture de boissons enivrantes aux employés des chemins de fer en fonctions », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (9) intitulé: « Loi concernant les arpentages des terres publiques du Canada et les arpenteurs fédéraux », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 29 janvier 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Mackay (Alma),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro)
McLaren,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Talbot,
Tessier,
Thompson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Campbell:—De la compagnie dite *The Pontiac Central Railway Company* et de Donald McGillivray, de Port-Colborne, et d'autres, d'autres lieux.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 29 janvier 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De Roberta E. Tilton et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada;*

De E. C. Jackson et autres, directeurs provisoires de la *Erie, London and Tilsonburg Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée;

De Peleg Howland et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de la *Manufacturers' Mutual Liability Insurance Company;*

De E. A. Bayliss, de la cité de Montréal, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Bank of Canada, London and Paris.*

De la Compagnie du Grand-Tronc du chemin de fer du Canada, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier un certain amendement à la loi la constituant en corporation;

De la *Cumberland Railway and Coal Company,* demandant l'adoption d'une loi qui lui accorde des pouvoirs additionnels;

De Thomas Wilson Paterson, et d'autres, de la cité de Vancouver, dans la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Chartered Bank of British Columbia;*

De James Edgeworth Durand et autres, de la cité de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Bank of Vancouver;*

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs différentes voies ferrées;

De James William Pyke et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Travellers Life Assurance Company of Canada;*

De la *Niagara Grand Island Bridge Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs travaux;

De la *Occidental Fire Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation en vertu d'une charte du Dominion;

Du diocèse de Kéwatin, demandant l'adoption d'une loi qui le constitue en corporation;

De la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi pour prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée et à d'autres fins;

De la *Dominion Atlantic Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire des embranchements et proroge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son entreprise;

De Frederick C. Rehm et autres, demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à remettre en vigueur le brevet No 63,842;

De la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur sa loi constitutive et les amendements;

De François Joseph Lightbourne et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Standard Accident and Guarantee Company;*

De la compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée; et

De Ralph Locke, de la ville de Westmount, province de Québec, et d'autres personnes, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Dominion Lumbering and Development Company, Limited.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young (pour l'honorable M. Watson) a présenté au Sénat un bill (B) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Kerr a présenté au Sénat un bill (C) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Standard Accident and Guarantee Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Campbell (pour l'honorable M. Gibson) a présenté au Sénat un bill (D) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Beith a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: « Loi concernant certain brevet de Frederick C. Rehm, Elias Frank et Isidor Frank ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. MacKeen a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de Fidéicommis Oriental ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Dominion Lumbering and Power Development Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant,—

1. Le montant d'argent versé réellement par chacun des directeurs actuels de la *Quebec Bridge and Railway Company* au capital-actions de la dite compagnie.
2. Les dates auxquelles chacun de ces directeurs a fait chacun de ses paiements.
3. Parmi ces paiements ou ces versements la proportion de ceux qui ont été faits au moyen de billets promissoires ou de chèques non acceptés.
4. Par qui, individuellement, et pour quel montant chacun.
5. Le montant d'argent reçu par chacun des directeurs de la *Quebec Bridge Company* et de la *Quebec Bridge and Railway Company*, jusqu'à ce jour, directement ou indirectement, personnellement ou autrement.
6. La nature des services rendus pour lesquels chacun de ces montants a été payé.
7. Le montant touché par le secrétaire actuel sur les fonds de la compagnie depuis qu'il est au service d'icelle.

8. La résolution que subséquemment à l'effondrement du pont de Québec, dans les quelques jours qui ont immédiatement suivi le désastre, la compagnie du pont a passée, accordant un bonus de $3,000 à son président.

9. Les fonds sur lesquels le montant de ce bonus a été prélevé.

10. La résolution passée par la compagnie dans la même occurrence, s'il y a en a eu, accordant un montant quelconque pour venir en aide aux familles des victimes de ce désastre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant,—

1. Si la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec a rempli l'obligation qui lui était imposée par la clause 4 du traité intervenu entre elle et le gouvernement, à la date du 19 octobre 1903, et qui se lit comme suit:—

« 4. La compagnie fournira des souscriptions pour des actions additionnelles jusqu'à concurrence de $200,000, lesquelles seront émises à un prix non inférieur à leur valeur nominale et devront être immédiatement acquittées en entier, le produit devant être appliqué en premier lieu au paiement de l'escompte subi par les obligations de la compagnie comme susdit, savoir: la somme de $188,721 » (étant exactement la différence entre la somme de $472,000, montant des débentures émises, et la somme de $283,279 pour laquelle ces mêmes débentures ont été acceptées)?

2. Quand la compagnie a ainsi fourni des souscriptions pour des actions additionnelles au montant de $200,000.

3. Quelles sont les personnes ou les compagnies qui se sont partagées ces actions additionnelles au montant global de $200,000.

4. A quelle date et pour quel montant chacune de ces personnes ou de ces compagnies est devenue propriétaire des actions susdites.

5. A quelle date chacune des personnes ou des compagnies susmentionnées a versé entre les mains de la compagnie le prix (partiel ou complet) des actions ainsi souscrites; et

6. Si ce montant de $200,000 a été payé en entier et de quelle manière, combien en argent comptant, combien en billets promissoires et combien de toute autre manière.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'un ordre émane du Sénat pour un état indiquant le nombre de personnes tuées et celui des personnes blessées aux traverses de chemins de fer, au cours des trois dernières années; le nombre de ces victimes pour chaque année séparément; aussi indiquant séparément, pour chaque année, le nombre des personnes tuées ou blessées dans les endroits peuplés et celui des personnes ainsi tuées ou blessées dans les districts ruraux; et indiquant aussi le nombre des accidents aux traverses protégées et à celles qui ne le sont pas.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé.»

Après débat,

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que tous les mots après « Que » dans la motion principale soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées devant cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres y aient leur siège et que chaque ministre de la Couronne puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre.»

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le débat sur la motion en amendement soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 30 janvier 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Mackay (Alma),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. McKay (Alma):—Des ministres, des veuves et des orphelins de l'Eglise Presbytérienne du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Thomas Wilson Paterson, de la cité de Victoria, C.-A., et autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Vancouver Island and Eastern Railway Company.*

De Montague Moore et Thomas James Heskett, de Melbourne, Australie, demandant l'adoption d'une loi pour remettre en vigueur et valider les dits brevets 90,102 et 92,603, nonobstant leur déchéance causée par la non-fabrication, et pour que le commissaire des brevets pour le Canada soit autorisé à assujétir les dits brevets aux conditions compulsoires de l'article 44 de la Loi des brevets du Canada.

De la *Goodwin Car Company,* demandant l'adoption d'une loi autorisant l'importation au Canada, au delà de la période déjà limitée, et pour pas plus de 2 ans à partir du 1er avril 1908, de 200 chars à bascule, au plus, à être employés dans la construction des voies ferrées canadiennes.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé: « Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (13) intitulé: « Loi concernant la *British Columbia Southern aRilway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Beith, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé: « Loi concernant l'*Esquimalt and Nanaimo Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Jones a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Manufacturers' Mutual Liability Insurance Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:
Que dans l'opinion de cette Chambre, le temps est arrivé de compléter l'organisation de l'Exécutif, par la nomination de sous-secrétaires dans les ministères les plus importants du service public, avec des devoirs et des privilèges semblables, autant que possible, à ceux des officiers correspondants, dans le Parlement de la Grande-Bretagne.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à mercredi prochain.

Avec la permision du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'un état indiquant:—
1. Si en aucun temps, après les élections générales de 1896, M. Michel Siméon Delisle, de la paroisse de Portneuf, dans de comté de Portneuf, marchand et, depuis 1900, membre de la Chambre des Communes, a touché un montant d'argent quelconque, venant du trésor fédéral.
2. Dans l'affirmative, quand, combien et pour quel objet, chaque fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été
Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'un état montrant:—
1. Le titre de chaque projet de loi transmis par la Chambre des Communes au Sénat, chaque année, depuis 1867 à 1907, et qui n'a pas été amendé (*a*) par le Sénat, ou (*b*) rejeté.
2. Le nombre total des projets de loi de chaque année, mis en tableaux pour quatre périodes: (*a*) 1867 à 1874, la première session inclusivement; (*b*) de 1874 à 1878 inclusivement; (*c*) de 1879 à 1896, la première session inclusivement; (*d*) de 1896 à 1907, inclusivement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: « Loi modifiant la loi des chemins de fer en ce qui concerne la fourniture de boissons enivrantes aux employés de chemins de fer en fonctions », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (9) intitulé: « Loi concernant les arpentages des terres publiques du Canada et les arpenteurs fédéraux », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (16) intitulé: « Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (22) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (34) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (39) intitulé: « Loi concernant la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 31 janvier 1908.

Les membres pésents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell, (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright, (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
Costigan,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De Donald McGillivray, T. W. Morcross, du village de Port-Colborne, dans la province d'Ontario, et autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *Dominion Transportation and Storage Company*.

Sur motion de l'honorable M. Wilson (pour l'honorable M. Domville), secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre émane pour un état indiquant les nominations au Sénat depuis la confédération, la date de chacune d'elles et la date à laquelle ils ont cessé d'être sénateurs.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état en conformité de l'article 17 de l'Acte de l'assurance du service civil, pour les neuf mois expirés le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 30.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: «Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company*», a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and North-Western Railway Company of Canada* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: « Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: « Loi concernant l'*Esquimalt and Nanaimo Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (B) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 4 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Godbout,
Kerr,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Scott,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les ordres du jour aient la priorité aujourd'hui, sur les motions inscrites.

L'honorable M. De Veber a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Canada, London and Paris* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. De Veber a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: « Loi concernant les arpentages des terres publiques du Canada et les arpenteurs fédéraux », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: « Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: « Loi concernant la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Accident and Guarantee Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: « Loi concernant certain brevet de Frederick C. Rehm, Elias Frank et Isidor Frank », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Beith, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de Fidéicommis Orientale », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: « Loi constituant la *Dominion Lumbering and Power Development Company* », ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. McGregor, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Les honorables messieurs Landry et Wilson ont demandé:

Que, avant que le bill soit lu la deuxième fois, il soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 115. Cette demande a été refusée par Son Honneur le Président, parce que le bill avait passé en première lecture.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (A) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui concerne la fourniture des boissons enivrantes aux employés de chemins de fer en fonctions », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le mercredi, 12 courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (8) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Tobique Manufacturing Company* et à l'effet de changer son nom en celui de « *Fraser Lumber Company, Limited* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (33) intitulé: « Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (36) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (48) intitulé: « Loi concernant la *Niagara Grand Island Bridge Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (52) intitulé: « Loi concernant un brevet d'Eugène François Giraud », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (58) intitulé: « Loi concernant l'*Ashcroft, Barkerville and Fort George Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (72) intitulé: « Loi concernant certain brevet de la *Windsor Pump and Foundry Company, Limited* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre émane pour un état indiquant, en autant de colonnes différentes, ce qu'ont coûté annuellement, depuis qu'ils ont été commencés, les travaux de construction du quai de Deschambault, dans le comté de Portneuf, de la route qui y conduit et des hangars, ou autres bâtiments en rapport avec le dit quai;—avec copie de toute la correspondance échangée au sujet des dites constructions, entre le gouvernement et notamment le département des Travaux Publics, et M. Thomas Breen, M. M. S. Delisle, ou autres personnes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 5 février, 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Davis,	MacDonald	Robertson,
Beith,	Derbyshire,	(Victoria),	Ross (Middlesex),
Béique,	Dessaulles,	Mackay (Alma),	Ross (Halifax),
Belcourt,	De Veber,	MacKeen,	Ross (Moosejaw),
Bernier,	Domville,	McGregor,	Roy,
Bostock,	Douglas,	McHugh,	Scott,
Boucherville, de	Edwards,	McKay (Truro),	Shehyn,
(C.M.G.),	Ellis,	McLaren,	Sullivan,
Bowell	Ferguson,	McMillan,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	McMullen,	Tessier,
Campbell,	Forget,	McSweeney,	Thibaudeau
Cartwright	Frost,	Merner,	(de La Vallière)
(Sir Richard),	Godbout,	Mitchell,	Thompson,
Casgrain,	Jones,	Montplaisir,	Watson,
Choquette,	Kerr,	Owens,	Wilson,
Cloran,	Kirchoffer,	Perley,	Wood,
Coffey,	Landry,	Poirier,	Yeo,
Comeau,	Legris,	Power,	Young.
Costigan,	Lougheed,	Riley,	
David,	Lovitt,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—
Par l'honorable M. Kichhoffer:—De la Législature de la province du Manitoba.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, qu'un ordre du Sénat soit donné pour la production d'un état donnant dans autant de colonnes,—

1. Les noms des officiers actuellement employés à bord des bateaux du gouvernement ou des bateaux nolisés par lui pour la saison de la navigation, dans le fleuve Saint-Laurent.

2. Le montant des gages ou salaires mensuellement payés à chacun d'eux pour la période de leur engagement annuel.

3. Le montant des gages ou salaires mensuellement payés à ceux qui ne sont employés qu'une partie de l'année.

4. Le montant des gages ou salaires mensuellement payés à ceux qui en dehors de leur service réel, sont payés une partie de leurs gages ou salaires pendant les mois d'hivernement des bateaux.

L'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), a proposé:

Que l'article 128 des Règlements et Formes de procédure se lise comme suit:—

« Que tous les projets de loi rapportés par les comités permanents ou spéciaux soient, après leur deuxième lecture, placés sur les procès-verbaux qui suivent la réception du rapport, afin d'être référés au comité de toute la Chambre ».

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,
Bernier,
Boucherville de,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Davis,
Domville,
Douglas,
Landry,
Maclaren,
Montplaisir,
Ross (Halifax),
Ross (Middlesex),
Roy,
Wilson.—16.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Belcourt,
Bostock,
Bowell,
(Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright,
(Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
David,
Derbyshire,
Dessaulles,
DeVeber,
Ellis,
Fiset,
Forget,
Frost,
Godbout,
Jones,
Kerr,
Kirchhoffer,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Mackay (Alma),
MacKeen,
McGregor,
McKay (Truro),
McMillan,
Merner,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Moosejaw),
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young.—45.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Manufacturers' Mutual Liability Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Jones, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

Que dans l'opinion de cette Chambre, le temps est arrivé de compléter l'organisation de l'Exécutif, par la nomination de sous-secrétaires dans les ministères les plus importants du service public, avec des devoirs et des privilèges semblables, autant que possible, à ceux des officiers correspondants, dans le Parlement de la Grande-Bretagne.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que la suite du débat soit ajournée à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (38) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (44) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta Northern Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (45) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (46) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Cumberland Railway and Coal Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 6 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bostock,
Boucherville de, (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Godbout,
Jones,
Kerr,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma)
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw)
Roy,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 6 février 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De O. E. Talbot, de Saint-Michel, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les autorisant à construire et exploiter une ligne de chemin de fer sous le nom de *The Alberta Northwestern Railway Company*;

De la *Windsor Pump and Foundry Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de remettre en vigueur le brevet No 72922;

De la *Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée;

De Alfred Wright et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de la *London and Lanchashire Guarantee and Accident Company of Canada;*

De Otto Lachmund, de la cité de Revelstoke, province de la Colombie-Britannique, et autres d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company;*

De la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour l'emploi de quinze pour cent de leur capital sur la construction de leur voie ferrée et pour l'achèvement d'icelle;

De la *Canadian Northern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai pour le commencement et l'achèvement des voies ferrées qu'elle est autorisée à construire, lui conférant le pouvoir de construire certaines voies additionnelles, et d'augmenter leur capital;

De Alexander G. Hunter, de la cité de Toronto, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company*;

De Eugène François Giraud, de Paris, France, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir certains droits relatifs à la prorogation de la durée du brevet No 17101;

De la *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses voies ferrées.

De la compagnie dite *Windsor, Chatham and London Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire une ligne d'embranchement entre Udney et Rathburn jusqu'à un point sur la baie Georgienne;

De la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;

De Thomas Sturgis, de la cité de New-York, E.-U.A., et autres, du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Ontario and Michigan Power Company*;

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de leurs différentes voies ferrées;

De George Kerr et autres, directeurs provisoires de la Compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée;

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi lui conférant le pouvoir de construire, acquérir et exploiter une voie ferrée depuis un point à ou près Ottawa, *viâ* Hawkesbury jusqu'à Montréal, etc.;

De la *Interprovincial Railway Bridge Company of New Brunswick,* demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai pour le commencement et l'achèvement du pont et autres travaux autorisés par cette loi;

De Thomas Wilson Paterson, de la cité de Victoria, C.-A., et autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Vancouver Island and Eastern Railway Company*;

De Montague Moore et Thomas James Heskett, de Melbourne, Australie, demandant l'adoption d'une loi pour remettre en vigueur et valider les dits brevets 90102 et 92603, nonobstant leur déchéance causée par la non-fabrication, et pour que le Commissaire des brevets pour le Canada soit autorisé à assujétir les dits brevets aux conditions compulsoires de l'article 44 de la Loi des brevets du Canada;

De la *Goodwin Car Company,* demandant l'adoption d'une loi autorisant l'importation au Canada, au delà de la période déjà limitée, et pour pas plus de deux ans à partir du 1er avril 1908, de 200 chars à bascule, au plus, à être employés, dans la construction des voies ferrées canadiennes;

De l'*Ashcroft, Barkerville and Fort George Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi pour prolonger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée; et

De James C. Shields et autres, de Regina et autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Western Rivers Improvement Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 6 février 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée et autres fins, et a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Considérant que les objets de cette pétition sont en réalité identiques à ceux contenus dans une autre pétition des mêmes pétitionnaires au sujet de laquelle un rapport déjà présenté déclarait les avis réguliers, votre comité considère que bien que les avis, dans ce cas-ci, ne soient pas suffisants, ceux de la pétition précédente lui permettent de recommander la suspension de la règle 107 (*c*) en tant qu'elle a rapport à la présente pétition.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 6 février 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Fred. Ingen et autres, de la cité de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Saskatchewan Power Company, Limited,*

et a constaté que les avis ne sont pas suffisants parce que les pétitionnaires demandent de faire affaire comme usuriers, droit qui n'est pas mentionné dans leur avis.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la règle 107, parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudices par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Compagnies ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Choquette a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain a attiré l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a pour le Canada de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le débat soit ajourné à mardi prochain.

L'honorable M. Power a attiré l'attention du Sénat sur la dépêche suivante, contenue dans les journaux du 3 courant:—

"LONDRES, 1er février—Le comte de Carrington, président du Bureau d'agriculture, dans un discours, ce soir, à Lincoln, référa à l'agitation faite par les protectionnistes contre l'emploi du bœuf canadien ou étranger dans l'armée. Il s'opposa fortement à la demande des protectionnistes en déclarant que l'usage du bétail anglais pour l'armée produirait une augmentation annuelle de $750,000 au budget de l'armée. Le comte de Carrington déclara de plus qu'il ne consentirait jamais à des changements ayant pour but d'exclure le bétail canadien du pays. Les intérêts de cette industrie sont si phénoménalement considérables, que cela constituerait un crime de courir de nouveau le risque d'infliger des maladies aux troupeaux anglais". Et il a demandé au gouvernement s'il se propose de prendre des mesures à l'effet de faire connaître la nature du bétail canadien, et de rétablir son mérite.

Débat.

L'honorable M. Coffey a présenté au Sénat un bill (N) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Windsor, Chatham and London Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Canada, London and Paris* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable De Veber, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Tobique Manufacturing Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *'Fraser Lumber Company, Limited'* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: « Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: » Loi concernant la *Niagara Grand Island Bridge Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

Que dans l'opinion de cette Chambre, le temps est arrivé de compléter l'organisation de l'Exécutif, par la nomination de sous-secrétaires dans les ministères les plus importants du service public, avec des devoirs et des privilèges semblables, autant que possible, à ceux des officiers correspondants, dans le Parlement de la Grande-Bretagne, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit débat soit ajourné à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se

prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 7 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,
Belcourt,
Bernier,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Godbout,
Jones,
Kerr,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante fut lue:—

De la Législature du Manitoba, demandant justice et un aide substantiel de la part du Parlement du Canada, pour la délimitation des frontières de la province du Manitoba, tel que spécifié dans leur mémoire.

L'honorable M. Young (pour l'honorable M. Davis) a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: «Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Power Company, Limited*».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: »Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company*», a été lu la deuxième fois.

Sur motion d l'honorable M. Roy, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: «Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique», a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: «Loi concernant la compagnie dite *The Cumberland Railway and Coal Company*», a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 11 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Jaffray,
Kerr,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Miller,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. McMullen:—De W. T. Davis et autres, de la ville d'Oakville, et de la *Bank of Hamilton Pension Fund.*

Par l'honorable M. Coffey:—De William Clements et autres, du township de Toronto, dans le comté de Peel.

Par l'honorable M. Kerr:—De J. E. Jarvis et autres, du township de Nelson, dans le comté d'Halton, et de G. W. E. Fisher et autres, du village de Burlington.

Par l'honorable M. Derbyshire:—De B. G. Moore et autres, du township de Trafalgar, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la compagnie dite *The Pontiac Central Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire de nouvelles extensions, augmente son pouvoir d'émettre des obligations et déclare ses travaux d'utilité générale pour le Canada.

L'honorable M. Ellis, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ No 8.
MARDI, 11 février 1908.

Le comité permanent des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

39*a*. Rapport du Bureau des commissaires du chemin de fer National Transcontinental, pour la période expirée le 31 mars 1907. *(Documents de la Session.)*

54. Copie des articles de la convention du 21 août 1906, entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne quant à la délimitation de la ligne frontière entre l'Alaska, dans les Etats-Unis, et les possessions anglaises, dans l'Amérique du Nord. *(Documents de la Session.)*

70 Rapport de la Compagnie d'embellissement d'Ottawa pour les 9 mois expirés le 31 mars 1907. *(Documents de la Session.)*

74*c*. Réponse supplémentaire à adresse du 12 décembre 1907,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales, ou copie de toute correspondance entre le gouvernemnt du Canada et toutes personne ou personnes, et de tous rapports communiqués au gouvernement au sujet de la convention anglo-japonaise concernant le Canada. *(Documents de la Session.)*

82. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Etat faisant connaître quelle est la somme totale payée par ce gouvernement, durant le cours des cinq dernières années, à des paquebots à titre de subventions postales, mentionnant le nom des contrées desservies et le nom des steamers et de leurs propriétaires. Aussi, quelles sont les subventions accordées aux paquebots. *(Documents de la Session.)*

93. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Etat faisant connaître le montant total des primes payées par le gouvernement depuis 1896, et le montant payé sur chaque article, chaque année. *(Documents de la Session.)*

94. Réponse à adresse du Sénat, du 19 février 1907,—Etat indiquant les noms, prénoms, âge, pays d'origine de toutes les personnes qui, venant des Iles Britanniques, de colonies anglaises ou d'un pays étranger au Canada, ont été placées, soit par ordre en conseil, par décision du conseil militaire ou autrement, dans quelque branche que ce soit du service militaire du Canada, force permanente ou force volontaire, ensemble avec la date de chacune de ces nominations, la nature de l'emploi, le rang du titulaire (antérieur et postérieur à sa nomination) et le montant annuel qu'il reçoit pour ses services. *(Documents de la Session.)*

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

19*b*. Rapport intérimaire sur la canalisation de la rivière des Français depuis la Baie Georgienne jusqu'à North-Bay, sur le lac Nipissingue.

37. Rapport des Commissaires d'économie interne de la Chambre des Communes, conformément à la règle 9 de la Chambre.

38. Copie des nouvelles règles de la Cour Suprême du Canada promulguées le 19 juin 1907.

39. Second rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada, du 1er avril 1906 au 31 mars 1907.

39*b*. Réponse supplémentaire à ordre du 12 décembre 1907,—Etat montrant,—

1. Les quantités estimatives sur lesquelles s'est basée la Commission du Chemin de fer transcontinental pour déterminer le montant respectif des soumissions pour la construction des 50 milles (plus ou moins) à partir de Moncton en gagnant l'ouest; des 62 milles (plus ou moins) à partir de Grand-Falls en gagnant l'ouest; des 150 milles (plus ou moins) à partir d'un point près La Tuque en gagnant vers l'est; des 45 milles (plus ou moins) à partir d'un point près La-Tuque en gagnant l'ouest, et des 150 milles, à partir d'un point près l'Abitibi, en gagnant l'est, connus sous le nom de section de l'Abitibi.

2. Les différents prix que chaque soumissionnaire a inscrit en regard des différents items dans la cédule ou formule de soumission.

3. Le montant total de chaque soumission ainsi déterminé.

39c. Réponse à ordre du 8 janvier 1908,—Copie de toutes les soumissions reçues jusqu'au 30 novembre 1907, en rapport avec les contrats maintenant adjugés par la Commission royale constituée pour les fins de la construction de cette partie de la ligne du chemin de fer transcontinental entre la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, et la cité de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick; cet état devant mentionner (1) les signatures apposées à la soumission; (2) le chiffre total de chaque soumission tel que « calculé » par la dite commission; (3) les quantités de chaque classe ou espèce de matériaux, sur lesquelles la dite commission s'est basée pour faire le calcul du coût; (4) le prix par unité de quantité inscrit par ceux qui ont répondu à la demande de soumissions, et (5) le coût total de chacun des items portés à la cédule, qui, additionnés ensemble ont produit la somme totale du coût de chaque section de l'entreprise dans les soumissions.

43. Etat en vertu du chapitre 125 des Statuts Revisés du Canada, 1906, intitulé: « Loi des Unions ouvrières », soumis au Parlement conformément à l'article 33 du dit acte.

44. Etat détaillé des obligations ou garantie enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier état du 4 décembre 1906, soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32, chapitre 19, des Statuts Revisés du Canada, 1906.

45. Etat donnant la correspondance, ordres en conseil, plans et papiers, etc., en autant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

46. Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Anglaise*, entre le 1er décembre 1906 et le 1er décembre 1907, aux termes du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Anglaise.

47. Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er décembre 1906, et le 1er décembre 1907, conformément aux dispositions de la clause 8 du chapitre 55 des Statuts Revisés du Canada, 1906.

48. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er avril 1907 ou 28 novembre 1907, conformément à la Loi des subsides, 1907.

49. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil pour les 9 mois expirés le 31 mars 1907.

50. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1907-1908.

51. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1907.

52. Réponse à adresse du 11 décembre 1907,—Etat donnant les noms (*a*) des membres du Parlement, et (*b*) des ex-membres du Parlement qui ont été faits sénateurs par l'administration actuelle, en tenant compte de la classification (*a*) et (*b*), donnant, pour la classe (*b*) la date à laquelle ils ont cessé d'être membres du Parlement, et la date de la nomination comme sénateurs pour les deux classes.

53. Règles de la Cour de l'Echiquier (modifiées), ordre général du 12 septembre 1907.

55. Rapport de l'enquête tenue l'hiver dernier par M. Augustus Power, C.R., du ministère de la Justice, au sujet de M. F. T. Congdon.

56. Relevé des dépenses se rapportant aux primes versées aux pêcheurs maritimes pour l'année 1906-07.

57. Correspondance et instructions concernant l'application de la Loi du dimanche dans le Territoire du Yukon.

60. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Copie du rapport de l'honorable juge James Henry Madden, nommé par décret du conseil en date du 15 mai 1907, pour faire une enquête et un rapport au sujet d'arrérages de loyer pour certains pouvoirs d'eau sur le coursier d'alimentation du canal Welland à Dunnville.

61. Réponse à adresse du 11 décembre 1907,—Copie de toute la correspondance, pétitions, états, documents, décrets du conseil et proclamations concernant la délimitation de la zone dans laquelle la vente des boissons fortes est prohibée le long de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique sous le régime de la loi concernant la construction des travaux publics.

61*a*. Réponse supplémentaire à adresse du 11 décembre 1907,—Copie de toute la correspondance, pétitions, état, documents, décrets du conseil et proclamations concernant la délimitation de la zone dans laquelle la vente des boissons fortes est prohibée le long de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique sous le régime de la loi concernant la construction des travaux publics.

62. Réponse à ordre du 11 décembre 1907.—Copie de toute correspondance, documents, papiers, mémoires et rapports concernant le départ, la démission ou le renvoi de M. Hodgins, I.C., du service de la Commission du chemin de fer national transcontinental et les motifs ou raisons s'y rapportant.

62*a*. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Etat faisant connaître quels changements ont été opérés dans le personnel des ingénieurs de la Commission du Transcontinental durant la présente année civile.

62*b*. Réponse à ordre du 12 décembre 1907,—Etat montrant,—

1. Les qualités estimatives sur lesquelles s'est basée la Commission du chemin de fer transcontinental pour déterminer le montant respectif des soumissions pour la construction des 50 milles (plus ou moins) à partir de Moncton en gagnant l'ouest; des 62 milles (plus ou moins) à partir de Grand-Falls en gagnant l'ouest; des 150 milles à partir de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en gagnant vers l'est; des 45 milles (plus ou moins) à partir d'un point près La-Tuque en gagnant l'ouest, et des 150 milles, à partir d'un point près de l'Abitibi, en gagnant l'est, connus sous le nom de section de l'Abitibi.

2. Les différents prix que chaque soumissionnaire a inscrit en regard des différents items dans la cédule ou formule de soumission.

3. Le montant total de chaque soumission ainsi déterminé.

63. Réponse à adresse du 11 décembre 1907,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, rapports, opinions du ministère de la Justice, mémoires, papiers et documents, et de tous plans ou tracés concernant le nouveau projet d'entrée du chemin de fer du Grand-Tronc dans la partie est de la cité de Toronto.

64. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Copie de tous les brefs, formules et instructions émis et employés en rapport avec les différentes élections fédérales durant le cours de l'année 1907.

65. Réponse à adresse du 11 décembre 1907,—Copie du décret du conseil nommant l'honorable J. A. Ouimet comme juge de la cour du Banc du Roi, ainsi que copie de toute correspondance ,rapports, certificats de médecins et décret du conseil concernant sa mise à la retraite.

67. Rapport du Commissaire de la police fédérale, 1907.

68. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat indiquant combien de fonctionnaires du gouvernement civils ou militaires, ou d'officiers de la milice active sont employés en quelque manière en rapport avec la fabrication des carabines manufacturées par la Compagnie de carabines Ross pour le compte du gouvernement; quels sont leurs noms, grades, fonctions et appointements; quel est le montant total (à part le coût de la carabine d'après le contrat) des sommes dépensées par le gouvenement en rapport avec la Compagnie de carabines Ross, y compris tous boni, prêts, inspections, frais d'essais, commissions ou autres dépenses quelconques et les montants dans chaque cas.

69. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, du 1er octobre 1906 au 1er octobre 1907.

71. Réponse à ordre du 11 dérembre 1907,—Etat indiquant,—

Quel est le montant dépensé jusqu'à date pour la Monnaie Royale à compte de la construction et de l'équipement, respectivement;

Quels montants sont nécessaires pour compléter les travaux sous ces deux chefs;

Quels officiers et employés sont nécessaires pour conduire l'institution et quels sont leurs salaires annuels;

Quelle est la valeur apparente du cuivre, de l'argent et de l'or obtenus par le gouvernement, par année, pendant les dix dernières années, et quel montant le gouvernement a dépensé, chaque année, pour cet objet;

Quel est le profit total réalisé par le monnayage pendant ces dix années;

Quel montant se propose-t-on de monnayer et d'émettre en 1908, et de quelles dénominations;

Qui doit faire l'achat et fixer les prix des lingots nécessaires pour l'usage de la Monnaie;

Quel est le système adopté pour la nomination, la promotion et la révocation des officiers et employés de la Monnaie.

72. Réponse supplémentaire à adresse du 10 décembre 1906,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance et autres papiers concernant la *Standard Chemical Company (Limited)* ou Pevela & Co., et ses transactions avec les départements des Douanes et du Revenu de l'Intérieur depuis la date de la constitution légale de cette compagnie jusqu'à présent.

73. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat faisant connaître les promotions au grade de colonel faites dans la milice active durant le cours de l'année dernière, avec les noms; si ces promotions ont été faites au mérite ou à l'ancienneté; si pour le premier de ces motifs, quelle était la nature des services; l'état de service de guerre de tels officiers; la position que ces officiers occupaient sur la liste d'ancienneté des lieutenants-colonels, avant que les dites promotions aient été publiées dans la *Gazette Officielle*; combien de lieutenants-colonels ont ainsi jerdu leur tour de promotion, et quels sont leurs noms et leurs états de service.

74. Réponse à adresse du 11 décembre 1907,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, documents et papiers concernant les Chinois qui demandent à être admis dans les écoles publiques de la Colombie-Anglaise en qualité d'élèves, et aussi concernant la remise de la taxe de capitation imposée à ces personnes.

74*a*. Rapport de W. L. Mackenzie King, commissaire chargé de faire une enquête sur les méthodes en vertu desquelles des ouvriers orientaux ont été induits à émigrer en Canada.

74*b*. Réponse à adresse du 12 décembre 1907,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales, ou copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et toutes personne ou personnes, et de tous rapports communiqués au gouvrnement au sujet de la convention anglo-japonais concernant le Canada.

74*c*. Réponse à adresse du 18 décembre 1907,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, documents et papiers échangés les derniers dix ans au sujet de l'immigration japonaise et chinoise en Canada.

75. Réponse à adresse du 11 décembre 1907,—Copie de toute correspondance, instructions ou communications adressées par le gouvernement du Canada par l'entremise du Secrétaire d'Etat ou autrement à Sir Henri Joly de Lotbinière en qualité de lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise pendant les années 1905 et 1906, respectivement.

76. Copie d'un décret du conseil concernant la vente d'une partie du parc de la Côte du Major à la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc comme site d'un hôtel.

77. Réponse à ordre du 16 décembre 1907,—Copie de toutes déclarations ou affidavits faits par Robert Cruikshank ou autres personnes dans le district du bureau

des terres de Regina, ou de toutes autres plaintes au sujet des demandes impropres et non autorisées faites par des particuliers soit employés par le gouvernemnt ou non, pour diriger des colons sur les homesteads, ou pour obtenir en leur faveur des inscriptions de homesteads, soit par voie de cancellation, soit autrement; aussi, copie de toute correspondance, rapports ou autres documents se rapportant au même sujet; aussi, copie de toutes communications, rapports, correspondance ou autres documents entre le département de l'Intérieur et l'un quelconque de ses fonctionnaires et toute personne ou toutes personnes, concernant les inscriptions de homesteads, les cancellations, les protections, les rapports d'inspecteurs, etc., en rapport avec le quart sud-ouest de la section 16, le quart nord-ouest de la section 20, et les quarts nord-ouest et sud-ouest de la section 36, le tout dans le township 14, rang 9, à l'ouest du deuxième méridien.

78. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat indiquant combien de demandes faites par des propriétaires de scieries pour permis de coupes de bois, tels qu'accordés par un décret du conseil en date du 16 mai 1906 ont été refusées.

79. Réponse à ordre du 11 février 1907,—Etat démontrant le montant total de dépenses, dans chaque comté, tel que défini avant le dernier Acte de redistribution, pendant les années 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905 et 1906 pour:—

(*a*) Havres et rivières, y compris le dragage, quais, bassins, brise-lames, jetées ou autres améliorations et réparations.

(*b*) Edifices publics et terrains, y compris les réparations et agrandissements.

(*c*) Entretien et gardiens, y compris le chauffage et l'éclairage.

(*d*) Dépenses en rapport avec l'Intercolonial, y compris l'achat de terrains, construction de bâtisses, réparations et améliorations, et la localité où les dépenses ont été faites.

80. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat donnant l'inventaire des animaux de ferme, instruments et machines aratoires, effets mobiliers, céréales, foin, plantes-racines, et toute autre espèce de fourrage, avec leur valeur, pour les années terminées le 1er décembre 1906 et 1907, à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa; aussi, les sommes payées pour toutes sortes d'animaux de ferme vivants, leur espèce et leur nombre; les sommes payées pour l'achat d'aliments de toutes sortes; le total des produits de toutes sortes vendus, ainsi que leurs diverses espèces; les sommes payées, durant les dites années, pour l'achat de grains de semences et de graines, de toute sorte, pour les fins de distribution.

81. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat donnant le nombre d'immigrants placés par M. N. B. Miller, de la ville de Napanee, dans le comté de Lennox et Addington, le nom de chaque immigrant, son âge, les noms des diverses personnes chez lesquelles ces immigrants ont été placés et le township où ces personnes sont domiciliés: aussi, le montant d'argent reçu du gouvernement par le dit N. B. Miller, pour ses services, à titre de salaire, commission, ou des deux; aussi, le montant d'argent reçu par le dit N. B. Miller, des diverses personnes domicilées dans le dit comté pour ses services en leur procurant les dits immigrants.

81*a*. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat donnant le nombre d'immigrants placés par M. M. C. Dunne, de Yarker, dans le comté de Lennox et Addington, le nom de chaque immigrant, son âge, les noms des diverses personnes chez lesquelles ces immigrants ont été placés, et le township où elles sont domiciliées; aussi, le montant d'argent reçu du gouvernement par le dit M. C. Dunne, pour ses services, à titre de salaire, commission, ou les deux; aussi, le montant d'argent reçu par le dit M. C. Dunne des diverses personnes domiciliées dans le dit comté pour ses services en leur procurant les dits immigrants.

81*b*. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Etat donnant la liste des noms des agents d'immigration nommés par le gouvernement dans chaque comté de la province d'Ontario, du comté dans lequel chaque tel agent est employé; le nombre d'immigrants placés par chaque tel agent; aussi, les sommes payées à chaque agent en rémunération de ses services et pour ses dépenses.

81*c*. Réponse à ordre du 11 décembre 1907.—Copie de tous les rapports reçus par le gouvernement de chacun des agents spéciaux d'immigration envoyés dans la Grande-Bretagne et sur le continent européen, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1907.

83. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Copie du bail passé entre le gouvernement du Canada et une compagnie pour l'usage du canal de Beauharnois, et des conditions stipulées en cette affaire.

84. Copie d'une lettre et de télégrammes échangés entre le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise et l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada concernant le désaveu d'un bill de la législature de la Colombie-Anglaise, intitulé: « *An Act to regulate immigration in British Columbia* ».

85. Réponse à ordre du 8 janvier 1908,—Copie de toute correspondance entre le département de la Justice ou autre département du gouvernement et M. Frederick Fraser Forbes, actuellement juge de district dans la province de la Saskatchewan, ou quelqu'autre personne ou personnes concernant la situation civile ou professionnelle ou le caractère de M. Forbes ou sa nomination comme juge, et de tous écrits ou documents de toute espèce concernant la question ci-dessus.

86. Réponse à ordre du 15 janvier 1908,—Etat faisant connaître le nombre de demandes adressées au bureau des commissaires des chemins de fer pour le privilège de faire passer en travers des voies ferrées des fils de téléphone et de télégraphe ainsi que des tuyaux de conduite d'eau, respectivement, durant la période écoulée entre le 1er février 1904 et le 1er janvier 1908; le nombre total des demandes accordées durant la dite période; le nombre total des demandes renvoyées; la date de chaque demande; la date à laquelle chaque demande a été accordée; le temps écoulé entre la réception de la demande et l'octroi de telle demande; et le délai qui devrait s'écouler avant que les commissaires rendent leur décision.

87. Réponse à ordre du 16 décembre 1907,—Etat indiquant,—en ce qui concerne tous les permis de détournement de cours d'eau et de construction de fossés accordés en vertu des dispositions de la Loi minière du Yukon, 1906,—le numéro du claim, le nom et le domicile du concessionnaire, la date du permis et sa durée, l'endroit d'où vient l'eau, la quantité qui peut être détournée, la dépense estimative au cours d'une année, le délai fixé pour la construction, la somme versée pour le privilège et le nom et le domicile du détenteur actuel dans le cas de transfert de droits.

88. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat indiquant les terres boisées vendues ou louées par le département de l'Intérieur subséquemment à la date des ventes comprises dans le document de la session No 167*a*, soumis à la Chambre le 9 avril 1907, la description et la superficie des dites terres, les demandes faites à cet effet, l'avis de vente ou pour demande de soumissions, les soumissions reçus, le montant stipulé dans chacune d'elles, les soumissions reçues, le nom de la personne ou de la compagnie à laquelle chaque lot a été vendu ou loué, et le nom et le domicile de chaque personne ou compagnie à laquelle aucun de ces baux a été transféré.

89. Réponse à adresse du 20 janvier 1908,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Anglaise concernant la demande de la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique d'acheter une partie de la réserve sauvage de Metlakatla, C.-A., et concernant la question générale de la réclamation de la dite province à la possession des réserves sauvages y situées, depuis la date de la susdite demande.

90. Réponse à ordre du 15 janvier 1908,—Copie de toute correspondance, rapports, situations, preuve de paiement fait, de paiements remboursés, d'inscriptions de homesteads et de leur cancellation, de tout ordre, instruction ou autre autorité donnés à quelque colon ou personne qui avait pris une inscription de homestead de prendre une nouvelle inscription après cancellation ou défaut de remplir les conditions requises, de toute preuve de vente par Pierre Luenson à Fred. Heintz, et de toute correspondance, affidavits, mémoires ou autres documents échangés entre le département ou quelqu'un de ses officiers et W. L. Mackenzie, Peter Luenson, Fred. Heintz, Alex. R. Thom,

Wm R. Gardner, Thos. J. Oliver ou autre personne au sujet du ¼ N.-E. de la section 32, township 36, rang 16 à l'ouest du second méridien, de la Saskatchewan.

91. Réponse à ordre du 22 janvier 1908,—Etat faisant connaître quels sont les noms et le nombre des établissements exploités en vertu de la loi et des règlements concernant l'inspection des viandes et des conserves alimntaires; quand chacun de ces établissements a été soumis aux dispositions de cette loi; quels sont les noms et le nombre des inspecteurs nommés pour chaque établissement.

92. Réponse à ordre du 15 janvier 1908,—Copie de tous les documents, correspondance, soumissions et contrats en rapport avec la construction de jetées à Port-Maitland, Ontario.

95. Etat des réductions et des remises faites en conformité des S.R.C., chap. 81, art. 88,sec. 2.

96. Réponse à adresse du 17 décembre 1906,—Copie de tous arrêtés du conseil, avis pour soumissions, soumissions, devis de toute sorte, plans, dessins, rapports, lettres, télégrammes, correspandance, contrats, conventions et autres documents et papiers de toute nature concernant tous travaux aux rapides Saint-André, ou les environs, dans la province du Manitoba, et spécialement copie de tous documents, comme susdit, concernant toute soumission ou contrat par ou au nom de Charles Whitehead ou Kelly, Brothers, ou autres soumissionnaires ou entrepreneurs.

Votre tout respectueusement soumis,

J. V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Ellis (pour l'honorable M. Domville), secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'un état des importations d'oxyde d'aluminum pour les années 1903-04-05-06-07, avec indication de la valeur.

Sur motion de l'honorable M. Ellis (pour l'honorable M. Domville), secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'un état de l'aluminium exporté pendant les années 1903-04-05-06-07, avec indication de la valeur.

L'honorable M. Costigan a présenté au Sénat un bill (P) intitulé: Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 31 janvier 1908, demandant un état indiquant les nominations au Sénat depuis la confédération, la date de chacune d'elles et la date à laquelle ils ont cessé d'être sénateurs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 52.)

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 29 janvier 1902, demandant un état indiquant le nombre de personnes tuées et celui des personnes blessées aux

traverses de chemins de fer, au cours des trois dernières années; le nombre de ces victimes pour chaque année séparément; aussi indiquant séparément, pour chaque année, le nombre des personnes tuées ou blessées dans les endroits peuplés et celui des personnes ainsi tuées ou blessées dans les districts ruraux; et indiquant aussi le nombre des accidents aux traverses protégées et celles qui ne le sont pas.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 115.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (94) intitulé: « Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1908 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*b* et 63 du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois au long, en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le bill (44) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta Northern Railway Company* », soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

L'honorable M. Ross (Middlesex) a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The London and Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (9) intitulé: « Loi concernant les arpentages des terres publiques du Canada et les arpenteurs fédéraux ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à soixante et onze ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: « Loi concernant un brevet d'Eugène-François Giraud », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: « Loi concernant l'*Ashcroft, Barkerville and Fort George Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé: « Loi concernant certain brevet de la *Windsor Pump and Foundry Company, Limited* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Compagnies », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada ", a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Windsor, Chatham and London Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

« Que dans l'opinion de cette Chambre, le temps est arrivé de compléter l'organisation de l'exécutif, par la nomination de sous-secrétaires dans les ministères les plus important du service public, avec des devoirs et des privilèges semblables, autant que possible, à ceux des officiers correspondants, dans le Parlement de la Grande-Bretagne », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance pour le Canada de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne », ayant été lu,

L'honorable M. Power a attiré l'attention de la Chambre sur l'irrégularité de la discussion d'une question rédigée comme la présente.

Sur quoi l'honorable M. Casgrain, avec la permission du Sénat, a été autorisé à ajouter à la fin les mots suivants:—« et qu'il demandera au gouvernement si un rapport sur les arpentages faits le long de cette route par eau sera présenté au cours de la présente session ».

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 12 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I. P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De Thos. C. Churchill et autres, du township de Trafalgar, dans le comté de Halton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Watson:—De la compagnie dite *The Fort William Terminal Railway and Bridge Company.*

Par l'honorable M. Ross (Middlesex):—Des banques dites *The Northern Bank* et *The Crown Bank of Canada.*

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 12 février 1908.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Sir Charles Fitzpatrick, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, cet après-midi, à trois heures et demie, pour sanctionner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes, au cours de la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, étant assis dans le fauteuil aux pieds du trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le désir « du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès « de Lui, dans la salle du Sénat* ».

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi concernant la *West Ontario Pacific Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Manitoba and Northwestern Railway Company of Canada.*

Loi concernant la *British Columbia Southern Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company.*

Loi concernant l'*Esquimalt and Nanaimo Railway Company.*

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

« Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député gouverneur sanctionne ces bills.»

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:—

« QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

« Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

« Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

« Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1908 », que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner ».

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill,

Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur, a dit:—

« Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Il a plu au Député gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (48) intitulé: « Loi concernant la *Niagara Grand Island Bridge Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: « Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (39) intitulé: « Loi concernant la *Kamloops and Yellohead Pass Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (36) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé: « Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. Comeau, secondé par l'honoralbe M. Douglas, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat soit donné pour un état indiquant,—

1. Le nombre de forçats âgés de moins de vingt ans, et leurs nationalités respectives;

2. Le nombre de forçats de vingt ans et plus, et leurs nationalités respectives, qui sont dans chacun des pénitenciers sous le contrôle du gouvernement fédéral, pour les années 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (A) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui concerne la fourniture de liqueurs enivrantes aux employés de chemins de fer en fonctions ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article premier a été lu et il a été proposé d'y faire les amendements qui suivent:—

Page 1, ligne 10.—Après « amende » insérez « d'au plus cent dollars et ».

Page 1, ligne 11.—Après « terme » insérez « d'au moins trois mois et ».

Débat.

Avec la permission du comité, l'amendement suivant a été substitué au premier amendement:—

« Que tous les mots depuis « amende », dans l'article premier, soient retranchés, et remplacés par les suivants: « d'au moins vingt-cinq dollars et d'au plus cent dollars, et de l'emprisonnement avec ou sans travaux forcés, pour un terme d'un mois ou d'un an au plus ».

Il fut proposé en amendement:

Que le comité lève sa séance.

La question ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé:—

POUR, 23; CONTRE, 13.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Baker, de la part du dit comité, a fait rapport que le comité avait levé sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Power Company* », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (9) intitulé: « Loi concernant les arpentages des terres publiques du Canada et les arpenteurs fédéraux ».

(*En comité.*)

L'article 22 ayant été lu, il a été proposé de le retrancher; la question ayant été posée, elle a été résolue dans l'affirmative.
Les articles 23 à 38, inclusivement, ont été lus et agréés.
L'article 39 a été lu et amendé dans le texte anglais.
Les articles 40 à 43, inclusivement, ont été lus et agréés.
L'article 44 ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit:—
Page 12, ligne 15.—Après « et » insérez « ailleurs ».
La question ayant été posée, l'amendement a été adopté.
Les articles 45 à 77, inclusivement, ont été lus et agréés.
Les annexes A, B, C, D, E, F et G ont été lus et agréés.
Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.
Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et
Les dits amendements ayant été lus par le greffier.

Avec la permission du Sénat:
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné que la règle 24*d* soit suspendue relativement au dit bill.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'ils soient agréés.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta Northern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. DeVeber, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Kerr a présenté au Sénat un bill (R) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord ».
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Kerr a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: Loi concernant la compagnie dite *Pacific and Atlantic Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 13 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.)
Bowell, (Sir Mackenzie)
Campbell,
Cartwright, (Sir Richard)
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Douglas,
Drummond, (Sir George)
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Jones,
Kerr,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald, (Victoria)
MacKay, (Alma)
MacKeen,
McGregor,
McHugh,
McKay, (Truro)
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross, (Middlesex)
Ross, (Halifax)
Ross, (Moose Jaw)
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau, (de La Vallière)
Thibaudeau, (Rigaud)
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été Ordonné, que la question de l'admission des étrangers dans la salle de lecture, au cours de la session du Parlement, soit renvoyée au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat et que ce comité fasse un rapport.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De W. T. Davis et autres, de la ville de Oakville; de William Clements et autres, du canton de Toronto, dans le comté de Peel; de J. E. Jarvis et autres, du canton de Nelson, dans le comté de Halton; de G. W. E. Fisher et autres, du village de Burlington; de B. G. Moore, du canton de Trafalgar, tous de la province d'Ontario, demandant que le bill intitulé: « *An Act respecting tht Hamilton Radial Electric Railway* », soit adopté.

De la *Bank of Hamilton Pension Fund,* demandant l'adoption d'un loi accordant aux employés de cette banque le pouvoir de créer un fonds de retraite et d'autoriser la dite banque à faire des paiements à ce fonds, en vertu du paragraph (2) de l'article 18 de la Loi des Banques.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la

Loi des chemins de fer », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Retranchez l'article premier et remplacez-le par le suivant:—

1. Les paragraphes suivants sont ajoutés à l'article 275 de la *Loi des chemins de fer*:—

« 3. Nul train ne traversera une voie publique qui est au niveau des rails, dans une partie populeuse d'une cité, d'une ville ou d'un village, à une vitesse de plus de dix milles à l'heure, à moins que la voie publique, au passage à niveau, ne soit protégée comme il convient, ou à moins que ce passage à niveau ne soit construit et ensuite régulièrement entretenu en conformité des ordonnances, règles et ordres du comité des chemins de fer du Conseil privé et de la Commission, en vigueur à ce sujet. La Commission peut en tous cas établir telle limite de vitesse qu'elle juge à proprs. Commission peut en tous cas établir telle limite de vitesse qu'elle juge à propos. conformer aux dispositions du paragraphe 3 du présent article.»

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement:

Que la prise en considération du rapport ne soit pas renvoyée au Sénat jeudi prochain, mais que le bill et le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres soient renvoyés à un comité général jeudi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Son Honneur le Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

A l'honorable Chambre du Sénat:

Le comité mixte de la Bibliothèque a l'honneur de faire rapport comme suit:—

Le comité s'est réuni pour la première fois durant la présente session, jeudi, le 6 février, à la Présidence de la Chambre des Communes.

Le rapport des bibliothécaires, avec les statistiques y annexées, a été lu et adopté.

On a discuté la question de l'agrandissement de la Bibliothèque, mais il a été décidé de ne faire aucune démarche avant que les travaux de la nouvelle aile de la Chambre des Communes soient terminés.

Le tout respectueusement soumis.

R. F. SUTHERLAND,
Présidence de la Chambre des Communes.

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 2 janvier 1908.

RELEVÉ—classé par sujet—des dépenses pour livres et reliure, du 1er novembre 1906 au 31 décembre 1907.

Religion, Philosophie et Education	$ 573 53
Histoire et Biographie	2,864 07
Géographie et Voyages	651 60

Sciences	638 29
Arts utiles	437 11
Beaux-Arts	275 19
Jeux et Amusements	30 14
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie, etc.	284 28
Belles-Lettres	1,597 57
Encyclopédies et Revues, etc.	1,447 48
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.	3,630 44
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique, etc.	954 51
Indicateurs d'adresses	110 53
Reliure	1,956 04
Assurance, commission, frais de port, etc.	609 36
Total	$15,997 14

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été Ordonné, que les sénateurs soient avisés par le greffier que mercredi prochain, il proposera d'amender la règle 128.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: « Loi concernant la *Niagara Grand Island Bridge Company* », a été lu troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: « Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: « Loi concernant la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill 38) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: « Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The London and Lancaster Guarantee and Accident Company of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (L) intitulé: « Loi modifiant la Loi des compagnies », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

« Que dans l'opinion de cette Chambre, le temps est arrivé de compléter l'organisation de l'exécutif, par la nomination de sous-secrétaires dans les ministères les plus importants du service public, avec des devoirs et des privilèges semblables, autant que possible, à ceux des officiers correspondants, dans le Parlement de la Grande-Bretagne.»

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (19) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Winnipeg* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (23) intitulé: « Loi concernant la caisse des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne en Canada », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle cent dix-huit du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (28) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des droits d'auteur », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (60) intitulé: « Loi concernant des brevets de la *Goodwin Car Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (61) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Montague Moore et de Thomas James Heskett », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (75) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 14 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Landry,	Perley,
Baker,	David,	Legris,	Poirier,
Beith,	Davis,	Lougheed,	Power,
Béique,	Derbyshire,	Lovitt,	Riley,
Bernier,	Dessaulles,	Macdonald	Robertson,
Bolduc,	De Veber,	(I.P.-E.),	Ross (Middlesex),
Bostock,	Douglas,	Macdonald	Ross (Halifax),
Boucherville, de	Drummond	(Victoria),	Roy,
(C.M.G.),	(Sir George),	MacKeen,	Scott,
Bowell	Ellis,	McGregor,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Ferguson,	McHugh,	Talbot,
Campbell,	Fiset,	McKay (Truro),	Tessier,
Cartwright	Frost,	McLaren,	Thompson,
(Sir Richard),	Gibson,	McMillan,	Watson,
Casgrain,	Godbout,	McMullen,	Wilson,
Choquette,	Jaffray,	McSweeney,	Yeo,
Cloran,	Jones,	Mitchell,	Young.
Coffey,	Kerr,	Montplaisir,	
Comeau,	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Kerr:—De la compagnie dite *Pacific and Atlantic Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Thos. C. Churchill et autres, du canton de Trafalgar, demandant que le bill intitulé: « *An Act respecting the Hamilton Radial Electric Railway Company* », soit adopté.

Du *Fort William Terminal Railway and Bridge Company,* demandant l'adoption d'une loi pour proroger la date du commencement et du parachèvement de leur ligne.

De la banque dite *The Northern Bank* et la *Crown Bank of Canada,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer le nom de *The Northern Bank* en celui de *The Northern Crown Bank,* et aussi pour ratifier le 7me article du dit contrat.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Résolu, qu'un ordre de la Chambre émane pour la production d'une copie de la correspondance échangée entre le département de la Milice ou aucune des autorités militaires quelconques et le lieutenant-colonel J. I. Davidson, au sujet de la démission de ce dernier du commandement de la 16e brigade d'infanterie, et de la promotion du lieutenant-colonel Sir Henry Pellatt, au rang de colonel dans la milice canadienne.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: « Loi concernant les arpentages des terres publiques du Canada et les arpenteurs fédéraux », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (R) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Pacific and Atlantic Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de Fidéicommis Orientale », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait ausitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 22.—Retranchez tous les mots depuis « règlements » jusquà « un » et insérez « nommer ».

Page 1, ligne 24.—Après « directeurs » insérez « avec les pouvoirs que la commission déterminera ».

Page 1, ligne 26.—Retranchez tous les mots depuis « règlement » jusqu'à « un », et insérez « nommer ».

Page 1, ligne 30.—Après « directeurs » insérez « avec les pouvoirs que la commission déterminera ».

Sur motion de l'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 18 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Baker,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax)
Beith,	Dessaulles,	McGregor,	Roy,
Béique,	De Veber,	McKay (Truro),	Scott,
Bernier,	Douglas,	McLaren,	Shehyn,
Bolduc,	Edwards,	McMillan,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McMullen,	Talbot,
Campbell,	Fiset,	Merner,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Gibson,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain,	Godbout,	Mitchell,	Thompson,
Choquette,	Jaffray,	Montplaisir,	Watson,
Cloran,	Kirchhoffer,	Owens,	Wilson,
Coffey,	Landry,	Perley,	Wood,
Comeau,	Legris,	Poirier,	Yeo.
Costigan,	Lougheed,	Power,	
David,	Lovitt,	Robertson,	
	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Companay*, transmettant une deuxième pétition à l'appui de celle présentée au Sénat le 23 de janvier dernier.

L'honorable M. Fiset a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: « Loi concernant la compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 13 février 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

Relativement à la pétition de Andrew Walker, de Wychwood Park, dans le comté de York, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dis-

soudre son mariage avec Janet Macdonald, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Choquette, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu.
Il a été alors lu par le greffier, comme suit: —

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 18 février 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la *Dominion Guarantee Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi amendant la loi qui les constitue en corporation;

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier le chap. 63 des Statuts de 1907 concernant leur voie ferrée;

De Donald McGillivray, du village de Port Colborne, dans la province d'Ontario, et autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *Dominion Transportation and Storage Company;*

De l'honorable M. Gibson, président, et d'autres, de la banque dite *Bank of Hamilton,* demandant l'adoption d'une loi accordant aux employés de cette banque le pouvoir de créer un fonds de retraite et d'autoriser la dite banque à faire des paiements à ce fonds, en vertu du paragraphe 2 de l'article 8 de la loi des Banques.

De la *Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway,* demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée;

De la *Subsidiary High Court of the Ancient Order of Foresters,* demandant l'adoption d'une loi révoquant l'alinéa *e* de l'article 1 du chapitre 91 des Statuts de 1898;

De la *Standard Mutual Fire Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi lui conférant tous les pouvoirs par eux demandés dans la loi spéciale les reconstituant en corporation;

De la *Anglo-Canadian Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi les autorisant à changer leur nom en celui de *The National Union Insurance Company.*

De la compagnie dite *Hamilton Radial Electric Railway Company,* compagnie constituée en corporation par la Législature de la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi déclarant que leur ligne de chemin de fer est à l'avantage général du Canada, l'autorise à construire certaines lignes d'embranchement et à d'autres fins;

Le tout respectueusement soumis.

P. A. CHOQUETTE,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Choquette, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit: —

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 18 février 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné le bill (23) intitulé: « Loi concernant la caisse des veuves et orphelins des ministres de l'Eglise presbytérienne en Canada », qui lui a été renvoyé en conformité de la règle 118 du Sénat et a constaté que la règle 107 a été observée en entier.

Le tout respectueusement soumis.

P. A. CHOQUETTE,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Choquette, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit: —

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 18 février 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, soit prolongé au jeudi, cinquième jour de mars prochain; aussi, que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, soit prolongé au jeudi, vingt-sixième jour de mars prochain; et aussi, que le délai fixé pour la réception des rapports de tout comité permanent ou spécial relativement aux bills privés, soit prolongé au jeudi, neuvième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

P. A. CHOQUETTE,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 et la règle 110 du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Alors sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le bill (23) intitulé: « Loi concernant la caisse des veuves et orphelins des ministres de l'Eglise presbytérienne en Canada », soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 29 janvier 1908, demandant un état indiquant, —

1. Le montant d'argent versé réellement par chacun des directeurs actuels de la *Quebec Bridge and Railway Company* au capital-actions de la dite compagnie.
2. Les dates auxquelles chacun de ces directeurs a fait chacun de ses paiements.
3. Parmi ces paiements ou ces versements la proportion de ceux qui ont été faits au moyen de billets promissoires ou de chèques non acceptés.
4. Par qui, individuellement, et pour quel montant chacun.
5. Le montant d'argent reçu par chacun des directeurs de la *Quebec Bridge Company* et de la *Quebec Bridge and Railway Company,* jusqu'à ce jour, directement ou indirectement, personnellement ou autrement.
6. La nature des services rendus pour lesquels chacun de ces montants a été payé.
7. Le montant touché par le secrétaire actuel sur les fonds de la compagnie depuis qu'il est au service d'icelle.
8. La résolution que subséquemment à l'effondrement du pont de Québec, dans les quelques jours qui ont immédiatement suivi le désastre, la compagnie du pont a passée, accordant un bonus de $3,000 à son président.
9. Les fonds sur lesquels le montant de ce bonus a été prélevé.
10. La résolution passée par la compagnie dans la même occurrence, s'il y a en a eu, accordant un montant quelconque pour venir en aide aux familles des victimes de ce désastre.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 154a.*)

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé

Que, de l'avis du Sénat, les pouvoirs de la Commission des chemins de fer du Canada devraient être augmentés de manière à ce que les systèmes de télégraphes du Canada soient placés sous son contrôle, et une enquête détaillée faite par la commission à l'égard de l'exploitation des dits systèmes, afin d'assurer au public un service efficace et une uniformité de taux.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion,

Un point d'ordre a été soulevé, à savoir: que cette motion dévance la législation que le Gouvernement va soumettre au Parlement.

Le président a déclaré le point d'ordre bien motivé.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre émane pour la production d'un état indiquant, relativement aux deux routes du chemin de fer Transcontinental explo-

rées entre Grand-Falls et Chipman, province du Nouveau-Brunswick, le coût estimatif des lignes suivantes:—

1. La *Back Route*;
2. La route de la Vallée de Saint-Jean.

Avec les détails suivants:—

(*a*) Verges cubes d'excavation ordinaire et de remplissage;
(*b*) Verges cubes de pierres détachées;
(*c*) Verges cubes de roc solide;
(*d*) Verges cubes de béton;
(*e*) Milles de chevalets en acier et leur valeur;
(*f*) Le nombre et le coût des ponts.

Indiquant aussi, relativement à la *Back Route,* tous les détails ci-dessus au sujet des subdivisions suivantes de cette route:—

(1) Grand-Falls et rivière Tobique;
(2) Rivière Tobique et chemin de fer Intercolonial;
(3) Chemin de fer Intercolonial et Chipman.

Et demandant si c'est l'intention de construire un *pusher* grade sur la voie choisie.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: « Loi changeant le nom et le bureau général de l'*Anglo-Canadian Insurance Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (L) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Compagnies ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacKeen a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: « Loi concernant la *Dominion Guarantee Company, Limited* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Winnipeg* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (28) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des droits d'auteur », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (60) intitulé: « Loi concernant des brevets de la *Goodwin Car Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (61) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Montague Moore et de Thomas James Heskett », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la reprise du Débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération les amendements faits au bill (G) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de fidéicommis Orientale ».

Sur motion de l'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable M. Baker, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable M. Baker, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (R) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

« Que dans l'opinion de cette Chambre, le temps est arrivé de compléter l'organisation de l'exécutif, par la nomination de sous-secrétaires dans les ministères les plus importants du service public, avec des devoirs et des privilèges semblables, autant que possible, à ceux des officiers correspondants, dans le Parlement de la Grande-Bretagne»

Après un nouveau débat.
Avec la permision du Sénat,
La dite motion a été retirée.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Lovitt,	Power,
Baker,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Beith,	Derbyshire,	Mackay (Alma),	Ross (Middlesex),
Béique,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Bernier,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Douglas,	McGregor,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McKay (Truro),	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McLaren,	Shehyn,
Campbell,	Ferguson,	McMillan,	Sullivan,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Talbot,
Choquette,	Gibson,	Merner,	Tessier,
Cloran,	Godbout,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Coffey,	Jones,	Mitchell,	Thompson,
Comeau,	Kerr,	Montplaisir,	Watson,
Costigan,	Kirchhoffer,	Perley,	Wilson,
	Landry,	Poirier,	Yeo,
	Legris,		Young.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 30 janvier 1908, pour la production d'un état montrant,—

1. Le titre de chaque projet de loi transmis par la Chambre des Communes au Sénat, chaque année, depuis 1867 à 1907, et qui n'a pas été amendé (*a*) par le Sénat, ou (*b*) rejeté.

2. Le nombre total des projets de loi de chaque année, mis en tableaux pour quatre périodes: (*a*) 1867 à 1874, la première session inclusivement; (*b*) de 1874 à 1878 inclusivement; (*c*) de 1879 à 1896, la première session inclusivement; (*d*) de 1896, seconde session, à 1907, inclusivement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 121.*)

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: « Loi amendant la Loi de la naturalisation ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de Fidéicommis Orientale », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: « Loi concernant des brevets de la *Goodwin Car Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Montague Moore et de Thomas James Heskett », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (69) intitulé: » Loi constituant en corporation la société dite la *Ruthenian Catholic Mission of the Order of St. Basil the Great in Canada* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 118 du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 20 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Baker,	Derbyshire,	Mackay (Alma),	Ross (Middlesex)
Beith,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Bernier,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Douglas,	McGregor,	Roy,
Bostock,	Edwards,	McHugh,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McLaren,	Sullivan,
Campbell,	Fiset,	McMillan,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Gibson,	McMullen,	Tessier,
Casgrain,	Godbout,	Merner,	Thibaudeau, (de La Vallière),
Choquette,	Jones,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Cloran,	Kerr,	Mitchell,	Thompson,
Coffey,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Watson,
Comeau,	Landry,	Owens,	Wilson,
Costigan,	Legris,	Perley,	Wood,
David,	Lougheed,	Poirier,	Yeo,
	Lovitt,	Power,	Young.
	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 5 février 1908, demandant la production d'un état donnant dans autant de colonnes,—

1. Les noms des officiers actuellement employés à bord des bateaux du gouvernement ou des bateaux nolisés par lui pour la saison de la navigation, dans le fleuve Saint-Laurent.

2. Le montant des gages ou salaires mensuellement payés à chacun d'eux pour la période de leur engagement annuel.

3. Le montant des gages ou salaires mensuellement payés à ceux qui ne sont employés qu'une partie de l'année.

4. Le montant des gages ou salaires mensuellement payés à ceux qui en dehors de leur service réel, sont payés une partie de leurs gages ou salaires pendant les mois d'hivernement des bateaux.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 148a.)

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé: « Loi concernant la Compagnie

du chemin de fer Trans-Canada », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Windsor, Chatham and London Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé: « Loi concernant l'*Ashcroft, Barkerville and Fort George Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta Northern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Retranchez « *Northern* » et insérez « *and Brazeau River* ».

Page 2, lignes 20 et 21.—Retranchez « en Canada » et insérez « tributaires du territoire traversé par le chemin de fer ».

Page 2, ligne 32.—Retranchez les alinéas (*c*) et (*d*) de l'article 9.

Page 2, ligne 45.—Retranchez le paragraphe 2 de l'article 9.

Page 4, ligne 6.—Après « Pacifique », insérez « et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord ».

Page 4, ligne 6.—Retranchez « deux » et insérez « l'autre ».

Dans le titre.

Retranchez « *Northern* » et insérez « *and Brazeau River* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ontario and Michigan Power Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu a deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Miller a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Après débat.

Avec la permission du Sénat, la dite motion a été retirée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Compagnies », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif à la Bibliothèque du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (28) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des droits d'auteur », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité permanent auquel a été renvoyé la pétition d'Andrew Walker, avec les témoignages, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: « Loi concernant la caisse des veuves et orphelins des ministres de l'Eglise presbytérienne en Canada », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 21 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Comeau,	Macdonald (I. P.-E.),	Poirier,
Baker,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Power,
Beith,	Derbyshire,	MacKeen,	Robertson,
Belcourt,	Dessaulles,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex)
Bernier,	De Veber,	McGregor,	Ross (Halifax),
Bolduc,	Douglas,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Edwards,	McLaren,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McMullen,	Shehyn,
Campbell,	Fiset,	Merner,	Sullivan,
Cartwright (Sir Richard),	Godbout,	Miller,	Talbot,
Casgrain,	Jones,	Mitchell,	Tessier,
Choquette,	Kerr,	Montplaisir,	Thompson,
Cloran,	Kirchhoffer,	Owens,	Watson,
Coffey,	Landry,	Perley,	Wilson,
	Legris,		Yeo,
	Lougheed,		Young.
	Lovitt,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: « Loi concernant certain brevet de Frederick C. Rehm, Elias Frank et Isidor Frank », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Beith, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (8) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Tobique Manufacturing Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Fraser Lumber Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé: « Loi concernant un brevet d'Eugène François Giraud », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (72) intitulé: « Loi concernant certain brevet de la *Windsor Pump and Foundry Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Beith, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé: « Loi concernant des brevets de la *Goodwin Car Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (61) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Montague Moore et de Thomas James Heskett », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 février 1908.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

1. Votre comité recommande que Harold D. Gilman et William Siddons soient nommés pages sessionnels.

2. Votre comité recommande que Florence B. Parsons, Mary Donnelly, Mme Olive Evans et Mme Elizabeth Macdonald soient nommées femmes de journée sessionnelles.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a attiré l'attention du gouvernement sur une question relative au *modus vivendi* entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au sujet de la pêche aux phoques et il a demandé:

Le gouvernement considérera-t-il la question qui s'y rattache, si le cas se présente? Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Windsor, Chatham and London Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: « Loi concernant l'*Ashcroft, Barkerville and Fort George Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidentale », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: « Loi à l'effet de changer le nom et le siège de la compagnie dite *Anglo-Canadian Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 25 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	McDonald (Cape Breton),	Ross (Halifax),
Baker,	Dessaulles,	McGregor,	Ross (Moosejaw),
Beith,	De Veber,	McHugh,	Roy,
Béique,	Douglas,	McKay (Truro),	Scott,
Belcourt,	Edwards,	McMillan,	Sullivan,
Bernier,	Ellis,	McMullen,	Talbot,
Bolduc,	Ferguson,	Merner,	Tessier,
Bostock,	Fiset,	Miller,	Thibaudeau (de La Vallière),
Boucherville, de (C.M.G.),	Frost,	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Godbout,	Montplaisir,	Thompson,
Campbell,	Kerr,	Owens,	Watson,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Perley,	Wilson,
Cloran,	Landry,	Poirier,	Wood,
Comeau,	Legris,	Power,	Yeo,
Costigan,	Lougheed,	Riley,	Young.
David,	Lovitt,	Robertson,	
Davis,	Macdonald (Victoria),	Ross (Middlesex),	
	MacKeen,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 24 janvier 1908, demandant qu'un ordre de la Chambre soit donné pour la production sur le bureau du Sénat d'une copie des différents tarifs en vigueur sur l'Intercolonial en 1896-97 et 1906-07, entre Québec et Sainte-Flavie et toutes les stations intermédiaires entre ces deux points pour le transport des passagers ou des marchandises, sous l'opération du tarif d'hiver et sous celle du tarif d'été.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 127.)

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé:

Que de l'avis de cette Chambre, la nationalisation des travaux d'utilité publique ne serait pas dans l'intérêt du Canada.»

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain et que ce soit le dernier article de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: « Loi concernant certain brevet de Frederick C. Rehm, Elias Frank et Isidor Frank », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Tobique Manufacturing Company* et à l'effet de changer son nom en celui de *Fraser Lumber Company, Limited* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: « Loi concernant un brevet d'Eugène François Giraud », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé: « Loi concernant certain brevet de la *Windsor Pump and Foundry Company, Limited* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: « Loi concernant des brevets de la *Goodwin Car Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: « Loi concernant certains brevets de Montague Moore et de Thomas James Heskett », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présnte session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: « Loi amendant la Loi de naturalisation », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des droits d'auteur », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (44) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta Northern Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient adoptés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ontario and Michigan Power Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (21) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The British Yukon Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Son Honneur le Président a déposé sur la table un état des affaires de la Compagnie de prêt et de placement Britannique-Canadienne (à responsabilité limitée), pour l'année terminée le 31 décembre 1907.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 128.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 26 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Mackay (Alma),	Robertson,
Baker,	Davis,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Beith,	Derbyshire,	McDonald	Ross (Halifax),
Béique,	Dessaulles,	(Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	De Veber,	McGregor,	Roy,
Bernier,	Douglas,	McHugh,	Scott,
Bolduc,	Edwards,	McKay (Truro),	Sullivan,
Bostock,	Ellis,	McLaren,	Talbot,
Boucherville, de	Ferguson,	McMillan,	Tessier,
(C.M.G.),	Fiset,	McMullen,	Thibaudeau,
Bowell	Frost,	Merner,	(de La Vallière),
(Sir Mackenzie),	Godbout,	Miller,	Thibaudeau,
Campbell,	Kerr,	Mitchell,	(Rigaud),
Cartwright	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Thompson,
(Sir Richard),	Landry,	Owens,	Watson,
Casgrain,	Legris,	Perley,	Wilson,
Choquette,	Lougheed,	Poirier,	Wood,
Cloran,	Lovitt,	Power,	Yeo,
Comeau,	Macdonald	Riley,	Young.
Costigan,	(Victoria),		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Tessier:—De J. Geo. Garneau, maire, et autres, tous de la cité de Québec.

L'honorable M. Campbell a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé:

« Que la règle 78 du Sénat soit amendée en ajoutant les comités permanents qui suivent à ceux énumérés en la dite règle:—

1. Un comité de l'agriculture et des forêts;
2. Un comité de l'immigration et du travail;
3. Un comité des relations commerciales du Canada;
4. Un comité des explorations géologiques et minérales;
5. Un comité des routes de transport aux bords de la mer et aux havres;
6. Un comité des explorations côtières et de la marine marchande;
7. Un comité des pêcheries;

8. Un comité des arts industriels et des expositions;
9. Un comité de l'administration du service civil;
10. Un comité de l'hygiène publique et de l'inspection des substances alimentaires;
11. Un comité des édifices et terrains publics.

Ces comités seront composés d'au moins cinq et d'au plus neuf membres, et seront revêtus des mêmes pouvoirs et privilèges que les comités permanents créés par la dite règle 78.»

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain et que ce soit le dernier article de l'ordre de ce jour.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat soit donné pour un état détaillé des dépenses encourues, durant les trois dernières années, au sujet des rapports résumés des Débats du Sénat, tels que fournis par le sténographe spécial de cette Chambre, indiquant aussi les termes et conditions du contrat intervenu entre le Sénat et le sténographe actuel.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Cumberland Railway and Coal Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, lignes 37 et 38.—Retranchez « les provinces » et insérez: « la province ».

Page 1, ligne 38.—Retranchez « ou du Nouveau-Brunswick ».

Page 3, ligne 9.—Après « compagnie » insérez « mais le droit d'expropriation est restreint aux fins du chemin de fer de la compagnie ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (S) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Andrew Walker, ainsi que les témoignages pris devant le comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Frost a présenté à la Chambre un bill (AA) intitulé: « Loi pour faire droit à Andrew Walker ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé»,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que de l'avis de cette Chambre, la nationalisation des travaux d'utilité publique ne serait pas dans l'intérêt du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 27 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Jaffray,
Kerr,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 26 février 1908, demandant un état détaillé des dépenses encourues, durant les trois dernières années, au sujet des rapports résumés des Débats du Sénat, tels que fournis par le sténographe spécial de cette Chambre, indiquant aussi les termes et conditions du contrat intervenu entre le Sénat et le sténographe actuel.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 135.)

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera le vendredi, 28 courant, il reste ajourné au jeudi, le 5 mars prochain.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé en amendement:

Que le chiffre « 5 » dans la dite motion soit retranché et remplacé par le chiffre « 10 ».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que la règle 128 soit modifiée en substituant les mots « deux membres du Sénat le demandent » aux mots « le Sénat n'en ordonne autrement », de façon à ce que la dite règle se lise comme suit:—

« 128. A moins que deux membres du Sénat le demandent, un bill privé, sur lequel un comité permanent ou spécial a fait rapport, ne sera pas référé au comité de toute la Chambre.»

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement:

Que la dite motion soit amendée en y ajoutant ce qui suit:—

« Il pourra, néanmoins, être ordonné en aucun temps, selon les termes de la règle 30, que d'ici à la fin de la session, les « bills privés » ainsi rapportés ne soient pas référés au comité de toute la Chambre, à moins qu'il en soit autrement ordonné.»

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé en amendement à l'amendement:

Que la modification proposée à la règle 128 et l'amendement proposé soient renvoyés au comité permanent des Ordres Permanents pour qu'il les prenne en considération et fasse rapport.»

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	Legris,	Robertson,
Baker,	Ellis,	Lougheed,	Ross (Middlesex),
Béique,	Fiset,	Macdonald (Victoria),	Scott,
Bostock,	Forget,	McGregor,	Sullivan,
Campbell,	Frost,	McMillan,	Tessier,
Cartwright	Gibson,	McMullen,	Thompson,
(Sir Richard),	Godbout,	Poirier,	Wood,
David,	Jaffray,	Power,	Yeo.—34.
Derbyshire,	Kerr,	Riley,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

		McKay (Truro),	Ross (Halifax),
Belcourt,	Douglas,	McLaren,	Roy,
Bernier,	Ferguson,	Merner,	Talbot,
Choquette,	Landry,	Montplaisir,	Wilson.—17.
Cloran,	McDonald		
Davis,	(Cap-Breton),		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que dans l'opinion du Sénat, les limites du Manitoba, Ontario et Québec devraient être étendues au nord de façon à ce que chacune de ces provinces ait pour limites au moins le soixantième degré de latitude.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion,

Un point d'ordre a été soulevé, à savoir que cette question anticipe sur la législation que le gouvernement se propose de présenter prochainement.

Après débat.

Son Honneur le Président a demandé que le débat soit suspendu jusqu'à ce qu'il ait donné sa décision sur ce point d'ordre.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Cloran a attiré l'attention du gouvernement sur l'état déplorable des choses en la cité de Montréal, et dans d'autres parties de la Puissance du Canada, relativement à la sûreté et au respect de la vie humaine mis en danger, chaque jour, par l'entrée et la présence dans le pays d'une classe peu désirable d'immigrants;—et il a demandé au gouvernement quelles mesures il se propose d'adopter pour empêcher, dans l'avenir, l'entrée au Canada de pareils ennemis de l'ordre, de la loi et de la vie des individus.

Débat.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (44) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta Northern Railway Company* », tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé en amendement:

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit de nouveau amendé comme suit:—

« Article 13, ligne 5.—Après « *company* » insérez « la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord et ».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été, tel qu'amendé de nouveau, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il et son titre sera-t-il « Loi constituant en corporation l'*Alberta and Brazeau River Railway Company* » ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (28) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des droits d'auteur », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The British Yukon Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Choquette, il a été,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (46) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Cumberland Railway and Coal Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, le onzième jour de mars prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, dix-huitième jour de mars prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session.»

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ross:—

« Que la règle 78 du Sénat soit amendée en ajoutant les comités permanents qui suivent à ceux énumérés en la dite règle:—

1. Un comité de l'agriculture et des forêts;

2. Un comité de l'immigration et du travail;
3. Un comité des relations commerciales du Canada;
4. Un comité des explorations géologiques et minérales;
5. Un comité des routes de transport aux abords de la mer et aux havres;
6. Un comité des explorations côtières et de la marine marchande;
7. Un comité des pêcheries;
8. Un comité des arts industriels et des expositions;
9. Un comité de l'administration du service civil;
10. Un comité de l'hygiène publique et de l'inspection des substances alimentaires;
11. Un comité des édifices et terrains publics.

Ces comités seront composés d'au moins cinq et d'au plus neuf membres, et seront revêtus des mêmes pouvoirs et privilèges que les comités permanents créés par la dite règle 78 », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis au jeudi, douzième jour de mars prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que de l'avis de cette Chambre, la nationalisation des travaux d'utilité publique ne serait pas dans l'intérêt du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, dixième jour de mars prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Roy,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 28 février 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Legris,	Poirier,
Baker,	Derbyshire,	Lovitt,	Power,
Beith,	Dessaulles,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Béique,	De Veber,	MacKeen,	Robertson,
Belcourt,	Douglas,	McDonald, (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Bernier,	Drummond (Sir George),	McGregor,	Ross (Halifax),
Bolduc,	Edwards,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Ellis,	McKay (Truro),	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McLaren,	Scott,
Campbell,	Fiset,	McMillan,	Sullivan,
Cartwright (Sir Richard),	Forget,	McMullen,	Talbot,
Casgrain,	Frost,	Merner,	Tessier,
Choquette,	Gibson,	Miller,	Thompson,
Cloran,	Godbout,	Mitchell,	Watson,
Costigan,	Jaffray,	Montplaisir,	Wilson,
David,	Kerr,	Owens,	Wood,
	Landry,		Yeo,
			Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. DeVeber:—De Henri Roy et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 28 février 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, soit prolongé au mercredi, dix-huitième jour de mars prochain; aussi, que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, soit prolongé au mercredi, huitième jour d'avril prochain; et aussi, que le délai fixé pour la réception des rapports de tout comité permanent ou spécial relativement aux bills privés, soit prolongé au mercredi, vingt-deuxième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 et la règle 110 du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé: « Loi concernant la caisse des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne en Canada », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi, onzième jour de mars prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (19) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Winnipeg* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 19.—Retranchez « et ».

Page 1, ligne 19.—Après « Bell » insérez « et Horace Chevrier, tous deux ».

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat le mercredi, onzième jour de mars prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Q) intitulé: « Loi constituant en corporation la *London and Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 32.—Retranchez « cinquante » et insérez « cent ».

Page 2, ligne 45.—Retranchez « deux » et insérez « cinq ».

Page 2, lignes 47 et 48.—Retranchez « quatre-vingt-dix » et insérez « cent ».

Page 3, ligne 1.—Retranchez « cent » et insérez « deux cents ».

Page 3, ligne 7.—Retranchez « cent » et insérez « deux cents ».

Page 3, ligne 8.—Retranchez « soixante-quinze » et insérez « cinquante ».

Page 3, ligne 29.—Retranchez l'article 11 et remplacez-le par le suivant:—

« 11. La compagnie peut faire et effectuer des contrats d'assurance,—

« (*a*) pour protéger les principaux, les patrons et autres personnes contre tout tort, dommage ou perte résultant de fraude, larcin, détournement, défalcation, vol, de l'inconduite ou négligence ou autres actes ou omissions, ou autres infractions de devoir ou de contrat de la part des personnes à leur emploi, ou agissant en leur nom, ou ayant la charge, la garde et le contrôle de leurs biens, ou occupant ou sur le point d'occuper une position de confiance, fiduciaire ou administrative;

« (*b*) pour garantir le fidèle accomplissement des devoirs et obligations respectifs des foncitonnaires des cours et des gouvernements, des employés, agents, séquestres,

liquidateurs officiels et autres gérants spéciaux, commissions, tuteurs ou curateurs, exécuteurs testamentaires, administrateurs, fidéicommissaires, procureurs, courtiers et agents;

« (*c*) pour garantir les personnes qui remplissent ou qui sont sur le point de remplir des emplois de confiance contre toute responsabilité à l'égard de ces emplois ou de ces charges, et en particulier contre toute responsabilité résultant de la malversation de tout cofidéicommissaire, coagent, sous-agent ou autre personne;

« (*d*) pour garantir le paiement de deniers comme garant ou caution dans les actions ou procédures légales ou relativement aux droits de succession.

« (2) La compagnie peut, généralement, faire les opérations d'assurance de garantie telles que définies par la Loi des assurances.

Page 4, ligne 9.—Retranchez tout l'article 15.

Page 4, ligne 18.—Après « assurances » insérez « et de toute loi générale relative aux assurances, adoptée au cours de la présente session du Parlement; et dans tous les cas où quelqu'une des dispositions de la présente loi est incompatible avec les dites lois, les dispositions prescrites par ces lois prévaudront ».

Page 4, ligne 23.—Après « loi » insérez « ou de toute loi générale relative aux assurances adoptée au cours de la présente session du Parlement ».

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. De Veber, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat le mercredi, onzième jour de mars prochain.

L'honorable M. Scott, Secrtéaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 11 février 1908, demandant un état des importations d'oxyde d'aluminium pour les années 1903-04-05 et jusqu'à date, avec indication de la valeur pour chaque année séparément.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 136.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 11 février 1908, demandant un tableau montrant la quantité d'aluminium exporté pendant les années 1903-04-05-06, et jusqu'à date, avec indication de la valeur pour chaque année séparément.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 136.*)

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (BB) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Chambres de commerce ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, onzième jour de mars prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (AA) intitulé: « Loi pour faire droit à Andrew Walker », ayant été lu,

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, onzième jour de mars prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (28) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des droits d'auteur ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, dixième jour de mars prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havre, au bill (46) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Cumberland Railway and Coal Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois le mardi, dixième jour de mars prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, dixième jour de mars prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (102) intitulé: « Loi modifiant la Loi des liquidations », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, onzième jour de mars prochain.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et

L'honorable Président a alors déclaré le Sénat ajourné au mardi, le dixième jour de mars prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 10 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	Lovitt,	Robertson,
Baker,	Dessaulles,	Macdonald (Victoria),	Ross (Middlesex),
Beith,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Béique,	Domville,	McGregor,	Roy,
Bernier,	Douglas,	McKay (Truro),	Scott,
Bolduc,	Edwards,	McLaren,	Shehyn,
Bostock,	Ellis,	McMullen,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McSweeney,	Talbot,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	Merner,	Tessier,
Campbell,	Frost,	Miller,	Thibaudeau (de La Vallière),
Cartwright (Sir Richard),	Gibson,	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Cloran,	Gillmor,	Owens,	Thompson,
Costigan,	Godbout,	Perley,	Watson,
David,	Kerr,	Poirier,	Wilson,
Davis,	King,	Power,	Yeo,
	Landry,	Riley,	Young.
	Legris,		
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De G. A. Garneau, maire, et autres, de Québec, demandant que la législation projetée au sujet des « Jeunes délinquants » devienne loi; et

De Henri Roy et autres, d'Ottawa, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de la *Northern Empire Railway Company*.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 28 février 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Edith Maud Rosario Gammell, présentement de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Hector Hatch Gammell, de la cité de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, ingénieur civil, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signi-

fication d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le Sénat est d'avis que, vu le rapide développement de l'ouest du Canada et l'insuffisance des facilités de transport, le gouvernement devrait prendre de promptes mesures relativement à la construction d'un chemin de fer allant à Churchill, sur la Baie-d'Hudson.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à vendredi prochain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat le bill (CC) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marque de l'or et de l'argent ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le paragraphe (*f*) de la règle 23 et le paragraphe (*a*) de la règle 24 soient suspendus en tant qu'ils ont rapport au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Son Honneur le Président a annoncé:

Que relativement au point d'ordre soulevé au sujet de la motion de l'honorable M. Landry, le vingt-sept février dernier, à savoir:—

« Que dans l'opinion du Sénat, les limites du Manitoba, Ontario et Québec devraient être étendues au nord de façon à ce que chacune de ces provinces ait pour limites au moins le soixantième degré de latitude », dont le débat a été suspendu à sa demande, il en était arrivé à la conclusion que ce point d'ordre est de la nature de ceux qui doivent plutôt être décidés par la Chambre elle-même et que par conséquent il décline de donner une décision et ordonne que la motion soit placée sur l'ordre du jour pour la reprise du débat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des droits d'auteurs », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Cumberland Railway and Coal Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (W) intitulé: « Loi modifiant la Loi de naturalisation ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article premier a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gibson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit acordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que de l'avis de cette Chambre, la nationalisation des travaux d'utilité publique ne serait pas dans l'intérêt du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si

le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (25) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Hamilton Radial Electric Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (47) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (50) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (51) intitulé: « Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (57) intitulé: « Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République française », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (73) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (74) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (76) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Interprovincial Railway Bridge Company of New Brunswick* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Douglas, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (77) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (81) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (83) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Roy, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (87) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (111) intitulé: « Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (9) intitulé: « Loi concernant les arpentages des terres publiques du Canada et les arpenteurs fédéraux », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 11 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Kerr,
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Ellis:—De la compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company.*

Par l'honorable M. Lougheed:—De la compagnie dite *The Canadian-Guardian Life Insurance Company.*

L'honorable M. Casgrain ,du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The British Yukon Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain ,du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (P) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres ,auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. DeVeber, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: « Loi concernant la caisse des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne en Canada », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (AA) intitulé: « Loi pour faire droit à Andrew Walker », ayant été lu,

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division ,résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Andrew Walker, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative ,et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le huitième article de l'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (CC) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marque de l'or et de l'argent », soit lu maintenant.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*b*), 24 (*e*) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Conformément à l'ordre ,le bill (CC) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marque de l'or et de l'argent », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance et

L'honorable M. David a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier ,et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright ,secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la Chambre à se former en comité général relativement au rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (19) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Winnipeg* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (Q) intitulé: « Loi constituant en corporation la *London and Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada* ».

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (BB) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Chambres de commerce », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: « Loi modifiant la Loi des liquidations », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Landry:—

« Que dans l'opinion du Sénat, les limites du Manitoba, Ontario et Québec devraient être étendues au nord de façon à ce que chacune de ces provinces ait pour limites au moins le soixantième degré de latitude », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, dix-huitième jour de mars courant.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (W) intitulé: « Loi modifiant la Loi de naturalisation ».

(*En comité.*)

Il a été proposé que ce qui suit soit ajouté au bill:—

L'alinéa (*f*) de l'article 16 est abrogé et remplacé par le suivant:—

» (*f*) dans le Manitoba, à la Cour du Banc du Roi, durant ses séances dans le district judiciaire où réside l'aubain; à un juge de la Cour du Banc du Roi, siégeant en cour dans le district judiciaire où réside l'aubain, ou à la cour de comté pendant ses séances dans la division où réside l'aubain.»

La question de concours ayant été posée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gibson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le paragraphe (*d*) de la vingt-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session.»

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (32) intitulé: « Loi constituant en corporation la Banque de Vancouver » auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (68) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Ross (Moose-jaw), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (70) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company* , auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Roy, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (99) intituté: « Loi modifiant la Loi de l'irrigation », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, serondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (44) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta and Brazeau River Railway Company* , et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Casgrain,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 12 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Legris,	Power,
Baker,	Derbyshire,	Lougheed,	Riley,
Beith,	Dessaulles,	Lovitt,	Robertson,
Béique,	De Veber,	Macdonald (Victoria),	Ross (Halifax),
Bernier,	Domville,	Mackay (Alma),	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Douglas,	McDonald (Cap-Breton),	Roy,
Bostock,	Drummond (Sir George),	McGregor,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie)	Ferguson,	McLaren,	Talbot,
Campbell,	Fiset,	McMillan,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Forget,	McMullen,	Thibaudeau (de La Vallière),
Casgrain,	Frost,	McSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Choquette,	Gibson,	Miller,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Montplaisir,	Watson,
Comeau,	Godbout,	Owens,	Wilson,
Costigan,	Jaffray,	Perley,	Yeo,
David,	Kerr,	Poirier,	Young.
	King,		
	Landry,		

PRIÈRES.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Manufacturers' Mutual Liability Insurance Company* », a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 12 mars 1908.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Manufacturers' Mutual Liability Insurance Company* », a, en conformité de l'ordre de renvoi du 5 février dernier, examiné le dit bill, et a l'honneur de faire rapport comme suit:—

Les promoteurs de ce bill ayant demandé à votre comité qu'il leur soit permis de retirer le bill, votre comité recommande que cette permission leur soit accordée.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. A. DRUMMOND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (U) intitulé: « Loi à l'effet de changer le nom et le siège de la compagnie dite *Anglo-Canadian Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 5.—Après « le » insérez « premier ».

Page 1, ligne 5.—Après « de » insérez « mai ».

Page 1, ligne 25.—Retranchez « l'émision d'actions » et insérez « les actions émises ».

Page 2, ligne 13.—Amendement nécessaire dans le texte anglais seulement.

Page 2, ligne 14.—Amendement nécessaire dans le texte anglais seulement.

Page 2, ligne 22.—Amendement nécessaire dans le texte anglais seulement.

Page 2, ligne 23.—Retranchez « ou » et insérez « et ».

Page 3, ligne 1.—Amendement nécessaire dans le texte anglais seulement.

Page 3, ligne 4.—Amendement nécessaire dans le texte anglais seulement.

Page 3, ligne 35.—Retranchez « dix » et insérez « cinq ».

Page 3, ligne 37.—Retranchez « vingt-cinq » et insérez « dix ».

Page 3, ligne 38.—Après « 125 » insérez « 134 ».

Page 3, ligne 39.—Après « 141 » insérez « 158 ».

Page 3, ligne 46.—Retranchez l'article 16 et insérez le suivant:—

« 16. Durant les cinq années qui suivront la délivrance d'un permis à la compagnie en vertu des dispositions de la Loi des assurances, une somme de quinze mille dollars sera versée annuellement, en espèces, au capital-actoins de la compagnie.»

Page 4, ligne 44.—Dans l'annexe, après « biens » insérez « droits ».

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Accident and Guarantee Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, lignes 31 et 32.—Retranchez les mots depuis « où » jusqu'à « directeurs », tous deux inclusivement.

Page 1, ligne 33.—Retranchez « sous-bureaux » et insérez « bureaux ».

Page 2, ligne 22.—Retranchez les mots depuis « qui » jusqu'à « et », tous deux inclusivement.

Page 3, ligne 4.—Après « dollars » insérez « qui seront affectés aux fins de la compagnie seulement ».

Page 3, ligne 15.—Après « caisse » insérez ce qui suit comme paragraphes 2 et 3:—

« 2. Aucune souscription au capital social, sur laquelle moins de dix pour cent auront été versés en espèces, ne sera mise en compte pour déterminer le montant total du capital social qui doit être souscrit en vertu du paragraphe 1 de cet article.

« 3. Aucune somme payée par un actionnaire qui a versé en espèces moins de dix pour cent du montant souscrit par lui ne sera computée pour déterminer les différentes sommes qui doivent être versées avant le commencement des différentes classes d'opérations énumérées en cet article.»

Page 4, ligne 11.—Après « articles » insérez « 125, 134 », et après « 141 » insérez « 158 ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que la réponse à un ordre du Sénat, datée du 31 janvier 1908, et donnant les nominations au Sénat depuis la confédération, avec leurs dates; et aussi celles auxquelles ils ont cessé d'être sénateurs, soit imprimée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The British Yukon Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: « Loi modifiant la Loi de naturalisation », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer».

(*En comité.*)

Le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel avait été renvoyé le dit bill, a été lu.

Débat.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit rapport, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (19) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Winnipeg* ».

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (25) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Hamilton Radial Electric Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (47) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company* », ayant été lu,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

Alors sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: « Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Choquette, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Interprovincial Railway Bridge Company of New Brunswick* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Canadian Northern Railway* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: « Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 13 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Legris,	Power,
Beith,	Davis,	Lougheed,	Riley,
Béique,	Derbyshire,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Belcourt,	Dessaulles,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Bernier,	De Veber,	McGregor,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Domville,	McKay (Truro),	Roy,
Bostock,	Douglas,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McMillan,	Shehyn,
Campbell,	Ferguson,	McMullen,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McSweeney,	Tessier,
Casgrain,	Gibson,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Choquette,	Gillmor,	Montplaisir,	Thompson,
Cloran,	Godbout,	Owens,	Watson,
Comeau,	Jaffray,	Perley,	Wilson,
Costigan,	Kerr,	Poirier,	Yeo,
	King,		Young.
	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company,* demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de faire disparaître tous les doutes qui peuvent s'élever quant à l'avantage que procurerait au Canada en général la construction de cette voie ferrée, et pour être autorisée à construire un pont pour un chemin de fer et pour les piétons sur la rivière Sainte-Croix, et pour autres fins.

De la compagnie dite *The Guardian Life Insurance Company,* une compagnie incorporée par lettres patentes de la province d'Ontario, demandant d'autoriser par législation le ministre des Finances à transférer le dépôt requis par la Loi des assurances au département d'Assurance de la province d'Ontario.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 13 mars 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

Du Conseil du collège Presbytérien, Halifax, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier le paragraphe (*b*) de l'article 3 de la loi qui le constitue en corporation, et de lui donner de plus amples pouvoirs; et

Du *Fort William Terminal Railway and Bridge Company*, demandant l'adoption d'une loi pour proroger la date du commencement et du parachèvement de leur ligne.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 13 mars 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company*, transmettant une deuxième pétition à l'appui de celle présentée au Sénat le 23 janvier dernier et a constaté que les avis exigés par la règle 107 (*c*) ont été publiés une semaine trop tard.

Votre comité néanmoins recommande de suspendre la dite règle dans ce cas-ci, parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 du Sénat soient suspendus relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 13 mars 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné le bill (69) de la Chambre des Communes, intitulé: « Loi constituant en corporation la société dite la *Ruthenian Catholic Mission of the*

Order of Saint Basil the Great in Canada », qui lui a été renvoyé en conformité de la règle 118.

Votre comité a constaté que la règle 107 a été observée en tous points.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Riley, il a été

Ordonné, que le bill (69) intitulé: « Loi constituant en corporation la société dite la *Ruthenian Catholic Mission of the Order of Saint Basil the Great in Canada* », soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. McGregor a présenté au Sénat un bill (DD) intitulé: « Loi concernant le Conseil du collège Presbytérien, Halifax ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le paragraphe (*a*) de la règle 24 et la règle 20 soient suspendues relativement au quatrième article de l'ordre du jour de mercredi prochain appelant la Chambre à se former en comité général relativement au rapport du comité général des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des Chemins de fer »; et que le dit article soit le premier de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: « Loi constituant en corporation la *London and Lancashire Guarantee and Accident Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: « Loi à l'effet de changer le nom et le siège de la compagnie dite *Anglo-Canadian Insurance Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill pasera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Winnipeg* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le paragraphe (*a*) de la règle 24 et la règle 20 du Sénat soient suspendues relativement au quinzième article de l'ordre de ce jour et qu'il soit pris maintenant en considération.

Conformément à cet ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (111) intitulé: « Loi concernant les champs de batailles nationaux de Québec ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Roy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*b*) de la règle 24 et la règle 63 soient suspendues en tant qu'elles se rapportent au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Davis:—

« Que le Sénat est d'avis que, vu le rapide développement de l'ouest du Canada et l'insuffisance des facilités de transport, le gouvernement devrait prendre de promptes mesures relativement à la construction d'un chemin de fer allant à Churchill, sur la Baie d'Hudson », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (BB) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Chambres de commerce ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (102) intitulé: « Loi modifiant la Loi des liquidations ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: « Loi constituant en corporation la Banque de Vancouver », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (B) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (C) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Accident and Guarantee Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Hamilton Radial Electric Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Roy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

« Que la règle 78 du Sénat soit amendée en ajoutant les comités permanents qui suivent à ceux énumérés en la dite règle:—

1. Un comité de l'agriculture et des forêts;
2. Un comité de l'immigration et du travail;
3. Un comité des relations commerciales du Canada;
4. Un comité des explorations géologiques et minérales;
5. Un comité des routes de transport aux bords de la mer et aux havres;
6. Un comité des explorations côtières et de la marine marchande;
7. Un comité des pêcheries;
8. Un comité des arts industriels et des expositions;
9. Un comité de l'administration du service civil;
10. Un comité de l'hygiène publique et de l'inspection des substances alimentaires;
11. Un comité des édifices et terrains publics.

Ces comités seront composés d'au moins cinq et d'au plus neuf membres, et seront revêtus des mêmes pouvoirs et privilèges que les comités permanents créés par la dite règle 78 », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Comeau, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 17 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Beith,	De Veber,	McGregor,	Ross (Halifax),
Béique,	Domville,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	Douglas,	McKay (Truro),	Roy,
Bernier,	Ellis,	McLaren,	Scott,
Bostock,	Fiset,	McMillan,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Frost,	McMullen,	Talbot,
	Gibson,	McSweeney,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	Miller,	Thibaudeau (de La Vallière),
	Godbout,	Mitchell,	
Campbell,	Jaffray,	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John),	Kerr,	Owens,	Thompson,
	King,	Perley,	Watson,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Poirier,	Wilson,
Cloran,	Landry,	Power,	Wood,
Comeau,	Legris,	Riley,	Yeo,
David,	Lougheed,	Robertson,	Young.
Davis,	Macdonald (Victoria),		
Derbyshire,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Lougheed:—De J. J. Carrick et autres, de la ville de Port-Arthur, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ellis:—De la compagnie dite *The Nipissing Central Railway Company*.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur Général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 17 mars 1908.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur Général, se rendra à la salle du Sénat, cet après-midi, à trois heures et un quart, pour sanctioner certains bills, qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (46) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Cumberland Railway and Coal Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, étant assis dans le fauteuil aux pieds du trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le désir* « *du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès* « *de Lui, dans la salle du Sénat* ».

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi concernant la *Niagara Grand Island Bridge Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company.*

Loi concernant la *South Ontario Pacific Railway Company.*

Loi concernant la *Kamloops and Yellowhead Pass Railway Company.*

Loi concernant l'*Edmonton, Dunvagan and British Columbia Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company.*

Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*

Loi concernant l'*Ashcroft, Barkerville and Fort George Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Tobique Manufacturing Company* et à l'effet de changer son nom en celui de « *Fraser Lumber Company, Limited* ».

Loi concernant un brevet d'Eugène François Giraud.

Loi concernant certain brevet de la *Windsor Pump and Foundry Company, Limited.*

Loi constituant en corporation la *Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada.*

Loi concernant des brevets de la *Goodwin Car Company.*

Loi concernant certains brevets de Montague Moore et de Thomas James Heskett.

Loi portant modification de la Loi des droits d'auteur.

Loi concernant les arpentages des terres publiques du Canada et les arpenteurs fédéraux.

Loi concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié.

Loi concernant la caisse des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne du Canada.

Loi constituant en corporation l'*Alberta Northern Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The British Yukon Railway Company.*

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec.

Loi concernant la compagnie dite *The Cumberland Railway and Coal Company.*

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

« Au nom de Sa Majesté Son Honneur le député-gouverneur sanctionne ces bills.»

Il a plu au Député gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Ellis, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
MARDI, 17 mars 1908.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

99. Réponse à ordre du 29 janvier 1908,—Copie de toute correspondance, télégrammes ou rapports concernant le refus du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise de donner sa sanction à un bill passé par la législature de cette province en 1907 au sujet de l'immigration et communément cité sous le nom d'Acte du Natal. (*Dans les documents de la session.*)

112. Réponse à ordre du 10 février 1908,—Etat faisant connaître si l'administration de la ferme expérimentale centrale à Ottawa a vendu des animaux de race en 1906 et 1907; quel nombre par année, et de quelle espèce; le nom de l'acheteur, son domicile et le prix payé. (*Dans les documents de la session.*)

114. Réponse à ordre du Sénat du 31 janvier 1908,—Etat indiquant les nominations au Sénat depuis la confédération, la date de chacune d'elles et la date à laquelle ils ont cessé d'être sénateurs.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

39*d*. Réponse à ordre du 29 janvier 1908,—Etat indiquant à qui et quand la Commission du chemin de fer national transcontinental a accordé des contrats pour le transport d'approvisionnements dans le district E, entre les points suivants, savoir: (*a*) entre Grassett et la cache 9; (*b*) entre Montizambert et la nouvelle cache 9A sur la rivière Negogami; (*c*) entre Jackfish et les caches 10, 10A, 11A et 12; (*d*) entre Nepigon et les caches 12A, 13, 14, 15, les dépôts d'Ombabika et de Wabinosh et la cache 16 dans le district F; quelles sont les distances comprises dans chaque contrat; les chiffres et les conditions des contrats; quelles sommes ont été payées jusqu'à ce jour à compte de chaque contrat; qui a érigé la cache et la demeure du gardien au point où la ligne traverse la rivière Kebinakagami; aussi les nouvelles maisons au point où la ligne traverse la rivière Negagami, ainsi que le dépôt à Jackfish; quel a été le coût de ces différentes constructions respectivement; si des soumissions ont été demandées pour ces différents services de transport et construction; et si des soumissions n'ont pas été demandées, quelle en est la raison.

39*e*. Réponse à ordre de la Chambre du 3 février 1908,—Copie des clauses et conditions, règlements ou spécifications contenues dans les contrats en vertu desquels se construit le chemin de fer National Transcontinental et qui ont pour but de sauvegarder, assurer ou garantir aux fournisseurs des entrepreneurs, à qui ont été adjugés les travaux de construction, le paiement de leurs réclamations contre les dits entrepreneurs, liste des contrats signés jusqu'à présent et dans lesquels figurent les dites clauses garantissant ou assurant aux dits fournisseurs le paiement de leurs dites créances ou réclamations.

55. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Etat faisant connaître toute la correspondance, les pétitions, déclarations, rapports et documents se rapportant en quoi que ce soit à la réclamation de madame Louise F. Wiley et sa fille mineure au sujet de certaines concessions minières que son mari possédait dans le Yukon, et que l'on dit, lors de son décès *ab intestat*, être venues en la possession de Frederick Tennyson Congdon, ou prises en fidéicommis par le dit Congdon, alors administrateur public du Yukon, en vertu d'une nomination faite par le gouvernement du Canada; aussi, copie de toute correspondance, rapports et documents en rapport avec l'examen, la défense de M. Congdon et de la part prise par lui en cette affaire.

55*a*. Réponse à adresse du 22 janvier 1908,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, rapports, mémoires, preuve et autres documents et papiers de toute

espèce concernant la succession de feu Orrin Leonard Wiley ou la réclamation de Louise F. Wiley ou de sa fille contre le gouvernement ou contre Frederick T. Congdon, en qualité d'administrateur public du Territoire du Yukon, ou autrement à titre de fonctionnaire de ce gouvernement, ou concernant des accusations portées contre le dit Frederick T. Congdon en qualité d'administrateur public, ou autrement à titre de fonctionnaire ou employé de ce gouvernement, les dits papiers ci-dessus ne devant pas comprendre, cependant, les pièces relatives aux sujets qui peuvent être inclus dans l'ordre de la Chambre du 13 courant adopté sur motion de l'honorable député de Toronto-Nord.

55*b*. Réponse à adresse du 29 janvier 1908,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, preuve, mémoires et autres documents et papiers de quelque nature que ce soit se rapportant à la conduite de toutes les personnes qui ont rempli les fonctions d'administrateur dans le Territoire du Yukon, ou qui, en raison de leur position officielle, ont eu la charge ou le contrôle de la succession de personnes décédées dans le Territoire du Yukon; aussi, tous tels documents et papiers susdits qui mentionnent et font connaître la décision (s'il en est) prise par le gouvernement relativement à toute réclamation, accusation ou projet de poursuite contre tout tel fonctionnaire au sujet de ses devoirs, de ses actes ou décision en qualité d'administrateur public.

74*d*. Réponse supplémentaire à adresse du 18 décembre 1907,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, documents et papiers, échangés cette année au sujet de l'immigration chinoise et japonaise en Canada.

56*c*. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Etat faisant connaître les noms et la résidence de tous les pêcheurs, dans le comté de Cap-Breton, à qui des primes de pêche ont été payées entre le 1er décembre 1905 et le 1er janvir 1908; aussi, la somme payée à chaque personne, la date du paiement, et le nom du fonctionnaire ou de la prsonne par qui la somme a été payée.

81*d*. Réponse à ordre du 16 décembre 1907,—Etat indiquant le nombre des immigrants arrivés et établis en Canada durant les années fiscales 1905-1906 et 1906-1907, et leur pays d'origine.

81*e*. Réponse à ordre du 22 janvier 1908,—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'Intérieur et James S. Waugh, agent de distribution des immigrants, après le 1er décembre 1907.

81*f*. Réponse à ordre du 3 février 1908,—Etat faisant connaître si le gouvernement du Canada a dans les îles britanniques un agent ou des agents spéciaux d'immigration, et dans ce cas quels sont leurs noms et de quelle partie du Canada ils sont originaires; les arrangements qui ont été faits par le gouvernement avec le ou les dits agents quant à leurs appointements et dépenses; la date de leur nomination respective, et en quel temps ils ont quitté le Canada pour prendre leur poste.

81*g*. Réponse à adresse du 29 janvier 1908,—Copie de tous décrets du conseil actuellement en force au sujet de l'immigration de chaque pays qui nous envoie des immigrants, et de toutes circulaires actuellement émises au sujet de l'immigration.

88*a*. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat relatif à la concession forestière No 1279 et contenant toutes les demandes, correspondance, rapports, annonces publiques, soumissions, baux, transferts ou mémoires, de quelque nature que ce soit.

88*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 18 décembre 1907,—Etat indiquant, en ce qui concerne les concessions forestières Nos 1031, 1118, 1119, 1097, 1098, tous les boni, loyers ou redevances payés jusqu'à date par les locataires ou autres ayants-droit au gouvernement, et copie de toutes demandes, correspondance, rapports, annonces, soumissions, baux, transferts ou mémoires de toute espèce concernant les dites concessions.

88*c*. Réponse à ordre de la Chambre du 18 décembre 1907,—Etat indiquant, en ce qui concerne les concessions forestières Nos 1050, 1265, 1267, 1274 et 1275, tous les boni, loyers ou redevances payés jusqu'à date par les locataires ou ayants-droit au gouvernement, et copie de toutes demandes, correspondance, rapports, annonces, sou-

missions, baux, transferts ou mémoires de toute espèce concernant les dites concessions.

88*d*. Réponse à ordre du 12 février 1908,—Production et dépôt de toutes les demandes et soumissions originales en la possession du département de l'Intérieur concernant les concessions forestières Nos 1050, 1265, 1267, 1274 et 1275;—les dits documents ne devant pas être gardés comme archives de cette Chambre, mais devant être retournés par le greffier au département de l'Intérieur après examen.

88*e*. Réponse à ordre du 12 février 1908,—Production et dépôt de toutes les demandes et soumissions originales en la possession du département de l'Intérieur concernant les concessions forestières Nos 1031, 1118, 1119, 1097 et 1098; les dits documents ne devant pas être gardés comme archives de cette Chambre, mais devant être retournés par le greffier au département de l'Intérieur après examen.

88*f*. Réponse à ordre du 12 février 1908,—Production et dépôt de toutes les demandes et soumissions originales en la possession du département de l'Intérieur concernant les concessions forestières Nos 1048, 1049, 1122 et 1168;—les dits documents ne devant pas être gardés comme archives de cette Chambre, mais devant être retournés par le greffier au département de l'Intérieur après examen.

88*g*. Réponse à ordre du 10 février 1908,—Que l'officier compétent dépose sur la Table de la Chambre, pour examen, les demandes et soumissions originales concernant les concessions forestières Nos 1220, 1226, 1238 et 1272,—les dits documents ne devant pas être gardés comme archives de cette Chambre, mais devant être retournés par le greffier au département de l'Intérieur après examen.

97. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Copie de tous papiers, correspondance et preuve faite concernant la poursuite pour conspiration criminelle intentée à certaines personnes dans le Yukon en rapport avec les élections fédérales de 1904.

98. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Copie de toute correspondance échangée entre le maire E. H. Wigle, de Windsor, l'honorable R. F. Sutherland, A. H. Clarke et le ministre du Revenu de l'Intérieur concernant l'extension de la franchise de la Compagnie de traverse Windsor, Détroit et Belle-Isle.

100. Réponse à adresse du 11 décembre 1907,—Copie de tous papiers et correspondance entre le gouvernement du Canada et quelqu'un de ses ministres au sujet de l'établissement d'une ligne de steamers rapides entre la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et des ports canadiens.

101. Réponse à ordre de la Chambre du 11 décembre 1907,—Copie de toute correspondance, extraits de journaux compris, conventions, rapports, etc., entre le gouvernement, ou l'un des membres du gouvernement, et notamment le ministre de la Marine et des Pêcheries, le ministre des Chemins de fer, le ministre de l'Agriculture, le ministre de la Milice et Sir Wilfrid Laurier, et F. E. Williams, de Saint-Jean, N.-B., W. H. Trueman, de Saint-Jean, et toute autre personne ou toutes autres personnes que ce soit en rapport avec un établissement pour l'emmagasinage à froid et la congélation de la boitte à Saint-Jean, N.-B.

102. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat montrant les dépenses faites par le gouvernement fédéral en rapport avec (*a*) quais ; (*b*) améliorations dans les havres et rivières; (*c*) dragage; (*d*) édifices publics, durant chaque année depuis 1896, dans les comtés de Digby, Yarmouth, Shelburne-Queen, Lunenburg et Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, donnant en détail les différentes classes de travaux et les sommes dépensées respectivement pour les dits travaux.

103. Réponse à ordre du 20 janvier 1908,—Copie des lettres, télégrammes et rapports concernant les plaintes formulées par John Franklin et Stapleton Brothers, au sujet de Yeomans, agent des sauvages.

104. Réponse à ordre du 20 janvier 1908,—Etat indiquant le montant payé chaque année pour provisions pour le collège militaire Royal, la garnison de Halifax et l'école militaire permanente de Québec, le nombre moyen d'hommes pour lesquels des provisions ont été achetées, chaque année, dans chacune des institutions ci-dessus, et le coût par homme et par jour.

105. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat indiquant les permis de pêche dans quelqu'un des lacs de la province de la Saskatchewan, accordés par le gouvernement; à qui des permis ont été donnés et dans quels lacs.

106. Réponse à ordre du 15 janvier 1908,—Etat faisant connaître quelles terres ont été vendues, louées, données comme homesteads, transférées ou réservées en quelque manière par le gouvernement à chaque particulier, compagnie, syndicat ou autre organisation, dans la vallée de la Rivière-de-la-Paix ou le long ou dans le voisinage de ses affluents, dans le nord-ouest du Canada; quand chaque étendue de terre a été concédée; à quelles conditions ces concessions ont été faites; quel prix, par acre, a été réalisé par suite de ces transactions; avec qui le gouvernement a fait ces transactions dans chaque cas; quels sont les règlements concernant la concession des terres dans la vallée de la Rivière-de-la-Paix; quelle distance il y a entre Edmonton et Dunvegan.

107. Réponse à adresse du 22 janvier 1908,—Copie de tous arrêtés du conseil, rapports, mémoires, correspondance, documents, plans, soumissions et avis publics, de quelque caractère et de quelque nature que ce soit en rapport avec l'acquisition projetée par voie de location de certains ateliers de construction de voitures et fourgons reliés aux voies de garage à Moncton, N.-B.

108. Réponse à ordre de la Chambre du 16 décembre 1907,—Etat faisant connaître tous les terrains houillers loués, vendus ou autrement cédés, entre le 1er mars 1907 et ce jour, donnant la superficie des terrains dont on a disposé, à qui cédés, le prix, les abandons (s'il en est), la date de tel abandon et le nom du cessionnaire dans chaque cas.

109. Réponse à ordre du 22 janvier 1908,—Etat indiquant à quelles dates, depuis le 30 juin 1906, des sommes d'argent ont été avancées, à compte de frais de voyage, à l'honorable L. P. Brodeur; à M. Wiallard, son secrétaire particulier, et à Nap. Potvin, son messager, respectivement; le montant des avances; à quels comptes elles ont été portées respectivement; aussi, quels remboursements (s'il en est) ont été faits en rapport avec chacune de ces avances et à quelles dates.

110. Réponse à ordre du 8 janvier 1908,—Etat faisant connaître quelle a été la quantité totale de fret transportée par les steamers d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme pendant les deux saisons de 1905-06 et 1906-07; quelle quantité de fret a été retardée dans son transit pendant ces deux saisons; quel est le tarif de transport imposé sur les diverses classes de marchandises transportées; quel montant a été reçu pour transport de marchandises pendant ces deux saisons; quel montant a été reçu pour voyageurs et quel nombre a été transporté; pendant combien de jours les steamers n'ont pu faire la traversée, chacune des dites années; quel montant de dommages a été payé aux expéditeurs pour le retard des marchandises en transit.

110*a*. Réponse à ordre du 20 janvier 1908,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., en la possession du gouvernement ou de l'un quelconque des membres ou des fonctionnaires du gouvernement, relativement à l'abandon, arrivé le ou vers le 8 janvier courant, du service des steamers d'hiver partant de Charlottetown, et le rétablissement du même service quelques jours plus tard.

111. Réponse à ordre du 3 février 1908,—Copie de toute correspondance, rapports et papiers concernant le salaire, les dépenses, les fonctions et la période annuelle d'emploi de W. Maxwell Smith, inspecteur fédéral de fruits dans la Colombie-Anglaise, et aussi, le montant détaillé de ses dépenses en 1906 et 1907, respectivement.

113. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Copie de tous documents, comptes et correspondance, en rapport avec la saisie exécutée contre la Compagnie de corderie M. J. Wilson, de la ville de Chatham, Ont., par le gouvernement fédéral durant le cours de l'année 1904.

115. Réponse à ordre du Sénat du 29 janvier 1902,—Etat indiquant le nombre de personnes tuées et celui des personnes blessées aux traverses de chemins

de fer, au cours des trois dernières années; le nombre de ces victimes pour chaque année séparément; aussi indiquant séparément, pour chaque année, le nombre des personnes tuées ou blessées dans les endroits peuplés et celui des personnes ainsi tuées ou blessées dans les districts ruraux; et indiquant aussi le nombre des accidents aux traverses protégées et celles qui ne le sont pas.

116. Réponse à ordre de la Chambre du 11 décembre 1907,—Copie de toutes communications, rapports, correspondance ou autres papiers entre le département de l'Intérieur ou quelqu'un de ses officiers et A. Samovici H. Bolocan et toutes autres personne ou personnes au sujet du ¼ nord-ouest, section 20, township 22, rang 13, à l'ouest du 2me méridien, y compris toutes demandes de cancellation, protection, inspection de homesteads, rapports, etc.

117. Réponse à ordre de la Chambre du 11 décembre 1907,—Copie de toute correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et celui de la Justice et le procureur général de la Nouvelle-Ecosse ou autre fonctionnaire agissant en son nom, concernant la cause portée devant la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, *Le Roi par le Dr Tait,* de Cheticamp, dans le comté d'Inverness, N.E., *versus William Aucoin.*

118. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Copie de tous contrats pour la nourriture des volontaires dans les camps d'exercices en 1907, et aussi pour les troupes régulières à Halifax, Québec et autres lieux.

119. Réponse à ordre du 3 février 1908,—Copie de toute correspondance échangée entre la Commission des chemins de fer et le département des Chemins de fer et Canaux ou le chemin de fer Intercolonial; entre la Commission des chemins de fer et le chemin de fer Canadien du Pacifique et le Grand-Tronc; ainsi qu'entre la Commission des chemins de fer et la Chambre de Commerce de Fredericton au sujet du prétendu traitement de préférence à l'encontre des intérêts de la cité de Fredericton quant aux taux de fret; aussi, copie de tous les papiers, documents en la possession de la Commission des chemins de fer se rapportant à cette question.

120. Réponse à ordre du 16 décembre 1907,—Copie de toutes offres, rapports, évaluations, plans, actes de vente, correspondance et autres papiers de toute espèce concernant l'achat du site du nouvel entrepôt de douane à Montréal. Aussi, relevé jusqu'à date de toute dépense ou dette à ce sujet.

122. Rapport des commissaires nommés aux fins de faire une enquête au sujet d'un différend entre la Compagnie de téléphone Bell du Canada (à responsabilité limitée), et les opérateurs de la dite compagnie à Toronto, quant aux gages et aux heures de travail, etc.

124. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Etat faisant connaître quelles sommes ont été dépensées ou votées pour draguer la rivière à la Graisse à Rigaud; à qui ont été donnés les contrats; quelles sommes ont été votées ou payées pour draguer la baie de Dorion, Vaudreuil-Station.

124*a*. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Etat faisant connaître quelles sommes ont été votées ou dépensées pour draguer la rivière entre Charlemagne et Terrebonne; depuis quand drague-t-on là; quelles sommes ont été votées ou dépensées pour des quais à Terrebonne et à Saint-François de Sales; qui a eu les contrats, etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour production d'une copie des minutes du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres du Sénat portant les dates du 21 et du 22 mai 1901.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour production d'une copie du rôle de service des compagnies d'artillerie de place d'Ottawa et de Morrisburg, donnant les noms des miliciens qui ont été en service actif et qui ont été casernés au fort Wellington (Prescott) pendant les mois de novembre et décembre 1865 et pendant les mois de janvier, février, mars, avril, mai et juin 1866; ainsi que d'un état indiquant quelle était la solde quotidienne payée aux soldats de ces deux corps et celle que recevaient, dans le même temps, les miliciens appartenant à la compagnie No 2 de la batterie de campagne d'Ottawa, ou à d'autres corps du district militaire d'Ottawa, alors appelés en service actif.

L'honorable M. Ross (Middlesex) a attiré l'attention du Sénat sur le renouvellement répété des chartes de voies ferrées, avant qu'elles aient dépensé un certain montant sur leur construction, et qu'il est désirable que le Sénat sache si le gouvernement a décidé de prendre aucune action dans le but de mettre fin à cette pratique.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (117) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (BB) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Chambres de commerce », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours..

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: « Loi modifiant la Loi des liquidations », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours..

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Accident and Guarantee Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Avec la permission du Sénat:
L'article six de l'ordre du jour a été pris avant l'article cinq.

Conformément à l'ordre, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edith Maud Rosario Gammell, ainsi que les témoignages pris devant le comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

« Que le Sénat est d'avis que, vu le rapide développement de l'ouest du Canada et l'insuffisance des facilités de transport, le gouvernement devrait prendre de promptes mesures relativement à la construction d'un chemin de fer allant à Churchill, sur la Baie-d'Hudson.».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (57) intitulé: « Loi concernant une convention entre Sa Majesté et le Président de la République Française », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:

« Que de l'avis de cette Chambre, la nationalisation des travaux d'utilité publique ne serait pas dans l'intérêt du Canada.»

Après débat,

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'irrigation », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement

si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex) :—

« Que la règle 78 du Sénat soit amendée en ajoutant les comités permanents qui suivent à ceux énumérés en la dite règle:—

1. Un comité de l'agriculture et des forêts;
2. Un comité de l'immigration et du travail;
3. Un comité des relations commerciales du Canada;
4. Un comité des explorations géologiques et minérales;
5. Un comité des routes de transport aux bords de la mer et aux havres;
6. Un comité des explorations côtières et de la marine marchande;
7. Un comité des pêcheries;
8. Un comité des arts industriels et des expositions;
9. Un comité de l'administration du service civil;
10. Un comité de l'hygiène publique et de l'inspection des substances alimentaires;
11. Un comité des édifices et terrains publics.

Ces comités seront composés d'au moins cinq et d'au plus neuf membres, et seront revêtus des mêmes pouvoirs et privilèges que les comités permanents créés par la dite règle 78 », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: « Loi constituant en corporation la société dite la *Ruthenian Catholic Mission of the Order of Saint Basil the Great in Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 18 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell, (Sir Mackenzie),
Campbell,
Carling (Sir John),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Drummond (Sir George),
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Middlesex),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé: « Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (76) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Interprovincial Railway Bridge Company of New Brunswick* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (77) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Roberson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 19.—Après « 1907 » insérez « ou en la présente loi ».

Page 2, ligne 34.—Après « quent » retranchez tous les mots jusqu'à « aux » et insérez « et tous autres droits dont elles étaient revêtues appartiendront désormais et seront attribués ».

Page 2, ligne 40.—Ajoutez ce qui suit comme article 7:—

« 7. Au cas où la section de Métapédia, telle que définie en l'article 4B ajouté à la Loi de 1903' par l'article 2 de la Loi de 1907, serait vendue, soit avant ou après l'adoption de la présente loi, sous l'autorité d'une ordonnance de la Cour de l'Echiquier du Canada, ou de toute autre cour de juridiction compétente, en vertu de procédures judiciaires prises contre la Compagnie du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs et la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Lac Supérieur, et où cette section serait acquise par quelque personne, corporation ou par des fidéicommissaires (ci-après désignés sous le nom de « le propriétaire ») la compagnie est autorisée à acheter du propritéaire, et le propriétaire est autorisé à vendre à la compagnie la dite section de Métapédia; et l'article 4B, ajouté à la Loi de 1903 par l'article 2 de la Loi de 1907, s'applique, *mutatis mutandis*, à tout achat fait par la compagnie en vertu des pouvoirs à elle conférés par la présente loi.»

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Béique, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 18 mars 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la compagnie dite *The Pontiac Central Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire de nouvelles extensions, augmente son pouvoir d'émettre des obligations et déclare ses travaux d'utilité générale pour le Canada;

De la compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company*, demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de faire disparaître tous les doutes qui peuvent s'élever quant à l'avantage que procurerait au Canada en général la construction de cette voie ferrée, et pour être autorisée à construire un pont pour un chemin de fer et pour les piétons sur la rivière Sainte-Croix, et pour autres fins;

De la compagnie dite *The Guardian Life Insurance Company*, une compagnie incorporée par lettres patentes de la province d'Ontario, demandant d'autoriser par législation le ministre des Finances à transférer le dépôt requis par la Loi des assurances au département d'Assurance de la province d'Ontario; et

De Henri Roy et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom *de Northern Empire Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 18 mars 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *The Northern Bank* et de la *Crown Bank of Canada,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer le nom « *The Northern Bank* » en celui de « *The Northern Crown Bank* », et aussi pour ratifier le septième article du dit contrat, et a constaté que les avis exigés par la règle 107 n'ont pas eu toute la durée voulue.

Néanmoins il recommande de suspendre cette règle dans ce cas-ci, parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Campbell a présenté au Sénat un bill (EE) intitulé: « Loi concernant la *Pontiac Central Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 17 mars 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition de Edith May Gilmore, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Alfred Robert Williams Gilmore, de la même ville, commis voyageur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le jeudi, vingt-sixième jour de mars courant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté sont dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 18 mars 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de A. F. Dunlop et autres, de la cité de Montréal, et de J. W. H. Watts, de la cité d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation avec le titre de « *The Institute of Architects of Canada* ». Il a constaté que les pétitionnaires demandent certains pouvoirs qui affectent les droits et les privilèges possédés par d'autres. Cependant les pétitionnaires ayant comparu devant votre comité, ont demandé la permission de modifier leur pétition, en retranchant les prévisions donnant exclusivement aux membres de cet institut le droit de prendre à certaines conditions, le titre d'architectes. Ces prévisions supprimées, les règlements relatifs à la publication des avis sont réguliers et suffisants.

Votre comité, en conséquence, fait rapport que les dites prévisions retranchées, les règles relatives aux avis ont été observées.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 17 mars 1908, demandant qu'un ordre de la Chambre soit émis pour production d'une copie des minutes du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres du Sénat portant les dates du 21 et du 22 mai 1901.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 166.)

Son Honneur le Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires pour l'année 1907.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

A l'honorable Chambre du Sénat,

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport de l'année 1907.

Durant la vacance l'on s'est efforcé de placer les ouvrages, où il y a encombrement, de façon à les rendre plus accessibles.

Les bibliothécaires ont lieu d'espérer, d'après des promesses qui leur ont été faites, que l'on mettrait à leur disposition un certain espace dans le corps de bâtisse que l'on ajoute en ce moment à la Chambre des Communes. Ceci diminuerait, dans une certaine mesure, l'encombrement qui existe à la bibliothèque; mais il est à craindre qu'avant longtemps, on se trouve encore en présence des mêmes difficultés. Il est donc du devoir des bibliothécaires d'attirer de nouveau l'attention du Parlement sur l'urgence qu'il y a d'agrandir la bibliothèque, en mettant à exécution le plan préparé à cette fin par l'architecte en chef du département des Travaux Publics.

C'est ce que demande notre précieuse bibliothèque nationale.

Selon leur habitude, les bibliothécaires ont suivi, avec soin, le développement des événements publics et recueilli les documents qui s'y rapportent pour l'usage des députés.

Selon une promesse faite à la dernière session, les statistiques de la bibliothèque seront mises devant le comité de la Bibliothèque à sa première séance.

Les bibliothécaires se sont efforcés de se procurer tous les documents publics des nouvelles provinces pour l'usage des députés.

Les bibliothécaires croient de leur devoir d'attirer l'attention du Parlement sur le fait que certains membres des deux Chambres gardent en leur possession les ouvrages qui leur sont prêtés, au delà du temps permis par les règlements de la bibliothèque. Dans bien des cas, des ouvrages importants, demandés par d'autres membres, n'ont pu être mis à leur disposition, en dépit des réclamations faites pour que ces prêts fussent rendus.

Le catalogue annuel des livres nouveaux est presque terminé et sera distribué aux membres du Parlement plus tôt qu'à l'ordinaire.

Les listes des dons faits à la bibliothèque et des ouvrages déposés, en vertu de la Loi concernant la propriété littéraire, se trouvent annexées au présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DeCELLES, *B.G.*,
MARTIN J. GRIFFIN, *B.P.*

(Pour liste des dons faits à la bibliothèque du Parlement, voir Documents de la Session No .)

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des Chemins de fer ».

(*En comité.*)

Le rapport du comité a été lu de nouveau comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Retranchez l'article premier et remplacez-le par le suivant:—

1. Les paragraphes suivants sont ajoutés à l'article 275 de la Loi des chemins de fer:—

« 3. Nul train ne traversera une voie publique qui est au niveau des rails, dans une partie populeuse d'une cité, d'une ville ou d'un village, à une vitesse de plus de dix milles à l'heure, à moins que la voie publique, au passage à niveau, ne soit protégée comme il convient, ou à moins que ce passage à niveau ne soit construit et ensuite régulièrement entretenu en conformité des ordonnances, règles et ordres du comité des chemins de fer du Conseil privé et de la Commission, en vigueur à ce sujet, ou à moins que permission ne soit accordée en vertu d'une règle ou d'un ordre de la Commission. La Commission peut en tous cas établir telle limite de vitesse qu'elle juge à propos.»

« 4. La compagnie a jusqu'au premier jour de janvier mil neuf cent neuf pour se conformer aux dispositions du paragraphe 3 du présent article.»

La question ayant été posée par le président,

Il a été proposé en amendement que tous les mots après « fer » soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—

« 3. Nul train ne traversera une voie publique qui est au niveau des rails, dans une partie populeuse d'une cité, d'une ville ou d'un village, à une vitesse de plus de dix milles à l'heure, à moins que la voie publique, au passage à niveau, ne soit protégée comme il convient, ou à moins que ce passage à niveau ne soit construit et ensuite régulièrement entretenu et protégé, en conformité des ordonnances, règles et ordres du comité des chemins de fer du Conseil privé et de la Commission, en vigueur à ce sujet, ou à moins que permission ne soit accordée en vertu d'une règle ou d'un ordre de la Commission. La Commission peut en tous cas établir telle limite de vitesse qu'elle juge à propos.»

La question de concours ayant été posée pour la dite motion,

Il a été proposé en amendement que tous les articles ci-dessus soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—

1. Est abrogé l'article 275 de la Loi des chemins de fer et remplacé par l'article suivant:—

« 275. Nul train ne traversera une voie publique qui est au niveau des rails, dans une partie populeuse d'une cité, d'une ville ou d'un village, à une vitesse de plus de dix milles à l'heure, à moins que la voie publique, au passage à niveau, ne soit protégée comme il convient, ou à moins que ce passage à niveau ne soit construit et ensuite régulièrement entretenu en conformité des ordonnances, règles et ordres du comité des chemins de fer du Conseil privé et de la Commission, en vigueur à ce sujet. La Commission peut en tous cas établir telle limite de vitesse qu'elle juge à propos.

« 2. La compagnie a jusqu'au premier jour de janvier mil neuf cent neuf pour se conformer aux dispositions du présent article.»

Débat.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de nouveau, demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Avec la permission du Sénat:
Le quatrième article de l'ordre du jour a été pris en deuxième lieu.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (70) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Roy, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Avec la permission du Sénat:
L'article suivant a ensuite été pris.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (DD) intitulé: « Loi concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 19 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	Legris,	Perley,
Beith,	De Veber,	Lougheed,	Poirier,
Béique,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Power,
Belcourt,	Douglas,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Bernier,	Drummond,	Mackay (Alma),	Robertson,
Bostock,	(Sir George),	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McGregor,	Ross (Halifax),
Campbell,	Ferguson,	McHugh,	Roy,
Carling (Sir John),	Fiset,	McKay (Truro),	Scott,
Cartwright (Sir Richard),	Forget,	McLaren,	Sullivan,
Casgrain,	Frost,	McMillan,	Talbot,
Choquette,	Gibson,	McMullen,	Tessier,
Cloran,	Gillmor,	McSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Coffey,	Godbout,	Merner,	Thompson,
Comeau,	Jaffray,	Miller,	Watson,
David,	Jones,	Mitchell,	Wilson,
Derbyshire,	Kerr,	Montplaisir,	Wood,
	King,		Yeo,
	Kirchhoffer,		Young.
	Landry,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De J. J. Carrick et autres, de la ville de Port-Arthur, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de la *Alberta South-Western Railway Company;* et

De la compagnie dite *The Nipissing Central Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier l'acte les constituant en corporation et prolongeant le délai fixé pour le parachèvement de leur chemin de fer.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Z) intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises », a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 19 mars 1908.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Z) intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises », a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

1. Votre comité recommande qu'on l'autorise à employer un sténographe pour rapporter les délibérations de votre comité sur le dit bill ainsi que les argumentations et les déclarations faites devant lui. Cette autorisation comprendra la somme à être payée au sténographe qui a pris copie des délibérations de votre comité aujourd'hui.

2. Votre comité recommande que quinze cents (1,500) copies du rapport sténographié soient imprimées pour être distribuer à ceux et en la manière que votre comité décidera.

Le tout respectuesement soumis.

GEO. A. DRUMMOND,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir George Drummond, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable Sir George Drummond, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Jones a présenté à la Chambre un bill (FF) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith Maud Rosario Gammell ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Jones, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: « Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Interprovincial Railway Bridge Company of New Brunswick* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est formée de nouveau en comité sur le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télé-

graphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer ».

(*En comité.*)

L'amendement à l'amendement proposé au paragraphe 3 a été pris de nouveau en considération.

Débat.

La question de concours ayant été posée sur cet amendement à l'amendement proposé, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau, demain, et que ce comité soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 20 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Landry,	Perley,
Beith,	Davis,	Lougheed,	Poirier,
Béique,	Dessaulles,	Lovitt,	Power,
Belcourt,	De Veber,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Bernier,	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bostock,	Douglas,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McHugh,	Roy,
Campbell,	Fiset,	McKay (Truro),	Scott,
Carling (Sir John),	Forget,	McLaren,	Sullivan,
Cartwright (Sir Richard),	Frost,	McMillan,	Talbot,
Casgrain,	Gibson,	McMullen,	Tessier,
Choquette,	Gillmor,	McSweeney,	Thompson,
Cloran,	Godbout,	Miller,	Watson,
Coffey,	Jaffray,	Mitchell,	Wilson,
Comeau,	Jones,	Owens,	Wood,
	King,		Yeo,
	Kirchhoffer,		Young.

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général sur le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant portant modification de la Loi des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Landry, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un

plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Landry:—

« Que dans l'opinion du Sénat, les limites du Manitoba, Ontario et Québec devraient être étendues au nord de façon à ce que chacune de ces provinces ait pour limites au moins le soixantième degré de latitude », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (57) intitulé: « Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République Française », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

« Que la règle 78 du Sénat soit amendée en ajoutant les comités permanents qui suivent à ceux énumérés en la dite règle:—

1. Un comité de l'agriculture et des forêts;
2. Un comité de l'immigration et du travail;
3. Un comité des relations commerciales du Canada;
4. Un comité des explorations géologiques et minérales;
5. Un comité des routes de transport aux bords de la mer et aux havres;
6. Un comité des explorations côtières et de la marine marchande;
7. Un comité des pêcheries;
8. Un comité des arts industriels et des expositions;
9. Un comité de l'administration du service civil;
10. Un comité de l'hygiène publique et de l'inspection des substances alimentaires;
11. Un comité des édifices et terrains publics.

Ces comités seront composés d'au moins cinq et d'au plus neuf membres, et seront revêtus des mêmes pouvoirs et privilèges que les comités permanents créés par la dite règle 78 », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (70) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Roy, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (DD) intitulé: « Loi concernant le Conseil du collège Presbytérien, Halifax », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le seizième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorale M. Ross (Middlesex) a présenté au Sénat un bill (GG) intitulé: « Loi concernant la banque dite *The Northern Bank* et la *Crown Bank of Canada* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le dix-septième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (T) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Ocidental ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (99) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'irrigation », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (7) intitulé: « Loi constituant en corporation la *North Empire Fire Insurance Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (27) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (35) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Travellers Life Assurance Company of Canada* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (56) intitulé: « Loi constituant en corporation la caisse dite *The Bank of Hamilton Pension Fund* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (62) intitulé: « Loi concernant la société dite *The Subsidiary Court of the Ancient Order of Foresters in the Dominion of Canada* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (82) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (19) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Winnipeg* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,
Le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 24 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Landry a attiré l'attention du Sénat sur les faits suivants:—

1. Que le 9 janvier dernier Son Excellence le Gouverneur de l'île de Terre-Neuve a prononcé lors de l'ouverture de la quatrième session de la vingtième assemblée générale (*Twentieth General Assembly*) un discours au cours duquel mention a été faite d'une question intéressant le Canada, celle de la frontière du Labrador, lequel discours contenait le paragraphe qui suit:—

« J'ai convoqué la législature plus à bonne heure que d'ordinaire parce que deux questions affectant les intérêts de la colonie s'imposent à l'entière attention de mes ministres, à savoir: la question des frontières du Labrador, laquelle d'un commun accord, doit être portée au comité judiciaire du Conseil privé, et la question des pêcheries américaines qui doit être soumise au tribunal de la Haye »;—

2. Que le 3 mars courant, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en ouvrant la troisième session de la dixième législature de cette province a fait une allusion spéciale, dans le discours du Trône, à cette même question des frontières du Labrador, dans les termes que voici:—

« En s'adressant aux tribunaux pour protéger son territoire contre les empiétements de Terre-Neuve, mon gouvernement n'a pas cessé les négociations qu'il avait précédemment entamées relativement à la fixation de la frontière entre ce pays et le nôtre, et j'ai le plaisir de vous annoncer que le gouvernement de Terre-Neuve a accepté

notre proposition de soumettre cette question à l'arbitrage du comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté »;—

Et il a demandé:—

Le gouvernement du Canada est-il venu à une entente avec celui de Terre-Neuve pour porter au comité judiciaire du Conseil privé cette question de la délimitation des frontières entre le Labrador et cette partie des territoires appartenant au Canada, connue sous le nom d'Ungava, et faisant suite au nord et au nord-ouest à la province de Québec?

Quand cette entente a-t-elle eu lieu et est-ce à elle que fait allusion Son Excellence le Gouverneur de Terre-Neuve dans le discours du Trône du 9 janvier?

Cette entente a-t-elle été suivie d'une action quelconque, et la question en litige est-elle présentement soumise à la décision du tribunal impérial?

Sous quelle forme, et qui représente, dans l'espèce, les intérêts du Canada?

Le gouvernement du Canada agit-il dans cette cause, indépendamment de celui de la province de Québec, ou conjointement avec lui?

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que de l'avis de cette Chambre, la nationalisation des travaux d'utilité publique ne serait pas dans l'intérêt du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que cet article soit le premier de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EE) intitulé: « Loi concernant la *Pontiac Central Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Beith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (FF) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith Maud Rosario Gammell », ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maitenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer ».

(*En comité.*)

La question de concours ayant été posée,

L'amendement proposé au paragraphe 3 du dit rapport a été pris de nouveau en considération.

Il a été proposé en amendement à l'amendement,

Que tous les mots après « que » soient retranchés et remplacés par ce qui suit: « l'article 1 et le paragraphe 4 du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—

1. L'article 275 de la Loi des Chemins de fer est abrogé et remplacé par le suivant:—

« 275. Nul train ne traversera la partie populeuse d'une cité, d'une ville ou d'un village, à une vitesse plus grande que dix milles à l'heure, à moins que la voie ne soit clôturée ou protégée comme il convient et selon les dispositions de la présente loi, et à moins que chaque croisement à niveau de voie publique, dans toute partie populeuse d'une cité, d'une ville ou d'un village, ne soit construit, protégé comme il convient et régulièrement entretenu en conformité des ordonnances, règles et ordres du comité des Chemins de fer du Conseil privé et de la Commission, en vigueur à cet égard;— ou à moins que permission n'en soit donnée par une règle ou ordonnance de la Commission.

« 2. La Commission peut en tous cas établir telle limite de vitesse qu'elle juge à propos.»

La question de concours ayant été posée, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur l'amendement proposé au paragraphe 3 du dit rapport,

Il a été proposé alors en amendement à l'amendement que tous les mots depuis « conformité » jusqu'à « ordres » dans la cinquième ligne de l'amendement soient retranchés et remplacés par les mots « d'ordonnances, règles et ».

La question de concours ayant été posée, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (37) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Canada Weather Insurance Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Talbot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: « Loi concernant certain brevet de Frederick C. Rehm, Elias Frank et Isidore Frank », et pour informer cette qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Windsor, Chatham and London Railway Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada », et pour informer cette Chambre qu'elle passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Retrancher l'article premier et lui substituer l'article qui suit à titre d'article premier, savoir:—

« 1. La Compagnie du chemin de fer Trans-Canada peut commencer la construction de son chemin de fer et y employer une quotité de quinze pour cent du montant de son capital social dans les deux ans à compter de la présente loi, et peut achever le dit chemin de fer et le mettre en service dans les cinq ans à compter de la même date; et si la construction du dit chemin de fer n'a pas été ainsi commencée et si le dit emploi d'argent n'y a pas été ainsi effectué, ou si le dit chemin de fer n'a pas été achevé et mis en service à l'expiration des dits délais respectifs, les pouvoirs de construction conférés à la dite compagnie par le Parlement cesseront et deviendront nuls et de nul effet pour ce qui du dit chemin de fer restera alors inachevé.»

Ajouter l'article suivant à titre d'article 2:—

« 2. Est abrogé l'article 3 du chapitre 136 des Statuts de 1904.»

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (L) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Compagnies », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Après (*c*) ajoutez « et cette disposition sera censé avoir pris effet à partir du premier mars mil neuf cent huit.»

Page 1, ligne 18.—Retrancher depuis « et » jusqu'à « directeurs » dans la ligne 21.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (CC) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marque de l'or et de l'argent », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Cloran a présenté au Sénat un bill (HH) intitulé: « Loi à l'effet de restreindre les maux résultant du divorce ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre ».

Après un nouveau débat,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé en amendement à l'amendement:

Que tous les mots, dans l'amendement, après le mot « suit », soient retranchés et remplacés par les suivants:—« par suite des objections très sérieuses qui ont été soulevées relativement aux différents systèmes de réforme qui ont été suggérés par des membres de cette Chambre individuellement, et en vue des différences considérables d'opinions exprimées sur cette question, la constitution actuelle du Sénat paraît être, somme toute, celle qui convient le mieux à ce pays.

« Que, de plus, afin que cette honorable Chambre puisse fournir la pleine mesure de son utilité, il est grandement désirable que des mesures soient prises pour la tenir occupée d'une manière plus constante et pour soulager la Chambre des Communes d'une partie de ses travaux, et ainsi abréger les sessions du Parlement.»

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion en amendement soit ajourné à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

« Que la règle 78 du Sénat soit amendée en ajoutant les comités permanents qui suivent à ceux énumérés en la dite règle:—

1. Un comité de l'agriculture et des forêts;
2. Un comité de l'immigration et du travail:—
3. Un comité des relations commerciales du Canada;
4. Un comité des explorations géologiques et minérales;
5. Un comité des routes de transport aux bords de la mer et aux havres;

6. Un comité des explorations côtières et de la marine marchande;
7. Un comité des pêcheries;
8. Un comité des arts industriels et des expositions;
9. Un comité de l'administration du service civil;
10. Un comité de l'hygiène publique et de l'inspection des substances alimentaires;
11. Un comité des édifices et terrains publics.

Ces comités seront composés d'au moins cinq et d'au plus neuf membres, et seront revêtus des mêmes pouvoirs et privilèges que les comités permanents créés par la dite règle 78 », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (117) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Owens a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
16 mars 1908.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat priant Leurs Honneurs de vouloir bien fournir à cette Chambre un état indiquant le coût, à l'exclusion de l'indemnité, du Sénat pour les sessions de 1905 et 1906-07, respectivement.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit message soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 25 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Lougheed,	Robertson,
Baker,	Derbyshire,	Macdonald (Victoria),	Ross (Halifax),
Beith,	Dessaulles,	Mackay (Alma),	Ross (Moosejaw),
Béique,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Roy,
Belcourt,	Domville,	McHugh,	Scott,
Bernier,	Douglas,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bolduc,	Ellis,	McLaren,	Sullivan,
Bostock,	Ferguson,	McMillan,	Talbot,
Campbell,	Fiset,	McMullen,	Tessier,
Carling (Sir John),	Frost,	McSweeney,	Thibaudeau (de La Vallière),
Cartwright (Sir Richard),	Gibson,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain,	Gillmor,	Mitchell,	Thompson,
Choquette,	Godbout,	Montplaisir,	Watson,
Cloran,	Jaffray,	Owens,	Wilson,
Coffey,	Jones,	Perley,	Wood,
Comeau,	Kerr,	Poirier,	Yeo,
Costigan,	King,	Power,	Young.
David,	Kirchhoffer,	Riley,	
	Landry,		
	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 28 mars 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Hattie Spratte, de la ville de Parry-Sound, dans le district de Parry-Sound, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec George Allison Spratte, autrefois de la même ville et aujourd'hui de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le jeudi, deuxième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 20.—Après l'article 3, insérez ce qui suit, comme article 4:—

« 4. La limite du montant des valeurs que la compagnie peut émettre et garantir sous l'autorité des articles 136 à 146 de la Loi des chemins de fer, tous deux inclusivement, est la suivante, savoir:—

« (*a*) Trente mille dollars par mille de la ligne autorisée par la présente loi et de toutes lignes antérieurement autorisées; et ces valeurs ne peuvent être émises qu'en proportion de la longueur de ces lignes de chemins de fer construite ou dont la construction est donnée à l'entreprise.

« (*b*) Cinq millions de dollars pour l'acquisition, la construction, l'équipement, le prolongement et l'entretien de propriétés et facilités de têtes de lignes dans les provinces d'Ontario et de Québec.»

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 23.—Retranchez « mardi de septembre » et insérez « vendredi d'octobre ».

Page 2, ligne 24.—Retranchez « mardi de septembre » et insérez « vendredi d'octobre ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (S) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Après « *Company* » insérez ci-après appelée « la compagnie ».

Page 1, ligne 19.—Après l'article 2, ajoutez ce qui suit comme articles 3, 4 et 5:—

« 3. Nonobstant tout ce que contient le chapitre 138 des Statuts de 1906, les dispositions contenues dans le chapitre 76 des Statuts d'Ontario de 1886, et dans le chapitre 120 des Statuts d'Ontario de 1900, concernant les directeurs provisoires, leurs droits, leurs pouvoirs et leurs devoirs, l'organisation de la compagnie et la première élection de directeurs sont censées avoir continué de s'appliquer, et s'appliquent à la compagnie.

« 4. Les directeurs et les officiers de la compagnie, légalement élus ou nommés sous l'empire de toute loi de la législature de la province d'Ontario relative à la compagnie, sont censés avoir continué, et continuent à être directeurs et officiers de la compagnie jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés en vertu des dispositions de la Loi des chemins de fer.

« 5. La compagnie peut construire sa voie ferrée de manière à la relier, au moyen d'un embranchement, à tout pont de chemin de fer qui pourra être construit sur la rivière Sainte-Marie, à ou près Sault-Sainte-Marie, dans le district d'Algoma.»

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (74) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 28.—Retranchez l'article « 4 » en entier.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 15.—Après l'article 8, ajoutez ce qui suit comme paragraphe 2:—

« 2. Lorsque la Commission des chemins de fer pour le Canada est d'opinion que, vu la configuration de quelque partie du territoire à traverser par la ligne de chemin de fer de la compagnie, il est impraticable ou trop dispendieux d'établir plus d'une ligne de chemin de fer à travers cette partie de territoire, les dispositions de l'article 176 de la Loi des chemins de fer, s'appliquent à l'égard de la compagnie et de toute autre compagnie autorisée à établir une ligne de chemin de fer à travers cette partie de territoire; mais rien en cet article de la présente loi n'est censé limiter ou restreindre en quoi que ce soit l'application du dit article 176.».

Page 2, ligne 27.—Après « Canada » insérez » et subordonnément à l'article 247 de la Loi des chemins de fer ».

Page 2, ligne 41.—Retranchez tous les mots depuis « passer » jusqu'à « et », et insérez à leur place ce qui suit: « cinquante mille dollars par mille du chemin de fer partant d'un endroit situé en la cité de Victoria ou dans le port d'Esquimalt, et allant jusqu'à un endroit situé sur le côté oriental des montagnes Rocheuses, et trente mille dollars par mille du chemin de fer partant d'un endroit situé sur le côté oriental des montagnes Rocheuses et allant jusqu'en la cité d'Edmonton ».

Page 3, ligne 18.—Après l'article 11, insérez ce qui suit comme clause A:—

« *Clause A.*

« La compagnie, après y avoir été au préalable autorisée par une résolution adoptée à toute assemblée annuelle, ou à une assemblée générale spéciale des actionnaires dûment convoquée à cette fin, peut en tout temps émettre des obligations, débentures ou autres valeurs pour l'achat de terrains, la construction ou l'acquisition de tous navires, ou autres biens, ou travaux de toute sorte, autres que les chemins de fer, que la compagnie est autorisée à acquérir ou exploiter; mais ces obligations, débentures ou autres valeurs ne peuvent excéder en totalité la valeur de ces navires, biens et travaux.».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes, et Havres, auquel a été renvoyé le bill (81) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes, et Havres, auquel a été renvoyé le bill (R) intitulé· « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes, et Havres, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Avec la permision du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*b*) de la règle 24 et la règle 20 soient suspendues, relativement au sixième article de l'ordre du jour de jeudi prochain, appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (L) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Compagnies », et que cet article devienne le premier de l'ordre de ce jour.

Le Sénat, en conséquence, a pris les dits amendements en considération.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les aits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par cette Chambre au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que de l'avis de cette Chambre, la nationalisation des travaux d'utilité publique ne serait pas dans l'intérêt du Canada.»

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après un nouveau débat.

Avec la permission du Sénat, la dite motion a été retirée.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que cet article soit le premier sur l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Landry:—

« Que dans l'opinion du Sénat, les limites du Manitoba, Ontario et Québec devraient être étendues au nord de façon à ce que chacune de ces provinces ait pour limites au moins le soixantième degré de latitude », ayant été lu,

Avec la permission du Sénat, la dite motion a été retirée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (99) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'irrigation ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Mackay (Alma) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: « Loi constituant en corporation la *North Empire Fire Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Travellers Life Assurance Company of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: « Loi constituant en corporation la caisse dite *The Bank of Hamilton Pension Fund* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Roy, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: « Loi concernant la société dite *The Subsidiary High Court of the Ancient Order of Foresters in the Dominion of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (GG) intitulé: « Loi concernant la banque dite *The Northern Bank* et la *Crown Bank of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que la règle 119 du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre »,—et aussi sur l'amendement de l'honorable M. Béique à l'amendement proposé par l'honorable M. David:—

Que tous les mots dans l'amendement après le mot « suit », soient retranchés et remplacés par les suivants:—« par suite des objections très sérieuses qui ont été soulevées relativement aux différents systèmes de réforme qui ont été suggérés par des membres de cette Chambre individuellement, et en vue des différences considérables d'opinions exprimées sur cette question, la constitution actuelle du Sénat paraît être, somme toute, celle qui convient le mieux à ce pays.

« Que, de plus, afin que cette honorable Chambre puisse fournir la pleine mesure de son utilité, il est grandement désirable que des mesures soient prises pour la tenir occupée d'une manière plus constante et pour soulager la Chambre des Communes d'une partie de ses travaux et ainsi abréger les sessions du Parlement », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que ce soit le dernier article de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Mackay (Alma), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (121) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour Suprême », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 26 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Drummond (Sir George),
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Mackay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière)
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé: « Loi constituant en corporation la Banque de Vancouver », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Comeau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Canada, London and Paris* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait ausitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, lignes 9 et 10.—Retranchez les mots « *The Bank of Canada, London and Paris* » et remplacez-les par les mots « *The Anglo-Canadian and Continental Bank* ».

Page 1, ligne 14.—Retranchez les mots « dans les deux cours » et insérez à leur place les mots « en francs ou en marcs ».

Page 1, ligne 18.—Après « sterling » insérez « et s'il est émis en francs ou en marcs, l'équivalent en est le pair du change ».

Page 1, ligne 21.—Après « E » insérez « G ».

Page 1, ligne 24.—Retranchez « S » et insérez « V ».

Dans le titre.

Retranchez les mots « *The Bank of Canada, London and Paris* » et insérez « *The Anglo-Canadian and Continental Bank* ».

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 26 mars 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *The Nipissing Central Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi pour amender sa charte, pour étendre le délai fixé pour terminer sa voie de chemin de fer, et il a constaté que les avis exigés par la règle 107 n'ont pas eu toute la durée voulue.

Néanmoins votre comité recommande de suspendre cette règle dans ce cas-ci, parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 26 mars 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapoprt.

Votre comité recomande que le délai fixé pour la présentation des bills privés soit prolongé au jeudi, quatorzième jour de mai prochain, et que le délai fixé pour la présentation de rapports par les comités permanents ou spéciaux, soit étendu au jeudi, vingt-huitième jour de mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ross (Moose-jaw), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (FF) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith Maud Rosario Gammell », ayant été lu,

L'honorable M. Jones, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Jones, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Edith Maud Rosaria Gammell, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Manitoulin et de la Rive Nord », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'irrigation », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (3) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Chemins de fer ».

(*En comité.*)

L'amendement proposé au paragraphe 3 du dit rapport a été de nouveau pris en considération et avec la permission du comité il a été amendé par le proposant de manière à se lire comme suit:—

« 3. Nul train ne traversera une voie publique qui est au niveau des rails, dans une partie populeuse d'une cité, d'une ville ou d'un village, à une vitesse de plus de dix milles à l'heure, à moins que le croisement ne soit construit et ensuite régulièrement entretenu et protégé en conformité des ordonnances, règles et directions spécialement rendues par le comité des chemins de fer du Conseil privé ou par la Commission, en vigueur à l'égard de ce croisement, ou à moins que permission n'en soit donnée par une règle ou une ordonnance de la Commission. La Commission peut en tout temps et en tous cas fixer la limite de vitesse qu'elle juge à propos.

La question de concours ayant été posée sur le dit amendement, il a été, sur division, résolu dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur l'adoption du rapport tel qu'amendé,

Il a été alors proposé que le rapport ne soit pas adopté maintenant mais que les paragraphes suivants soient ajoutés à l'article 238 de la Loi des chemins de fer:—

« 2. La Commission doit, de temps à autre, faire faire un examen de tous croisements à niveau de voie publique, rendre telles ordonnances et faire tels règlements qu'elle juge nécessaires pour garder ou protéger ces croisements en vue de la sûreté du public.

« 3. Jusqu'à ce que la Commission ait rendu une ordonnance ou fait un règlement, relativement à tous tels croisements, et que la compagnie s'y soit conformée, la compagnie sera responsable, d'après le droit commun, au sujet de ces croisements.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Le rapport a alors été déclaré adopté sur division.

Le préambule du bill a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit rapport en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport tel qu'amendé soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honrable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*d*) de la règle 24 relativement au dit bill soient suspendus en tant qu'ils se rapportent au dit amendement.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit amendement soit agréé maintenant.

L'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé en amendement:

Que le dit amendement ne soit pas agréé maintenant, mais que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec instruction de prendre de nouveau le dit bill en considération et d'en faire rapport dans la forme dans laquelle il a été reçu de la Chambre des Communes.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bernier,	Ellis,	McDonald (Cap-Breton),	McSweeney,
Bolduc,	Ferguson,	McKay (Truro),	Miller,
Cloran,	Landry,	McLaren,	Montplaisir,
Coffey,			Wilson.—14.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Casgrain,	Kerr,	Roy,
Baker,	David,	King,	Scott,
Béique,	Derbyshire,	Legris,	Shehyn,
Beith,	Dessaulles,	Lougheed,	Sullivan,
Belcourt,	DeVeber,	McHugh,	Talbot,
Bostock,	Fiset,	McMullen,	Thompson,
Bowell (Sir Mack'zie),	Frost,	Perley,	Watson,
Campbell,	Gibson,	Power,	Wood,
Carling, (Sir John),	Gillmor,	Riley,	Yeo,
Cartwright (Sir Richard),	Jaffray,	Robertson,	Young.—42.
	Jones,	Ross (Halifax),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé en amendement:

Que le dit amendement ne soit pas agréé maintenant, mais que le bill soit de nouveau amendé en ajoutant les paragraphes suivants à l'article 238:—

« 2. La Commission doit, de temps à autre, faire faire un examen de tous croisements à niveau de voie publique, rendre telles ordonnances et faire tels règlements qu'elle juge nécessaire pour garder ou protéger ces croisements en vue de la sûreté du public.

« 3. Jusqu'à ce que la Commission ait rendu une ordonnance ou fait un règlement, relativement à tous tels croisements, et que la compagnie s'y soit conformée, la compagnie sera responsable, d'après le droit commun, au sujet de ces croisements.»

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur la même division, résolue dans la négative.

Alors, la question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référé la requête de Edith May Gilmore, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: « Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République Française », a été lu la deuxième fois.
Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (70) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company* », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Roy, secondé par l'honorable M. Béique, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Canada Weather Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (M) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada ».
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (HH) intitulé: « Loi à l'effet de restreindre les maux résultant du divorce », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Ross (Halifax), il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes, demandant au Sénat de lui fournir un état indiquant le coût, à l'exception de l'indemnité du Sénat, pour les session 1905, 1906 et 1907, respectivement, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au

bill (S) intiulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (74) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa Brockville and St. Lawrence Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill ,tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (87) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Vancouver Island and Eastern Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (27) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce qe ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre »,—et aussi sur l'amendement de l'honorable M. Béique à l'amendemnt proposé par l'honorable M. David:—

Que tous les mots dans l'amendement après le mot « suit », soient retranchés et remplacés par les suivants:—« par suite des objections très sérieuses qui ont été soulevées relativement aux différents systèmes de réforme qui ont été suggérés par des membres de cette Chambre individuellement, et en vue des différences considérables d'opinions exprimées sur cette question, la constitution actuelle du Sénat paraît être, somme toute, celle qui convient le mieux à ce pays.

« Que, de plus, afin que cette honorable Chambre puisse fournir sa pleine mesure de son utilité, il est grandement désirable que des mesures soient prises pour la tenir occupée d'une manière plus constante et pour soulager la Chambre des Communes d'une partie de ses travaux et ainsi abréger les sessions du Parlement », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable Frost, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 27 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Kirchhoffer,	Riley,
Baker,	Derbyshire,	Legris,	Robertson,
Beith,	Dessaulles,	McDonald	Ross (Middlesex),
Béique,	De Veber,	(Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Belcourt,	Douglas,	McGregor,	Roy,
Bernier,	Edwards,	McHugh,	Scott,
Bolduc,	Ellis,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bostock,	Ferguson,	McLaren,	Sullivan,
Bowell	Fiset,	McMillan,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Frost,	McSweeney,	Tessier,
Campbell,	Gibson,	Miller,	Thompson,
Cartwright	Gillmor,	Montplaisir,	Watson,
(Sir Richard),	Godbout,	Owens,	Wilson,
Casgrain,	Jaffray,	Perley,	Wood,
Cloran,	Jones,	Poirier,	Yeo,
Coffey,	Kerr,	Power,	Young.
Comeau,	King,		

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 110 et 112 du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la compagnie dite *Phœnix Assurance Company, Limited.*

La pétition suivante a alors été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Bostock:—De la compagnie dite *Phœnix Assurance Company, Limited.*

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat soit rendu pour la production d'un état indiquant, séparément, les croisements à niveau de la voie publique sur tous les chemins de fer, sauf les chemins de fer en voie de construction, sous la juridiction de la Commission des chemins de fer et que celle-ci a ordonné de protéger depuis qu'elle a été organisée; le dit état indiquant la nature de la protection ordonnée dans chaque cas, le nom de la compagnie de chemin de fer, la désignation locale de chaque croisement de voie publique, le comté et la province où il est situé, et la date de l'ordonnance et du règlement qui s'y rapportent;

Aussi, un semblable état indiquant les croisements à niveau de la voie publique qui doivent être protégés d'après l'ordonnance de l'autorité compétente dans chaque cas, sur tous les chemins de fer qui ne sont pas sous le contrôle de la Commission, y

compris le chemin de fer Intercolonial, ainsi que les ordonnances et règlements rendus, concernant les chemins de fer en voie de construction;

Et aussi, un état semblable concernant tous les croisements à niveau de la voie publique, au sujet desquels il y avait des ordonnances et règlements en vigueur le premier jour de février 1904.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: « Loi constituant en corporation la Banque de Vancouver », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour Suprême », a téé lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (J) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Canada, London and Paris* ».

Sur motion de l'honorable M. DeVeber, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. DeVeber, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le dix-neuvième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*b*) de la règle 24 et la règle 20 soient suspendus relativement au neuvième article de l'ordre de ce jour, et que cet article soit pris avant le huitième.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (27) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (57) intitulé: « Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République Française ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wood a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*b*) de la règle 24 et la règle 63 soient suspendues en autant qu'elles se rapportent au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (86) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Empire Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

L'honorable M. McGregor a présenté au Sénat un bill (II) intitulé: « Loi concernant la *Nipissing Central Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 26 mars 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Relativement à la pétition de Mary Alexander, de la ville de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Edward E. Alexander, de la dite cité de Toronto, journalier, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants à l'exception du paiement des honoraires exigés par la règle 140 du Sénat, qui n'ont pas encore été acquittés.

3. Votre comité a pris en considération la pétition présentée au Sénat par la pétitionnaire, demandant à être exemptée de payer l'honoraire exigé par la règle 140 du Sénat, et aussi les déclarations légales soumises à l'appui de la déclaration, et votre comité recommande d'acquiescer à la demande contenue dans la pétition.

4. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

5. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

6. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 26 mars 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement à la pétition de Ada Katurah Stewart Paulding, de la cité de Toronto, de la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Frederick William Paulding, de la dite ville, employé, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 31 mars 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Carling
(Sir John),
Cartwright
(Sir Richard),
Casgrain,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
McDonald
(Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau,
(de La Vallière),
Thibaudeau,
(Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Scott:—De la compagnie dite *The People's Co-operative Association, Limited,* de Port-Arthur, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la compagnie dite *The Phœnix Assurance Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à transiger des affaires comme assurance sur la vie aussi bien qu'assurance contre le feu.

L'honorable M. Ellis, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ.
MARDI, 31 mars 1908.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

144. Certains papiers concernant les pouvoirs de faire des traités, etc. (*Documents de la session.*)

154. Rapport de la Commission royale chargée de l'enquête du pont de Québec, y compris la preuve; aussi le rapport touchant le plan du pont de Québec par C. C. Schneider, avec annexes.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

37*a*. Copie des minutes du Bureau de la commission interne de la Chambre des Communes depuis le 1er janvier 1902 jusqu'au 1er janvier 1906.

55*c*. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Etat faisant connaître tous les télégrammes, affidavits, documents envoyés par, ainsi que toute la correspondance échangée avec le révérend John Pringle, actuellement dans le Yukon, en rapport avec l'état des affaires publiques dans ce territoire, et avec les fonctionnaires publics qui s'y trouvent, et spécialement en rapport avec un certain Frederick Tennyson Congdon, à une certaine époque commissaire du Yukon, un nommé Girouard, régistrateur, et un nommé Lithgow, contrôleur et membre du conseil du Yukon; et spécialement les lettres envoyées par le révérend John Pringle en janvier ou vers le mois de janvier 1902, en janvier ou vers le mois de janvier 1905, ainsi que le ou vers le 31 juillet 1907, au premier ministre du Canada et aux autres ministres rendant compte de la condition des affaires publiques dans le Yukon, et les réponses à ces lettres; aussi, faisant connaître quelle décision (s'il en est) a été prise par le gouvernement concernant les questions traitées dans cette correspondance, et les rapports de tout commissaire nommé aux fins de faire une enquête au sujet des accusations, ou d'une partie des accusations portées.

74*e*. Réponse à adresse du 18 décembre 1907,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, documents et papiers, échangés cette année au sujet de l'immigration japonaise en Canada.

55*d*. Réponse à ordre du 20 janvier 1908,—Copie de toute correspondance concernant la moralité dans le Yukon.

81*h*. Réponse à ordre du 20 janvier 1908,—Copie de tous les certificats délivrés par des fermiers domiciliés dans la division électorale de Kent-Ouest et expédiés au département par les agents d'émigration pour la dite division électorale, sur lesquels certificats les dits agents ont été payés pour le placement d'immigrants chez chacun des dits fermiers. Aussi, état donnant les noms de chaque immigrant placé chez chacun de ces fermiers, et le montant total reçu par chaque agent jusqu'à date.

88*h*. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Etat indiquant, en ce qui concerne les concessions forestières Nos 1048, 1049, 1122 et 1168, tous les boni, loyers ou redevances payés jusqu'à date par les locataires ou autres ayants-droit au gouvernement, et copie de toutes demandes, correspondance, rapports, annonces, soumissions, baux, transferts ou mémoires de toute espèce concernant les dites concessions.

88*i*. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Etat indiquant, en ce qui concerne toutes les concessions forestières actuellement accordées, ou qui sont autorisées à être accordées dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest,—

(*a*) Le numéro ou la désignation de chaque concession;
(*b*) Le numéro de la licence pour 1907-08;
(*c*) La superficie de la concession en milles carrés;
(*d*) Le nom et le domicile du premier postulant et la date de sa demande;
(*e*) Le nom et le domicile du porteur actuel de la licence;
(*f*) La date de publication de l'annonce à Ottawa;
(*g*) La date fixée dans l'annonce pour l'ouverture des soumissions;
(*h*) Le nom et le domicile du soumissionnaire heureux;
(*i*) Le montant du bonus versé;
(*j*) La date de la sélection définitive des blocks et rapports d'arpentages adressés au département de l'Intérieur à Ottawa;
(*k*) Le montant des droits perçus pendant l'année expirée le 30 avril 1907, pour chaque concession à titre de,—

(1) Loyer du terrain;
(2) Droit de souche;
(3) Coût des mesures prises contre l'incendie, etc., ainsi que le montant (s'il en est) non payé et échu à la fin de chaque année;

(*l*) Si la licence a été émise conformément au décret du conseil du 14 avril 1903 ou du 23 juillet 1906;

(*m*) Dans le cas de concessions sur lesquelles il n'a pas été abattu de bois en 1906-07, si le porteur de licence a été notifié d'exploiter une scierie, et dans ce cas, la date de cette notification.

88*j*. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat fournissant le supplément, jusqu'à cette date, des renseignements contenus dans les documents de la session, No 167*b*, déposé devant la Chambre le 26 avril 1907.

109*a*. Réponse à ordre du 20 janvier 1908,—Etat faisant connaître toutes les avances faites aux ministres de la Couronne et à leurs secrétaires particuliers, à compte de frais de voyage ou autres dépenses en rapport avec la conférence impériale de 1907; la date de chaque avance, et le crédit auquel telle avance a été portée.

109*b*. Réponse à ordre du 22 janvier 1908,—Etat faisant connaître les avances faites chaque année, entre le 1er juillet 1904 et le 31 décembre 1907, à compte de frais de voyages, à l'honorable L. P. Brodeur, son secrétaire particulier et son messager; la date et le montant de chaque avance et le crédit auquel elle a été portée; les dates auxquelles il en a été rendu compte définitivement; ls dates respectivs des remboursements faits au trésor, ainsi que les montants de tels remboursements; aussi, toute la correspondance échangée avec le département de l'Auditeur général à ce sujet.

122*a*. Copie de la preuve faite devant la Commission royale chargée de l'enquête au sujet du différend entre la Compagnie de téléphone Bell et ses opérateurs en février 1907.

123. Réponse à ordre du 17 février 1908,—Copie du contrat et de toute correspondance concernant un paiement de $3,900 à la *Midland Towing and Wrecking Company*, tel que mentionné à la page P-32 du rapport de l'Auditeur général pour 1906-07, et de l'annonce demandant des soumissions.

125. Réponse à ordre du 3 février 1908,—Copie de toute correspondance, tous télégrammes, rapports d'ingénieurs, etc., en la possession du gouvernement ou de l'un de ses membres ou fonctionnaires concernant les réparations projetées au quai de Little-Sands, dans l'Ile du Prince-Edouard.

126. Réponse à ordre du 12 février 1908,—Copie du rapport de John Fraser, du département de l'Auditeur général, du 7 janvier 1898, à la suite de l'examen spécial par lui fait des affaires financières du syndicat des chemins à barrières de Montréal.

127. Réponse à ordre du Sénat, du 24 janvier 1908,—Copie des différents tarifs en vigueur sur l'Intercolonial en 1896-97 et 1906-07, entre Québec et Sainte-Flavie et toutes les stations intermédiaires entre ces deux points pour le transport des passagers ou des marchandises, sous l'opération du tarif d'hiver et sous celle du tarif d'été.

128. Etat des affaires de la Compagnie de prêts et de placements Britannique-Canadienne (à responsabilité limitée), pour l'année expirée le 31 décembre 1907.

129. Réponse à ordre du 19 février 1908,—Etat faisant connaître combien d'argent a été payé, depuis 1896, à l'*Eclipse Manufacturing Company of Ottawa*; combien chaque année; quelle était la nature générale des articles fournis.

130. Réponse à ordre du 10 février 1908,—Copie de toute correspondance échangée entre M. A. E. Dyment, M.P., et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de permis pour faire la pêche au moyen de rets à enclos accordés en 1905 à MM. Lowe et Roque, de Killarney, et à toutes autres personnes. Aussi, liste des personnes auxquelles de semblables permis ont été accordés pendant la même année.

131. Réponse à ordre du 12 décembre 1907,—Etat faisant connaître,—

1. Le nombre des conflits, jusqu'au 1er décembre, soumis aux dispositions de la loi de 1907 sur les enquêtes relatives aux conflits ouvriers;

2. Les dates auxquelles ont été reçues les diverses demandes d'application de la loi;

3. Les noms des personnes intéressées dans ces conflits;
4. Le nom du postulant;
5. La localité où a eu lieu le conflit;
6. Le nombre de personnes affectées;
7. La nature du conflit;
8. Les noms des membres du bureau de conciliation et d'enquête là où ces bureaux ont été établis;
9. La date de l'établissement du bureau;
10. Les dates des séances;
11. Le résultat obtenu dans chaque cas.

132. Réponse à ordre du 12 février 1908,—Copie de toute correspondance, plans et autres documents concernant la submersion des routes en amont du barrage de Wilberforce, dans le comté de Haliburton, et des propositions, s'il en est, faites pour améliorer les dites routes et le pont de manière à empêcher l'obstruction du trafic.

133. Réponse à ordre du 17 février 1908,—Copie de tous rapports, plans, explorations et autres données au sujet du projet de construction d'un canal entre le lac Balsam, sur le canal de la Trent, et les sources de la rivière Gull, dans le comté d'Haliburton.

134. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Copie de toute correspondance reçue par le département de l'Agriculture en rapport avec l'inspection des viandes et les règlements établis sous le régime de la Loi concernant les viandes et les conserves alimentaires.

135. Réponse à ordre du Sénat du 26 février 1908,—Etat détaillé des dépenses encourues, durant les trois dernières années, au sujet des rapports résumés des Débats du Sénat, tels que fournis par le sténographe spécial de cette Chambre, indiquant aussi les termes et conditions du contrat intervenu entre le Sénat et le sténographe actuel.

136. Réponse à adresse du Sénat du 11 février 1908,—Etat des importations d'oxyde d'aluminium pour les années 1903-04-05 et jusqu'à date, avec indication de la valeur pour chaque année séparément.

136*a*. Réponse à adresse du Sénat du 11 février 1908,—Etat de l'aluminium exporté pendant les années 1903-04-05-06, et jusqu'à date, avec indication de la valeur pour chaque année séparément.

138. Réponse à ordre du 22 janvier 1908,—Copie de toute la correspondance, documents, résolutions et autres papiers, échangés entre le gouvernement canadien, ou aucun membre du gouvernement, et toute compagnie de chemin de fer ou tout particulier, relativement à la construction d'une voie ferrée entre un point quelconque du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta ou de la Colombie-Anglaise et Fort-Churchill ou un autre point sur la Baie-d'Hudson.

139. Copie d'un arrêté du conseil constituant M. Samuel Tovel Bastedo, agent du gouvernement fédéral, aux fins de conférer avec les gouvernements provinciaux en vue d'en arriver à un règlement de la question des pêcheries.

140. Réponse à ordre du 12 février 1908,—Copie de toute correspondance, papiers, écrits, plans et lettres entre le gouvernement et la Commission des voies fluviales internationales, d'une part, et la Compagnie de force du Saint-Laurent et la Compagnie de développement du Long-Sault, d'autre part, concernant le barrage complet du Saint-Laurent dans le voisinage de Cornwall; aussi, copie de tous mémoires, lettres et résolutions de protestation adressés au gouvernement par la Chambre de Commerce de Montréal, la Chambre de Commerce du district de Montréal, la Fédération Maritime de Montréal, l'Association maritime du Canada, et autres.

141. Réponse à ordre du 17 février 1908,—Copies de toutes annonces demandant des soumissions pour travaux de dragage dans la rivière Holland (canal de la Trent), des soumissions reçues, des cédules de prix, de la recommandation pour la nomination d'un inspecteur, avec la date des paiements faits aux entrepreneurs, et copie du contrat passé avec l'entrepreneur.

142. Réponse à adresse du 18 décembre 1907,—Copie de tous les décrets du conseil, correspondance, contrats, documents et rapports relatifs à l'emploi de certains experts pour préparer une méthode de comptabilité et de tenue de livres dans le département de la Marine et des Pêcheries.

143. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Copie de toute la correspondance au sujet de la demande, de l'octroi, de l'exploitation ou renouvellement du permis et bail comportant le droit de pêche dans les lacs des Cèdres, de l'Orignal, du Cormoran et Eau-Claire; aussi, copie du dit permis et bail.

145. Réponse à ordre du 11 mars 1907,—Copie de tous papiers, affidavits et correspondance entre le gouvernement ou quelqu'un de ses officiers et le chemin de fer l'Ile du Prince-Edouard ou quelqu'un de ses officiers ou toutes autres personnes concernant la location de la propriété de la veuve James Wiggins et de Charles Molloy, à Alberton, I. P.-E.

146. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat indiquant les sommes totales payées, d'année en année, depuis l'année 1882, jusqu'au 1er décembre 1907, pour chacun des item suivants:—

(*a*) Appointements du Gouverneur général;

(*b*) Frais de voyage du Gouverneur général;

(*c*) Dépenses pour Rideau-Hall, au compte du capital; dépenses pour Rideau-Hall, entretien; dépenses pour terrains de Rideau-Hall, compte du capital; dépenses pour terrains de Rideau-Hall, entretien;

(*d*) Dépenses d'ameublement de toute sorte pour Rideau-Hall;

(*e*) Dépenses sous tout autre chef que ce soit, en rapport avec les fonctions officielles du Gouverneur général;

(*f*) Dépenses, sous tout autre chef que ce soit, en rapport avec Rideau-Hall, et les terrains de Rideau-Hall;

(*g*) Dépense totale de toute sorte, faite annuellement depuis 1892 en rapport avec le poste officiel du Gouverneur général;

(*h*) Dépense totale de toute sorte, faite annuellement, en rapport avec les terrains de Rideau-Hall.

147. Réponse à adresse du 15 janvier 1908,—Copie de toute la correspondance, de tous télégrammes, arrêtés du conseil, contrats, soumissions (avec noms, dates et montant de chacune), en la possession du gouvernement, ou d'aucun de ses membres ou fonctionnaires, relativement à la construction d'un brise-lames à Petit-Rocher, sur la rive sud-ouest de la Baie-des-Chaleurs, et dont il est fait mention à la page 74 du rapport du ministre des Travaux Publics pour l'année terminée le 31 mars 1907.

148. Réponse à ordre du 17 février 1908,—Etat faisant connaître les noms et domiciles respectifs du capitaine et des matelots de chacun des steamers du gouvernement, savoir: le *Lansdowne,* l'*Aberdeen,* le *Druid,* le *Brant,* le *Lady Laurier,* le *Minto* et le *Stanley.*

148*a*. Réponse à ordre du Sénat du 5 février 1908,—Etat donnant dans autant de colonnes,—

1. Les noms des officiers actuellement employés à bord des bateaux du gouvernement ou des bateaux nolisés par lui pour la saison de la navigation, dans le fleuve Saint-Laurent.

2. Le montant des gages ou salaires mensuellement payés à chacun d'eux pour la période de leur engagement annuel.

3. Le montant des gages ou salaires mensuellement payés à ceux qui ne sont employés qu'une partie de l'année.

4. Le montant des gages ou salaires mensuellement payés à ceux qui en dehors de leur service réel, sont payés une partie de leurs gages ou salaires pendant les mois d'hivernement des bateaux.

149. Etat faisant connaître quels changements sont survenus dans les services de la Chambre des Communes relevant du greffier de la Chambre et du sergent-d'armes, depuis le 1er juillet 1907.

150. 1. Etat indiquant, depuis le 1er janvier 1906, combien de réponses ou de documents de la session ont été présentés au Parlement à la suite de motions les demandant;

2. Depuis cette date, combien de ces réponses ont été retirées du bureau des affaires courantes et archives, et de celui du journal, par des membres de cette Chambre; avec mention des noms des députés auxquels elles ont été remises;

3. Combien de temps ces réponses sont restées entre les mains des députés qui les ont obtenues;

4. Combien de ces réponses, au 1er janvier 1907, n'avaient pas été retournées au fonctionnaire de la Chambre qui en a la charge;

5. Quant à celles qui ont été retournées, combien de temps elles ont été gardées par les députés;

6. Combien de ces réponses sont encore entre les mains des députés, et depuis combien de temps;

7. Quelles mesures sont ordinairement prises par le commis préposé aux affaires courantes et archives, ainsi que par le commis préposé aux documents de la session courante pour en obtenir le retour dans leurs bureaux;

8. Quelle a été la dépense moyenne, durant la dite période, encourue par les différents départements, dont la matière relevait, pour les fins de la préparation de ces réponses.

151. Réponse à ordre du 16 décembre 1907,—Etat faisant connaître le nombre de permis de pêche accordés, les noms des personnes à qui ils ont été accordés; ainsi que les droits perçus pour chaque permis de pêche dans l'un quelconque ou dans tous les lacs de la province de la Saskatchewan; copie de toute la correspondance échangée au sujet de chaque permis déjà accordé ou qui est sur le point de l'être; copie des différentes formules employées dans la rédaction des permis de pêche dans la province de la Saskatchewan.

152. Réponse à ordre du 20 janvier 1908,—Copie de toute correspondance, et de tous documents et papiers se rapportant à l'enquête faite au sujet de M. O. S. Tinnie, commis principal dans le bureau du commissaire de l'or, à Dawson, Territoire du Yukon.

153. Réponse à ordre du 19 février 1908,—Copie de la correspondance échangée entre le lieutenant-colonel Malette, du 64me bataillon, et le département de la Milice et Défense concernant le major Sabourin, de Saint-Jean, P.Q.

153*a*. Réponse à ordre du 19 février 1908,—Copie de toute correspondance entre le lieutenant-colonel Mallette, du 64me bataillon, et le département de la Milice et de la Défense, au sujet de l'organisation d'un régiment à Valleyfield, P.Q.

155 Réponse à ordre du 10 février 1908,—Etat faisant connaître quelles terres ont été retranchées de celles destinées à l'établissement de colons, ou affectées ou vendues pour des fins de colonisation, depuis 1896; avec mention de l'endroit et de la superficie en chaque cas, spécifiant les townships, les sections, les demi-sections ou les quarts de section; à qui elles ont été vendues, ou en faveur de qui elles ont été aliénées; à quelles conditions d'occupation; à quel prix par acre, et à quels termes de paiement; et quelle est la nationalité des colons dans chaque colonie; quand ces terres ont été vendues, aliénées, mises de côté, ou réservées pour telles fins, en chaque cas; combien de ces compagnies ont rempli les conditions de leurs contrats, et jusqu'à quel degré.

156. Réponse à ordre du 2 mars 1908,—Etat faisant connaître qui a opéré les saisies ordonnées par le département du Revenu de l'Intérieur, durant les exercices financiers 1906 et 1907, à Cornwall, London, Ottawa, et à Sainte-Catherine, Toronto, Joliette et Montréal, et quels effets ont été saisis; quels sont les noms de la ou des personnes dont les effets ont été saisis; quels somme a rapporté la vente des effets ainsi saisis; de quelle manière on a disposé des effets saisis; à l'enchère publique, ou par vente privée.

156*a*. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Etat faisant connaître le nombre de saisies ordonnées par le département du Revenu de l'Intérieur, en 1906 et 1907; le

nom de la personne ou des personnes qui ont opéré la saisie; la description et la quantité des effets saisis; le nom des personnes dont les effets ont été saisis; de quelle manière on a disposé des effets saisis, soit à l'enchère publique, soit par vente privée, et la somme réalisée.

157. Réponse à ordre du 8 janvier 1908,—Copie de tous documents, requêtes, mémoires et correspondances reçus par le gouvernement depuis 1904 à ce jour, concernant les modifications à faire à la Loi du Revenu de l'Intérieur à l'effet de favoriser et de protéger davantage l'industrie du tabac canadien.

158. Documents concernant la Conférence commerciale aux Barbades.

159. Réponse à ordre du 29 janvier 1908,—Copie de toutes demandes, soumissions, correspondance, télégrammes ou communications écrites de toute nature concernant la vente de certains terrains dans les réserves sauvages de Ocean-Man, Pheasant-Rump et Chesastapapsin, le 15 novembre 1901; et aussi, copie des annonces de vente, des noms des journaux qui les ont publiées, et les dates de publication.

160. Réponse à ordre du 22 janvier 1908,—Etat faisant connaître combien d'extincteurs ont été achetés par le gouvernement pour les divers départements du service public entre le 30 juin 1906 au 1er janvier 1908; de qui ils ont été achetés, et à quels prix; quel montant total a été payé pour ces appareils.

161. Réponse à ordre du 22 janvier 1908,—Copie de toutes lettres, correspondance, plans, relevés, estimations, etc., en rapport avec le projet d'ouvrir un débouché dans Saint-Anicet et Sainte-Barbe, dans le comté de Huntingdon, entre le lac Saint-François et la rivière Saint-Louis.

162. Copie de toute correspondance entre l'Auditeur général et le département de la Marine et des Pêcheries concernant les dépenses de voyage du commandant Spain en 1905-06.

163. Réponse à ordre du 12 février 1908,—Etat indiquant quel a été le revenu total du havre de Belleville, Ont., pour les années 1903-04-05-06 et 1907;

Quelle a été la dépense encourue durant les années ci-dessus mentionnées, dans ce havre, aux comptes de (*a*)salaires, et à qui payés; (*b*) dragage pour chaque année; (*c*) construction de murs de soutènement le long du fleuve aux entrées du havre; (*d*) à qui les dites dernières sommes ont été payées;

Si le gouvernement a avancé quelque argent aux commissaires du havre de Belleville pour améliorations, et combien et quand;

Quelle garantie de remboursement a le gouvernement pour ces avances;

Combien de soumissions ont été reçues pour la construction des murs de soutènement, aux fins d'améliorer le havre de Belleville; qui étaient les soumissionnaires; quel était le chiffre de chaque soumission; quelle soumission a été acceptée.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 12 février 1908, demandant qu'un ordre de la Chambre soit émis pour production d'un état donnant:—

1. Le nombre de forçats âgés de moins de vingt ans, et leurs nationalités respectives;

2. Le nombre de forçats de vingt ans et plus, et leurs nationalités respectives, qui sont dans chacun des pénitenciers sous le contrôle du gouvernement fédéral, pour les années 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 179.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 18 février 1908, demandant la production d'un état indiquant relativement aux deux routes du chemin de fer Transcontinental explorées entre Grand-Falls et Chipman, province du Nouveau-Brunswick, le coût estimatif des lignes suivantes:—

1. La *Back Route;*
2. La route de la Vallée de Saint-Jean.

Avec les détails suivants:—

(*a*) Verges cubes d'excavation ordinaire et de remplissage;
(*b*) Verges cubes de pierres détachées;
(*c*) Verges cubes de roc solide;
(*d*) Verges cubes de béton;
(*e*) Milles de chevalets en acier et leur valeur;
(*f*) Le nombre et le coût des ponts.

Indiquant aussi, relativement à la *Back Route*, tous les détails ci-dessus au sujet des subdivisions suivantes de cette route:—

(1) Grand-Falls et rivière Tobique;
(2) Rivière Tobique et chemin de fer Intercolonial;
(3) Chemin de fer Intercolonial et Chipman.

Et demandant si c'est l'intention de construire un *pusher* grade sur la voie choisie.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 180.*)

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 31 mars 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Relativement à la pétition de Catharine Ann Cannon, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Joseph Primrose Cannon, de la dite cité, marchand, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill, à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:
Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (3) intitulé: « Loi portant modification de la Loi des chemins de fer », ayant été lu,
L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:
Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé:
Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit:—
« 4. Nonobstant toutes dispositions contenues dans la Loi des chemins de fer du Canada, ou dans aucune loi du Parlement de la Puissance du Canada, et nonobstant aucune décision de la Cour Suprême ou d'aucune cour au Canada, toute personne au Canada aura le droit de prendre des procédures en loi pour obtenir des dommages de la part des individus, des compagnies et des corporations, quand ses droits relatifs à la personne ou à la propriété auront été violés par suite de la négligence de ces individus, compagnies et corporations, de quelque manière que ce soit.»
La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.
La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* », a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Canada, London and Paris* », a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il et son titre sera-t-il « Loi constituant en corporation la banque dite *The Anglo-Canadian and Continental Bank*?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edith May Gilmore, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (HH) intitulé: « Loi à l'effet de restreindre les maux résultant du divorce », ayant été lu,

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Comeau, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Comeau,	Landry,	Perley,
Béique,	David,	McDonald	Power,
Belcourt,	Dessaulles,	(Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Casgrain,	Domville,	McGregor,	Scott,
Cloran,	Ellis,	McMillan,	Watson.—22.
Coffey,	Fiset,	McMullen,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Cartwright,	Kirchhoffer,	Riley,
Bernier,	(Sir Richard),	Legris,	Robertson,
Bostock,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross (Moosejaw),
Bowell	DeVeber,	McKay (Truro),	Ross (Halifax),
(Sir Mackenzie),	Douglas,	McLaren,	Wilson,
Carling (Sir John),	Edwards,	Merner,	Wood,
	Gibson,		Yeo.—24.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

« Que la règle 78 du Sénat soit amendée en ajoutant les comités permanents qui suivent à ceux énumérés en la dite règle:—

1. Un comité de l'agriculture et des forêts;
2. Un comité de l'immigration et du travail;

3. Un comité des relations commerciales du Canada;
4. Un comité des explorations géologiques et minérales;
5. Un comité des routes de transport aux bords de la mer et aux havres;
6. Un comité des explorations côtières et de la marine marchande;
7. Un comité des pêcheries;
8. Un comité des arts industriels et des expositions;
9. Un comité de l'administration du service civil;
10. Un comité de l'hygiène publique et de l'inspection des substances alimentaires;
11. Un comité des édifices et terrains publics.

Ces comités seront composés d'au moins cinq et d'au plus neuf membres, et seront revêtus des mêmes pouvoirs et privilèges que les comités permanents créés par la dite règle 78 », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (121) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour Suprême ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de

cette Chambre »,—et aussi sur l'amendement de l'honorable M. Béique à l'amendement proposé par l'honorable M. David:—

Que tous les mots dans l'amendement après le mot « suit », soient retranchés et remplacés par les suivants:—« par suite des objections très sérieuses qui ont été soulevées relativement aux différents systèmes de réforme qui ont été suggérés par des membres de cette Chambre individuellement, et en vue des différences considérables d'opinions exprimées sur cette question, la constitution actuelle du Sénat paraît être, somme toute, celle qui convient le mieux à ce pays.

« Que, de plus, afin que cette honorable Chambre puisse fournir la pleine mesure de son utilité, il est grandement désirable que des mesures soient prises pour la tenir occupée d'une manière plus constante et pour soulager la Chambre des Communes d'une partie de ses travaux et ainsi abréger les sessions du Parlement ».

Après débat,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (53) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Perley a présenté un bill (JJ) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith May Gilmore ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 1er avril 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Mackay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Miller,
Owens,
Perley,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—
Par l'honorable M. Jaffray:—De T. H. Wark et autres, de la cité de Toronto.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 1er avril 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné:—

De la compagnie dite *The Phœnix Assurance Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à transiger des affaires comme assurance sur la vie aussi bien qu'assurance contre le feu.

Le tout respectusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (Y) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Power Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Retranchez « James Clinkskill ».

Page 1, ligne 11.—Retranchez « *Limited* ».

Page 1, ligne 12.—Après « peut » insérez « subordonnément aux dispositions de la Loi de protection des eaux navigables et de la Loi de l'irrigation ».

Page 1, lignes 19 et 20.—Retranchez « le passage des bateaux » et insérez « la navigation libre ».

Page 1, ligne 22.—Retranchez depuis « radeaux » jusqu'à la fin de l'article 2 et insérez « et pour la navigation libre ».

Page 1, ligne 24.—Retranchez l'article 3 et remplacez-le par le suivant:—

« 3. La compagnie peut pénétrer sur tous terrains qu'elle jugera nécessaire d'examiner ou d'arpenter, en n'y causant aucuns dommages inutiles, et en payant le coût des dommages causés s'il en est.

« (2) Des copies certifiées des plans de tous les travaux autorisés par la présente loi, et des terrains requis pour ces travaux doivent être déposés par la compagnie au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, dans le bureau d'enregistrement du district, dans la province de Saskatchewan, où les travaux seront situés, et dans le bureau du greffier de la municipalité de la cité de Saskatoon, province de la Saskatchewan; et la compagnie doit, sans délai inutile, donner avis public de ce dépôt, une fois la semaine, pendant cinq semaines consécutives, dans la *Gazette du Canada*, la *Saskatchewan Gazette* et dans un journal publié en la cité de Saskatoon; et cet avis doit fixer le jour, l'heure et l'endroit où une demande doit être faite au Gouverneur en conseil, pour l'approbation de ces plans; et le Gouverneur en conseil, après avoir entendu cette demande, et décidé toutes matières s'y rapportant, à lui soumises par toute personne intéressée, peut approuver ces plans, et tant que cette approbation n'a pas été donnée, la compagnie n'a aucune autorité pour procéder à la construction, l'érection ou l'exécution de ces travaux.

« (3) Si cette approbation du Gouverneur en conseil a été au préalable obtenue, la compagnie peut, en vertu d'une ordonnance ou avec l'autorisation d'un juge de la cour Suprême de la province de la Saskatchewan, tel que ci-après prévu, pénétrer sur les terrains indiqués sur les dits plans et qui sont jugés nécessaires pour l'établissement, la construction et l'entretien de ses barrages, usines et autres constructions y adjacentes, prendre et posséder ces terrains; et elle peut, avec ses agents et ses attelages, passer et repasser sur les rives de la dite rivière pour les fins ci-dessus énumérées.

« (4) Pour obtenir cette ordonnance ou cette autorisation, la compagnie peut instituer des procédures conformément à la pratique de la dite cour en matières civiles.

« (5) Si le juge est d'avis que, d'après toutes les circonstances de la cause, il est juste et raisonnable d'accorder la demande de la compagnie relativement aux terrains susmentionnés, il doit rendre en la matière telle ordonnance qu'il juge convenable et utile et aux conditions déterminées par lui, et il peut fixer la somme ou les sommes, s'il en est, à payer comme valeur des terrains, ou des servitudes ou des intérêts y rela-

tifs, selon qu'il est nécessaire, ou comme indemnité pour les terrains endommagés et qui devraient être payés par la compagnie; et il doit rendre, quant aux frais, toute ordonnance qu'il juge équitable.

« (6) La somme ou les sommes ainsi fixées ou accordées à titre de frais sont payées à la partie ou aux parties qui y ont droit, ou déposées en cour, selon que décide le juge; et tout versement à être fait par la compagnie doit l'être avant qu'aucun des pouvoirs ci-dessus mentionnés ne soit exercé et dans un délai fixé par le juge; et à défaut de ce faire, la compagnie sera privée de tous les avantages découlant de cette ordonnance, mais celle-ci peut être mise à exécution par l'autre partie ou les autres parties y concernées en vue d'exécuter le recouvrement des frais payables par la compagnie.

« (7) Sur le versement par la compagnie des deniers que l'ordonnance lui enjoint de payer, le juge peut, subordonnément aux dispositions contenues ci-dessus, rendre une ordonnance à l'effet de mettre la compagnie en possession de tout terrain, ou de tout intérêt ou de toute servitude relatifs à tout terrain, à l'égard duquel ce versement a été fait.

« (8) Les terrains effectivement requis pour la construction, l'entretien et l'exploitation des lignes de transmission ou des conduites de la compagnie, peuvent être pris et acquis par la compagnie; et, à cette fin, lorsque les plans de ces travaux et des terrains requis à cet effet ont été approuvés par le Gouverneur en conseil, les dispositions de cet article s'appliquent à la prise et à l'acquisition de ces terrains.

« (9) Il peut être interjeté appel de l'ordonnance du juge à la cour en banc de la dite province, comme d'une autre ordonnance ou d'un autre jugement pour le même montant ou les mêmes montants, rendu par un juge de cette cour; et les procédures sur cet appel doivent être en accord avec la loi de la dite province et avec la pratique de la dite cour.»

Page 2, ligne 3.—Retranchez l'article 4.

Page 2, ligne 9.—Retranchez l'article 5.

Page 2, lignes 14 et 15.—Après « hydraulique » insérez « acquérir ».

Page 2, ligne 27.—Retranchez le paragraphe 2 de l'article 6.

Page 2, ligne 24.—Retranchez l'article 7.

Pages 2 et 3.—Retranchez les articles 10 et 11, et insérez ce qui suit comme clause A:—

« *Article A.*

« 3. Si elle y est autorisée par un règlement confirmé par le vote d'actionnaires représentant au moins les deux tiers en valeur du capital souscrit de la compagnie, à une assemblée générale dûment convoquée pour en délibérer, les directeurs pourront de temps à autre,—

« (*a*) Faire des emprunts de deniers sur le crédit de la compagnie;

« (*b*) Limiter ou accroître le montant des emprunts à faire;

« (*c*) Emettre des obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie pour des sommes d'au moins cent dollars chacune et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;

« (*d*) Hypothéquer, grever ou donner en garantie les biens meubles ou immeubles de la compagnie, ou ces deux espèces de biens, pour garantir ces obligations, débentures ou autres valeurs, et tous emprunts de deniers faits pour les objets de la compagnie.

« (2) Rien de contenu au présent article n'atténuera ni ne restreindra le pouvoir qu'a la compagnie d'emprunter de l'argent sur lettres de change ou billets à ordre faits, tirés, acceptés ou endossés par la compagnie ou de sa part.»

Page 3, ligne 35.—Retranchez depuis « mois » jusqu'à la fin de l'article 12.

Page 3, ligne 40.—Retranchez « James Clinkskill ».

Page 4, ligne 6.—Retranchez « trois » et insérez « douze ».

Page 4, ligne 33.—Retranchez « 8 » et insérez « 5 ».
Page 4, ligne 35.—Retranchez « trois » et insérez « quatre ».
Page 4, ligne 37.—Retranchez « deux» et insérez « trois ».

Dans le titre.

Retranchez « *Limited* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (136) intitulé: « Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1909 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*b* et 63 du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ontario and Michigan Power Company* », a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 1er avril 1908.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ontario and Michigan Power Company* », a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité recommande que le dit bill ne soit pas passé parce que les pouvoirs demandés sont du ressort de la juridiction législative de la province d'Ontario.

Le tout respectusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'un état basé sur les données du Bureau de la Commission des chemins de fer, indiquant le nombre de personnes blessées ou tuées par les convois de chemins de fer aux croisements à niveau de voie publique; le nombre de personnes ainsi blessées ou tuées sur chaque chemin de fer en particulier, durant les années écoulées le 31 mars 1895, 1896 et 1897; aussi, les noms de toutes personnes blessées ou tuées à ces endroits, sans égard à l'opinion des compagnies de chemins de fer et celle des officiers de la Commission des chemins de fer, relativement aux droits qu'elles avaient de se servir de ces croisements à niveau de voie publique, au moment des accidents.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour Suprême », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes, demandant au Sénat de lui fournir un état indiquant le coût, à l'exception de l'indemnité, du Sénat, pour les sessions 1905, 1906 et 1907, respectivement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Davis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Empire Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. De Veber, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (II) intitulé: « Loi concernant la *Nipissing Central Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Alexander, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ada Katurah Stewart Paulding, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé »,—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre »,—et aussi sur l'amendement de l'honorable M. Béique à l'amendement proposé par l'honorable M. David:—

Que tous les mots dans l'amendement après le mot « suit », soient retranchés et remplacés par les suivants:—« par suite des objections très sérieuses qui ont été soulevées relativement aux différents systèmes de réforme qui ont été suggérés par des membres de cette Chambre individuellement, et en vue des différences considérables d'opinions exprimées sur cette question, la constitution actuelle du Sénat paraît être, somme toute, celle qui convient le mieux à ce pays.

« Que, de plus, afin que cette honorable Chambre puisse fournir la pleine mesure de son utilité, il est grandement désirable que des mesures soient prises pour la tenir occupée d'une manière plus constante et pour soulager la Chambre des Communes d'une partie de ses travaux et ainsi abréger les sessions du Parlement.»

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné, que la suite du dit débat soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (88) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut d'architecture du Canada », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 2 avril 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	Kerr,	Riley,
Baker,	David,	King,	Robertson,
Beith,	Davis,	Kirchhoffer,	Ross (Middlesex),
Béique,	Derbyshire,	Landry,	Ross (Halifax),
Belcourt,	Dessaulles,	Legris,	Ross (Moosejaw),
Bernier,	De Veber,	Lougheed,	Roy,
Bolduc,	Domville,	Mackay (Alma),	Scott,
Bostock,	Douglas,	McDonald	Sullivan,
Bowell	Drummond	(Cap-Breton),	Talbot,
(Sir Mackenzie),	(Sir George),	McGregor,	Tessier,
Campbell,	Edwards,	McKay (Truro),	Thibaudeau
Carling	Ellis,	McLaren,	(de La Vallière),
(Sir John),	Fiset,	McMillan,	Thibaudeau
Cartwright	Forget,	McMullen,	(Rigaud),
(Sir Richard),	Frost,	Merner,	Thompson,
Casgrain,	Gibson,	Miller,	Watson,
Cloran,	Gillmor,	Montplaisir,	Wilson,
Coffey,	Godbout,	Owens,	Wood,
Comeau,	Jaffray,	Poirier,	Yeo,
Costigan,	Jones,	Power,	Young.

PRIÈRES.

Conformément l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la *People's Co-operative Association, Limited*, demandant une législation spéciale au sujet de la création de sociétés coopératives.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Hamilton Radial Electric Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (EE) intitulé: « Loi concernant la *Pontiac Central Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Retranchez l'article 2.

Page 1, ligne 21.—Retranchez les paragraphes 1 et 2 de l'article 4 et insérez les suivants comme paragraphes 1, 2, 3 et 4, les paragraphes numérotés 3 et 4 devenant les paragraphes 5 et 6:—

« 4. Les valeurs qu'émet la compagnie relativement à son chemin de fer ne doivent pas excéder trente mille dollars par mille, et, ces valeurs ne peuvent être émises qu'en proportion de la longueur du chemin de fer construite ou dont la construction a été donnée à l'entreprise.

« (2) La compagnie peut, à quelques époques que ce soient, émettre des obligations, débentures, débentures-actions ou autres valeurs pour la construction ou l'acquisition de navires, biens ou ouvrages autres que le chemin de fer qu'elle est autorisée à construire, acquérir ou tenir en service; mais ces obligations, débentures, débentures-actions ou autres valeurs ne peuvent pas dépaser en somme la valeur de ces navires, biens et ouvrages.

« (3) Afin de garantir ces obligations, débentures, débentures-actions ou autres valeurs, la compagnie peut consentir des mortgages sur ceux de ses biens, actif, loyers et revenus, présents ou futurs, autres que le chemin de fer, qui y sont décrits.

« (4) Toutes les dispositions des articles de 136 à 148, tous deux compris, de la Loi des chemins de fer, en tant qu'elles sont applicables, s'appliquent à ces obligations, débentures, débentures-actions ou autres valeurs ou mortgages.»

Page 1, ligne 35.—Après « dollars» insérez « ou leur équivalent en ».

Page 2, ligne 8.—Après « ouvrages » insérez « mais rien dans le présent article n'amoindrit la valeur des obligations, débentures, débentures-actions ou autres valeurs émises par la compagnie antérieurement à l'adoption de la présente loi, ni n'a d'effet sur ces obligations, débentures, débentures-actions ou autres valeurs.»

Page 2, ligne 9.—Retranchez l'article 6, et remplacez-le par le suivant:—

6. La compagnie peut commencer la construction de son chemin de fer et y employer une somme équivalant à quinze pour cent du montant de son capital social dans les deux ans à compter de la présente loi, et elle peut achever le dit chemin de fer et le mettre en service dans les cinq ans à compter de la même date; et si le dit chemin de fer n'a pas été ainsi comencé et si le dit emploi d'argent n'a pas été effectué, ou si le dit chemin de fer n'a pas été achevé et mis en service à l'expiration des dits délais respectifs, les pouvoirs conférés à la dite compagnie par le Parlement relativement à la construction, s'éteindront et deviendront nuls et de nul effet pour ce qui du dit chemin de fer restera alors inachevé.»

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (GG) intitulé: « Loi concernant la banque dite *The Northern Bank* et la *Crown Bank of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Retranchez l'article 2 et insérez ce qui suit comme articles 2 et 3, ainsi que l'annexe mentionnée à l'article 2:—

« Le contrat de fusion intervenu entre la banque dite *The Northern Bank* et la *Crown Bank of Canada*, en date du douzième jour de février 1908, énoncé dans l'annexe « A » de la présente loi, est sanctionné et confirmé et il lie les dites deux banques et les actionnaires des dites deux banques respectivement.

« 3. A compter de et après l'exécution de la fusion des dites banques en vertu du dit contrat, les dispositions de la Loi des banques s'appliqueront à tous égards à la dite *Northern Crown Bank* à l'exclusion de toutes les dispositions, sauf l'article sept, du dit contrat.

« ANNEXE.

« Contrat passé entre

« La banque dite *The Northern Bank*,

« Partie de première part;

« et

« La *Crown Bank of Canada*,

« Partie de seconde part.

« Considérant que la partie de première part exerce des opérations dans les provinces de l'ouest du Canada et n'a pas de succursales à l'est du lac Supérieur, et que la partie de seconde part exerce des opérations dans la plus grande portion d'Ontario et n'a pas de succursales à l'ouest du lac Supérieur, et que chacune des deux parties est désireuse d'étendre ses opérations à ces parties de la Puissance où elle n'est pas représentée, mais que ni l'une ni l'autre des deux parties ne désire le faire en établissant doubles succursales dans des endroits où il existe amplement des facilités de banque pour l'accommodation du public, et que chaque partie à ce contrat est d'avis qu'il sera à l'avantage mutuel des actionnaires intéressés que les deux institutions se fusionnent en vue de leur permettre d'étendre leurs opérations respectives en la manière indiquée.

« Et considérant que l'organisation de la partie de première part est déjà en telle forme qu'elle lui permet d'opérer la fusion que l'on se propose d'effectuer aux termes et conditions du chapitre 29, articles 99 et suivants de la Loi des banques, qui pourvoit à l'achat de l'actif d'une banque sans qu'il soit nécessaire de s'adresser au Parlement pour l'adoption d'une loi spéciale à l'effet de parfaire la fusion.

« Et considérant que les directeurs des deux institutions sont d'avis qu'il sera de l'intérêt des actionnaires et de tous les intéressés de se prévaloir des dispositions de la loi ci-dessus mentionnée.

« Il est en conséquence convenu que:—

« 1. La partie de première part conviendra d'acheter l'actif de la partie de seconde part en la manière prévue pour cette opération à la Loi des banques, articles 99 et suivants, et elle répartira entre les actionnaires de la partie de seconde part les actions du capital de la partie de première part dans la même proportion d'actions qu'ils possèdent actuellement dans le capital de la partie de seconde part.

« 2. La partie de première part convient d'assumer et acquitter toutes les obligations de la partie de seconde part à partir du premier jour d'avril 1908; et à compter de et après la sanction de ce contrat par le Gouverneur général en conseil, elle sera à toutes fins censée avoir assumé les dites obligations et être obligée de les acquitter à partir de la date en dernier lieu mentionnée.

« 3. La partie de première part convient d'assumer et payer les billets de la partie de seconde part, émis et destinés à la circulation, courants et en circulation.

« 4. Un examen des opérations et de la situation de chacune des parties à ce contrat sera fait par un représentant ou des représentants nommés par chaque partie à la transaction pour examiner la situation de l'autre partie au contrat.

« 5. Si les représentants des deux parties s'accordent sur l'évaluation de l'actif de chacune des parties, leur décision quant à cette valeur sera acceptée comme finale par les deux parties.

« 6. Au cas où les représentants de l'une ou l'autre des parties ne pourraient s'entendre avec les représentants de l'autre partie quant à l'évaluation d'un actif en particulier, alors les présidents respectifs des deux banques, ou toute personne déléguée à sa place par l'un ou l'autre des deux, et qui sera directeur de l'institution

qu'elle représente, agiront en qualité d'arbitres conjoints pour délibérer sur les matières en discussion, et s'ils conviennent d'une base de règlement, leur décision sera finale. S'ils ne peuvent s'entendre sur une évaluation, ils nommeront alors conjointement un arbitre pour décider du différend, et la décision de cet arbitre sera finale.

« 7. Au cas où il serait constaté que la valeur de l'actif de l'une ou l'autre des parties au contrat est plus considérable, en proportion du montant de son capital social acquitté que l'actif de l'autre partie au contrat, il sera alors loisible à la dite partie de déclarer à ses actionnaires un dividende sur le capital représentant cet excédent de valeur. Ce dividende sur le capital ne sera appliquable et ne sera appliqué qu'en paiement de telles actions du nouveau capital de la banque fusionnée, à être émises pour porter son capital-actions à $3,000,000 (trois millions de dollars) auxquelles l'actionnaire, à qui revient ce dividende, peut avoir droit, en vertu des conditions auxquelles la dite émission de nouvelles actions sera faite dans la suite.

« 8. Le titre à être adopté par les institutions fusionnées sera: *The Northern Crown Bank,* ou tout autre titre convenable dont il sera mutuellement convenu. Il devra être fait une demande au Parlement par les parties à ce contrat dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer ce changement.

« 9. Le siège social et le bureau exécutif en chef de l'institution consolidée sera en la cité de Winnipeg.

« 10. Le premier président des intérêts réunis sera le président actuel de la partie de première part.

« 11. La partie de première part devra consentir, à sa prochaine assemblée anuelle, à l'adoption d'un règlement à l'effet d'augmenter le nombre de ses directeurs suffisamment pour lui permettre d'ajouter, à son conseil, tous les membres actuels du conseil de la partie de seconde part, ou tel nombre, dont il sera mutuellement convenu, ne dépassant pas le nombre actuel.

« 12. Il y aura un vice-président en la cité de Toronto, et un vice-président en la cité de Winnipeg.

« 13. Le vice-président pour la province d'Ontario sera nommé par les directeurs élus pour cette province, avec l'entente que les dits directeurs devront limiter leur choix à un résident de la cité de Toronto.

« 14. L'officier en chef de l'exécutif de la partie de première part sera l'officier en chef de l'exécutif des intérêts combinés, et l'officier en chef de l'exécutif de la partie de seconde part sera le sous-officier en chef de l'exécutif de l'institution fusionnée.

« 15. Il sera du devoir de la partie de seconde part de faire consentir ses principaux actionnaires à accepter les actions du capital qui sont destinées à leur être distribuées, tel que prévu par le paragraphe 3 de l'article 100 de la Loi des banques.

« 16. Chacune des parties à cette convention conviendra de soumettre à ses actionnaires, à sa prochaine assemblée annuelle, le projet qu'il est proposé d'exécuter, tel que prévu par l'article 101 de la Loi des banques.

« 17. La clientèle des deux institutions sera acceptée à base égale.

« 18. Les directeurs actuels des deux parties conviendront de donner leurs services aux institutions combinées, comme directeurs, si nécessaire, pour au moins une année à compter de l'exécution de la convention.

« Pour la *Northern Bank,*
« D. H. McMILLAN,
« *Président.*
« J. W. de C. O'GRADY,
« *Gérant général.*

« Pour la *Crown Bank of Canada,*
« CHARLES MAGEE,
« *Vice-président.*
« G. de C. O'GRADY,
« *Gérant général.*»

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Hattie Spratte, avec les témoignages à l'appui ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Owens, il a été

Ordonné, qu'il soit à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (70) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Roy, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, qu'il soit à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (JJ) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith May Gilmore », ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Ross (Middlesex):—

« Que la règle 78 du Sénat soit amendée en ajoutant les comités permanents qui suivent à ceux énumérés en la dite règle:—

1. Un comité de l'agriculture et des forêts;
2. Un comité de l'immigration et du travail;
3. Un comité des relations commerciales du Canada;
4. Un comité de l'administration du service civil;
5. Un comité de l'hygiène publique et de l'inspection des substances alimentaires

6. Un comité des édifices et terrains publics.

Ces comités seront composés d'au moins cinq et d'au plus neuf membres, et seront revêtus des mêmes pouvoirs et privilèges que les comités permanents créés par la dite règle 78.».

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (O) intitulé: « Loi pour constituer en corporation la *Saskatchewan Power Company, Limited* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*b*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il et son titre sera-t-il: « Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Power Company* » ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ontario and Michigan Power Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McMullen:—

« Que, vu l'agitation relative aux services rendus par le Sénat comme formant partie de notre système législatif et la critique faite tant en Parlement que dans la presse au sujet des nominations à cette Chambre:

« Il est désirable, de l'avis de cette Chambre, que la question du mode de nomination et de la durée du terme pour lequel ces nominations seront faites à l'avenir, soit prise en délibération et ce système remodelé ».—et sur la motion en amendement de l'honorable M. David, que tous les mots après « Que », dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:—« le Sénat, tout en ne désirant pas se prononcer finalement sur les projets de réforme nombreux et variés qui ont été proposés et discutés relativement au Sénat, cependant, en vue des différences d'opinion sur la question, et jusqu'à ce que ces projets aient eu le temps d'être mûris, croit qu'il est opportun de déclarer qu'il est désirable, en vue d'augmenter l'efficacité du Sénat, qu'un plus grand nombre de lois soient présentées dans cette Chambre, qu'un plus grand nombre de ministres de la Couronne y aient leur siège, et que chaque ministre puisse personnellement présenter et défendre les mesures du gouvernement sur le parquet de cette Chambre »,—et aussi sur l'amendement de l'honorable M. Béique à l'amendement proposé par l'honorable M. David:—

Que tous les mots dans l'amendement après le mot « suit », soient retranchés et remplacés par les suivants:—« par suite des objections très sérieuses qui ont été sou-

levées relativement aux différents systèmes de réforme qui ont été suggérés par des membres de cette Chambre individuellement, et en vue des différences considérables d'opinions exprimées sur cette question, la constitution actuelle du Sénat paraît être, somme toute, celle qui convient le mieux à ce pays.

« Que, de plus, afin que cette honorable Chambre puisse fournir la pleine mesure de son utilité, il est grandement désirable que des mesures soient prises pour la tenir occupée d'une manière plus constante et pour soulager la Chambre des Communes d'une partie de ses travaux et ainsi abréger les sessions du Parlement.»

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement proposé à l'amendement principal,

Le dit amendement a été retiré.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement, il a été retiré.

Alors la question de concours ayant été posée sur la motion principale,

La dite motion a aussi été retirée.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (50) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey.

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 3 avril 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Comeau,	Jones,	Power,
Baker,	Costigan,	Kerr,	Riley,
Beith,	Cox,	King,	Robertson,
Béique,	David,	Kirchhoffer,	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Davis,	Landry,	Ross (Halifax),
Bernier,	Dessaulles,	Legris,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	De Veber,	McDonald	Roy,
Bostock,	Domville,	(Cap-Breton),	Scott,
Bowell	Drummond	McGregor,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	(Sir George),	McKay (Truro)	Talbot,
Campbell,	Edwards,	McLaren,	Tessier,
Carling	Ellis,	McMillan,	Thibaudeau
(Sir John),	Fiset,	McMullen,	(de La Vallière),
Cartwright	Frost,	Merner,	Thompson,
(Sir Richard),	Gibson,	Miller,	Watson,
Casgrain,	Gillmor,	Montplaisir,	Wilson,
Cloran,	Godbout,	Owens,	Yeo,
Coffey,	Jaffray,	Poirier,	Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De T. Herbert Wark et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Traders' Life Insurance Company*, et pour d'autres fins.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (7) intitulé: « Loi constituant en corporation la *North Empire Fire Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Travellers Life Assurance Company of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (56) intitulé: « Loi constituant en corporation

la caisse dite *The Bank of Hamilton Pension Fund* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: « Loi concernant la société dite *The Subsidiary High Court of the Ancient Order of Foresters in the Dominion of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (DD) intitulé: « Loi concernant le Conseil du collège Presbytérien, Halifax », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Canada Weather Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Beith, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 3 avril 1908.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vons informer que Son Excellence l'Administrateur se rendra à la salle du Sénat, cet après-midi, à quatre heures, pour sanctionner certains bills qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votr obéissant serviteur,
J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Hamilton Radial Electric Railway Company* », a été lu la troisième fois

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Catherine Ann Cannon, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes, demandant au Sénat de lui fournir un état indiquant le coût, à l'exception de l'indemnité, du Sénat, pour les sessions 1905, 1906 et 1907 respectivement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour de mai prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel fut renvoyée la requête de Mary Alexander, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel fut renvoyée la requête de Ada Katurah Stewart Paulding, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut d'architecture du Canada », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (EE) intitulé: « Loi concernant la *Pontiac Central Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Banques et du Commerce, au bill (GG) intitulé: « Loi concernant la banque dite *The Northern Bank* et la *Crown Bank of Canada* ».

Sur motion de l'honorable Sir George Drummond, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Son Excellence l'honorable Charles Fitzpatrick, C.C.M.G., juge en chef du Canada et administrateur du Gouvernement de la Puissance, etc., etc., etc., étant assis sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le plaisir de Son Excellence l'Administrateur que les Communes se rendent immédiatement auprès de Lui, dans la salle du Sénat* ».

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi modifiant la Loi des liquidations.

Loi concernant l'*Erie, London and Tillsonburg Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Interprovincial Railway Bridge Company of New-Brunswick.*

Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*

Loi constituant en corporation la banque dite *The Bank of Winnipeg.*

Loi concernant certain brevet de Frederick C. Rehm, Elias Frank et Isidor Frank.

Loi concernant la compagnie dite *The Windsor, Chatham and London Railway Company.*

Loi modifiant la Loi de la marque de l'or et de l'argent.

Loi modifiant la Loi des compagnies.

Loi modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Loi concernant la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company.*

Loi modifiant la Loi de l'irrigation.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Loi constituant en corporation la Banque de Vancouver.

Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République Française.

Loi modifiant la Loi des chemins de fer de l'Etat.

Loi modifiant la Loi de la cour Suprême.

Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Atlantic Railway Company.*

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

« Au nom de Sa Majesté Son Excellence l'Administrateur sanctionne ces bills.»

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence l'Administrateur, comme suit:—

« QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

« Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires, pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

« Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant:—

« Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes à affecter au service public pour les exercices expirant respectivement le 31 mars 1908 et le 31 mars 1909 », que je prie Votre Excellence de sanctionner.»

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Excellence, a dit:—

« Au nom de Sa Majesté, Son Excellence l'Administrateur remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur de se retirer, et
La Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power.
Le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 7 avril 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Baker,	David,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Beith,	Derbyshire,	McKay (Truro),	Ross (Halifax),
Béique,	Dessaulles,	McLaren,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	De Veber,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Edwards,	McMullen,	Sullivan,
Bostock,	Ellis,	McSweeney,	Talbot,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	Merner,	Tessier,
Campbell,	Gibson,	Miller,	Thibaudeau (de La Vallière),
Carling (Sir John),	Gillmor,	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),
Cartwright, (Sir Richard),	Godbout,	Montplaisir,	Thompson,
Cloran,	King,	Owens,	Watson,
Coffey,	Kirchhoffer,	Poirier,	Yeo,
	Landry,	Power,	Young.
	Legris,	Riley,	
	MacKeen,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (KK) intitulé: « Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme, en ce qui concerne la province de la Nouvelle-Ecosse ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Bostock a présenté au Sénat un bill (LL) intitulé: « Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'honorable M. Ellis a présenté au Sénat un bill (MM) intitulé: « Loi constituant en corporation Le Synode du diocèse de Keewatin ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (JJ) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith May Gilmore », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: « Loi constituant en corporation la *North Empire Fire Insurance Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Travellers Life Assurance Company of Canada* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: « Loi constituant en corporation la caisse dite *The Bank of Hamilton Pension Fund* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: « Loi concernant la société dite *The Subsidiary High Court of the Ancient Order of Foresters in the Dominion of Canada* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (DD) intitulé: « Loi concernant le Conseil du collège Presbytérien, Halifax », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Canada Weather Insurance Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EE) intitulé: « Loi concernant la *Pontiac Central Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (GG) intitulé: « Loi concernant la banque dite *The Northern Bank* et la *Crown Bank of Canada* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session.»

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Costigan, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise au mercredi, sixième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Hattie Spratte, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant ét faite à la dite motion, et

La question de concours ayant ét posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Catherine Ann Cannon, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Alexander, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ada Katurah Stewart Paulding, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (T) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental », et pour informer cette Chambre qu'elle passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Après le mot « compagnie » biffez le mot « concernant » et insérez en son lieu et place les mots « adoptées dans ».

Page 3, ligne 11.—Après le mot « autorisée » insérez les mots « subordonnément aux dispositions de la Loi des chemins de fer ».

Page 3, ligne 13.—Après le mot « et » biffez les mots « l'article 4B ajouté » et insérez en leur lieu et place les mots « le paragraphe 3 de l'article 4 et les articles 4B et 4C ajoutés ».

Page 3, ligne 14.—Après le mot « par » biffez les mots « l'article 2 de la Loi de 1907 s'applique » et insérez en leur lieu et place les mots « les articles 1 et 2 de la Loi de 1907 s'appliquent ».

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (P) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 1.—Biffez tout le paragraphe 3 de l'article 4.

Page 2, ligne 18.—Biffez les mots « ou toute autre compagnie de chemin de fer » et insérez en leur lieu et place les mots « ou la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental et l'*International Railway Company of New Brunswick* ».

Sur motion de l'honorable M. Costigan, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (C) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Accident and Guarantee Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 6.—Biffez le paragraphe 2 de l'article 4.

Page 4, ligne 4.—Après le mot « assurances » insérez les mots suivants: « et de toute loi générale sur les assurances rendue au cours de la présente session du Parlement; et en toute chose où la présente loi ne s'accorde pas avec ces lois, ces dernières prévalent ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 9.—Biffez l'article 2.

Page 1, ligne 14.—Biffez l'article 3.

Page 2, ligne 20.—Ajoutez ce qui suit à titre d'article 5A:—

« 5A. La présente loi de la compagnie et l'exercice des pouvoirs conférés par sa loi de constitution et les lois qui la modifient et par la présente loi sont subordonnés aux dispositions de la Loi des assurances et de toute loi générale sur les assurances rendue au cours de la présente session du Parlement; et en toute chose où la dite loi de constitution et les lois qui la modifient ou la présente loi, ne s'accorde pas avec ces lois, ces dernières prévalent.»

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Q) intitulé: « Loi constituant en corporation la *London and Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Après le mot « Canada » insérez les mots « et ci-après désignée par « la compagnie ».

Page 1, ligne 23.—Après le mot « sources » insérez les mots « pour le compte de la compagnie ».

Page 1, ligne 28.—Biffez les mots « des succursales ».

Page 2, ligne 12.—Après le mot « effet » insérez les suivants: « néanmoins il ne sera pas émis d'actions représentant le dit accroissement de capital autrement qu'après le versement, en espèces, de dix pour cent du montant de l'émission ».

Page 2, lignes 21 et 22.—Biffez les mots « qui administreront les affaires de la compagnie ».

Page 2, ligne 25.—Après « nom » insérez « et pour son propre usage ».

Page 2, ligne 25.—Biffez le mot « dix » et insérez le mot « vingt » en ses lieu et place.

Page 2, ligne 42.—Après « directeurs » insérez les mots suivants: « le premier versement subséquent n'excédera pas vingt-cinq pour cent et nul versement subséquent n'excédera dix pour cent; et tout appel de versement portera au moins trente jours d'avis ».

Page 3, lignes 14 et 15.—Biffez les mots « contre les accidents et les cas fortuits » et insérez les mots « de garantie » en leurs lieu et place.

Page 3, ligne 23.—Biffez toute la ligne.

Page 3, ligne 26.—Après le mot « assurances » insérez les mots « alors en vigueur ».

Page 4, première ligne.—Après « employés » insérez « et ».

Page 4, ligne 11.—Biffez l'alinéa *d*.

Page 4, ligne 16.—Après le mot « assurances » insérez les mots « alors en vigueur ».

Page 4, ligne 17.—Biffez l'article 12.

Page , ligne 30.—Ajoutez le paragraphe suivant à l'article 14:—

« 2. La compagnie peut aussi entreprendre la réassurance des risques réalisés par d'autres compagnies ».

Page 4, ligne 40.—Biffez les numéros « 120 » et « 121 » et insérez le numéro « 134 » après le numéro « 125 ».

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de fidéicommis Orientale », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, lignes 21 et 22.—Biffez les mots « du vice-président » et insérez en leur lieu et place les mots des « vices-présidents ».

Page 1, ligne 28.—Biffez le mot « trois » et insérez en son lieu et place le mot « quatre ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (67) intitulé: « Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (87) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Vancouver Island and Eastern Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, le 3 avril 1908.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre n'agrée pas leur amendement au Bill (No 74) Loi concernant la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company*, pour la raison suivante:—

Parce que l'article 4, retranché par le Sénat, est considéré comme une sauvegarde pour les municipalités qui possèdent et exploitent leurs propres installations et usines de production de lumière électrique et de force, et que l'autonomie municipale à cet égard devrait être respectée,—et pour ce motif, l'article devrait être maintenu.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 8 avril 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	MacKeen,	Riley,
Baker,	Davis,	McDonald	Robertson,
Beith,	Derbyshire,	(Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Béique,	Dessaulles,	McGregor,	Ross (Halifax),
Belcourt,	De Veber,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Domville,	McKay (Truro),	Scott,
Bostock,	Edwards,	McLaren,	Sullivan,
Bowell	Ellis,	McMillan,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	McMullen,	Tessier,
Campbell,	Frost,	McSweeney,	Thibaudeau
Carling	Gibson,	Merner,	(de La Vallière),
(Sir John),	Gillmor,	Miller,	Thibaudeau
Cartwright	Godbout,	Mitchell,	(Rigaud),
(Sir Richard),	Kerr,	Montplaisir,	Thompson,
Cloran.	King,	Owens,	Watson,
Coffey,	Landry,	Poirier,	Yeo,
Costigan,	Legris,	Power,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 8 avril 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de T. Herbert Wark et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Traders' Life Insurance Company*, et pour d'autres fins, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la réception des pétitions.

Votre comité a trouvé que bien que le délai fixé pour la présentation de pétitions au Sénat soit expiré, les raisons données pour expliquer ce retard sont satisfaisantes.

Il recommande en conséquence de suspendre la règle cent treizième du Sénat et de permettre aux pétitionnaires de présenter leur pétition.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent du Compte rendu des Débats a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 8 avril 1908.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que, pour le reste de la session, M. Georges Bélanger soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat, à titre de traducteur. Il devra livrer aux correspondants de tous les journaux publiés en langue française un compte rendu analytique précis des débats du Sénat semblable à celui qui est rédigé pour les journaux anglais.

Votre comité recommande de plus que ses appointements soient de quinze ($15) dollars par semaine, lorsque le Sénat siégera, mais il est entendu que l'on pourra en tout temps cesser de l'employer pendant la session, en lui donnant une semaine d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (69) intitulé: « Loi constituant en corporation la société dite la *Ruthenian Catholic Mission of the Order of Saint Basil the Great in Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, lignes 33 et 34.—Retranchez « de trois » et insérez « d'au moins cinq ».

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Costigan, il a été Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse partielle à un ordre du Sénat, en date du 17 mars 1908, demandant une copie du rôle de service des compagnies d'artillerie de place d'Ottawa et de Morrisburg, donnant les noms des miliciens qui ont été en service actif et qui ont été casernés au fort Wellington (Prescott) pendant les mois de novembre et décembre 1865 et pendant les mois de janvier, février, mars, avril, mai et juin 1866; ainsi que d'un état indiquant quelle était la solde quotidienne payée aux soldats de ces deux corps et celle que recevaient, dans le même temps, les miliciens appartenant à la compagnie No 2 de la batterie de campagne d'Ottawa, ou à d'autres corps du district militaire d'Ottawa, alors appelés en service actif.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 196.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., a appelé l'attention du gouvernement sur les assertions suivantes, télégraphiées d'Ottawa aux journaux de l'ouest, et a demandé si elles sont fondées en fait:—

A. W. Owen, comptable et commis en chef du ministère de la Marine et des Pêcheries. M. Owen fut suspendu, il y a un mois, parce que l'on rapporte qu'il fut entendu critiquant les dépenses occasionnées par l'emploi de comptables, par M. Brodeur, pour refaire le système de comptabilité du département. J. U. Gregory, agent du ministère de la Marine à Québec. M. Gregory fit souvent rapport contre le système du patronage, en alléguant que le gouvernement pourrait se procurer à meilleures conditions leurs approvisionnements, si d'autres que des amis du parti pouvaient concourir.

J. F. Fraser, commissaire des lumières dans le ministère de la Marine. M. Fraser est un partisan du gaz acétylène pour les bouées, et fut nommé après le rapport de l'ingénieur en chef, suggérant de discontinuer les expériences jusqu'à ce que la valeur du gaz soit bien établie.

Débat.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (JJ) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith May Gilmore », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (C) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Accident and Guarantee Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (G) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de Fidéicommis Orientale ».

Sur motion de l'honorable M. MacKeen, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (Q) intitulé: « Loi constituant en corporation la *London and Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (T) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ».

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (P) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Costigan, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (101) intitulé: « Loi concernant la *Fort William Terminal Railway and Bridge Companay* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (41) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Plate Glass Insurance Company of Canada* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (40) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 9 avril 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bolduc,
Bostock,
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Carling (Sir John),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Cloran,
Coffey,
Costigan,
Cox,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Kerr,
King,
Landry,
Legris,
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Kerr (pour l'honorable M. Jaffray):—De T. Herbert Wark et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Mackay (Truro), pour l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

rdonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'un état indiquant tous les chemins de fer du Canada qui ne sont pas sous le contrôle et la juridiction de la Commission des chemins de fer; aussi, en chaque cas, la raison pour laquelle ce chemin de fer n'est pas sous le contrôle de la commission.

Avec la permission du Sénat:—

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le paragraphe (*a*) de la règle 24 et la règle 20 du Sénat soient suspendues et que le huitième article de l'ordre du jour soit pris le premier.

La Chambre, conformément à cet ordre, a pris en considération le premier rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Catherine Ann Cannon, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour de mai prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ada Katurah Stewart Paulding, avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas à l'amendement fait par le Sénat au bill (74) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* ».

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), a proposé:

Que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au dit bill auquel la Chambre des Communes n'a pas acquiescé.

Avec la permission du Sénat, la dite motion a été retirée.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres pour y être pris de nouveau en considération, en conformité de la règle 131 du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (KK) intitulé: « Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme en tant qu'elle s'applique à la Nouvelle-Ecosse », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le jeudi, septième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (LL) intitulé: « Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (MM) intitulé: « Loi constituant en corporation Le Synode du diocèse de Keewatin », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le vingt et unième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit amendé en substituant la règle cent dix à la règle cent treize dans le dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité des Bills Privés Divers au bill (69) intitulé: « Loi contituant en corporation la société dite la *Ruthenian Catholic Mission of the Order of Saint Basil the Great in Canada* ».

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Costigan, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (Q) intitulé: « Loi constituant en corporation la *London and Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada* ».

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (P) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Costigan, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera ce soir, il reste ajourné à demain à onze heures du matin et qu'il y ait deux séances distinctes du Sénat ce jour-là; la première de onze heures à une heure de l'après-midi et la seconde à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures de l'avant-midi.

Vendredi, 10 avril 1908.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bolduc,
Bowell
(Sir Mackenzie),
Campbell,
Carling
(Sir John),
Cloran,
Costigan,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Edwards,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Kerr,
Landry,
Legris,
McDonald
(Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Power,
Robertson
Ross (Moosejaw),
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau
(Rigaud),
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par Son Honneur le Président:—De L. Lefêvre, de Montréal, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal et de la Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir John Carilng, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'un état montrant:—

Premièrement.—Le nombre de bouées automatiques et à basse pression, au gaz acétylène, achetées par le gouvernement pendant les années 1904-5-6 et 1907, de la Compagnie de signaux de marine internationale, d'Ottawa, en indiquant chaque année séparément, et les montants payés pour icelles.

Deuxièmement.—A-t-on demandé des soumissions pour ces approvisionnements? Dans l'affirmative, quel est le nombre de soumissions reçues, de qui, et à quel prix a-t-on soumissionné?

Troisièmement.—Combien d'autres bouées à gaz, signaux, bouées à sifflet et autres applications de lumière, achetées de la même compagnie durant la même période, et les montants payés? A-t-on demandé des soumissions et, dans l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires et les montants demandés?

Quatrièmement.—Le montant de carbure acheté par le gouvernement durant les années 1903-4-5-6-7, les montants payés, les noms des vendeurs, par soumissions ou autrement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: « Loi constituant en corporation la société dite la *Ruthenian Catholic Mission of the Order of Saint Basil the Great in Canada* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformémnt à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bil soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Plate Glass Insurance Company of Canada* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. McGregor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: « Loi concernant la *Fort William Terminal Railway and Bridge Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, le septième jour de mai prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (P) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Costigan, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, sixième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (135) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le paragraphe (*f*) de la règle vingt-trois, les paragraphes (*a*) et (*b*) de la règle vingt-quatre et la règle soixante et trois du Sénat soient suspendus en tant qu'ils ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois au long par le greffier à la table.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (143) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le paragraphe (*f*) de la règle vingt-trois, les paragraphes (*a*) et (*b*) de la règle vingt-quatre et la règle soixante et trois du Sénat soient suspendus en tant qu'ils ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kerr a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (142) intitulé: « Loi modifiant la Loi des lettres de change », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le paragraphe (*f*) de la règle vingt-trois, les paragraphes (*a*) et (*b*) de la règle vingt-quatre et la règle soixante et trois du Sénat soient suspendus en tant qu'ils ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois au long par le greffier à la table.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (145) intitulé: « Loi modifiant la Loi concernant les subventions aux steamers transocéaniques », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le paragraphe (*f*) de la règle vingt-trois, les paragraphes (*a*) et (*b*) de la règle vingt-quatre et la règle soixante et trois du Sénat soient suspendus en tant qu'ils ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois au long par le greffier à la table.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (144) intitulé: « Loi modifiant la Loi des liquidations », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, sixième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (113) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mercredi, sixième jour de mai prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power.

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Davis,	McGregor,	Robertson,
Beith,	Derbyshire,	McHugh,	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Dessaulles,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
Bowell	Edwards,	McLaren,	Scott,
(Sir Mackenzie),	Ferguson,	McMillan,	Tessier,
Campbell,	Fiset,	McSweeney,	Thibaudeau
Carling	Frost,	Miller,	(de La Vallière),
(Sir John),	Gibson,	Montplaisir,	Thibaudeau
Cartwright,	Gillmor,	Owens,	(Rigaud),
(Sir Richard),	Godbout,	Poirier,	Watson,
Cloran,	Kerr,	Power,	Young.
Costigan,	Landry,		

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui à sa deuxième séance, il reste ajourné jusqu'au mercredi, le 6 mai prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 10 avril 1908.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence l'Administrateur se rendra à la salle du Sénat, cet après-midi, à trois heures et un quart pour sanctionner certains bills qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Son Excellence l'honorable Charles Fitzpatrick, C.C.M.G., juge en chef du Canada et administrateur du Gouvernement de la Puissance, etc., etc., etc., étant assis sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le plai-*

« *sir de Son Excellence l'Administrateur que les Communes se rendent immédiatement* « *auprès de Lui, dans la salle du Sénat* ».

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit: —

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Loi constituant en corporation la *London and Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada.*

Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.

Loi modifiant la Loi de l'immigration.

Loi modifiant la Loi concernant les subventions aux steamers transocéaniques.

Loi modifiant la Loi des lettres de change.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

« Au nom de Sa Majesté Son Excellence l'Administrateur sanctionne ces bills.»

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Président a alors déclaré le Sénat continué au mercredi, sixième jour de mai prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 6 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
Costigan,
David,
Derbyshire,
Dessaulles,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Frost,
Gibson,
Kerr,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Power,
Riley,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Wilson,

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que les règles 24 (*a*), 110 et 112 du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la compagnie dite *The Crown Life Insurance Company.*

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Lougheed a présenté la pétition de la *Crown Life Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier une convention relative à une nouvelle répartition de son capital social par la réduction de ses actions souscrites, à la vente de nouvelles actions, au renouvellement ou à la réduction de son capital, à l'obtention d'un plus fort capital au comptant, et à d'autres fins nécessaires pour permettre à la compagnie d'exécuter la dite convention, dont les détails ont été mis par écrit et adressés par la poste aux actionnaires.

La dite pétition a alors été lue au long à la table.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que les règles 24 (*a*), 110 et 112 du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Belcourt a présenté la pétition de la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

La dite pétition a alors été lue au long à la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De T. Herbert Wark et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *The Traders' Life Insurance Company of Canada.*

De la Fraternité Unie des Charpentiers-Menuisiers d'Amérique, de Montréal, et de L. Lefèvre, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail, de Montréal, demandant que la Loi de coopération soit mise en vigueur.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 10 avril 1908, demandant la production d'un état montrant:—

Premièrement.—Le nombre de bouées automatiques et à basse pression, au gaz acétylène, achetées par le gouvernement pendant les années 1904-5-6 et 1907, de la Compagnie de signaux de marine internationale, d'Ottawa, en indiquant chaque année séparément, et les montants payés pour icelles.

Deuxièmement.—A-t-on demandé des soumissions pour ces approvisionnements? Dans l'affirmative, quel est le nombre de soumissions reçues, de qui, et à quel prix a-t-on soumissionné?

Troisièmement.—Combien d'autres bouées à gaz, signaux, bouées à sifflet et autres applications de lumière, achetées de la même compagnie durant la même période, et les montants payés? A-t-on demandé des soumissions et, dans l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires et les montants demandés?

Quatrièmement.—Le montant de carbure acheté par le gouvernement durant les années 1903-4-5-6-7, les montants payés, les noms des vendeurs, par soumissions ou autrement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 209.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (DD) intitulé: « Loi concernant le Conseil du collège Presbytérien, Halifax », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill AA (No 127) intitulé: « Acte pour faire droit à Andrew Walker ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill FF (No 139) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith Maud Rosario Gammell ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (147) intitulé: « Loi à l'effet d'abroger la Loi des conserves alimentaires », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (149) intitulé: « Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Casgrain a présenté au Sénat un bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production de copies de toutes correspondances entre le ministère du Revenu de l'Intérieur et ses officiers, relativement à l'analyse des engrais, et la décision donnée par ce ministère sur les questions soumises, durant les années 1906, 1907, 1908, jusqu'à cette date.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session.»

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire (pour l'honorable M. Edwards), secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (P) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick ».

Sur motion de l'honorable M. Costigan, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (144) intitulé: « Loi modifiant la Loi des liquidations », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 30 janvier 1908, demandant la production d'un état indiquant:—

1. Si, en aucun temps, après les élections générales de 1896, M. Michel Siméon Delisle, de la paroisse de Portneuf, dans le comté de Portneuf, marchand et, depuis 1900, membre de la Chambre des Communes, a touché un montant d'argent quelconque, venant du trésor fédéral.

2. Dans l'affirmative, quand, combien et pour quel objet, chaque fois.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 210.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 7 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Lougheed,	Power,
Baker,	David,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Béique,	Derbyshire,	Mackay (Alma),	Ross (Middlesex),
Bernier,	Dessaulles,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Bolduc,	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Roy,
Bostock,	Douglas,	McHugh,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McLaren,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McMillan,	Talbot,
Campbell,	Ferguson,	McMullen,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McSweeney,	Thibaudeau (de La Vallière),
Casgrain,	Frost,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Choquette,	Gibson,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Montplaisir,	Wilson,
Comeau,	Jaffray,	Owens,	Yeo,
	Kerr,	Perley,	Young.
	Landry,		
	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. Mitchell, a proposé:

Que les règles 24*a*, 110 et 112 du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la compagnie dite *The Brandon Transfer Railway Company*, qu'il désire présenter maintenant.

L'honorable M. Landry s'étant opposé à la dite motion parce qu'elle était hors d'ordre.

Son Honneur le Président a décidé que l'objection était bien motivée.

L'honorable M. Ellis, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,

6 mai 1908.

Le comité mixte des deux Chambres relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son quatrième rapport:—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

154. Annexes supplémentaires au rapport de la Commission royale sur l'enquête du pont de Québec.

154. Plans en rapport avec l'enquête au sujet du pont de Québec. (*Distribution et documents de la session.*)

169. Réponse à adresse du 11 mars 1908,—Copie de tous décrets du conseil, rapports, documents, lettres, correspondance et papiers non encore produits, concernant l'octroi par Sa Majesté de toutes réserves des sauvages dans la Colombie-Anglaise à la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique ou à tout officier de cette

compagnie ou à toute autre personne pour le compte de cette compagnie. (*Doc. de la session.*)

185. Réponse à adresse du 19 février 1908,—Copie d'un mémoire adressé au Gouverneur général concernant la référence au Conseil privé de la question de constitutionnalité de l'Acte de la Saskatchewan passé par l'assemblée législative de cette province le 23 mai 1906. Aussi, copie de toute correspondance et de tous télégrammes ou autres communications échangés à ce sujet entre le gouvernement fédéral ou quelqu'un de ses membres et le gouvernement de la Saskatchewan ou quelqu'un de ses membres. (*Doc. de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

55*e*. Réponse à ordre du 10 février 1908,—Etat faisant connaître les noms des personnes auxquelles la Couronne a octroyé en premier lieu les terrains compris dans les limites de la ville du Cheval-Blanc, Territoire du Yukon, et toute cession qui en a été faite, ainsi que les noms des parties, les dates et les prix payés.

88*k*. Réponse à ordre du 3 février 1908,—Copie de toutes lettres, correspondance, demandes, annonces, rapports, mémoires, évaluations, estimés, soumissions, transferts ou autres papiers se rattachant aux coupes de bois Nos 1413, 1414 et 1415.

88*l*. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Copie de toutes demandes pour homesteads ou acquisitions de terres, rapports, contrats de location ou de vente, correspondance entre le département de l'Intérieur et le ministre de l'Intérieur et toute personne quelconque, et aussi copie de papiers de toute nature concernant la vente ou l'affermage des droits de surface, de mines, de coupes de bois ou tous autres droits en rapport avec le ¼ N.-O. de la section 8, township 53, rang 4, à l'ouest du 5me méridien.

88*m*. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Etat indiquant, en ce qui concerne les concessions forestières numéros 1220 à 1226, 1238 et 1272, tous les boni, loyers ou droits de coupe payés jusqu'à ce jour par les locataires ou autres ayants cause au gouvernement, ainsi que copie de toutes demandes, correspondance, rapports, avis publics, soumissions, baux, transferts ou memoranda, de quelque nature que ce soit, se rapportant aux dites concessions.

88*n*. Réponse à ordre du 9 mars 1908,—Copie des demandes, recommandations à l'appui des demandes, et réponses à telles demandes, ainsi que des instructions données au sujet des annonces; de plus, copie de toutes les soumission et réponses à telles soumissions, en rapport avec les coupes de bois Nos 652, 657, 677, 679, 681, 683, 684, 721, 722, 730 et 743.

108*a*. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Etat faisant connaître, en ce qui concerne chacun des blocs ci-dessous mentionnés dont le gouvernement a disposé comme terrains houillers, savoir: Section 13, township 9, rang 4, à l'ouest du 5me méridien ; section 16, township 10, rang 3, à l'ouest du 5me méridien ; section 15, township 11, rang 4, à l'ouest du 5me méridien; section 20, township 12, rang 4, à l'ouest du 5me méridien; section 5, township 13, rang 4, à l'ouest du 5me méridien; section 21, township 19, rang 7, à l'ouest du 5me méridien;—quand et par qui a été faite la première demande pour droit d'acquisition; quand et à qui a été fait l'octroi primitif de droits miniers; quels transferts de droits ont été enregistrés, quelle est la date de chaque transfert et la date de son enregistrement; qui en est le propriétaire ou occupant; quels sont les nom et adresse de chaque compagnie ou personne visée ci-dessus.

108*b*. Réponse à adresse du 2 mars 1908,—Copie (*a*) d'un arrêté du conseil du 19 mai 1902, et des règlements qui y sont mentionnés et approuvés, quant à la disposition des terres houillères appartenant au Canada, et situées dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise.

(*b*) De tous les arrêtés du conseil modifiant, amendant ou annulant tous tels règlements, ou approuvant d'autres règlements pour les mêmes fins, et de tels règlements amendés ou d'autres règlements.

(*c*) De tous les arrêtés du conseil approuvant, modifiant ou annulant, en ce qui concerne le Yukon, des règlements pour les fins susdites, et de tels règlements et règlements amendés.

108*c*. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Etat faisant connaître, en rapport avec chacun des blocs ci-dessous mentionnés, et dont le gouvernement a disposé à titre de terrains houillers, savoir: Sections 2, 4, 9, 15, 17 et 28, township 7, rang 3, à l'ouest du 5me méridien; quand et de qui a été reçue la première demande d'achat; quand et à qui la première concession de droits miniers a été faite; quels transferts de droits ont été enregistrés; quelles étaient les dates de tels transferts, et quand ils ont été enregistrés dans le département; qui, à la connaissance du département, est le propriétaire ou l'occupant actuel; quels sont les noms et les adresses de chaque compagnie ou personne ci-dessus mentionnée.

108*d*. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Copie de toutes investigations, demandes, baux, contrats ou arrangements, cessions, correspondance et papiers de toute nature se rapportant à l'octroi de privilèges d'exploitation de mines de houille dans la section 11, township 8, rang 4, à l'ouest du 5me méridien.

108*e*. Réponse à ordre du 16 mars 1908,—Etait faisant connaître,—

(*a*) Quels baux de terrains houillers dans les Territoires du Nord-Ouest ont été accordés par le gouvernement dans le cours des années 1903 et 1904.

(*b*) A qui et à quelles dates ils ont été accordés.

(*c*) Quelles sommes ont été versées pour ces baux.

() Si celui à qui le bail a été accordé était le postulant en première instance.

(*e*) Si quelques-uns de ces baux ont été cédés ; dans l'affirmative, quand et à qui; et

(*f*) Qui sont les locataires actuels.

126*a*. Réponse à ordre du 22 janvier 1908,—Etat faisant connaître, —

1. La somme due actuellement au gouvernement fédéral par la Commission des chemins à barrières de Montréal (*a*) à compte du capital, (*b*) pour arrérages d'intérêts.

2. Les sommes perçues à chaque barrière appartenant à la dite commission durant les trois années terminées respectivement le 31 décembre 1905-1906-1907.

3. Les noms de toutes les personnes qui ont payé une somme fixe au lieu de péages distributifs durant chacune des années susdites, 1905-1906-1907, et le total des sommes ainsi payées dans chaque cas.

4. Les sommes dépensées sur chaque section ou division de chemin sous le contrôle de la dite commission durant chacune des dites années terminées le 31 décembre 1905, 1906 et 1907, respectivement; les contrats donnés durant chacune des dites années, ainsi que le nom de l'entrepreneur, la date et le chiffre de chaque contrat, et, de plus, si, dans chaque cas, l'entreprise a été adjugée après des soumissions demandées par la voie des journaux.

5. Les sommes dépensées durant chacune des dites trois années (1905-1906-1907) à chaque barrière pour salaires des gardiens de jour et de nuit, et toutes autres dépenses encourues pour chaque barrière.

6. Les noms de tous ceux qui ont eu des permis de circulation gratuite sur les chemins contrôlés par la dite commission durant chacune des trois années susdites (1905-1906-1907), avec mention des raisons pour lesquelles chacun de ces permis a été accordé.

7. Les dépenses de la dite commission durant chacune des dites années au compte de loyer, salaires des employés (service intérieur et extérieur); avec mention des noms et des salaires de chaque employé.

8. La dette actuelle détaillée de la dite commission, en dehors des obligations dues au gouvernement du Canada.

9. Les sommes perçues par la dite commission, d'année en année, depuis le 1er février 1905, des municipalités, en vertu de conventions spéciales, comme leur quote-part au *pro rata* des obligations dues par la dite commission.

10. Les noms de tous les membres de la commission nommés ou élus comme représentants des détenteurs d'obligations, depuis le 1er juillet 1896, ainsi que la date de chaque élection.

11. Les sommes payées par la commission à l'un quelconque de ses membres ou fonctionnaires durant chacune des trois années susdites (1905-1906-1907), soit à titre de frais de voyage ou de dépenses personnelles, ou à celui d'indemnité pour présence aux assemblées, ou à tout autre titre que ce soit.

12. Le nom de l'examinateur ou vérificateur des comptes de la commission, les dates de l'examen des livres de la commission, durant chacune des trois années susdites (1905-1906-1907) respectivement.

13. Copie des conventions entre la commission et toute municipalité située dans l'île de Montréal, en vertu desquelles la commission a cédé à telle municipalité une partie quelconque de ses chemins à barrières; chaque copie devant être certifiée par le président et le secrétaire de la dite commission.

134*a*. Réponse à ordre du 9 mars 1908,—Copie de toute correspondance et de tous télégrammes, rapports et recommandation entre les mains du gouvernement concernant l'inspection des établissements de salaisons ou la Loi d'inspection des viandes, y compris la nomination d'inspecteurs.

137. Règlements conformes aux dispositions du chapitre 16, 6-7 Edouard VII « Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides ».

155*a*. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Etat faisant connaître quelles terres (s'il en est) ont été mises à part pour des fins de pâturages ou d'acquisition par le moyen d'irrigation, dans la zone décrite comme suit: townships 12 à 19 inclusivement, dans les rangs 15 à 21, les deux inclusivement, à l'ouest du 4me méridien; quand ces terres ont été ainsi mises à part, et pour quelle période de temps le gouvernement se propose de maintenir telle réserve.

155*b*. Réponse à ordre du 11 mars 1908,—Copie de toute la correspondance et de tous les télégrammes, rapports, demandes, plans d'arpenteurs et cartes en rapport avec les inscriptions de homesteads dans le quart sud-ouest de la section 27, township 18, rang 10, est, dans la province du Manitoba.

155*c*. Réponse à ordre du 29 janvier 1908,—Copie de toute correspondance, demandes, recommandations pour lettres patentes et papiers se rattachant en quelque manière à la disposition du ¼ S.-E. de la section 2, T. 8, R. 4, à l'ouest du 5me méridien, ou à l'octroi de privilège en rapport avec ces terrains.

157*a*. Réponse à ordre du 12 février 1908,—Copie de toute la correspondance échangée entre le percepteur des douanes, à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, et le ministre des Douanes, ou le commissaire des douanes; y compris les déclarations écrites de la part de MM. Donald Nicholson et Evelyn A. Harnett, de la *Hickey and Nicholson Tobacco Company, Limited,* relativement à l'accusation d'infraction des dispositions de la Loi du revenu de l'intérieur, et des règlements concernant le tabac et les cigares et les manufactures de tabac et cigares alléguée contre MM. T. B. et D. J. Riley, de Charlottetown, ou contre l'un d'eux; aussi copie des rapports de William Caven ou autres fonctionnaires et percepteurs du revenu de l'intérieur; aussi de toute correspondance, lettres et télégrammes, échangés entre T. B. et D. J. Riley, ou l'un des deux, et le gouvernement, ou l'un des départements de l'administration ou l'un quelconque de leurs fonctionnaires; aussi, copie de toute la correspondance échangée entre les officiers du revenu de l'intérieur, à Charlottetown, et le gouvernement ou l'un quelconque de ses départements ou fonctionnaires concernant la dite accusation d'infraction de la dite loi et les dits règlements; ainsi que toute autre correspondance, déclaration ou information entre les mains du gouvernement se rapportant à la matière ci-dessus mentionnée; aussi un état des sommes payées volontairement ou autrement à titre de règlement, ou autrement, des amendes imposées par suite de telle trangression de la loi, montrant à qui ces sommes ont été payées, et les dates des paiements.

160*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 22 janvier 1908 (en autant qu'il s'applique au département de la Marine et des Pêcheries),—Etat faisant connaître combien d'extincteurs ont été achetés par le gouvernement pour les divers départements du service public entre le 30 juin 1906 au 1er janvier 1908; de qui ils ont été achetés, et à quels prix; quel montant total a été payé pour ces appareils.

164. Copie du décret du conseil nommant M. Richard L. Drury, de Victoria, C.-A., officier spécial de la division d'immigration du département de l'Intérieur, dans le Japon.

165. Réponse à ordre du 19 février 1908,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports, documents et papiers (qui ne sont pas d'une nature confidentielle) se rapportant au procès et à la condamnation d'un nommé Frederick Blunden, pour vol de bétail à Macleod, dans la province de l'Alberta, en 1904.

166. Réponse à ordre du Sénat du 17 mars 1908,—Copie des minutes du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres du Sénat portant les dates du 21 et du 22 mai 1901.

167. Copie du rapport intérimaire du commissaire chargé de faire une enquête sur les prétendues irrégularités commises à Sorel en rapport avec la construction de jetées dans le lac Saint-Pierre.

168. Réponse à ordre du 20 janvier 1908,—Etat faisant connaître toutes les amendes imposées à la suite de transgressions de la loi des pêcheries dans le district numéro 2, Nouvelle-Ecosse, comprenant les comtés d'Antigonish, Colchester, Cumberland, Guysboro, Halifax, Hants et Pictou; montrant le montant de chaque amende, les dates auxquelles chaque amende a été imposée et acquittée, l'endroit où le procès a eu lieu pour chaque transgression, la nature du délit et les noms des magistrats ou des inspecteurs des pêcheries qui ont rendu les sentences.

170. Réponse à ordre du 20 janvier 1908,—Etat indiquant le montant payé chaque année, pendant les trois dernières années fiscales, pour les provisions nécessaires à chacun des steamers du gouvernement, le nombre moyen des officiers et marins sur chaque steamer, pour lesquels des provisions ont été achetées, chaque année, et le coût par homme et par jour.

171. Réponse à ordre du 12 février 1908,—Copie de toutes pétitions et correspondance concernant l'établissement d'un bureau de poste à Mill-Settlement (ouest) et sur le côté nord de Newcastle-Creek, dans la division électorale de Sunbury et Queen.

171*a*. Réponse à ordre du 11 mars 1908,—Copie de toutes lettres, pétitions, correspondance et autres documents en rapport avec la demande d'établir un bureau de poste à North-Grove, dans le comté de Grenville.

171*b*. Réponse à ordre du 29 janvier 1908,—Copie de toutes lettres, télégrammes et pétitions en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou fonctionnaires, concernant la destitution de madame Mary Finlay comme directrice de poste au village de Head of St. Peter's-Bay, et la nomination de son remplaçant.

171*c*. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Etat faisant connaître le nombre de bureaux de poste recevant une malle quotidienne, bi-hebdomadaire, tri-hebdomadaire et hebdomadaire dans chaque comté des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, et le total du revenu postal, comme de la dépense postale, dans chacun de ces comtés.

171*d*. Réponse à ordre du 16 mars 1908,—Copie de toute correspondance, télégrammes, pétitions, etc., entre les mains du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers, concernant la destitution de Archibald McDonald, maître de poste à Whim-Road-Cross, I.P.-E., et la nomination de Wm. McKinnon, comme son remplaçant.

172. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Etat faisant connaître les sommes d'argent payées pendant les exercices 1905-06 et 1906-07 par tout département du gouvernement à la *Steel Concrete Company, Limited*; pour quel objet ces paiements ont été faits; quelles commandes sont actuellement exécutées pour travaux à

faire ou pour matériaux à fournir par la dite compagnie; quel est le montant total payable à cet effet.

173. Réponse à ordre du 9 mars 1908,—Etat faisant connaître combien de renouvellements de concessions de claims de placer ont été accordés par l'assistant-commissaire de l'or, à White-Horse, le ou après le 1er août 1906, à un honoraire de $10 chacun; pourquoi, dans ce cas, l'honoraire de $15 fixé par 6 Edouard VII, chapitre 39, n'a pas été perçu; et combien de ces écarts d'honoraires ont été remboursés.

173*a*. Réponse à ordre du 9 mars 1908,—Etat faisant connaître combien de renouvellements de concessions de claims de placer ont été accordés par le Commissaire de l'or, à Dawson, le ou après le 1er août 1906, à un honoraire de $10 chacun; pourquoi, dans ce cas, l'honoraire de $15 fixé par 6 Edouard VII, chapitre 39, n'a pas été perçu; et combien de ces écarts d'honoraires ont été remboursés subséquemment.

174. Réponse à ordre du 8 janvier 1908,—Etat indiquant quelles sommes d'argent ont été payées pour annonces et impressions, respectivement, au *Sun* et au *Star*, de Saint-Jean, N.-B., au *Chronicle*, de Halifax, à l'*Echo* et à la *Gazette*, de Glace-Bay, pendant les périodes suivantes, savoir: pendant les exercices 1904-05 et 1905-06, et du 30 juin 1906 jusqu'à date; et en quels ateliers ont été faites les impressions pour le *Sun*, le *Star*, le *Chronicle* et l'*Echo*.

174*a*. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Etat faisant connaître quelles sommes ont été payées par le gouvernement ou par quelqu'un de ses départements ou officiers durant les années 1902, 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907, pour annonces, impressions ou toute autre fin, ou pour toute autre objet que ce soit, au *Sault Express*, journal publié à Sault-Sainte-Marie, Ontario, ou à toute autre personne, société ou compagnie, pour ou en rapport avec tout ouvrage exécuté par le dit journal pour le gouvernement, ou l'un quelconque des départements ou des officiers de l'administration. Aussi, quels montants, s'il en est, sont contestés et impayés; et aussi, pour quelles fins ces derniers ont été payés et ces dépenses ont été faites, respectivement, et par quels départements ou officiers du gouvernement.

174*b*. Réponse à ordre du 22 janvier 1908,—Etat faisant connaître quelle somme a été payée par le gouvernement du Canada, à un titre quelconque, entre le 1er janvier 1904 et le 1er janvier 1908, aux journaux suivants: *Alberta Star* (Cardston), *Lethbridge Herald, McLeod Advance, Nanton News, The Frank Paper.*

175. Réponse à ordre du 15 janvier 1908,—Etant faisant connaître quels sont les divers services pour lesquels le gouvernement a engagé M. Shepley, C.R., depuis 1896, et quels montants il a reçus à titre de salaire et de dépenses pour chacun des dits services.

176. Réponse à adresse du 16 mars 1908,—Copie de tous arrêtés du conseil, lettres, télégrammes, correspondance et papiers de toute nature au sujet de la nomination de l'honorable Arthur Drysdale comme juge de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, et plus spécialement copie de tous documents concernant la date de son acceptation de la dite charge ou la date à laquelle il a fait connaître son intention de l'accepter.

177. Réponse à ordre du 23 mars 1908,—Etat faisant connaître combien a été payé à C. Boone, ou à la Compagnie C. Boone, depuis 1896, et quelle somme a été payée, chaque année, et pour chaque endroit, en solde de travaux accomplis par la dite personne, raison sociale ou compagnie.

178. Cartes et plans en rapport avec le canal de Montréal, Ottawa et de la Baie Georgienne.

179. Réponse à ordre du Sénat du 12 février 1908,—Etat donnant:—

1. Le nombre de forçats âgés de moins de vingt ans, et leurs nationalités respectives;

2. Le nombre de fonçats de vingt ans et plus, et leurs nationalités respectives, qui sont dans chacun des pénitenciers sous le contrôle du gouvernement fédéral, pour les années 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907.

180. Réponse à ordre du Sénat du 18 février 1908,—Etat indiquant relativement aux deux routes du chemin de fer Transcontinental explorées entre Grand-Falls et Chipman, province du Nouveau-Brunswick, le coût estimatif des lignes suivantes:—

1. La *Back Route;*
2. La route de la Vallée de Saint-Jean.

Avec les détails suivants:—

(*a*) Verges cubes d'excavation ordinaire et de remplissage;
(*b*) Verges cubes de pierres détachées;
(*c*) Verges cubes de roc solide;
(*d*) Verges cubes de béton;
(*e*) Milles de chevalets en acier et leur valeur;
(*f*) Le nombre et le coût des ponts.

Indiquant aussi, relativement à la *Back Route,* tous les détails ci-dessus au sujet des subdivisions suivantes de cette route:—

(1) Grand-Falls et rivière Tobique;
(2) Rivière Tobique et chemin de fer Intercolonial;
(3) Chemin de fer Intercolonial à Chipman.

Et demandant si c'est l'intention de construire un *pusher* grade sur la voie choisie.

181. Réponse à ordre du 6 février 1907,—Copie de toutes lettres, comptes, pièces justificatives, chèques, correspondance et documents concernant tout montant payé par le gouvernement fédéral à M. R. T. MacIlreith, avocat, de Halifax, pour services professionnels, chacune des années fiscales expirées respectivement les 30 juin 1902, 1903, 1904, 1905 et 1906; aussi, concernant tous paiements semblables faits à tout agent ou représentant légal du gouvernement à Halifax pendant chaque année fiscale expirée les 30 juin 1891 jusqu'à 1897, respectivement.

181*a*. Réponse à ordre du 6 février 1907 (en autant que cela concerne le département de la Justice),—Copie de toutes lettres, comptes, pièces justificatives, chèques, correspondance et documents concernant tout montant payé par le gouvernement fédéral à M. R. T. MacIlreith, avocat, de Halifax, pour services professionnels, chacune des années fiscales expirées respectivement le 30 juin 1902, 1903, 1904, 1905 et 1906; aussi, concernant tous paiements semblables faits à tout agent ou représentant légal du gouvernement à Halifax pendant chaque année fiscale expirée les 30 juin 1891 jusqu'à 1897, respectivement.

182. Copie de l'arrêté du conseil relatif à la nomination de l'honorable Walter Cassels comme commissaire chargé de faire une enquête et un rapport au sujet de certaines déclarations contenus dans le rapport de la Commission du service civil, attaquant l'intégrité des fonctionnaires du département de la Marine et des Pêcheries.

183. Réponse à ordre du 18 décembre 1907,—Etat faisant connaître les différentes stations Marconi établies par le gouvernement, les endroits où elles sont établies, le coût de la construction et du maintien de chacune d'elles, les dépêches expédiées par chacune d'elles, le taux et les recettes; aussi, copie de tous les contrats, rapports, documents et correspondance en rapport avec les dites stations.

184. Réponse à ordre du 17 février 1908,—Etat indiquant quelle quantité ou quelles quantités d'effets ou de marchandises ont été fournies par l'*Office Specialty Company* au gouvernement du Canada, dans chaque département de l'administration, depuis 1896, et quel a été le chiffre total pour chaque année.

En autant qu'il n'existe pas d'échelle autorisée de salaires, ou de règle touchant les promotions, pour les fonctionnaires du comité mixte des Impressions du Parlement (employés dans le bureau de distribution du Sénat et de la Chambre des Communes), et attendu qu'il est expédient d'établir à cet égard une liste permanente analogue en principe à celle qui est en vigueur dans le service civil et la Chambre des Communes, le comité recommande que la liste et les règles suivantes soient adoptées quant aux salaires et à la régie des promotions dans cette division du service:—

ECHELLE DES APPOINTEMENTS.

Désignation du poste.	Grade actuel.	Appointements actuels.	Augmentation annuelle.	Maximum.
			$	$
1. Surintendant de la distribution.....	Premier commis	$1,900. 1re nomination, 1897.	50 00	2,500 00
2. Aide-surintendant de la distribution	Commis de 2e classe.	$1,200. 1re nomination, 1896.	50 00	1,800 00
3. Sous-aide-surintendant de la distribution.	Commis de 2e classe.	$1,200.....	50 00	1,500 00
4. Commis de la distribution.....	Commis de 2e classe cadette.	$800. 1re nomination, 1900.	50 00	1,100 00

Chacune des augmentations ci-dessus mentionnées, de $50 chacune, devant compter à partir du 1er avril 1908.

RÈGLE TOUCHANT LES PROMOTIONS ET AUGMENTATIONS DE SALAIRE ULTÉRIEURES, ET LES NOUVELLES NOMINATIONS.

Aucun fonctionnaire de cette division ne sera promu d'un grade inférieur à un grade supérieur à moins qu'il n'ait servi pendant au moins six ans dans le grade inférieur, et que sa promotion ne soit recommandée par le comité.

A moins qu'il n'occupe, au moment de sa nomination, un grade plus élevé, tout fonctionnaire nouvellement nommé aura le grade suivant:—

Surintendant.....Commis de première classe, avec augmentation annuelle de $50 jusqu'à $1,900.

Aide-surintendant.....Commis de deuxième classe, avec augmentation annuelle de $50 jusqu'à $1,500.

Sous-aide-surintendant.....Commis de deuxième classe cadette, avec augmentation annuelle de $50 jusqu'à $1,100.

Commis de la distribution...Commis de troisième classe, avec augmentation annuelle de $50 jusqu'à $800.

Le comité recommande de plus que, durant la prorogation du Parlement, les différents fonctionnaires de cette division soient considérés fonctionnaires de la Chambre des Communes.

Il recommande de plus que 2,500 exemplaires du rapport de la Commission du service civil, version anglaise, et le nombre proportionnel, version française, soient imprimés pour distribution.

JOHN V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Bernier, a proposé:

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada.»

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. Domville a appelé l'attention du Sénat sur l'avantage qu'il y aurait d'aider financièrement l'industrie de la construction des navires en Canada, et il a demandé si le gouvernement a donné quelqu'attention à cette question ou s'il se propose de le faire.

Débat.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (JJ) intitulé: « Acte pour faire droit à Edith May Gilmore », ayant été lu,

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Edith May Gilmore, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ontario and Michigan Power Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le message de la Chambre des Communes, demandant au Sénat de lui fournir un état indiquant le coût, à l'exception de l'indemnité, du Sénat, pour les sessions 1905, 1906 et 1907, respectivement.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que les honorables messieurs Lougheed, Landry, Young, Tessier et le proposant forment un comité chargé de préparer et de présenter au Sénat une réponse au message de la Chambre des Communes relativement au coût du Sénat pour les sessions de 1905, 1906 et 1907 respectivement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, le dix-neuf courant.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Catherine Ann Cannon, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ada Katurah Stewart Paulding, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (KK) intitulé: « Loi modifiant la Loi de prisons publiques et de réforme, en ce qui concerne la province de la Nouvelle-Ecosse ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article premier a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 6.—Après «(*e*)» insérez « Sauf lorsque le contexte l'exige autrement ».

L'article deux a été lu et agréé.

L'article trois a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Le paragraphe 2 de l'article 3 a été lu et agréé.

Page 1, ligne 32.—Retranchez tous les mots depuis « l'école » jusqu'à « le », page 2, ligne 2.

Page 2, ligne 7.—Après « confiance » insérez « qui n'est pas catholique ».

Page 2, ligne 13.—Après « garçon » insérez « ou, si ce consentement ne peut être obtenu, avec celui du magistrat stipendiaire de la cité d'Halifax ».

Les paragraphes 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 ont été lus et agréés.

L'article 4 a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Le paragraphe 2 de l'article 4 a été lu et agréé.

L'article 5 a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 20.—Après « amendé » insérez « en retranchant tous les mots entre « l'asile », dans la 6e ligne du premier paragraphe tel qu'imprimé et « le », ligne 9 et « Cet article est de plus amendé par ».

Page 3, ligne 31.—Après le premier mot « garçon » insérez « ou si ce consentement ne peut être obtenu, avec celui du magistrat stipendiaire de la cité d'Halifax ».

Les paragraphes 6, 7, 8 et 9 de l'article 5 ont été lus et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 8 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Macdonald (Victoria),	Ross (Middlesex),
Baker,	David,	MacKeen,	Ross (Halifax),
Béique,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
Bernier,	Dessaulles,	McHugh,	Roy,
Bolduc,	Domville,	McLaren,	Scott,
Bostock,	Douglas,	McMillan,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McMullen,	Talbot,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McSweeney,	Tessier,
Campbell,	Ferguson,	Miller,	Thibaudeau, (de La Vallière),
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	Mitchell,	Thibaudeau, (Rigaud),
Casgrain,	Frost,	Montplaisir,	Thompson,
Choquette,	Gibson,	Owens,	Wilson,
Cloran,	Gillmor,	Perley,	Yeo,
Comeau,	Jaffray,	Power,	Young.
	Kerr,	Riley,	
	Legris,		
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Talbot, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé:

Que les règles 24*a*, 110 et 112 du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la compagnie dite *The Brandon Transfer Railway Company*.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Talbot:—De la compagnie dite *The Brandon Transfer Railway Company*.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (LL) intitulé: « Loi concernant la *Phoenix Assurance Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Ross (Moosejaw), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (AA) intitulé: « Loi pour faire droit à Andrew Walker », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (FF) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith Maud Rosario Gammell », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (J) intitulé: « Loi constituant en corporation la banque dite *The Anglo-Canadian and Continental Bank* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Biffez le paragraphe 2 de l'article 2.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (U) intitulé: « Loi à l'effet de changer le nom et le siège de la compagnie dite *Anglo-Canadian Insurance Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Après le mot « compagnie » insérer les mots « ci-après appelée « la compagnie » est par la présente loi changé en celui de « *The National Union Insurance Company* »; mais ce changement de nom n'amoindrit ni ne modifie en rien les droits et obligations de la compagnie ni ne leur porte atteinte ni n'a d'effet sur ces droits et obligations non plus que sur aucune instance ou procédure maintenant pendante intentée par la compagnie ou contre elle, ni sur aucun jugement existant en sa faveur ou contre elle, laquelle instance ou procédure, peut, nonobstant ce changement de nom, être poursuivie, continuée et menée à fin, et lequel jugement peut être exécuté, comme si la présente loi n'eut pas été rendue.

Page 1, ligne 13.—Retrancher l'article 3 et insérer le suivant à sa place:—

« 3. La présente loi et la compagnie ainsi que l'exercice des pouvoirs conférés par la loi de constitution de cette dernière et par la présente loi, sont subordonnés aux dispositions de la Loi des assurances et de toute loi générale sur les assurances rendue au cours de la présente session du Parlement, et en toute chose où la dite loi de constitution ou la présente loi ne s'accorde pas avec ces lois, ces dernières prévalent.»

Au titre.

Retrancher tous les mots qui suivent le mot « loi » et y substituer les mots « concernant l'*Anglo-Canadian Insurance Company* et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The National Union Insurance Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (GG) intitulé: « Loi concernant la banque dite *The Northern Bank* et la *Crown Bank of Canada* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 9.—Après le mot « *Bank* » ajouter les mots « à compter du deuxième jour de juillet 1908, inclusivement ».

Page 1, ligne 13.—Après le mot « loi » insérer les mots « est par la présente loi modifiée par la substitution des mots « deuxième jour de juillet 1908 » aux mots « premier jour d'avril 1908 », où se trouvent ces mots dans le dit contrat, lequel, ainsi modifié ».

Page 1, ligne 15.—Après le mot « respectivement » insérer ce qui suit à titre d'article 2A:—

« 2A. A toutes fins que ce soit la présente loi tient lieu pour le dit contrat, à partir du deuxième jour de juillet 1908, de l'approbation du Gouverneur en conseil prévue par la Loi des banques et en est équivalente, et la dite approbation est déclarée n'être pas nécessaire en l'espèce.»

Page 1, ligne 20.—Après le mot « contrat » insérer ce qui suit à titre d'article 4:—

« 4. La fusion des dites banques tranférera, à compter du deuxième jour de juillet 1908, inclusivement, à la *Northern Crown Bank,* tous les biens réels et personnels et tous les droits qui s'y rattachent et les contrats, conventions, dettes, obligations et choses en action appartenant à la *Northern Bank* et à la *Crown Bank of Canada,* respectivement, assujettis toutefois à tous les privilèges qui les grèvent et aux dettes et engagements des dites banques respectivement, mais la dite fusion et le dit changement de noms ne modifieront ni n'amoindriront en aucune manière les droits ou les engagements de l'une ni de l'autre banque, ni ne leur porteront atteinte, non plus qu'ils n'auront d'effet sur aucune instance ou procédure maintenant pendante intentée par ou contre l'une ou l'autre des dites banques, ni sur aucun jugement existant en faveur ou à l'encontre de l'une ou de l'autre d'elles, laquelle instance ou procédure pourra, nonobstant cette fusion et ce changement de nom être poursuivie, continuée et menée à fin et lequel jugement pourra être exécuté, comme si la présente loi n'eût pas été rendue.»

Au titre.

Retrancher tous les mots qui suivent le mot « concernant » et y substituer les mots « la fusion de la *Northern Bank* et de la *Crown Bank of Canada* sous le nom de *The Northern Crown Bank* ».

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (144) intitulé: « Loi modifiant la Loi des liquidations ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Mitchell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (147) intitulé: « Loi à l'effet d'abroger la Loi des conserves alimentaires », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (149) intitulé: « Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (KK) intitulé: « Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme, en ce qui concerne la province de la Nouvelle-Ecosse », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 12 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Baker,	Domville,	McGregor,	Ross (Halifax),
Beith,	Edwards,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Béique,	Ellis,	McKay (Truro),	Roy,
Belcourt,	Fiset,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Gibson,	McMillan,	Shehyn,
Bostock,	Gillmor,	McMullen,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Godbout,	McSweeney,	Talbot,
Campbell,	Jaffray,	Merner,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Kerr,	Miller,	Thibaudeau (de La Vallière),
Casgrain,	King,	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),
Choquette,	Kirchhoffer,	Owens,	Thompson,
Cloran,	Landry,	Perley,	Wilson,
Coffey,	Legris,	Poirier,	Wood,
Comeau,	Lougheed,	Power,	Yeo,
Costigan,	Macdonald (Victoria),	Riley,	Young.
David,	MacKeen,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par Son Honneur le Président:—De la Chambre de Commerce du district de Montréal (2 pétitions), et du *National Trades and Labour Council* d'Ottawa.

Par l'honorable M. Lougheed:—De K. B. McMurray, vice-présidente, de la part de la *Woman's Auxiliary Missionary Society,* Eglise Anglicane; de G. G. McNab, de l'école du dimanche de l'Eglise Presbytérienne de Knox; de Mary R. Buchanan, présidente, de la part de la *Woman's Missionary Society* de l'Eglise Méthodiste; de Mme R. O. Miller, présidente de la *Ladies Aid of the Methodist Church,* et de Mme Mickle, présidente, et autres, de la *Woman's Christian Temperance Union,* toutes de la ville de Gravenhurst.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que les règles 24*a*, 110 et 112 du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la *General Chemical Company* et de la *Nichols Chemical Company.*

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La pétition suivante a alors été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Kerr:—De la *General Chemical Company* et de la *Nichols Chemical Company.*

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé:

Que la pétition de la *General Chemical Company*, de Phillipstown, dans l'Etat de New-York, et de la *Nichols Chemical Company*; demandant l'adoption d'une loi pour faire revivre et déclarer que les brevets 79480, 79831, 81136, 84903 et 92803 relatifs à des appareils pour la manufacture de l'anhydride sulfurique et de l'acide sulfurique, sont encore valides, nonobstant l'importation (s'il y en a) des appareils couverts par les dits brevets; soit maintenant lue au long à la table.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La dite pétition a alors été lue au long à la table.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la compagnie dite *The Brandon Transfer Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai pour le commencement et le parachèvement de leur voie ferrée projetée.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport annuel du département des Impressions publiques et de la Papeterie pour l'exercice expiré le 31 mars 1907.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 32.*)

Aussi, les règles additionnelles de la Cour Suprême de judicature de l'Ontario, adoptés le 27 mars 1908.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 38a.*)

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat, en date du 1er avril 1908, pour la production d'un état basé sur les données du Bureau de la Commission des chemins de fer, indiquant le nombre de personnes blessées ou tuées par les convois de chemins de fer aux croisements à niveau de voie publique; le nombre de personnes ainsi blessées ou tuées sur chaque chemin de fer en particulier, durant les années écoulées le 31 mars 1895, 1896 et 1897; aussi, les noms de toutes personnes blessées ou tuées à ces endroits, sans égard à l'opinion des compagnies de chemins de fer et celle des officiers de la Commission des chemins de fer, relativement aux droits qu'elles avaient de se servir de ces croisements à niveau de voie publique, au moment des accidents.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 39i.*)

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat, en date du 9 avril 1908, pour la production d'un état indiquant tous les chemins de fer du Canada qui ne sont pas sous le contrôle et la juridiction de la Commission des chemins de fer; aussi, en chaque cas, la raison pour laquelle ce chemin de fer n'est pas sous le contrôle de la commission.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 39j.*)

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été

Ordonné qu'un ordre du Sénat soit donné pour la production d'une copie de toute la correspondance échangée en 1906 et 1907 entre M. L. C. A. Casgrain, de Nicolet, et MM. J. Butler, député-ministre des Chemins de fer, et T. C. Burpee, ingénieur, ou autres personnes du département des Chemins de fer, au sujet de la clôture bordant la

ligne du chemin de fer Intercolonial à travers le comté de Nicolet et les comtés avoisinants.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Landry, a proposé:

« Que, de l'avis du Sénat, le système des achats faits pour les ministères publics, par l'entremise d'agents intermédiaires, devrait être discontinué; que ce système d'achat est impropre, extravagant, et qu'il constitue une injustice pour les négociants réguliers et occasionne une perte inutile des deniers publics; que des soumissions pour les approvisionnements nécessaires devraient être demandées, quand le montant excède mille dollars.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (LL) intitulé: « Loi concernant la *Phoenix Assurance Company, Limited* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (144) intitulé: « Loi modifiant la Loi des liquidations », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (KK) intitulé: « Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme, en ce qui concerne la province de la Nouvelle-Ecosse », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain:—

« Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session.»

Débat.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que, de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres per-

sonnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que ce soit le dernier article de l'ordre du jour.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé: « Loi à l'effet de changer le nom et le siège de la compagnie dite *Anglo-Canadian Insurance Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (GG) intitulé: « Loi concernant la banque dite *The Northern Bank* et la *Crown Bank of Canada* ».

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Comeau, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (147) intitulé: « Loi à l'effet d'abroger la Loi des conserves alimentaires », a ét élu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé: « Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 13 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Davis,	Macdonald (Victoria),	Riley,
Beith,	Derbyshire,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Béique,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Halifax),
Belcourt,	Domville,	McGregor,	Ross (Moosejaw),
Bernier,	Douglas,	McHugh,	Roy,
Bolduc,	Edwards,	McKay (Truro),	Scott,
Bostock,	Ellis,	McLaren,	Shehyn,
Boucherille, de (C.M.G.)	Ferguson,	McMillan,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McMullen,	Talbot,
Campbell,	Forget,	McSweeney,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Gibson,	Merner,	Thibaudeau (de La Vallière),
Casgrain,	Gillmor,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Choquette,	Godbout,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	Jaffray,	Montplaisir,	Watson,
Coffey,	Kerr,	Owens,	Wilson,
Comeau,	King,	Perley,	Wood,
Costigan,	Kirchhoffer,	Poirier,	Yeo,
David,	Landry,	Power,	Young.
	Legris,		
	Lougheed,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Belcourt:—De Chas. G. Pepper, président, et S. Kennedy, secrétaire, du *National Trades and Labour Council* d'Ottawa.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 mai 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

D. J. J. Carrick et autres, de la ville de Port-Arthur, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Alberta South-Western Railway Company;*

De F. Herbert Wark et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant d'être contitués en corporation sous le nom de *The Traders' Life Insurance Company;*

De la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 mai 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de la *General Chemical Company,* et de la *Nichols Chemical Company*; demandant l'adoption d'une loi pour faire revivre et déclarer que les brevets 79480, 79831, 81136, 84903 et 92803 relatifs à des appareils pour la manufacture de l'anhydride sulfurique et de l'acide sulfurique, sont encore valides, nonobstant l'importation (s'il y en a) des appareils couverts par les dits brevets; et il a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée voulue.

Votre comité néanmoins recommande de suspendre la règle dans ce cas-ci, parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudices par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 du Sénat soient suspendus relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 mai 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés soit prolongé au mercredi, dix-septième jour de juin prochain, et que le délai fixé pour

recevoir des rapports d'un comité permanent ou spécial soit prolongé au jeudi septième jour de juillet prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Baird a présenté à la Chambre un bill (RR) intitulé: « Loi pour faire droit à Catharine Ann Cannon ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (SS) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Kerr a présenté au Sénat un bill (TT) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la *General Chemical Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Derbyshire a présenté à la Chambre un bill (UU) intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Katurah Stewart Paulding ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Derbyshire a présenté à la Chambre un bill (VV) intitulé: « Loi pour faire droit à Mary Alexander »

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McGregor a présenté au Sénat un bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé:

« Que le Sénat croit qu'il est à propos de demander à la Chambre des Communes sa coopération, par le moyen d'un comité mixte, à fin de considérer l'opportunité de prendre des mesures à l'effet d'établir une part plus égale dans l'initiative de la législation publique et privée des deux branches du Parlement, et d'adopter certaines règles dans le but de limiter la longueur des débats et rendre les travaux plus expéditifs.»

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	DeVeber,	McDonald (Cap-Breton),	Roy,
Beith,	Gibson,	McHugh,	Scott,
Campbell,	Gilmor,	McMullen,	Shehyn,
Cartwright (Sir Richard),	Godbout,	McSweeney,	Sullivan,
Coffey,	King,	Miller,	Tessier,
Derbyshire,	Lougheed,	Riley,	Thompson et Watson.—26.
		Ross (Halifax),	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bernier,	Ellis,	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,
Bostock.	Ferguson,	MacKeen,	Perley,
Boucherville, de,	Forget,	McKay (Truro),	Poirier,
Bowell (Sir Mackenzie).	Kerr,	McLaren,	Power,
Casgrain,	Landry,	McMillan,	Wilson,
	Legris,	Merner,	Wood,
			Yeo.—24.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kerr, pour l'honorable M. Jaffray, a présenté au Sénat un bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Traders' Life Insurance Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright.

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 14 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Chambre de Commerce du District de Montréal, et de Charles G. Pepper, président, et S. Kennedy, secrétaire, du *National Trades and Labour Council* d'Ottawa; demandant l'adoption du bill intitulé: « Loi concernant la coopération ».

De la Chambre de Commerce du District de Montréal, demandant l'adoption du bill intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises »; et

De K. B. McMurray, vice-présidente, de la part de la *Woman's Auxiliary Missionary Society*, Eglise Anglicane; de G. G. McNab, de l'école du dimanche de l'Eglise Presbytérienne de Knox; de Mary R. Buchanan, présidente, de la part de la *Woman's Missionary Society* de l'Eglise Méthodiste; de Mme R. O. Miller, présidente de la *Ladies Aid of the Methodist Church*, et de Mme Mickle, présidente, et autres, de la *Woman's Christian Temperance Union*, toutes de la ville de Gravenhurst, demandant l'adoption d'une loi qui prohibe la fabrication et la vente des cigarettes.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Plate Glass Insurance Company of Canada* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. Legris, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada », a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 mai 1908.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada », a, conformément à l'ordre de renvoi du 4 février dernier, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de faire rapport que les promoteurs ont demandé la permission de retirer le dit bill.

Votre comité recommande que la dite permission leur soit accordée et que les honoraires leur soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Dominion Lumbering and Power Development Company* », a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Il a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 mai 1908.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Dominion Lumbering and Power Development Company* », a, conformément à l'ordre de renvoi du quatre février dernier, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité recommande que le dit bill soit amendé de manière à le rendre conforme à l'épreuve imprimée qui accompagne ce rapport, et que le titre soit changé en celui de « Loi constituant en corporation la *Dominion Power Development Company* ».

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (73) intitulé: « Loi concernant la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2.—Après l'article 5, insérez ce qui suit comme articles 6 et 7:—

« 6. La compagnie peut prendre et acquérir des terrains ou servitudes actuellement requis pour la construction, l'entretien et la mise en service de tous moyens de transmission de l'air comprimé, de l'électricité, de la chaleur, de la lumière, ou autre forme d'énergie; et, à cette fin, après que le plan des terrains ou servitudes nécessaires, aura été approuvé par le Gouverneur en conseil, toutes les dispositions de la Loi des chemins de fer qui y sont applicables, s'appliquent *mutatis mutandis*, à cette prise de possession et à cette acquisition comme si elles faisaient partie de la présente loi; et toutes les dispositions de la Loi des chemins de fer qui y sont applicables, s'appliquent, de la même manière, *mutatis mutandis*, à l'évaluation de ces terrains et au paiement de toute compensation ou dommages résultant de cette prise de possession ou acquisition pour les fins susdites, ou de la construction, l'entretien ou la mise en service de ces moyens de transmission et fournitures.

« (2) L'article 247 de la Loi des chemins de fer s'applique à la compagnie, et à tous travaux autorisés par la présente loi.»

« 7. Lorsque, dans l'opinion de la Commission des chemins de fer pour le Canada, à raison des conditions topographiques de toute partie du pays traversé par la voie ferrée de la compagnie, il est impraticable ou trop coûteux de construire plus d'une voie ferrée à travers cette partie du pays, les dispositions de l'article 176 de la Loi des chemins de fer s'appliquent à l'égard de la compagnie et de toute autre compagnie autorisée à construire une voie ferrée à travers cette partie du pays; mais rien dans le présent article n'est censé limiter ou restreindre, d'aucune manière, l'application du dit article 176.»

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (86) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Empire Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé: « Loi concernant la compagnie

dite *The New Brunswick Southern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (II) intitulé: « Loi concernant la *Nipissing Central Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 9.—Retranchez « Francis R. Latchford » et insérez « Edward J. Daly ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company* », a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 mai 1908.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company* », a, conformément à l'ordre de renvoi du 7 avril dernier, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Les promoteurs du bill ont demandé la permission de retirer le bill.

Votre comité recommande de leur permettre de le retirer et de rembourser les honoraires aux dits promoteurs, moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé de nouveau, en conformité de la règle 131 du Sénat, le bill (74) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* », a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 mai 1908.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé, le 9 avril dernier, le message de la Chambre des Communes, du 3 avril 1908,

pour informer le Sénat que la Chambre des Communes n'avait pas acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au bill de la Chambre des Communes (74) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company,* a, conformément à l'ordre de renvoi, pris le dit amendement en considération, à savoir: le retranchement de l'article 4 et la raison donnée dans le dit message pour expliquer pourquoi le dit article devrait être maintenu.

La raison donnée se lit comme suit:—

Parce que l'article 4, retranché par le Sénat, est considéré comme une sauvegarde pour les municipalités qui possèdent et exploitent leurs propres installations et usines de production de lumière électrique et de force, et que l'autonomie municipale à cet égard devrait être respectée,—et pour ce motif, l'article devrait être maintenu.

Votre comité recommande que le Sénat n'insiste pas sur le dit amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (101) intitulé: « Loi concernant la *Fort William Terminal Railway and Bridge Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sir motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 14 mai 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la *Crown Life Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier une convention relative à une nouvelle répartition de son capital social par la réduction de ses actions souscrites, à la vente de nouvelles actions, au renouvellement ou à la réduction de son capital, à l'obtention d'un plus fort capital au comptant, et à d'autres fins nécessaires pour permettre à la compagnie d'exécuter la dite convention, dont les détails ont été mis par écrit et adressés par la poste aux actionnaires.

Il a constaté que la règle 107 n'a pas été entièrement observée; mais il a été démontré à votre comité que la nécessité d'une telle législation n'a été constatée que dernièrement et il a été produit un affidavit pour prouver que les actionnaires de la compagnie (au nombre de 254) ont été dûment notifiés par une circulaire spéciale signée par le président, de la démarche faite auprès du Parlement pour obtenir la législation actuellement demandée.

Votre comité, en conséquence, recommande de suspendre la règle 107 dans ce cas-ci, parce que le comité des Banques et du Commerce, auquel ce bill sera renvoyé, pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudices par suite de cette irrégularité.

Le tout respectusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 du Sénat soient suspendus relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (YY) intitulé: « Loi concernant la *Crown Life Insurance Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat soit donné pour la production de la correspondance échangée, depuis 1896, entre le gouvernement ou les autorités militaires et la ou les personnes qui ont demandé et obtenu le loyer du terrain appartenant au gouvernement et contenu dans le terrain compris entre les rues des Callières, Mont Carmel, Haldimand et Saint-Louis.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un bill (ZZ) intitulé: « Loi amendant la Loi du grain du Manitoba ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

L'honorable M. Cloran a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativementau bill (113) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et remis.

Quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier et le deuxième articles lus et agréés.

Le troisième article lu et remis.

Les articles quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze lus et agréés.

Le treizième article lu et remis.

Quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Avec la permission du Sénat:

Le neuvième article de l'ordre du jour a été pris.

Conformément à l'ordre, le Sénat a pris en considération le vingt-quatrième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 15 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Macdonald (Victoria),	Ross (Middlesex)
Beith,	David,	Mackay (Alma),	Ross (Halifax),
Béique,	Davis,	MacKeen,	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	Derbyshire,	McGregor,	Roy,
Bernier,	De Veber,	McHugh,	Scott,
Bolduc,	Domville,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bostock,	Douglas,	McLaren,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McMillan,	Talbot,
	Ellis,	McMullen,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McSweeney,	Thibaudeau (de La Vallière),
	Fiset,	Merner,	
Campbell,	Frost,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Cartwright (Richard),	Gillmor,	Montplaisir,	Thompson,
	Godbout,	Owens,	Watson,
Casgrain,	Jaffray,	Perley,	Wilson,
Choquette,	King,	Poirier,	Wood,
Cloran,	Kirchhoffer,	Power,	Yeo,
Coffey,	Landry,	Riley,	Young.
Comeau,	Lougheed,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Jaffray, pour l'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Z) intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises », a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 14 mai 1908.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Z) intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises », a, conformément à l'ordre de renvoi du dix mars dernier, examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur de faire rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que le dit bill soit amendé de manière à le rendre conforme à l'épreuve imprimée soumise avec le rapport.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Standard Plate Glass Insurance Company of Canada* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Northern Empire Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: « Loi concernant la *Fort William Terminal Railway and Bridge Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (147) intitulé: « Loi à l'effet d'abroger la Loi des conserves alimentaires ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (149) intitulé: « Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ontario and Michigan Power Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (RR) intitulé: « Loi pour faire droit à Catharine Ann Cannon », ayant été lu.

L'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (SS) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent », ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (TT) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la *General Chemical Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (UU) intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Katurah Stewart Paulding », ayant été lu,
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant. ,
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (VV) intitulé: « Loi pour faire droit à Mary Alexander », ayant été lu,
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:
Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Traders' Life Insurance Company* », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Riley, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le rapport du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (D) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ».
Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (H) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Dominion Lumbering and Power Development Company* ».
Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (II) intitulé: « Loi concernant la *Nipissing Central Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*b*) soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (R) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Après « complétée » insérer « et les dites lignes de chemin de fer mises en service ».

Page 1, ligne 19.—Après « Current » retrancher tous les mots qui suivent jusqu'à la fin de l'article et y substituer ce qui suit: « doit avoir été commencée et la somme de $25,000 y avoir été dépensée dans la partie aboutissant à Manitoulin, avant le quinzième jour de juillet 1908, et preuve suffisante avoir été, avant la dite date, fournie au chef de la Commission des chemins de fer pour le Canada, que la compagnie est en état d'achever et mettre en service la section ci-décrite, dans les deux ans à compter de la présente loi; mais si la construction de la dite partie du chemin de fer n'a pas été commencée et la dite somme de $25,000 n'y a pas été employée ainsi qu'il est ci-dessus prévu, ou si le chef de la dite commission n'est pas convaincu que la compagnie est en état d'achever la dite section et de la mettre en service, dans le dit délai de deux ans, ou si la dite partie du chemin de fer n'a pas été achevée et mise en service dans les deux ans à compter de la présente loi, les pouvoirs conférés pour

cette construction s'éteindront et deviendront nuls et de nul effet pour ce qui de la dite partie du chemin de fer restera alors inachevée ».

Page 2, ligne 5.—Après « achevée » insérer « et mise en service ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (EE) intitulé: « Loi concernant la *Pontiac Central Railway Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Retrancher les mots « L'entreprise » et y substituer les mots « Le chemin de fer ».

Page 1, ligne 11.—Après « ligne » insérer « à partir de Bryson ou de Portage-du-Fort ».

Page 1, ligne 14.—Après « et » insérer « à partir du point de raccordement avec le chemin de fer National Transcontinental ».

Page 1, ligne 22.—Retrancher « 2 » et y substituer « 4 ». (le paragraphe devenant l'article 4 du bill).

Page 1, ligne 22.—Après « peut » insérer « aussi ».

Page 1, ligne 30.—Retrancher « 3 » et y substituer « 2 ».

Page 2, ligne 1.—Retrancher « 4 » et y substituer « 3 ».

Page 2, ligne 5.—Retrancher « 5 » et y substituer « *5* » (le paragraphe devenant l'article 5 du bill).

Page 2, ligne 5.—Après « peut » insérer « aussi ».

Page 2, ligne 9.—Retrancher « 6 » et y substituer « *6* » (le paragraphe devenant l'article 6 du dit bill).

Page 2, ligne 11.—Après « sterling » retrancher « ou » et après « francs » insérer « ou en marcs ».

Page 2, ligne 12.—Retrancher l'article « *4* ».

Page 2, ligne 25.—Retrancher « 5 » et y substituer « 7 ».

Page 2, ligne 36.—Après « inachevé » insérer à titre d'article 8 ce qui suit:—

« 8. Pour tenir lieu des dispositions de l'article 12 du dit chapitre 85 des Statuts de Québec de 1907, il est décrété que la compagnie peut, subordonnément aux dispositions des articles 361, 362 et 363 de la Loi des chemins de fer, conclure, pour toute fin spécifiée au dit article 361, des traités avec toutes les compagnies ci-après nommées ou avec une ou plusieurs d'entre elles, savoir: la *Grand Trunk Pacific Railway Company*, la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la *Canada Northern Railway Company*.»

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (B) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 39.—Retrancher « vingt-cinq » et y substituer « dix ».

Page 3, ligne 19.—Après « directeurs » retrancher le reste de l'article et y substituer: « Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par trois des directeurs ou à la demande de vingt-cinq actionnaires, le but de l'assemblée devant être mentionné dans la convocation; sera une convocation suffisante l'envoi à chacun

des actionnaires d'un avis imprimé ou écrit mis à la poste au moins vingt jours avant la date pour laquelle l'assemblée est convoquée, sous pli portant les adresses des actionnaires inscrites dans les registres de la compagnie.»

Page 4, ligne 2.—Après « 165 » retrancher le reste de l'article et y substituer:— « s'applique à la nouvelle compagnie en tant qu'elle n'est pas incompatible avec les dispositions de la Loi des assurances ou de toute loi générale sur les assurances rendue au cours de la présente session du Parlement, ou de la présente loi.»

Page 4, ligne .—Après « assurances » retrancher le reste de l'article et y substituer « et de toute loi générale sur les assurances rendue au cours de la présente session du Parlement, et en toute chose où la présente loi ne s'accorde pas avec ces lois, ces dernières prévalent.

Page 4, ligne 10.—Après « la », à l'endroit où ce mot se trouve pour la première fois, insérer « nouvelle ».

Page 4, ligne 12.—Après « la » insérer « nouvelle ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à 3 heures de l'après-midi.

Mardi, 19 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique
Belcourt,
Bernier
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Gillmor,
Jaffray,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Ross (Halifax):—De O. R. Regan et autres, de la cité de Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Ellis, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été aolrs lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ.
18 mai 1908.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son cinquième rapport:

Votre comité a soigneusement examiné le document suivant et recommande qu'il soit imprimé, savoir:—

207. Copies certifiées des rapports du comité du Conseil privé, datés le 30 mars 1908 et le 16 avril 1908, approuvés par Son Excellence l'Administrateur, et le 28 avril 1908, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, sur certaines estimations des dépenses en rapport avec la célébration de la fondation de Québec par Samuel de Champlain, soumises par la Commission des champs de bataille nationaux à la sanction et approbation du Gouverneur général en conseil.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

39*f*. Réponse (partielle) à adresse du 23 mars 1908,—Copie de tous arrêtés du conseil, rapports, arpentages, contrats, soumissions, conventions, livres, mémoires, documents et papiers, de quelque nature que ce soit, indiquant, ou concernant la longueur du chemin de fer national Transcontinental de (*a*) Winnipeg à Québec, (*b*) Québec à Moncton, et le coût moyen estimatif ou probable par mille de ce chemin, et tous les autres renseignements relatifs au coût total ou au coût par mille du dit chemin de fer.

39*g*. Lettres du président du Bureau des commissaires du chemin de fer transcontinental, de l'ingénieur en chef et autres, au sujet de certaines allégations faites par le major A. E. Hodgins, ex-ingénieur de district de la section F, chemin de fer transcontinental.

55*f*. Réponse supplémentaire à ordre du 13 janvier 1908,—Etat faisant connaître tous les télégrammes, affidavits, documents envoyés par, ainsi que toute la correspondance échangée avec le révérend John Pringle, actuellement dans le Yukon, en rapport avec l'état des affaires publiques dans ce territoire, et avec les fonctionnaires publics qui s'y trouvent, et spécialement en rapport avec un certain Frederick Tennyson Congdon, à une certaine époque commissaire du Yukon, un nommé Girouard, régistrateur, et un nommé Lithgow, contrôleur et membre du conseil du Yukon; et spécialement les lettres envoyées par le révérend John Pringle en janvier ou vers le mois de janvier 1902, en janvier ou vers le mois de janvier 1905, ainsi que le ou vers le 31 juillet 1907, au premier ministre du Canada et aux autres ministres rendant compte de la condition des affaires publiques dans le Yukon, et les réponses à ces lettres; aussi, faisant connaître quelle décision (si'l en est) a été prise par le gouvernement concernant les questions traitées dans cette correspondance, et les rapports de tout commissaire nommé aux fins de faire une enquête au sujet des accusations, ou d'une partie des accusations portées.

55*g*. Réponse à ordre du 18 février 1907,—Copie de toutes lettres, mémoires, télégrammes, pétitions, résolutions et autres communications, documents et papiers adressés par toutes personne ou personnes dans le Yukon au premier ministre ou au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres ou officiers concernant les actes ou la conduite officielle de M. W. W. B. McInnes, comme commissaire du Yukon, y compris toutes pétition ou pétitions demandant la révocation de M. McInnes, comme commissaire.

55*h*. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Copie du rapport de M. Beddoe sur la condition dans laquelle se trouvaient les livres, les comptes, etc., en rapport avec l'administration financière du Yukon, et notamment en ce qui concerne la condition dans laquelle se trouvait le bureau de l'administrateur public.

55*i*. Réponse à adresse du 30 mars 1908,—Copie de tous décrets du conseil, rapports, correspondance, documents et papiers concernant la nomination de M. W. H. P. Clement en qualité d'aviseur légal du conseil du Territoire du Yukon ou l'administrateur public dans le dit territoire ou pour tout autre emploi salarié dans le dit territoire, ou concernant sa démission d'aucune de ces charges, ou concernant les circonstances dans lesquelles le dit W. H. P. Clement a cessé d'agir comme il est dit ci-dessus, avec indication des raisons qui l'ont porté à en agir ainsi.

68*a*. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Copie des rapports de commissions, bureaux d'enquête, inspections, rapports particuliers d'officiers, adressés au gouvernement, ou aucun membre du gouvernement, y compris rapports du contrôleur, du commissaire ou d'aucun officier, ou membre de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, de l'Association de tir fédérale, ou d'aucun membre de cette association, ou d'aucune association ou club de tir, ou d'aucun membre de telle association ou club, ou du commandant, ou d'aucun membre de l'équipe des tireurs de Bisley, concernant l'efficacité de la carabine Ross, jusqu'à ce jour.

68*a*. Réponse à adresse du 11 décembre 1907,—Copie de tous les contrats passés entre la Compagnie de carabines Ross et le gouvernement ou le département de la Milice, pour la fourniture de carabines, munitions et autres articles; aussi de tous

décrets du conseil, correspondance, rapports, documents et papiers se rapportant à tels contrats et aux matières qui s'y rattachent, ainsi qu'aux transactions de la compagnie avec le gouvernement ou aucun des départements, y compris le département des Douanes et la Banque de Montrêal, ou autre banque ou compagnie de banque.

68*b*. Réponse à ordre du 11 mars 1908,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun de ses départements et la Compagnie de carabines Ross ou aucun de ses représentants, ou entre le gouvernement et aucune banque ou autre institution ayant fait des avances sous la garantie du contrat passé entre le gouvernement et la dite compagnie, ou aucun représentant de la dite banque ou institution, concernant les comptes et les affaires financières ou autres de la Compagnie de carabines Ross, y compris copie de toute correspondance ou lettre adressée par quelque officier de la Banque de Montréal à l'auditeur général.

68*c*. Réponse à adresse du 18 mars 1908,—Copie de toute correspondance, rapports, lettres et autres papiers et documents de quelque nature et description que ce soit, non produits jusqu'ici, touchant la carabine connue sous le nom de « carabine Ross », ou au contrat passé entre le gouvernement et toute personne ou corporation relativement à la dite carabine, ou à la valeur ou efficacité de telle carabine, ou à tout défaut allégué de cette arme; aussi, copie de toutes lettres, télégrammes, dépêches, rapports et autres communications, de quelque nature que ce soit, échangés entre le gouvernement britannique, ou l'un quelconque des membres ou des fonctionnaires du dit gouvernement, ou le bureau de la Guerre, ou le ministre de la Guerre, ou tout officier ou fonctionnaire ou personne employée par le gouvernement britannique, et le Gouverneur général du Canada, ou le gouvernement du Canada, ou le ministre de la Milice, ou tout officier, ou fonctionnaire, ou personne employée dans l'administration publique du Canada, concernant la dite carabine, ou la valeur ou efficacité de la dite carabine, ou tout défaut dans sa fabrication, ou toute matière ou chose qui s'y rattache.

81*i*. Réponse à ordre du 11 mars 1908,—Copie de tous certificats de A. G. McDonald, agent d'immigration pour le comté de Prince-Edouard, Ontario, réclamant son paiement pour des immigrants qu'il allègue avoir placés chez des fermiers ou autres employeurs de main-d'œuvre. Aussi, copie de tous certificats ou communications des dits fermiers ou employeurs de main-d'œuvre reçus par le département de l'Intérieur concernant les immigrants que le dit McDonald allègue avoir placés, avec indication, dans chaque cas, du nom et de l'adresse de l'immigrant et du fermier ou autre employeur de main-d'œuvre.

81*j*. Réponse à ordre du 23 mars 1908,—Etat faisant connaître quelle somme a été dépensée par le gouvernement pour nourriture, vêtements et autres subsistances des immigrants après leur débarquement en Canada durant les années 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907 et jusqu'au 1er mars 1908.

88*o*. Réponse à ordre du 2 mars 1908,—Production et dépôt de toutes les demandes et soumissions originales en la possession du département de l'Intérieur concernant les coupes de bois Nos 1046, 1047, 1052, 1058, 1073, 1093, 1094, 1099, 1191, 1192;—les dits documents ne devant pas faire partie des archives de cette Chambre, mais devant être retournés par le greffier au département de l'Intérieur après examen.

88*p*. Réponse à adresse du 26 février 1908,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports ,recommandations, soumissions ou communications de toute nature concernant l'octroi de 16 townships et de certaines coupes de bois dans la région de la Rivière-de-la-Paix, tel que mentionné dans une motion du 15 janvier dernier, référence 102, non déjà produits.

88*q*. Réponses à ordre du 26 février 1908,—Etat faisant connaître la somme totale (en argent ou en scrip) reçue par le gouvernement à compte de terres, mines, minerais, bois, etc., dans les divers bureaux des terres fédérales dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, chaque province étant mentionnée séparément, durant les périodes suivantes: du 1er juillet 1896 au 30 juin 1905, et du 1er juillet 1905 au 31 décembre 1907.

88*r*. Réponses à ordre du 19 février 1908,—Etat faisant connaître toutes les ventes de terres publiques, autres que les terrains houillers, par lopins de 160 acres et plus,

dans la province du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, effectués par le gouvernement durant l'année civile de 1907; mentionnant les prix obtenus, les noms des acheteurs, les dates des ventes, et d'une manière générale, les motifs pour lesquels ces ventes ont été autorisées.

88*s*. Réponse à ordre du 17 février 1908,—Etat indiquant combien de demandes pour coupes de bois ont été reçues de M. Mackenzie par le gouvernement; quelle superficie en milles carrés elles couvraient; combien de demandes ont été accordées et quelle superficie elles couvraient; dans combien de ces concessions des travaux ont été réellement exécutés, et quelle superficie elles comprenaient.

Combien de demandes pour coupes de bois ont été reçues par le gouvernement, du 1er novembre 1878 au 1er juillet 1896, et quelle superficie en milles carrés elles couvraient; combien de demandes ont été accordées et quelle superficie elles couvraient; dans combien de ces concessions des travaux ont été réellement exécutés et quelle superficie elles comprenaient.

Combien de permis de coupe ont été accordés à des postulants, comme il est dit ci-dessus, dans des cas où des demandes n'avaient pas été accordées pendant chacune des susdites périodes.

88*t*. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Etat donnant une liste des coupes de bois accordées entre le 1er juin 1904 et le 15 juillet 1906, avec le nombre des soumissions en chaque cas; le chiffre de chaque soumission; le nom du soumissionnaire heureux; la superficie de chaque coupe de bois; les dates des avis publics et de l'ouverture des soumissions en chaque cas.

88*u*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Etat faisant connaître quels terrains houillers ont été concédés à diverses personnes par l'intermédiaire de P. E. Lessard, d'Edmonton; ainsi que copie de toutes lettres, papiers et documents se rapportant à la demande, la vente, la location ou l'annulation d'icelles quant aux dits terrains; le tout tel que formant partie du dossier général touchant le groupe de réclamations, et non le dossier spécial de chaque section.

88*v*. Réponse à ordre du 23 mars 1908,—Etat faisant connaître quelles étendues de terrains houillers sont détenues par F. E. Keniston, de Minneapolis; le dit état devant comprendre copie de toutes lettres, documents et correspondance en rapport avec la demande, la vente, la location ou annulation de location des dits terrains, formant le dossier général de chaque groupe de claims, et non le dossier spécial de chaque section.

90*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 15 janvier 1908,—Copie de toute correspondance, rapports, situations, preuve de paiement fait, de paiements remboursés, d'inscriptions de homesteads et de leur cancellation, de tout ordre, instruction ou autre autorité donnés à quelque colon ou personne qui avait pris une inscription de homestead de prendre une nouvelle inscription après cancellation ou défaut de remplir les conditions requises, de toute preuve de vente par Pierre Luenson à Fred. Heintz, et de toute correspondance, affidavits, mémoires ou autres documents échangés entre le département ou quelqu'un de ses officiers et W. L. Mackenzie, Peter Luenson, Fred. Heintz, Alex. R. Thom, Wm R. Gardener, Thos. J. Oliver ou toute autre personne au sujet du ¼ N.-E. de la section 32, township 36, rang 16, à l'ouest du second méridien, de la Saskatchewan.

90*b*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Etat faisant connaître combien de terres fédérales près New-Westminster, C.-A., ont été vendues à un nommé J. W. Patterson, et quel département a fait telle vente; si de telles terres ont été vendues, elles formaient, ou quelques-unes d'entre elles, formaient partie de réserves militaires ou des sauvages; si quelques-unes de ces terres ont été vendues à M. Patterson, quel prix il les a payées; si telle vente a eu lieu, à quelle date.

90*c*. Réponse à ordre du 16 mars 1908,—Etat faisant connaître toutes les terres acquises du gouvernement par la *Grand Trunk Pacific Town and Development Company;* y compris la superficie, l'endroit, le prix d'achat de chaque terrain, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie, ou tout parti-

culier qui y a des intérêts ou qui en forme partie, quant aux conditions générales auxquelles des terres du gouvernement peuvent être octroyées à la dite compagnie.

90*d*. Réponse à ordre du 30 mars 1908,—Etat indiquant toutes les terres accordées à la Compagnie des terres de la Vallée de la Saskatchewan aux termes de son contrat de mai 1902, avec indication de celles pour lesquelles des lettres patentes ont été émises, et de celles pour lesquelles il n'n a pas été émis, jusqu'à date.

90*e*. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Etat faisant connaître quelle est approximativement la superficie totale des terres publiques dont le gouvernement a disposé dans chacune des provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, entre le 1er juillet 1896 et le 30 juin 1905, en faisant la distinction entre les terres propres (1) aux fins agricoles; (2) aux fins de pâturages; (3) aux fins d'irrigation; (4) aux fins d'exploitation forestières; (5) à l'extraction du charbon; les mêmes renseignements quant à la période écoulée entre le 1er juillet 1905 et le 31 décembre 1907.

92*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 3 février 1908,—Copie de toute correspondance, contrats, télégrammes, rapports, plans et devis et de tous renseignements, non encore soumis à la Chambre, en la possession du gouvernement concernant la construction de jetées ou docks déjà construits ou en voie de construction à Bayfield, Grand-Bend et Saint-Joseph, comté de Huron, Ontario; aussi, état indiquant tous les deniers dépensés, à qui payés, la date du paiement et la nature des travaux exécutés ou des matériaux employés.

108*f*. Réponse supplémentaire à ordre du 16 mars 1908,—Etat faisant connaître,—

(*a*) Quels de terrains houillers dans les Territoires du Nord-Ouest ont été accordés par le gouvernement dans le cours des années 1903 et 1904.

(*b*) A qui et à quelles dates ils ont été accordés.

(*c*) Quelles sommes ont été versées pour ces baux.

(*d*) Si celui à qui le bail a été accordé était le postulant en première instance.

(*e*) Si quelques-uns de ces baux ont été cédés; dans l'affirmative, quand et à qui; et

(*f*) Qui sont les locataires actuels.

108*g*. Réponse à ordre du 16 décembre 1907,—Copie de toutes demandes, rapports, correspondance, baux, contrats, actes de vente et documents de toute nature au sujet de l'achat de terrains miniers, en leur propre nom ou pour des clients, par la raison sociale Hough, Campbell et Fergusion, ou par quelqu'un de ses membres. Aussi, copie des règlements concernant la vente de tels droits en vigueur à l'époque de l'achat.

108*h*. Réponse à ordre du 19 février 1908,—Etat faisant connaître en rapport avec les terrains houillers mentionnés ci-dessous, savoir: Township 7, rang 3, à l'ouest du 5me méridien; section 1, 2, 3, 4, 5, 6 (moins le quart sud-est); section 7 (moins la moitié est); section 8; section 9; section 10 (moins la moitié est; section 15; section 16 (moins le quart nord-est); section 17; section 20 (moins la moitié est du quart nord-est; section 21 (moins la moitié sud et le quart nord-ouest); section 22; section 28; section 27 (moins la moitié est); section 32 (moins la moitié est); section 33; section 34 (moins la moitié est). Township 7, rang 2, à l'ouest du 5me méridien; sections 18, 20 et 21. Township 6, rang 3, à l'ouest du 5me méridien. Sections 27 et 28; section 32 (moins la moitié ouest); sections 33 et 34,—

1. Le nom et l'adresse du premier postulant, et la date de la demande;

2. Les noms et l'adresse de tous les postulants subséquents, ainsi que les dates des demandes, dans l'ardre chronologique;

3. Le nom et l'adresse de celui à qui les droits miniers ont été accordés, ainsi que la date de la vente ou de la location par le gouvernement;

4. Le prix payé, par acre, dans le cas de vente ou de location;

5. La date et le montant du premier paiement à compte du prix d'achat;

6. Les dates et les montants de chaque paiement subséquent à compte du prix d'achat;

7. La somme totale versée à compte du prix d'achat et le solde, s'il en reste dû;

8. Pendant quelle période de temps le département a-t-il gardé des terrains, combien mis à part, en faveur du concessionnaire ou de ses ayants cause;

9. Le nom et l'adresse de toutes les personnes en faveur de qui des abandons ont été faits, avec la date de chaque tel abandon, et celle de l'enregistrement de tel abandon dans le département;

10. Le nom et l'adresse du détenteur actuel des dits droits miniers;

11. Toute la correspondance se rattachant à cette matière.

155*d*. Réponse à ordre du 23 mars 1908,—Copie de toute correspondance, demanes, et de tous autres papiers et documents s'y rapportant en quelque manière que ce soit, et de toutes les demandes en rapport avec le quart S.-E. de la section 14, township 12, rang 6, à l'ouest du quatrième méridien.

156*b*. Réponse à ordre du 9 mars 1908,—Etat indiquant le nombre de saisies opérées par le département des Douanes pendant les années fiscales 1905, 1906 et 1907, la raison pour laquelle chaque saisie a été faite, de quelle manière on a disposé de chaque cas, le montant reçu par le gouvernement et par la personne qui a opéré la saisie ou qui a donné des renseignements dans chaque cas, et les noms des ports douaniers où ces saisies ont été opérées.

156*c*. Etat indiquant le nom de tous les fonctionnaires employés dans le département des Douanes aux ports de Niagara-Falls, Port-Erié, Sarnia et Windsor; leur grade et les fonctions lors de leurs nominations respectives; leurs appointements à la date de leurs nominations, leur grade actuel, et l'augmentation d'appointements à l'un quelconque de ces fonctionnaires depuis la date de leur nomination.

171*e*. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat faisant connaître le nombre de plaintes reçues par le département des Postes depuis le 1er janvier 1907 sur l'inefficacité du service postal ou autres défauts dans le transport des malles, et la nature de ces plaintes, en général.

171*f*. Réponse à ordre du 9 mars 1908.—Copie de toutes pétitions, lettres de recommandation, demandes écrites et correspondance avec le gouvernement au sujet de l'ouverture d'une caisse d'épargne postale au bureau de poste de Saint-Gabriel de Brandon, province de Québec.

171*g*. Réponse à ordre du 9 mars 1908,—Copie de toute correspondance, télégrammes et pétitions signées en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers concernant le transfert du bureau de poste de la résidence de Angus McDonald, de Pisquid, I. P.-E., à celle de Russel Birt, du même lieu.

171*h*. Réponse à ordre du 16 mars 1908,—Copie de toute correspondance, pétitions, télégrammes, etc., entre les mains du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers, concernant la destitution de Alex. M. McLeod, en 1905, comme maître de poste à Valleyfield-East, I. P.-E., et la nomination de son successeur.

171*i*. Réponse à adresse du 28 février 1908,—Copie de toute correspondance et de tous télégrammes, rapports, mémoires, résolutions et tous autres renseignements que possède le gouvernement concernant les changements apportés dans les taux ou les règlements des postes, au cours des deux dernières années, entre les Etats-Unis et le Canada.

178. Cartes et plans en rapport avec le canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne.

182*a*. Correspondance entre Sir Wilfrid Laurier et Son Honneur le juge Cassels au sujet de la mission confiée à ce dernier de faire une enquête et un rapport sur certaines déclarations contenues dans le rapport de la Commission du service civil, attaquant l'intégrité des fonctionnaires du département de la Marine et des Pêcheries.

182*b*. Correspondance entre l'honorable M. Aylesworth et Son Honneur le juge Cassels au sujet de la mission confiée à ce dernier de faire une enquête et un rapport sur certaines déclarations contenues dans le rapport de la Commission du service civil, attaquant l'intégrité des fonctionnaires du département de la Marine et des Pêcheries.

182*c*. Lettre d'instructions du ministre de la Justice à M. Geo. H. Watson, C.R., au sujet de la nomination de ce dernier comme aviseur aux fins d'agir avec l'honorable

M. le juge Cassels dans l'enquête relative à certaines déclarations contenues dans le rapport de la Commission du service civil affectant l'intégrité des fonctionnaires du département de la Marine et des Pêcheries.

182*d*. Réponse à ordre du 15 janvier 1908,—Etat faisant connaître toutes les commissions d'enquête nommées entre 1896 et 1908; les dates de la création de telles commissions; les noms des commissaires nommés ainsi que du secrétaire et de l'aviseur légal et autres personnes nommées pour les aider; le but ou l'objet de chaque telle commission; la date du rapport de chaque telle commission; quelle législation (s'il en est) a été édictée par suite du travail et des rapports de telles commissions; le coût de chaque telle commission y compris salaires, frais de voyage, honoraires des témoins, honoraires des aviseurs légaux, et autres frais d'assistance, ainsi que frais d'impression, chaque item séparément.

186. Réponse à ordre du 29 janvier 1908,—Copie de tous rapports, plans, devis, soumissions, correspondance, télégrammes et de tous autres papiers, documents et autres renseignements relatifs à la construction du pont de Hillsboro et de ses abords; y compris l'achat du terrain nécessaire à cette fin.

187. Réponse à ordre du 10 février 1908,—Etat faisant connaître quelles mesures (s'il en est) ont téé prises par le gouvernement, depuis le 19 mars 1903, ayant pour objet de faire lever l'embargo sur les bestiaux canadiens entrant dans la Grande-Bretagne; s'il est àla connaissance du gouvernement qu'une résolution a été adoptée, il y a quelques années, par le comité de l'Agriculture, demandant que le ministre de l'Agriculture du Canada invite les ministres de l'Agriculture des différentes provinces du Canad à se constituer en comité, dans le but d'insister auprès du gouvernement de la Grande-Bretagne sur l'importance de lever l'embargo sur le bétail; si quelques efforts ont été tentés par le ministre de l'Agriculture dans le but de se rendre aux désirs exprimés par le comité susmentionné, quand un rapport en sera fait à la Chambre, et si aucun effort n'a été tenté en ce sens, quelle raison (s'il en est) le gouvernement a de ne pas agir en la matière.

189. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 30 mars 1908,—Copie de tous mémoires, documents, télégrammes et correspondance entre le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et celui du Canada, depuis le 30 juin 1904, au sujet de la non réalisation des conditions de l'Union, et relativement aux réclamations en dommages en découlant.

190. Réponse à ordre du 17 février 1908,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, mémoires, résolutions et autres renseignements en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers concernant la construction de lignes de'mbranchement de chemin de fer dans l'Ile du Prinec-Edouard.

191. Répons à adresse du 30 mars 1908,—Copie de tous décrets du conseil, rapports, documents, correspondance et papiers, depuis le 1er janvier 1907 jusqu'à date, concernant le passage de navires de guerre et de navires-écoles des Etats-Unis par les canaux du Saint-Laurent et les grands lacs, y compris un état indiquant le nombre de navires susdits qui sont passés par les canaux du Saint-Laurent durant la même période. Aussi, un état indiquant le nombre de tous les dits navires actuellement sur les grands lacs, y compris les détails quant au tonnage, à la force motrice, à l'armement et à l'équipage de chacun des navires susdits, et aux réserves ou autres forces du gouvernement des Etats-Unis ou de quelque gouvernement d'Etat sur les grands lacs. Aussi, copie de toute correspondance concernant le passage projeté de la canonnière *Nashville* par les canaux du Saint-Laurent et dans ce fleuve à destination des grands lacs l'été prochain.

192. Réponse à adresse du 29 janvier 1908,—Copie de tous papiers, représentations, mémoires et correspondance avec le ministre des Finances ou tout autre membre du gouvernement au sujet des moyens à adopter par le gouvernement, par l'entremise des banques ou conjointement avec elles, en vue de faciliter par un mouvement de fonds le transport des céréales des provinces de l'ouest du Canada .

193. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat indiquant depuis 1906, combien de salles d'exercices militaires ont été construites ou sont en voie de construction par le gouvernement; dans quelles localités ces salles ont été construites et le coût de la construction dans chaque cas; quelles organisations militaires sont en existence dans les localités respectives où ces salles ont été construites, et la force numérique de chacune d'elles.

194. Réponse à adresse du 23 mars 1908,—Copie de tous décrets du conseil et règlements faits par le Gouverneur en conseil ou prescrits par le ministre des Douanes en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts de 1907 (6-7 Edouard VII) concernant les matériaux devant servir en Canada à la construction de ponts ou tunnels traversant la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, et de tous règlements ou dispositions législatives ou administratives similaires des lois douanières des Etats-Unis concernant les dits matériaux.

195. Réponse à ordre du 15 janvier 1908,—Liste complète des publications en Canada jouissant du tarif des journaux.

196. Réponse partielle à ordre du Sénat du 17 mars 1908,—Copie du rôle de service des compagnies d'artillerie de place d'Ottawa et de Morrisburg, donnant les noms des miliciens qui ont été en service actif et qui ont été casernés au fort Wellington (Prescott) pendant les mois de novembre et décembre 1865 et pendant les mois de janvier, février, mars, avril, mai et juin 1866; ainsi que d'un état indiquant quelle était la solde quotidienne payée aux soldats de ces deux corps et celle que recevaient, dans le même temps, les miliciens appartenant à la compagnie No 2 de la batterie de campagne d'Ottawa, ou à d'autres corps du district militaire d'Ottawa, alors appelés en service actif.

197. Réponse à adresse du 16 mars 1908,—Copie de tous les arrêtés du conseil, rapports, mémoires, conventions, contrats et autres documents et papiers de quelque nature et description que ce soit, depuis le 1er janvier 1900 jusqu'à ce jour se rapportant à la réserve des sauvages Dorkese ou Dorkis, ou concernant la cession d'icelle ou du bois qui s'y trouve, et, notamment, de tous tels documents tels que ci-dessus spécifiés, qui se rattachent à toutes propositions ou arrangements en rapport avec la cession d'aucuns des droits des sauvages sur la dite réserve ou sur le bois qui s'y trouve, ou à la vente ou disposition du dit bois, ou d'une partie quelconque du dit bois.

197*a*. Réponse à ordre du 23 mars 1908,—Copie de toutes opinions données depuis le 1er janvier 1906, par le ministre de la Justice ou par son député ou par quelque fonctionnaire de son département au ministre de l'Intérieur relativement aux réserves sauvages de Metlakatla et des Songhees ou à l'une ou l'autre des dites réserves.

198. Réponse à ordre du 11 mars 1908,—Copie du contrat et de toute correspondance concernant l'achat de ciment de E. A. Wallberg, par le département de la Marine et des Pêcheries, pour élever le phare de Heath-Point.

199. Réponse à ordre du 19 février 1908,—Etat faisant connaître quel montant la maison H. N. Bate et Cie a reçu de chaque département du gouvernement depuis 1896 pour approvisionnements, et quel montant a été payé chaque année pendant cette période; quel montant la maison W. C. Edwards et Cie a reçu de chaque département du gouvernement depuis 1896 pour approvisionnements, et quel montant a été payé chaque année pendant cette période.

200. Réponse à ordre du 11 mars 1908,—Copie de toutes pétitions, lettres et demandes par ou au nom de « La Société Canadienne d'immigration et de placement », pour obtenir de l'aide du gouvernement, et de la réponse faite à icelles par le gouvernement ou ses officiers.

201. Réponse à ordre du 30 mars 1908,—Copie d'un sommaire, (tel que publié dans le *Yukon World* et la *Gazette Owcielle* pendant neuf mois de l'année fiscale 1906-07) des règlements miniers mentionné dans le rapport de l'Auditeur général pour 1906-07, page L-37; aussi, relevé du nombre de fois que la dite annonce a été publiée dans le dit journal pendant le temps indiqué.

202. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Copie de toute la correspondance, baux ou autres documents en rapport avec la location ou projet de location des chutes Kananaski, sur la rivière de l'Arc. Aussi, copie de toute la correspondance et autres documents en rapport avec la vente, ou autre aliénation, de 1,000 acres, ou de terres quelconques, en faveur de la *Calgary Power and Transmission Company, Limited.* Aussi, état faisant connaître le nombre approximatif d'acres de terre et de territoire contenus dans la réserve des sauvages *Stony,* tenus en fidéicommis pour les sauvages; mentionnant les quantités respectives de chaque côté de la rivière de l'Arc.

203. Réponse à adresse du 29 janvier 1908,—Copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires et rapports échangés entre le gouvernement et ses fonctionnaires ou procureurs, et les gouvernements des provinces ou des territoires concernant les actions intentées dans le but de faire décréter si la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique est tenue de payer certaines taxes, savoir: la municipalité rurale de Cyprès-Nord *vs* C.P.R.; la municipalité rurale d'Argyle *vs* C.P.R.; le district scolaire de Springdale *vs* C.P.R.; aussi copie de tous jugements rendus par les tribunaux devant lesquels ces causes ont été portées; ainsi que du refus du comité judiciaire du Conseil privé de permettre d'interjeter appel devant cette cour.

204. Copie d'un rapport du Conseil privé, approuvé par Son Excellence l'Administrateur le 21 avril 1908, sur un mémoire, daté le 20 avril 1908, du ministre des Travaux Publics, recommandant que l'arrêté du conseil du 30 mars 1908, autorisant la continuation de certains contrats, y mentionnés, pour dragage à divers endroits dans les provinces de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse, soit rescindé.

205. Etat indiquant les réclamations pour dommages causés à la propriété, ou blessures, pertes ou dommages causés aux personnes sur le chemin de fer Intercolonial, lesquelles ont été réglées depuis le 1er janvier 1908; la nature des réclamations ainsi réglées; le montant du dommage réclamé en chaque cas; la nature des règlements effectués, et les noms des personnes qui ont accepté tels règlements.

205*a*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Copie du rapport du sous-ministre des Chemins de fer et Canaux et du sous-ministre de la Marine et des Pêcheries en rapport avec leur rencontre avec les délégués de la Chambre de Commerce de l'Ile du Prince-Edouard, à Charlottetown, au mois de juin dernier, aux fins de prendre en considération les mesures propres à diminuer les taux élevés du trafic des colis et des voyageurs sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et l'Intercolonial, et les taux affectant le trafic des marchandises et des voyageurs venant de l'Ile du Prince-Edouard ou s'y dirigeant; aussi, toute correspondance, télégrammes, etc, en la possession du gouvernement, ou de l'un de ses membres ou fonctionnaires relatifs à cette question, et aux autres questions discutées à cette réunion.

205*b*. Réponse à ordre du 30 mars 1908,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents se rapportant à un accident survenu sur le chemin de fer Intercolonial, à l'endroit connu sous le nom de Hanlon's-Crossing, près de Mulgrave, N.-E., le 3 décembre 1907, et dans lequel le capitaineJames Forrestall a perdu la vie, y compris, entre autres documents, la preuve reçue à l'enquête tenue subséquemment par des fonctionnaires du département, et le rapport de telle preuve.

206. Réponse à ordr du 18 mars 1908,—Copie de tous les papiers nécessaires pour compléter jusqu'à date les renseignements contenus dans le document de la session No 90 de 1907.

208. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Copie de toute correspondance, rapports, télégrammes, résolutions, pétitions, etc., entre les mains du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers concernant la demande formulée par la Chambre de Commerce de Charlottetown, ou autres personnes de l'Ile du Prince-Edouard, pour une législation fédérale à l'effet de donner aux voiliers et steamers des droits égaux pour prendre, chacun à son tour, son chargement de charbon aux ports de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton.

209. Réponse à ordre du Sénat du 10 avril 1908,—Etat montrant,—

Premièrement.—Le nombre de bouées automatiques et à basse pression, au gaz

acétylène, achetées par le gouvernement pendant les années 1904-05-06 et 1907, de la Compagnie de signaux de marine internationale, d'Ottawa, en indiquant chaque année séparément, et les montants payés pour icelles.

Deuxièmement.—A-t-on demandé des soumissions pour ces approvisionnements? Dans l'affirmative, quel est le nombre de soumissions reçues, de qui, et à quel prix a-t-on soumissionné?

Troisièmement.—Combien d'autres bouées à gaz, signaux, bouées à sifflet et autres applications de lumière, achetées de la même compagnie durant la même période, et les montants payés? A-t-on demandé des soumissions et, dans l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires et les montants demandés?

Quatrièmement.—Le montant de carbure acheté par le gouvernement durant les années 1903-04-05-06-07, les montant payés, les noms des vendeurs, par soumissions ou autrement.

210. Réponse à adresse du Sénat du 30 janvier 1908,—Etat indiquant,—

1. Si, en aucun temps, après les élections générales de 1896, M. Michel Siméon Delisle, de la paroisse de Portneuf, dans le comté de Portneuf, marchand, et, depuis 1900, membre de la Chambre des Communes, a touché un montant d'argent quelconque, venant du trésor fédéral.

2. Dans l'affirmative, quand, combien et pour quel objet, chaque fois.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (147) intitulé: « Loi à l'effet d'abroger la Loi des conserves alimentaires », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé: « Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (RR) intitulé: « Loi pour faire droit à Catharine Ann Cannon », ayant été lu,

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Catharine Ann Cannon, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (UU) intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Katurah Stewart Paulding », ayant été lu,
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ada Katurah Stewart Paulding, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (VV) intitulé: « Loi pour faire droit à Mary Alexander », ayant été lu,
L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. Merner, a proposé:
Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Alexander, en

obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (H) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Dominion Lumbering and Power Development Company* », ayant été lu,

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant le cinquième article du bill.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bostock,	Davis,	Merner,	Power,
Boucherville, de,	Landry,	Perley,	Tessier,
Coffey,	McMillan,	Poirier,	Wilson.—12.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Choquette,	Jaffray,	McMullen,
Beith,	Costigan,	Lougheed,	McSweeney,
Bernier,	Derbyshire,	Macdonald (Victoria),	Owens,
Bolduc,	Dessaulles,	MacKeen,	Riley,
Bowell	Douglas,	McGregor,	Ross (Middlesex),
(Sir Mackenzie),	Ellis,	McHugh,	Scott,
Campbell,	Ferguson,	McKay (Truro),	Watson,
Casgrain,	Gibson,	McLaren,	Yeo.—31.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé en en retranchant l'article 6.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il et son titre sera-t-il Loi constituant en corporation la *Dominion Power Development Company*?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée par l'émission de valeurs ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Owens a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise au mercredi, le dixième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (68) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (74) intitulé: « Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur son amendement, auquel la Chambre des Communes n'a pas acquiescé.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (82) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (YY) intitulé: « Loi concernant *The Crown Life Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 119 soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (ZZ) intitulé: « Loi modifiant la Loi des grains du Manitoba », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (R) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Manitoulin et de la Rive Nord ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (EE) intitulé: « Loi concernant la *Pontiac Central Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (B) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Banques et du Commerce sur le bill (Z) intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que le dit ordre du jour soit rayé et que le dit bill ainsi que le rapport du comité des Banques et du Commerce soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (SS) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été
Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 119 du Sénat soient suspendues relativement au bill (TT) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la *General Chemical Company* » qui a été renvoyé le quinzième jour de mai courant au comité permanent des Bills Privés Divers.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (116) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (152) intitulé: « Loi concernant la taxe pour les signaux à Halifax », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (158) intitulé: « Loi concernant le port de Meaford », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (163) intitulé: « Loi à l'effet d'autoriser l'échange de certaines terres affectées aux écoles contre d'autres terres fédérales », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 20 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Jaffray,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton,)
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Béique:—De J. B. Abbott et autres, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, et du révérend J. W. Davidson, B.A., B.D., et autres, de Waterloo, et de Bedford, dans le district de Bedford.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a a été renvoyé le bill (88) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut d'architecture du Canada », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (TT) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la *General Chemical Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Bernier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (MM) intitulé: « Loi constituant en corporation Le Synode du Diocèse de Keewatin », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 18.—Après « diocèse » insérez ce qui suit: « pourvu, toutefois, que la valeur annuelle des immeubles possédés par le Synode, n'excède pas la somme de cinquante mille dollars ».

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 20 mai 1908.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », a, conformément à l'ordre de renvoi du premier avril dernier, examiné le dit et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'a pas été prouvé à la satisfaction de votre comité.

La raison pour laquelle votre comité en est arrivé à cette conclusion, est que la législature de la Colombie-Britannique possède tous les pouvoirs nécessaires pour constituer en corporation une compagnie qui voudrait obtenir les droits demandés dans le bill actuel et pour régler sous tous les rapports, les travaux et les opérations de cette compagnie, à l'exception de l'intervention dans la question des eaux navigables, intervention sur laquelle il existe déjà une législation dans les statuts fédéraux.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent et des objets plaqués d'or ou d'argent ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

« Que, dans l'opinion du Sénat, les ordonnances du ministère de l'Intérieur au sujet des baux de terrains à charbon devraient être amendées de façon à limiter le nombre d'acres accordés, de 2,560 à un quart de cette quantité;

« Que des précautions devraient être prises pour empêcher d'accorder plus d'une section à ceux qui sollicitent des baux de terrains à charbon, et pour empêcher la fraude commise sous de faux noms;

« Que toute personne trouvée coupable de s'être servie d'un faux nom dans une demande de bail, devrait encourir la perte de son bail, si toutefois elle n'est pas traduite en justice.»

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Traders Life Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Jaffray, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada ».

(*En comité.*)

L'article 13 a été pris de nouveau en considération et amendé comme suit:—

Page 4, ligne 2.—Retranchez « à » et insérez « au bureau de ».

L'article 14 a été lu et amendé comme suit:—

Page 4, ligne 19.—Retranchez « à » et insérez « au bureau de ».

Les articles 15 à 34 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 35 a été lu et remis.

Les articles 36 et 37 ont été lus et agréés.

Les formules W et X ont été lus et agréées.

L'article 38 a été lu et agréé.

L'article 3 a été pris de nouveau en considération et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs »

(*En comité.*)

Le titre a été lu de nouveau et remis.

Le préambule a été lu de nouveau et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Avec la permission du Sénat, le dernier article de l'ordre du jour a été pris.

Conformément à cet ordre, le bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Jaffray, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 21 mai 1908.

Les membres présents présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Jaffray,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Perley a présenté au Sénat un bill (BBB) intitulé: « Loi pour faire droit à Hattie Spratte ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (YY) intitulé: « Loi concernant *The Crown Life Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Après « d'actionnaires » insérez « présents ou représentés par fondés de pouvoirs ».

Page 1, ligne 3.—Amendement dans le texte anglais seulement.

Page 1, ligne 34.—Retranchez tous les mots depuis « suffisante » et insérez « est », page 2, ligne 8, et remplacez-les par les suivants: « la convention énoncée en l'annexe à la présente loi ».

Page 2, ligne 10.—Retranchez tous les mots depuis « obligatoire » jusqu'à « Le », ligne 12.

Page 2, ligne 20.—Retranchez tous les mots depuis « ci-dessus »jusqu'à « la », ligne 21, et remplacez-les par les suivants: « et que les trois mille actions mentionnées en la dite convention auront été souscrites, et que la somme de huit mille sept cent cinquante dollars aura été versée à compte sur ces actions en sus de la somme de soixante-quinze mille dollars déjà déposée en vertu de la dite convention ».

Page 2, ligne 33.—Après l'article 7, insérez ce qui suit comme annexe au bill.

ANNEXE.

Convention faite le vingt-deuxième jour jour d'avril mil neuf cent huit

Entre

The Crown Life Insurance Company, ci-après appelée la « Compagnie », de première part,

Et

H. S. Strathy, de la cité de Toronto, Canada, banquier, agissant pour son propre compte et en qualité de fidéicommissaire, ci-après appelé « l'Acquéreur », de seconde part.

Considérant que le capital de la Compagnie, dans l'administration de ses affaires, a subi une dépression que, dans les intérêts de la Compagnie, il est désirable de faire disparaître.

Et considérant que la Compagnie a représenté à l'Acquéreur que le nombre des actions émises, réparties et courantes du capital social de la Compagnie est de cinq mille cinq cent soixante-quatre (5,564).

Et considérant que la Compagnie a convenu, comme condition préalable de la mise en vigueur de la présente convention, de réduire de moitié le nombre actuel des actions du capital social de la Compagnie, c'est-à-dire à un nombre ne dépassant pas deux mille sept cent quatre-vingt-deux (2,782) actions, et que la Compagnie s'engage à prendre les mesures et procédures nécessaires pour effectuer la dite réduction du nombre des actions, et à demander de suite au Parlement l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier cette réduction aux termes et conditions satisfaisantes à l'acquéreur.

Et considérant que l'Acquéreur, advenant l'exécution de la convention susdite, s'engage à souscrire trois mille (3,000) actions de la Compagnie, à être émises et délivrées à l'Acquéreur ou à des personnes nommées par lui et acceptées par le président de la Compagnie aux termes et conditions additionnelles ci-après énoncées, et à payer à la Compagnie la somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000), laquelle ne constituera dans aucun cas ni dans aucune circonstance une obligation envers les porteurs de police de la Compagnie, mais ne sera considérée que comme une obligation envers les intérêts des actionnaires de la Compagnie, et ne sera remboursable qu'à même les profits à venir de la Compagnie aux termes et conditions ci-après énoncés:

Fait foi: que, en considération du présent contrat et des conventions mutuelles ci-après mentionnés, les parties promettent ce qui suit vis-à-vis l'une de l'autre, en conviennent et s'y engagent, savoir:

1. La Compagnie s'engage à réduire son capital social, composé d'au plus cinq mille cinq cent soixante-quatre (5,564) actions, de moitié, savoir: à deux mille sept cent quatre-vingt-deux (2,782) actions au plus et à obtenir l'adoption d'une loi du Parlement du Canada, ratifiant et sanctionnant la dite réduction ou autorisant les

actionnaires de la Compagnie à la ratifier ou à la snctionner aux termes et conditions approuvées et déclarées satisfaisantes par l'Acquéreur, qui devra exprimer son approbation des dispositions du projet de bill à être soumis au Parlement, et des termes de tous règlement soumis aux actionnaires de la Compagnie pour être ratifiées en vertu des dispositions de la loi projetée.

2. Aussitôt après la réduction du capital social et l'adoption de la loi du Parlement du Canada, ratifiant ou sanctionnant cette réduction, ou la ratification ou la sanction de cette réduction par les actionnaires, si la loi les y autorise, l'Acquéreur s'engage à souscrire trois mille (3,000) actions du capital de la Compagnie, et de verser dix-huit mille sept cent cinquante dollars ($18,750) et la Compagnie, dès qu'elle sera entrée en possession de la somme de soixante-quinze milles dollars (75,000) en vertu de la clause 8 de la présente convention, s'engage à émettre et délivrer à l'Acquéreur ou aux personnes nommées par lui et acceptées par le président de la Compagnie, trois mille (3,000) actions, aussitôt après le versement de la dite somme de dix-huit mille sept cent cinquante dollars ($18,750) à compte sur ces actions.

3. Aussitôt après l'émission et la délivrance des dites trois mille (3,000) actions, l'Acquéreur convient de plus d'appliquer la somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000) payable en vertu de la clause 8, à relever le capital de la Compagnie de sa dépression, laquelle somme ne doit pas être considérée comme un obligation actuelle de la Compagnie et son remboursement ne deviendra pas une obligation future de la Compagnie, et il ne sera pas fait de versement en remboursement, tant que la Compagnie ne sera pas en état de le faire, à mêmes ls futurs profits nets résultant des opérations de la Compagnie dans les polices non participantes émises par elle, et à même dix pour cent des profits nets résultant des opérations de la Compagnie dans les polices participantes émises par elle; et il est distinctement entendu et convenu que la proportion de quatre-vingt-dix pour cent mentionnée dans l'article onze de la loi constituant la Compagnie en corporation, et mise en réserve de la manière y énoncée, ne constituera en aucun cas un lien ou une charge pour le remboursement de la dite somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000) en totalité ou en partie ou des intérêts sur icelle.

4. La Compagnie convient de rembourser, de temps en temps, dans la mesure qu'il lui sera possible de le faire, à même les profits tel que susdit, et de préférence à tous droits existants des actionnaires, la dite somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000) par versements d'au moins dix mille dollars ($10,000) jusqu'à son remboursement en entier à l'Acquéreur ou aux personnes qui y auront droit, et, dans l'intervalle et jusqu'au remboursement en entier de payer à l'Acquéreur ou aux personnes qui y auront droit, l'intérêt au taux de sept pour cent par année, dans la mesure qu'il lui sera possible de le faire à même les profits tel que susdit.

5. Nonobstant toute disposition contenue en la clause 4 qui précède, les dividendes, avant l'application des profits au remboursement de la dite somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000), tel que prévu par la clause 4 de la présente convention, et avec préférence immédiatement après le paiement de l'intérêt sur la dite somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000), doivent être payés aux actionnaires à même les profits tel que susdit jusqu'à concurrence de six pour cent (6 pour cent) par année, ou d'un montant plus élevé, du consentement de l'Acquéreur, mais le paiement de ces dividendes n'atténuera nullement les droits de l'Acquéreur en vertu de la présente convention et le remboursement de la somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000) auquel il a droit tel que susdit, n'est censé être suspendu ou remis que pour la période durant laquelle ces dividendes sont payés aux actionnaires, et jusqu'à concurrence du montant de ces dividendes tel que prévu par la présente clause.

6. Les parties conviennent que ni la somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000) ou partie d'icelle, ni l'intérêt sur cette somme ou partie d'icelui, ne sera remboursable à l'Acquéreur ou aux personnes nommées par lui, ni ne constituera un lien ou une charge sur la Compagnie ou son actif, à moins que le capital de la Compagnie ne soit complètement libre et que la Compagnie ne soit en mesure, à

même ses profits, de payer des dividendes d'intérêts, ou des versements sur le capital tel que susdit, et nul appel de versement ne sera fait dans le but de rembourser la dite somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000) et nul versement ne pourra être appliqué au remboursement de la dite somme, en totalité ou en partie, ou de l'intérêt sur icelle.

7. L'Acquéreur a le choix d'appliquer toutes sommes remboursables, soit sur le capital ou l'intérêt, en vertu de la clause 4 de la présente convention, proportionnellement entre les actions portées en son nom ou au nom des personnes nommées par lui; et tous dividendes payables, de temps à autre, aux actionnaires de la Compagnie, seront computés et payés sur la partie acquittée des actions détenues par les actionnaires respectifs.

8. L'Acquéreur s'engage, aussitôt après l'exécution de la présente convention, à verser soixante-quinze mille dollars ($75,000) au crédit de la Compagnie dans une banque chartrée, à la condition que la dite somme demeurera en dépôt au crédit de la Compagnie et ne sera pas retirée tant que la dite loi du Parlement du Canada ne sera pas en vigueur, et que les règlements de la Compagnie pour exécuter les termes et les dispositions de la présente convention n'auront pas été adoptés et confirmés et que les dispositions de la présente convention n'auront pas été exécutés, alors la dite somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000) deviendra la propriété de la Compagnie dès que les dites trois mille actions (3,000) auront été émises et délivrées à l'Acquéreur ou aux personnes nommées par lui; mais au cas où ces conditions n'auront pas été remplies dans le délai d'un an à compter de la date de la présente convention, la dite somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000) sera rendue à l'Acquéreur, avec intérêt accru dans l'intervalle payable par la banque qui a reçu le dépôt.

9. La Compagnie convient, aussitôt après l'émission et la répartition des dites trois mille (3,000) actions à l'Acquéreur ou aux personnes nommées par lui, de mettre à sa disposition une majorité des sièges du conseil des directeurs de la Compagnie, et les démissions de directeurs nécessaires à cette fin devront être remises entre les mains du gérant général ou au secrétaire de la Compagnie.

10. La Compagnie convient, aussitôt après l'approbation de la présente convention, de permettre à l'Acquéreur d'examiner les livres, les comptes, les polices et l'actif de la Compagnie par l'entremise d'un comptable ou d'un expert en assurances approuvé par les parties à cette convention; cet examen sera confidentiel et le résultat ne sera communiqué qu'aux directeurs de la Compagnie, à l'Acquéreur et aux personnes nommées par lui, qui ne devront divulguer aucune communication ainsi reçue qu'après la mise à exécution de la présente con vention, à la condition que si le résultat du dix examen n'est pas satisfaisant à l'Acquéreur, la présente convention sera nulle et de nul effet.

11. La Compagnie convient de ne pas émettre ni distribuer d'actions du capital de la Compagnie après l'exécution de la présente convention tant que les trois mille (3,000) actions n'auront pas été émises ou délivrées à l'Acquéreur ou aux personnes nommées par lui, si cette émission ou livraison doit se faire, et tant que l'Acquéreur et ses associés n'auront pas été nommés directeurs de la Compagnie.

12. Mais, nonobstant toutes dispositions ci-dessus énoncées, les parties à la présente convention conviennent que, au cas où la Compagnie, du consentement des deux tiers des actionnaires de la Compagnie, déciderait de discontinuer les opérations en son propre nom, ou, du même consentement, conviendrait de vendre ou autrement céder son actif ou son entreprise à toute personne ou compagnie, alors, ou au cas où un appel de versement aura été fait sur le capital, l'Acquéreur et les personnes ayant droit au remboursement de la dite somme de soixante-quinze mille dollars à même les profits tels que susdit, ou de la proportion non remboursée à même ces profits, auront le droit d'appliquer toute partie de la dite somme de soixante-quinze mille dollars ($75,000) avec intérêt jusqu'à date, à compte de toute balance demeurant impayée sur les actions possédées par lui ou elles respectivement.

13. L'Acquéreur convient que, dans le cas d'un appel subséquent de partie de la prime sur le capital réduit, l'Acquéreur ou les détenteurs des trois mille actions, le même montant par actions, ainsi appelé comme prime sur le capital réduit, et ce montant appartiendra à la Compagnie et ne sera pas mis au compte du montant impayé sur les dites trois mille (3,000) actions.

14. Le montant ci-devant payé sur chacune des actions (y compris le montant payé sur la prime) de la Compagnie demeurant, après réduction, de moitié, du nombre des actions courantes et du capital acquitté avec prime tel que susdit, restera le même sur ces actions que celui qui existe actuellement, et il est entendu que la somme totale ne dépassera pas une moitié du montant payé à compte du capital et de la prime sur toutes actions existantes, et si une action est subdivisée pour des fins de réduction du capital, le montant ainsi payé sera réduit en proportion de cette subdivision.

15. Les directeurs peuvent émettre de nouveau toute partie du capital annulé ou réduit tel que susdit au pair aux actionnaires et peuvent vendre toutes actions qui n'ont pas été prises par les actionnaires.

16. Chaque fois que le mot « Acquéreur » se rencontre ou est mentionné dans la présente convention, il doit être interprété comme signifiant l'Acquéreur ou toute personne ou personnes pouvant être nommées par lui ou réclamer par son entremise ou quelqu'une d'entre elles.

En foi de quoi les parties ont dument exécuté les présentes.

Signé, scellé et délivré en présence de WILLIAM WALLACE.

THE CROWN LIFE INSURANCE COMPANY.

[SCEAU]
(*The Crown Life Insurance Company*)

D. TISDALE,
Président.

A. H. SELWYN MARKS,
Secrétaire.

Pour l'exécution par H. S. Strathy:
C. S. MACINNES.

H. S. STRATHY [SCEAU].

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Frank Wahlers, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec sa femme Ellen Wahlers, a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 20 mai 1908.

Le comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frank Wahlers, de la cité de Toronto, en obtention d'un bill pour dissoudre son mariage avec sa femme Ellen Wahlers, a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité, sur la demande faite au nom du pétitionnaire par W. E. Lincoln Hunter, écr, avocat, de Toronto, recommande de permettre au dit pétitionnaire de ne pas procéder plus loin dans sa cause, au cours de la présente session du Parlement et de rembourser à l'avocat, l'honoraire de $210 versé par le pétitionnaire, moins les frais, s'il y en a, encourus par rapport à la dite pétition.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 12 mai 1908, pour production d'une copie de toute la correspondance échangée en 1906 et 1907 entre M. L. C. A. Casgrain, de Nicolet, et MM. J. Butler, député-ministre des Chemins de fer, et T. C. Burpee, ingénieur, ou autres personnes du département des Chemins de fer, au sujet de la clôture bordant la ligne du chemin de fer Intercolonial à travers le comté de Nicolet et les comtés avoisinants.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 205g.*)

L'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), a proposé:

Que les honoraires payés sur le bill (DD) intitulé: « Loi concernant le Conseil du collège Presbytérien, Halifax », soient remis, moins les frais d'impression et de traduction.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: « Loi constituant en corporation l'Institut d'architecture du Canada », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (TT) intitulé: Loi concernant certains brevets de la *General Chemical Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (ZZ) intitulé: « Loi modifiant la Loi des grains du Manitoba », a été lu deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le mardi, deuxième jour de juin prochain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que cet article soit le dernier sur l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (SS) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent » a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (113) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (82) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* », ayant été lu,

L'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé en amendement:

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au dit comité pour être pris de nouveau en considération.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au rapport du comité permanent des Banques et du Commerce sur le bill (Z) intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les divers articles du bill, tel qu'amendé par le comité permanent des Banques et du Commerce, ainsi que les articles additionnels recommandés par le dit comité auquel le bill avait été renvoyé ont été pris en considération et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport, tel qu'amendé dans le rapport, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit rapport ayant été lu par le greffier,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*d*) soient suspendues relativement au dit rapport.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit agréé maintenant.

Alors, sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution en corporation de la Commission des chemins de fer », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (152) intitulé: « Loi concernant la taxe pour les signaux à Halifax », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (158) intitulé: « Loi concernant le port de Meaford », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », ayant été lu,

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé en amendement:

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au dit comité, pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Domville,	McLaren,	Roy,
Belcourt,	Fiset,	McMillan,	Scott,
Bostock,	Gibson,	Mitchell,	Talbot,
Cloran,	Jaffray,	Riley,	Watson,
Coffey,	Kerr,	Robertson,	Wilson,
Costigan,	McGregor,	Ross (Moosejaw),	Yeo,
Davis,	McHugh,	Ross (Halifax),	Young.—29.
DeVeber,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Campbell,	Gillmor,	McMullen,
Béique,	Comeau,	Landry,	Perley,
Bowell	Ellis,	Lougheed,	Poirier,
(Sir Mackenzie),	Forget,	McKay (Truro),	Power.—15.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Bills Privés Divers au bill (MM) intitulé: « Loi constituant en corporation le Synode du diocèse de Keewatin ».

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 22 mai 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Davis,
Dessaulles,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Jaffray,
Kerr,
King,
Landry,
Lougheed,
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Lougheed:—De O. J. Ammundsen et autres, de Claresholm, dans la province d'Alberta.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues séparément:—

De O. R. Regan et autres, de la cité de Halifax; de T. B. Abbott et autres, de la cité et du district de Montréal; du révérend J. W. Davidson, B.A.B.D., et autres, de Waterloo et du district de Bedford; et du révérend W. H. Stevens et autres, du district de Beauharnois, demandant l'adoption d'une loi intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants ».

L'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné jusqu'au mardi, deuxième jour de juin prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat un bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois le mardi, deuxième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: « Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: « Loi relative au transport par eau des marchandises », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (MM) intitulé: « Loi constituant en corporation Le Synode du diocèse de Keewatin », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (YY) intitulé: « Loi concernant *The Crown Life Insurance Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé:

Que les règles 24 (*a*) et 24 (*b*) soient suspendues relativement au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, deuxième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (163) intitulé: « Loi à l'effet d'autoriser l'échange de certaines terres affectées aux écoles contre d'autres terres fédérales », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le mercredi, troisième jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent et des objets plaqués d'or ou d'argent » ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, quatrième jour de juin prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada ».

(*En comité.*)

L'article 3 a été lu et pris de nouveau en considération.

Il a été proposé d'amender le dit article comme suit:—

Page 1, ligne 2.—Après « examens » insérez « Ce refus peut être appliqué à tout le Canada, ou à une ou plusieurs provinces, ports ou endroits, et est laissé à la discrétion du ministre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Le dit article 3 a alors été adopté sans amendement.

Il a été proposé d'insérer l'amendement suivant après l'article 5:—

« *Article A.*

L'article 120 de la dite Loi est modifié en substituant ce qui suit à l'alinéa (*a*):

« (*a*) quiconque, s'étant engagé à servir en qualité de capitaine ou de second d'un navire naviguant sur les eaux intérieures du Canada, ou sur les eaux secondaires du Canada, ou faisant des voyages de cabotage, selon le cas, dont le capitaine ou le second est par la présente Partie tenu d'avoir un certificat d'habileté ou de service, fait voile ou emmène ce navire d'un port ou endroit quelconque du Canada pour faire un tel voyage, en la dite qualité de capitaine ou second, sans avoir alors droit au dit certificat et sans en être muni ainsi qu'il est prescrit par la dite Partie, ou emploie quelqu'un en qualité de capitaine ou second d'un navire pour un pareil voyage, sans avoir constaté qu'il avait alors droit au dit certificat et qu'il en était muni; et »

La question de concours ayant été posée, le dit amendement a été adopté.

L'article 19 a été pris de nouveau en considération et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 25.—Retranchez « à » et insérez « au bureau de ».

L'article 35 a été pris de nouveau en considération et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*d*) soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, deuxième jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, deuxième jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, quatrième jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, quatrième jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (116) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, deuxième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (152) intitulé: « Loi concernant la taxe pour les signaux à Halifax ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, deuxième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (158) intitulé: « Loi concernant le port de Meaford ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bostock a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, deuxième jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Bostock, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, troisième jour de juin prochain.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Président a alors déclaré le Sénat continué au mardi, deuxième jour de juin prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 2 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Cloran,
Comeau,
Davis,
Derbyshire,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Gibson,
Jaffray,
Kerr,
Kirchhoffer,
Legris,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Talbot,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table: —

Par l'honorable M. Power:—Du révérend D. H. Simpson et autres, d'Annapolis Royal, dans la province de la Nouvelle-Ecosse; du révérend Charles W. Crane, B.A., et autres, de Pointe-Fortune, et de B. N. Wales, M.D., et autres, de St. Andrews, tous dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De O. J. Ammundsen et autres, de Claresholm, dans la province d'Alberta, demandant l'adoption de la loi relative aux jeunes délinquants.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé;

Que copie de la résolution adoptée par le Sénat le 19 courant: « Qu'il soit résolu, que le Sénat croit qu'il est opportun de demander à la Chambre des Communes sa coopération au moyen d'un comité mixte à l'effet d'opérer un meilleur partage des projets de loi introduits à chaque session, et pour l'expédition de l'ouvrage et dans le but de raccourcir les sessions, et afin d'adopter des ordonnances ayant l'effet de diminuer les discussions dans le but de faciliter l'expédition des affaires », soit portée à la Chambre des Communes par un des officiers du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	McHugh,	Shehyn,
Beith,	Domville,	McMullen,	Talbot,
Béique,	Douglas,	McSweeney,	Thibaudeau
Campbell,	Gibson,	Riley,	(de La Vallière),
Cartwright	Jaffray,	Ross (Halifax),	Watson,
(sir Richard),	Kerr,	Ross (Middlesex),	Young.—28.
Casgrain,	McDonald	Roy,	
Cloran,	(Cap-Breton),	Scott,	
Comeau,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Boucherville de,	Ellis,	McLaren,	Poirier,
Bowell	Ferguson,	McMillan,	Power,
(sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Mitchell,	Robertson,
Davis,	Legris,	Owens,	Thompson,
Edwards,	McKay (Truro),	Perley,	Wilson.—19.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite résolution soit portée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu copies des ordres en conseil nommant Robert William Stephen, premier assistant greffier du Sénat, maître en chancellerie de la Puissance du Canada pour le Sénat du Canada; et aussi le nommant, en conformité du paragraphe 128 de l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867, commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance, qui se trouve dans la cinquième cédule du dit acte, à ceux qui sont appelés au Sénat, comme membres d'icelui et à recevoir la déclaration de qualification contenue dans la même cédule.

Ordonné, qu'ils soient reçus et,

Les dits rapports ont alors été lus par le greffier comme suit:—

Conseil privé, Canada. } Copie certifiée d'un rapport du Comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le 27 mai 1908.

Le Comité du Conseil privé, sur la recommandation du Secrétaire d'Etat, émet l'avis que M. Robert William Stephen, premier assistant greffier du Sénat, soit nommé Maître en chancellerie de la Puissance du Canada, pour le Sénat de la Puissance, et qu'une Commission en conséquence soit émise à ce sujet.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

A l'honorable
Président du Sénat.

Conseil privé, Canada. } Copie certifiée d'un rapport du Comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le 27 mai 1908.

Le Comité du Conseil privé, sur la recommandation du Secrétaire d'Etat, et en conformité de l'article 128 de l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867, émet l'avis que M. Robert William Stephen, premier assistant greffier du Sénat, soit nommé un des commissaires pour administrer à ceux qui sont appelés au Sénat du Canada, comme membres d'icelui, le serment d'allégeance contenu dans la cédule 5 du dit Acte, et aussi pour recevoir la déclaration de qualification, qui se trouve dans la dite cédule.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

A l'honorable
Président du Sénat.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, rapports, mémoires, papiers et documents, depuis le 1er janvier 1900, au sujet du pont de Québec, y compris les rapports et arrêtés du conseil concernant les plans et devis des travaux du dit pont ou leur approbation par le Gouverneur en conseil ou par le département des Chemins de fer et Canaux.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 154.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 29 janvier 1908, demandant un état indiquant,—

1. Si la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec a rempli l'obligation qui lui était imposée par la clause 4 du traité intervenu entre elle et le gouvernement à la date du 19 octobre 1903, et qui se lit comme suit:—

« 4. La compagnie fournira des souscriptions pour des actions additionnelles jusqu'à concurrence de $200,000, lesquelles seront émises à un prix non inférieur à leur valeur nominale et devront être immédiatement acquittées en entier, le produit devant être appliqué en premier lieu au paiement de l'escompte subi par les obligations de la compagnie comme susdit, savoir: la somme de $188,721 » (étant exactement la différence entre la somme de $472,000, montant des débentures émises, et la somme de $283,279 pour laquelle ces mêmes débentures ont été acceptées)?

2. Quand la compagnie a ainsi fourni des souscriptions pour des actions additionnelles au montant de $200,000.

3. Quelles sont les personnes ou les compagnies qui se sont partagées ces actions additionnelles au montant global de $200,000.

4. A quelle date et pour quel montant chacune de ces personnes ou de ces compagnies est devenue propriétaire des actions susdites.

5. A quelle date chacune des personnes ou des compagnies susmentionnées a versé entre les mains de la compagnie le prix (partiel ou complet) des actions ainsi souscrites; et

6. Si ce montant de $200,000 a été payé en entier et de quelle manière, combien en argent comptant, combien en billets promissoires et combien de toute autre manière.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 154b.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (152) intitulé: « Loi concernant la taxe pour les signaux à Halifax », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (158) intitulé: « Loi concernant le port de Meaford », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (BBB) intitulé: « Loi pour faire droit à Hattie Spratte », ayant été lu,

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (ZZ) intitulé: « Loi modifiant la Loi des grains du Manitoba ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles un, deux, trois et quatre ont été lus séparément et agréés.

L'article cinq a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 32.—Après « abrogés », insérez: « sauf le paragraphe 2 de l'article 14 ».

Les articles six, sept et huit ont été lus séparément et agréés.

L'article neuf a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 33.—Après « pesés », retrancher les mots « et nettoyés », et, ligne 34, après « officiellement », ajouter les mots: « mais ne doivent pas être nettoyés ».

Page 3, ligne 6.—Retrancher « grain » et insérer « grains ».

Page 3, ligne 21.—Après « commerciale », insérer les mots « sur tous wagons classés, par l'inspecteur, nettoyé ou à nettoyer (*clean to clean*) pour du grain domestique ».

Page 3, ligne 28.—Après « commissaire », retrancher tous les mots jusqu'à la fin du paragraphe.

Les articles dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze ont été lus séparément et agréés.

L'article seize a été lu et amendé comme suit:—

Page 4, ligne 23.—Après « avis » retrancher les mots: « par écrit ».

Page 4, ligne 24.—Après « commissaire », insérer les mots: « par télégramme ou par lettre ».

Page 4, ligne 28.—Retrancher « écrit » et insérer les mots: « par télégramme ou par lettre ».

Les articles dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre ont été lus séparément et agréés.

L'article vingt-cinq a été lu et amendé comme suit:—

Page 7, ligne 33.—Après « autrement » insérer: « sauf au sujet de l'état ».

Les articles vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente-et-un, trente-deux et trente-trois ont été lus séparément et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Owens a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Y) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (69) intitulé: « Loi constituant en corporation la société dite la *Ruthenian Catholic Mission of the Order of Saint Basil the Great in Canada* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (S) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 9.—Après « fer » insérer « dont il est question à l'article premier du chapitre 138 des Statuts de 1906 ».

Page 1, ligne 26.—Retrancher « et la première élection les directeurs » et y substituer « jusqu'à la première élection des directeurs, inclusivement ».

Page 2, lignes 4 et 5.—Retrancher « sa voie ferrée de manière à la relier, au moyen d'un embranchement » et y substituer « un embranchement de manière à relier son chemin de fer ».

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (O) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Power Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, lignes 9-12.—Retrancher les mots de « Gouverneur » à « plans », tous deux compris, et y substituer « ministre des Travaux Publics pour l'approbation de ces plans; et le ministre des Travaux Publics, après avoir entendu cette demande, à la date et à l'heure par lui fixées, doit, dans un rapport au Gouverneur en conseil, déclarer s'il est d'avis qu'il y a lieu d'approuver ces plans, et le Gouverneur en conseil peut les approuver ».

Page 2, lignes 36, 37.—Retrancher « endommagés » et y substituer « ou propriétés endommagées ».

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 3 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Beith,	Davis,	McHugh,	Ross (Halifax),
Béique,	Derbyshire,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	De Veber,	McLaren,	Roy,
Bernier,	Domville,	McMillan,	Scott,
Bostock,	Douglas,	McMullen,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McSweeney,	Sullivan,
	Ellis,	Miller,	Talbot,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	Mitchell,	Tessier,
	Gibson,	Owens,	Thibaudeau (de La Vallière),
Campbell,	Jaffray,	Perley,	Thompson,
Cartwright (Sir Richard),	Kerr,	Poirier,	Watson,
	King,	Power,	Wilson,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Riley,	Young.
Cloran,	Legris,	Robertson,	
Coffey,	Mackay (Alma),		
Comeau,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (SS) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé, pour plus ample considération, le bill (82) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné de nouveau le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 9.—Retranchez tous les mots depuis « peut » jusqu'au deuxième « et », ligne 13, et substituez les mots « compléter les chemins de fer qu'elle a été jusqu'ici autorisée à construire ».

Page 1, ligne 14.—Retranchez les mots depuis « et » jusqu'à « si », page 16.

Page 1, ligne 18.—Retranchez les mots « des dits délais respectifs » et insérez les mots « du dit délai ».

Page 1, ligne 25.—Après « règlement » insérez: « Cet article ne doit pas cependant être interprété comme invalidant tout consentement déjà obtenu à l'égard de quelque partie des dits chemins de fer déjà en opération ».

Page 1, ligne 30.—Après « règlement » insérez « mais, cependant, la partie déjà construite n'est pas soumise aux dispositions du présent article ».

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (DDD) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta South-Western Railway Company* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (BBB) intitulé: « Loi pour faire droit à Hattie Spratte », ayant été lu,

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable Kirchhoffer, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable Kirchhoffer, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Hattie Spratte, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (ZZ) intitulé: « Loi modifiant la Loi des grains du Manitoba ».

(*En comité.*)

Les articles trente-quatre, trente--cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, quarante et un et quarante-deux ont été séparément lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill len entier, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que les honoraires payés pour le bill (X) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Ontario and Michigan Power Company* » soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article premier a été lu et agréé.

L'article deux a été lu et amendé comme suit:—

Paragraphes (*a*) et (*b*) lus et agréés; paragraphe (*c*) lu et amendé.

Page 1, ligne 21.—Reranchez le mot « ou ».

Page 1, ligne 23.—Après « peine » insérez « de l'amende ou ».

Page 1, ligne 27.—Après « provincial » ajoutez « ou de la présente loi ».

Les paragraphes (*d*) et (*e*) ont été lus et agréés.

Le paragraphe (*f*) a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 36.—Après « par » insérez « un statut provincial ».

Le paragraphe (*g*) a été lu et agréé.

Le paragraphe (*h*) a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 8.—Après « approuvé » insérez « par un statut provincial ou ».

Les articles 3 et 4 ont été lus et agréés.

L'article 5 a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 19.—Retranchez « en autant que ces dispositions sont applicables ».

Page 2, ligne 20.—Après « criminel » insérez « en autant que ces dispositions sont applicables ».

L'article 6 a été lu et amendé comme suit:—

Paragraphe 2.

Page 2, ligne 39.—Retranchez « de cet article » et insérez « au paragraphe précédent ».

L'article 7 a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 2.—Après « cours » insérez « criminelles ».

L'article 8 a été lu et le numéro en a été changé à 10.

L'article 9 a été lu et le numéro en a été changé à 8.

Page 3, ligne 23.—Après « dans » insérez « la cité, la ville ou ».

L'article 10 a été lu et le numéro en a été changé à 9.

Page 3, ligne 33.—Après « cour » ajoutez « pour y subir son procès ».

L'article 11 a été lu et agréé.

L'article 12 a été lu.

Le paragraphe 2 a été lu et agréé.

Le paragraphe 3 a été amendé dans le texte anglais seulement.

Le paragraphe 4 a été lu et agréé.

Les articles 13, 14 et 15 ont été lus et agréés.

L'article 16 a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 7.—Après « abandonnés » insérez « et dépendants, ».

Page 5, ligne 9.—Retranchez depuis « l'enfant » jusqu'à « à ».

Le paragraphe 2 a été lu et agréé.

Le paragraphe 3 a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, lignes 18 et 19.—Retranchez « envoyé dans une institution » et insérez « placé de quelqu'autre façon ».

Page 5, ligne 25.—Retranchez « d'une institution » et ajoutez « mais dans une province dans laquelle il y a un surintendant d'enfants négligés et dépendants nommé en vertu d'une loi provinciale, nul enfant ne sera libéré d'une école industrielle par le juge, sans un rapport du surintendant recommandant sa libération ».

Le paragraphe 4 a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 31.—Après « abandonnés » insérez « et dépendants ».

Page 5, ligne 32.—Retranchez depuis « industrielle » jusqu'à « ou ».

L'article 17 et les paragraphes 2, 3, 4 et 5 ont été séparément lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Roy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 4 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Cloran,
Coffey,
Comeau,
David,
Davis,
Derbyshire,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Forget,
Gibson,
Jaffray,
Kerr,
Kirchhoffer,
Legris,
Macdonald (P.E.I.),
Mackay (Alma),
McDonald (Cap Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Talbot:—De W. A. Lewis et autres, de Macleod, dans la province d'Alberta.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
OTTAWA, 4 juin 1908.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport.

1. Votre comité a examiné les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour les neuf mois expirés le 31 mars 1907, et il les a trouvés exacts.

2. Le greffier a rendu compte à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante:—

Recettes.

Lettres de crédit		$282,519 50
Lettres de change		122 05
Recettes diverses, etc		10,158 00
Total		$292,799 55

Dépenses.

Chèques émis			$272,341 25
Lettres de changes remises			122 05
Dépôt au crédit du Receveur général:—			
Bills privés		$9,931 50	
Copies certifiées		149 50	
Remboursements, indemnités	$60 00		
" papeterie	17 00		
		77 00	
			10,158 00
Balance en banque			10,178 25
Total			$292,799 55

3. Votre comité recommande que la papeterie et les autres articles qui ont été choisis par votre comité en tenant dûment compte de l'utilité et de l'économie, soient commandés d'après la liste approuvée par votre comité et déposée entre les mains du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'en la session dernière.

4. Votre comité recommande que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs à la prochaine session du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Legris, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé:
Que le Sénat s'ajourne maintenant.
Après débat.
La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (SS) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (82) inti-

tulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants ».

(*En comité.*)

L'article seize a été lu, reconsidéré et amendé comme suit:

Page 5, ligne 25.—Retrancher « d'une institution » et insérer « de toute détention ».

L'article dix-sept a été reconsidéré et amendé comme suit:

Page 6, ligne 4.—Après « article » insérer les mots « et des articles précédents ».

L'article deux a été reconsidéré et amendé comme suit:

Paragraphe (*a*).

Page 1, ligne 15.—Retrancher les mots « ans » jusqu'à (*b*), ligne 17.

Le paragraphe (*d*) a été reconsidéré et amendé comme suit:

Page 1, ligne 30.—Après « provincial », insérer « ou de la présente loi ».

L'article dix-huit a été lu et amendé comme suit:

Page 6, ligne 13.—Retrancher l'article 18 et le remplacer par le suivant:

« 17. Chaque fois qu'un ordre est rendu, en vertu de l'article précédent, à l'effet d'envoyer un enfant à une société de secours pour les enfants ou à un surintendant d'enfants abandonnés et nécessiteux, ou à une école industrielle, si un ordre à cet effet est donné par le secrétaire de la province, l'enfant peut ensuite être traité, sous les lois de la province, de la même manière, à tous égards, que si un ordre eût été légalement rendu à l'égard d'une procédure instituée sous l'empire d'un statut de la province; et à partir de la date de l'émission de cet ordre, l'enfant cesse d'être pupille de la cour, et, sauf le cas de nouvelles infractions, il ne sera plus traité en vertu des dispositions de la présente loi. L'ordre du secrétaire de la province peut être fait à l'avance et de manière à s'appliquer à tous les cas de condamnation mentionnés au présent article.»

L'article dix-neuf a été lu et amendé comme suit:

Amendement fait dans la version anglaise seulement.

L'article vingt a été lu et agréé.

L'article vingt et un a été lu et amendé comme suit:

Page 7, ligne 3.—Retrancher les mots « du refuge ».

Les articles vingt-deux et vingt-trois ont été lus et agréés.

L'article vingt-quatre a été lu et amendé comme suit:

Page 7, ligne 24.—Après « dispositions » insérer « de la présente loi ».

L'article 25 a été lu et amendé comme suit:

Paragraphe 2.

Amendement fait dans la version anglaise seulement.

Paragraphe 3.

Page 7, ligne 47.—Après « délinquants », insérer: « à l'égard des enfants protestants et trois autres personnes ou plus qui constituent le comité de la cour pour les jeunes délinquants à l'égard des enfants catholiques romains.»

Page 7, ligne 48.—Retrancher le paragraphe 4 et insérer la clause (*a*):

« *Clause* (*a*).

« 25. Lorsqu'il n'y a pas eu de préposé de la probation nommé en vertu de l'autorité provinciale, et qu'il a été pourvu à la rémunération d'un tel employé par subven-

tion municipale, souscription publique ou autrement, la cour doit, de concert avec le comité de la cour des jeunes délinquants, nommer une personne compétente ou plus comme préposés de la probation.»

Les articles vingt-six et vingt-sept ont été lus et agréés.

L'article vingt-six a été lu et amendé comme suit:

Paragraphe 2.

Page 8, ligne 33.—Après « sentence », retrancher les mots jusqu'à la fin du paragraphe et les remplacer par les mots « contre cette personne ».

La'rticle vingt-neuf a été lu et amendé comme suit:

Page 8, ligne 35.—Après « contre » insérer « des adultes ».

L'article trente a été lu et agréé.

L'article trente et un a été lu et amendé comme suit:

Page 9, ligne 1.—Retrancher les mots depuis « provincial » jusqu'à « et », ligne 2.

Page 9, ligne 5.—Retrancher les mots depuis « provincial» jusqu'à « et », ligne 6.

L'article trente-deux a été lu et amendé comme suit:

Page 9, ligne 10.—Après « cité », retrancher le mot « ou ». Après « ville », insérer « ou autre partie d'une province ».

L'article trente-trois a été lu amendé comme suit:

Page 9, ligne 20.—Après « enfants », retrancher tous les mots jusqu'à la fin de l'article.

L'article trente-quatre a été lu et amendé comme suit:

Page 9, ligne 24.—Après « cité », retrancher le mot « ou ». Après « ville », insérer « ou autre partie d'une province ».

Page 9, ligne 28.—Après « cité », retrancher le mot « ou ». Après « ville », insérer « ou autre partie d'une province ».

Page 9, ligne 32.—Après « cité », retrancher le mot « ou ». Après le mot « ville », insérer « ou autre partie d'une province ».

Page 9, ligne 34.—Après « cité », retrancher le mot « ou ». Après « ville », insérer « ou autre partie d'une province ».

Page 9, ligne 36.—Après « cité », retrancher le mot « ou ». Après « ville », insérer « ou autre partie d'une province ».

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Roy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain et que le dit bill soit réimprimé tel qu'il est proposé de l'amender.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 24 (*b*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (116) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Talbot a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 24 (*b*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente en ce qui regarde les grains », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (163) intitulé: « Loi à l'effet d'autoriser l'échange de certaines terres affectées aux écoles contre d'autres terres fédérales ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (O) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Power Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (S) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or et en argent et des objets plaqués d'or ou d'argent », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (ZZ) intitulé: « Loi modifiant la Loi des grains du Manitoba », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain, et que cet article soit le premier sur l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse partielle à un ordre du Sénat en date du 27 mars 1908, pour la production d'un état indiquant, séparément, les croisements à niveau de la voie publique sur tous les chemins de fer, sauf les chemins de fer en voie de construction, sous la juridiction de la Commission des chemins de fer, et que celle-ci a ordonné de protéger depuis qu'elle a été organisée; le dit état indiquant la nature de la protection accordée, dans chaque cas, le nom de la compagnie de chemin de fer, la désignation locale de chaque croisement de voie publique, le comté et la province où il est situé ,et la date de l'ordonnance et du règlement qui s'y rapportent; aussi, un semblable état indiquant les croisements à niveau de la voie publique qui doivent être protégés d'après l'ordonnance de l'autorité compétente dans chaque cas, sur tous les chemins de fer qui ne sont pas sous le contrôle de la commission, y compris le chemin de fer Intercolonial, ainsi que les ordonnances et règlements rendus, concernant les chemins de fer en voie de construction;

Et aussi, un état semblable concernant tous les croisements à niveau de la voie publique au sujet desquels il y avait des ordonnances et règlements en vigueur le

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 39l.)

Avec la permission du Sénat:

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Que l'ordre du Sénat renvoyant au cinq courant la deuxième lecture du bill (DDD) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta South-Western Railway Company* », soit rescindé et aussi que la règle 23 (*f*) du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, le bill (DDD) intitulé: « Loi constituant en corporation l'*Alberta South-Western Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Président a alors déclaré le Sénat continué au mardi, neuvième jour de juin courant, à huit heures du soir.

Mardi, 9 juin 1908.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir .

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Legris,	Riley,
Beith,	Davis,	Lougheed,	Robertson,
Béique,	Derbyshire,	Mackay (Alma),	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Dessaulles,	McDonald	Ross (Moosejaw),
Bernier,	De Veber,	(Cap-Breton),	Roy,
Bolduc,	Domville,	McGregor,	Scott,
Bostock,	Douglas,	McKay (Truro),	Sullivan,
Boucherville, de	Ellis,	McMillan,	Talbot,
(C.M.G.),	Ferguson,	McMullen,	Tessier,
Bowell	Fiset,	McSweeney,	Thompson,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	Miller,	Watson,
Campbell,	Godbout,	Mitchell,	Wilson,
Casgrain,	Jaffray,	Owens,	Yeo,
Cloran,	Kerr,	Perley,	Young.
Comeau,	King,	Poirier,	
Costigan,	Landry,	Power,	

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Domville, a proposé:

Que les règles 24 (*a*), 110 et 112 du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la compagnie dite *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company.*

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Ross (Middlesex) a présenté la pétition de la compagnie dite *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi modifiant la Loi la constituant en corporation en lui permettant de porter ses obligations à trente-sept mille cinq cents dollars par mille.

La dite pétition a alors été lue au long, et elle a été déposée sur la table.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Power:—De H. R. Fitzpatrick et autres, de New-Glasgow, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. McGregor:—De Charles E. Farmer et autres, de Pictou, et de V. H. Shaw et autres, de New-Glasgow, tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues:—

Du révérend D. H. Simpson et autres, de Annapolis Royal, dans la province de la Nouvelle-Ecosse; du révérend Charles W. Crane, B.A., et autres, de la Pointe-For-

tune, dans la province de Québec; de B. W. Wales et autres, de Saint-André, dans la province de Québec; de W. A. Lewis et autres, de la province d'Alberta, tous demandant l'adoption du bill intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants ».

L'honorable M. Landry a appelé l'attention de la Chambre sur les faits suivants:—

1. Le 14 mai courant, l'honorable M. Landry a posé au gouvernement les questions que voici:—

(*a*) 1. Y a-t-il eu en aucun temps, et spécialement pendant la période comprise entre le 1er juillet 1906 et le 1er mai 1908, à Québec, un comité connu sous le nom de *comité de terminus à Québec?*

2. De quelle compagnie, association ou organisation quelconque ce comité de terminus à Québec relevait-il?

3. Quel en était le président?

4. Qui agissait comme secrétaire?

5. Quels en étaient les membres?

6. Où se tenaient leurs séances?

7. Combien de séances ce comité a-t-il tenu? A quelles dates?

8. Le gouvernement a-t-il payé quoi que ce soit au président ou au secrétaire de ce comité?

9. Combien à chacun?

10. Et sous quelle autorité?

(*b*) Il a obtenu entr'autres réponses les suivantes:—

4. M. Ulric Barthe, sur motion du comité.

8. Rien n'a été payé à qui que ce soit.

II. Le même jour, l'honorable M. Landry demandait également:—

(*a*) 1. En outre des sommes qui ont été payées à M. Ulric Barthe à titre de salaire comme secrétaire de la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, ou à titre de remboursement de ses dépenses de voyage, les Commissaires du chemin de fer Transcontinental ont-ils payé d'autres deniers au même M. Barthe?

2. Quand, pour quels services et quel montant?

3. Parmi ces paiements en est-il quelques-uns qui soient en rapport avec sa présence à des séances d'un comité connu sous le nom de *comité de terminus à Québec?*

4. Combien de ce chef lui a-t-il été payé et à quelle date chacun de ces paiements a-t-il été fait?

5. Quel était le montant de chacun de ces paiements?

(*b*) Et pour réponses il a obtenu les renseignements que voici:—

« Honorable M. Scott: 1. Les commissaires n'ont rien à faire avec le salaire ou les déboursés auxquels il est fait allusion.

2. Répondu par numéro un.

3. Il n'y a pas tels paiements. Il a déjà été répondu ailleurs, tel que précédemment, à une semblable question.

4. Répondu précédemment.

5. Répondu précédemment.»

III. Le rapport de l'Auditeur général pour les neuf mois terminés au 31 mars 1907 contient,—

(*a*) à la page 298-W, l'entrée suivante:—

Dépenses judiciaires, Ulric Barthe, assistance aux réunions du *Comité de terminus à Québec,* 6 jours à $10; menues dépenses, $19.30; L. A. Taschereau, dépenses pour assermentation de constables, $29.20, soit total, $108.50.

(*b*) à la page 303-W, l'entrée suivante:—

Barthe, Ulric, enquête re Horsey et Earle, pour recevoir les dépositions, 4 jours à $10; dépenses, $11; total, $51.

Et qu'il demandera:—

Est-ce le rapport de l'Auditeur général qui contient la vérité ou la réponse qu'on a mise dans la bouche de l'honorable leader du Sénat?

Qui a fourni à l'honorable ministre les réponses qu'il a données?
Est-ce l'intention du gouvernement de discontinuer le paiement de telles sommes d'argent à des hommes qui apparaissent être à l'emploi de compagnies dont M. Parent serait encore le président?
Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (163) intitulé: « Loi à l'effet d'autoriser l'échange de certaines terres affectées aux écoles contre d'autres terres fédérales », a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.
Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs ».

(*En comité.*)

Le premier article a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.
Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ross (Moose-jaw), il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente en ce qui regarde les grains », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (II) intitulé: « Loi concernant la *Nipissing Central Railway Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un Message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (68) intitulé: « Loi concernant l'*Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (LL) intitulé: « Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, lignes 24 et 25.—Retrancher depuis « la » à la ligne 24 jusqu'à « Canada » à la ligne 25, inclusivement, et insérer « des dispositions spéciales soient établies pour autoriser la compagnie à poursuivre et mener à fin au Canada, en outre de son commerce d'assurance contre l'incendie, les assurances réalisées ou entreprises par le *Life Office,* ou appartenant au *Life Office* et comprises dans le transfert susdit ».

Page 1, ligne 28.—Retrancher l'article premier et y substituer ce qui suit:—

« Nonobstant les dispositions de la Loi des assurances, il peut être accordé à la compagnie une autorisation de poursuivre et mener à fin au Canada, en outre de son commerce d'assurance contre l'incendie les risques du portefeuille susdit du *Life Office.*»

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Roos (Moosejaw), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (YY) intitulé: « Loi concernant *The Crown Life Assurance Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (71) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Standard Mutual Fire Insurance Company,* et à l'effet d'en changer le nom en celui de *Standard Fire Insurance Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que e dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 10 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Comeau,	Lougheed,	Power,
Beith,	Costigan,	Mackay (Alma),	Riley,
Béique,	David,	McDonald	Robertson,
Belcourt,	Davis,	(Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Bernier,	Derbyshire,	McGregor,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Dessaulles,	McHugh,	Roy,
Bostock,	Domville,	McKay (Truro),	Scott,
Boucherville, de	Ellis,	McMillan,	Sullivan,
(C.M.G.),	Ferguson,	McMullen,	Talbot,
Bowell	Fiset,	McSweeney,	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	Merner,	Thibaudeau
Campbell,	Gillmor,	Miller,	(de La Vallière),
Cartwright	Godbout,	Mitchell,	Thompson,
(Sir Richard),	Jaffray,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain,	Kerr,	Owens,	Wilson,
Choquette,	King,	Perley,	Yeo,
Cloran,	Landry,	Poirier,	Young.
Coffey,	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 10 juin 1908.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Conformément à l'ordre de Votre Honorable Chambre du vingt et un mai dernier, renvoyant de nouveau à votre comité pour plus ample considération le bill (49) de la Chambre des Communes, intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », votre comité a pris de nouveau le dit bill en considération et a maintenant l'honneur de rapporter le bill avec les amendements suivants:—

Page 1, ligne 15.—Insérez ce qui suit comme clause A:—

Clause A.

« Les travaux de la compagnie sont déclarés être à l'avantage général du Canada ».

Page 3, ligne 16.—Après « dépôt » insérez « dans la *Gazette du Canada* et ».

Page 4, ligne 30.—Retranchez et ».

Page 4, ligne 31.—Après « *Gazette* » insérez « et dans au moins un journal publié dans les cités de Kamloops ou de Revelstoke ».

Le tout respectueusement soumis.

J. P. B. CASGRAIN,
Président.

Un point d'ordre a été soulevé, à savoir: que ce rapport ne peut pas être reçu.

La question de la réception du rapport a été remise temporairement et il a été entendu que ce point d'ordre sera discuté lors de la reprise en considération de ce rapport.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. McMullen, du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 4 juin 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Alberta Ring, du village de Burk's Falls, dans le district de Parry-Sound, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Albert Edward Ring, autrefois du village de Naquetawan, dans le dit district et maintenant résidant à Kennebunk, dans l'Etat du Maine, un des Etats-Unis d'Amérique, ouvrier.

Votre comité, sur la demande de W. Johnson, avocat, d'Ottawa, conseil de la pétitionnaire, recommande de lui permettre de ne pas pousser plus loin les procédures relatives à cette pétition, au cours de la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McMullen, du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 4 juin 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Relativement à la pétition d'Arthur James Townsend, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Cora Leffler Townsend, de la cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité soumet aussi avec les autres pièces, trois documents produits comme étant des déclarations statutaires en conformité de la Loi de la preuve en Canada, faites en la cité de Buffalo, dans l'Etat de New-York, par George W. Boone, Mabel Davis et Bertha Harris, respectivement. Ces documents ont été présentés comme témoignages en faveur du pétitionnaire, le trois juin courant, mais ils n'ont pas été admis comme tels. Après avoir entendu le conseil du pétitionnaire, votre comité a résolu, le quatre juin courant, de soumettre ces documents pour l'information du Sénat et pour qu'il décide s'ils doivent être admis, et quel sera leur effet comme preuve.

6. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Comeau, secondé par l'honorable M. Sullivan, a proposé:

« Que, dans l'opinion du Sénat, on devrait prendre des mesures pour la fondation d'une institution pour recevoir les jeunes délinquants séparément des autres criminels.»

Un point d'ordre a été soulevé, à savoir: Que le sujet de la motion est de la classe de celles qui relèvent exclusivement des législatures provinciales.

Le point d'ordre a été déclaré mal motivé.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le débat soit ajourné à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (20) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (ZZ) intitulé: « Loi modifiant la Loi des grains du Manitoba ».

(*En comité.*)

Après l'article 28, ajoutez ce qui suit comme clause A:—

Clause A.

L'article 70 est abrogé et remplacé par le suivant:—

70. Lorsqu'il en reçoit l'ordre du commissaire, tout individu qui exploite un élévateur ou entrepôt régional, sous l'autorité de la présente loi, doit, à la fin de chaque mois pendant lequel l'élévateur ou l'entrepôt a été exploité, fournir au commissaire un relevé par écrit indiquant:—

(*a*) La quantité de grain qui se trouve dans l'élévateur au commencement de ce mois, et le nombre total des récépissés d'entrepôt, concernant ce grain, en circulation à cette époque;

(*b*) Le nombre total des récépissés d'entrepôt délivrés durant ce mois, le nombre total des récépissés d'entrepôt remis par les détenteurs de ces récépissés pendant ce mois, et le nombre total de récépissés d'entrepôt en circulation à la fin de ce mois;

(*c*) La quantité de grain reçu et emmagasiné dans l'élévateur ou l'entrepôt durant ce mois;

(*d*) La quantité de grain délivré ou expédié de cet élévateur ou entrepôt durant ce mois;

(*e*) La quantité de grain qui se trouve dans l'élévateur ou entrepôt à la fin de ce mois.

2. Ce relevé doit, dans chaque cas, indiquer l'espèce et la classification du grain, et la quantité de chaque espèce et classification.

3. Ce relevé doit être accompagné d'une déclaration de l'individu exploitant cet élévateur ou entrepôt régional, vérifiant l'exactitude du relevé au meilleur de son jugement et de sa connaissance et attestant que le relevé est exact d'après les livres tenus par lui, et que ces livres ont été tenus d'une manière exacte au meilleur de son jugement et de sa connaissance, et énumérant les livres tenus par lui durant ce mois.

4. Ce relevé et cette déclaration peuvent être examinés dans le bureau du commissaire pendant les heures consacrées aux affaires, par toute personne, sur paiement d'un honoraire de cinquante cents.

5. Quiconque, sans cause raisonnable, produit un relevé faux ou fait une déclaration fausse, est, sur conviction, passible d'une amende d'au moins cinquante dollars et d'au plus mille dollars, et à défaut de paiement, de l'emprisonnement pour une période d'un mois au moins et d'un an au plus. Dans tous les cas, l'obligation de prouver une cause raisonnable, incombe à la personne qui produit ce relevé faux ou fait cette déclaration fausse.

6. Dans le cas d'une compagnie ou d'une corporation exploitant un élévateur ou entrepôt régional ce relevé peut être produit ou cette déclaration faite par toute personne au fait de la situation, et la déclaration doit contenir une allégation que cette personne est au fait de la situation et indiquer de quelle manière elle a acquis ses connaissances.

7. Toute personne tenue en vertu du présent article de fournir ce relevé ou de faire cette déclaration, et qui manque de le faire dans les trois jours après la réception de l'avis par écrit du commissaire, est passible de la confiscation de sa patente.

8. Sur demande par écrit adressée au commissaire par tout cultivateur une copie de ce relevé doit lui être expédiée, par la poste, de tout élévateur où il a délivré du grain.

La question de concours ayant été posée, le comité s'est divisée:—

OUI, 13.—NON, 8.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Après l'article 27, ajoutez ce qui suit comme clause B:—

Clause B.

Le paragraphe suivant a été ajouté à l'article 68 comme paragraphe (*e*):—

« (*e*) Sur réception de cette plainte le commissaire doit en donner avis au propriétaire de l'élévateur ou de l'entrepôt régional et lui donner copie de la plainte, ainsi que la date de l'enquête et de l'endroit où elle doit avoir lieu.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Il a proposé que l'article 22 soit reconsidérée et amendé comme suit:—

Page 6, ligne 28.—Après le mot « détenteur » les mots suivants « pourvu que cette demande soit faite dans les vingt-quatre heures après l'émission du billet d'achat ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'article 35 a été pris de nouveau en considération et amendé comme suit:—

Page 10, ligne 15.—Retranchez depuis « et » jusqu'à « 99B », ligne 17.

Les annexes E, F et G ont été lus et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*d*) soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 11 juin 1908.

Les membres présents étaient: —

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kerr,
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De H. R. Fitzpatrick et autres, de New-Glasgow; de Charles E. Farmer et autres, de Pictou; et de V. H. Shaw et autres, de New-Glasgow, tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant l'adoption du bill intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants ».

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant (en conformité de la règle 25*g*).

Après débat,

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (ZZ) intitulé: « Loi modifiant la Loi des grains du Manitoba », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
L'article premier a été lu.
Les alinéas (*a*) et (*b*) ont été lus et agréés.
L'alinéa (*c*) ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit:—
Page 1, ligne 19.—Après «(*c*)» retranchez les mots « envoyer, expédier » et après « faire », dans les lignes 19 et 20, retranchez les mots « envoyer, expédier ».
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé:—

POUR, 9.—CONTRE, 25.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.
La question de concours ayant été posée sur l'alinéa (*c*), il a été agréé.
L'alinéa (*d*) a été lu et agréé.
Les paragraphes 2 et 3 ainsi que les alinéas (*a*) et (*b*) ont été lus et agréés.

Six heures ayant sonné, le président du comité a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le comité a repris sa séance.

Les alinéas (*c*) et (*d*) ont été lus et agréés.
L'article premier a été lu de nouveau et agréé.
L'article 2 avec tous les paragraphes a été lu et agréé.
L'article 3 et le paragraphe 2 ont été lus et agréés.
L'article 4 a été lu et agréé.
Les formules Q et R ont été lues et agréées.
L'article 5 ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit:—
Page 4, ligne 3 de l'article 5.—Après « vigueur » retranchez tous les mots jusqu'à la fin de l'article.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Talbot a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants ».
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente en ce qui regarde les grains », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. King, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (LL) intitulé: « Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited* »

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent, et des objets plaqués d'or ou d'argent », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Standard Mutual Fire Insurance Company*, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *Standard Fire Insurance Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 12 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Comeau,	Lougheed,	Power,
Baker,	Costigan,	Macdonald (I.-P.E.),	Riley,
Beith,	Davis,	MacKeen,	Robertson,
Béique,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Dessaulles,	McGregor,	Ross (Halifax),
Bernier,	De Veber,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Domville,	McKay (Truro),	Roy,
Bostock,	Douglas,	McMullen,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McSweeney,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	Merner,	Talbot,
Campbell,	Ferguson,	Miller,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	Mitchell,	Thibaudeau (de La Vallière),
Casgrain,	Gibson,	Montplaisir,	Thompson,
Choquette,	Gillmor,	Owens,	Watson,
Cloran,	Godbout,	Perley,	Wilson,
Coffey,	Jaffray,	Poirier,	Yeo,
	Kerr,		Young.
	King,		
	Landry,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 12 juin 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi modifiant la Loi la constituant en corporation en lui permettant de porter ses obligations à trente-sept mille cinq cents dollars par mille, et il a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée voulue. Cependant comme il a été démontré que la règle exige la publication dans un journl seulement à l'endroit où la compagnie a son bureau principal et que les promoteurs ont publié leurs avis dans six journaux, à Hamilton, Guelph et Galt, et que ces avis seront publiés pendant encore six semaines, votre comité recommande de suspen-

dre la règle 107, dans ce cas-ci, parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 12 juin 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Le comité permanent des Ordres Permanents a pris en considération l'extrait suivant les procès-verbaux de la séance du Sénat du 27 février 1908, qui lui a été renvoyé par ordre du Sénat:—

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que la règle 128 soit modifiée en substituant les mots « deux membres du Sénat le demandent » aux mots « le Sénat n'en ordonne autrement », de façon à ce que la dite règle se lise comme suit:—

« 128. A moins que deux membres du Sénat le demandent, un bill privé, sur lequel un comité permanent ou spécial a fait rapport, ne sera pas référé au comité de toute la Chambre.»

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement:

Que la dite motion soit amendé en y ajoutant ce qui suit:—

« Il pourra, néanmoins, être ordonné en aucun temps, selon les termes de la règle 30, que d'ici à la fin de la session, les « bills privés » ainsi rapportés ne soient pas référés au comité de toute la Chambre, à moins qu'il en soit autrement ordonné.»

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé en amendement à l'amendement:

Que les mots suivants soient ajoutés:—

« Mais que la modification proposée à la règle 128 ainsi que l'amendement proposé soient d'abord renvoyés au comité permanent des Ordres Permanents pour qu'il les prenne en considération et fasse rapport.»

Après débat,

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

Contents, 34; non-contents, 17.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Votre comité a pris le dit ordre du jour en considération.

Un état déposé devant votre comité a démontré que depuis la Confédération 2,399 bills privés ont subi leur troisième lecture.

Que durant la même période, il n'y a eu que neuf (9) motions pour le renvoi de bills privés à un comité général.

Sept (7) de ces motions ont été résolues dans l'affirmative, et les bills ont été pris en considération par le comité; une a été résolue dans la négative et une a été déclarée hors d'ordre par Son Honneur le Président.

Votre comité après avoir considéré soigneusement les chiffres précédents et avoir constaté qu'il n'y a pas de nécessité pressante de faire de changement, recommande de ne pas modifier la règle 128 pour le moment.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable McGregor, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada », ayant été lu,

L'honorable M. McGregor, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais que tous les mots après le mot « vigueur », dans la troisième ligne de l'article cinq, soient retranchés.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé en amendement à l'amendement:

Que le proviso suivant soit ajouté à l'article 5:—

« : mais les offenses aux amendements qui précèdent, si elles sont commises avant l'adoption de la présente loi, ne doivent pas être considérées comme des contraventions à la partie II de la Loi de la tempérance du Canada.»

Avec la permission du Sénat, la motion en amendement a été retirée.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à l'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit:—

Page 2, ligne 7.—Après « fermentées » insérez « mais non d'eau-de-vie, rhum, whisky, ou autres liqueurs spiritueuses,».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, la question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alberta Ring.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (20) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article 1 a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles 2 à 6, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme clause A, après l'article 6:—

« *Clause A.*

Le paragraphe 1 de l'article 99 est amendé par addition des mots suivants, à la fin du dit paragraphe:—

« ; si le wagon laisse échapper le grain ou est en mauvais état, les écritures doivent énoncer le fait.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'article 7 a été lu et agréé.

L'article 8 a été lu et amendé, comme suit:—

Page 2, ligne 8.—Après « Winnipeg » insérer ce qui suit comme paragraphe 2 de l'article 123 de la Loi des inspections et de la vente:—

« (2) Mais si, par suite d'un encombrement extrême du trafic, une compagnie de chemin de fer ou une autre compagnie de transport trouve que les wagons chargés de grain sont retenus trop longtemps à Winnipeg pour les fins de l'inspection, alors la compagnie peut, après avis donné à l'inspecteur en chef ou, au cas d'absence de ce dernier, à l'inspecteur, et, le consentement de ce fonctionnaire une fois obtenu, faire transporter un nombre spécial de wagons à Fort-William, sans passer à l'inspection à Winnipeg.»

Les paragraphes 2, 3 et 4 de l'article 8 ont été lus et agréés.

L'article 9 ainsi que tous ses paragraphes ont été lus et agréés.

Les articles 10 à 18, tous deux inclusivement, et tous les paragraphes ont été lus et agréés.

Il a été proposé que l'amendement additionnel suivant soit ajouté comme clause B:—

« *Clause B.*

« 138. Ce qui suit est ajouté comme article 138A: La disposition contenue dans les articles suivants pour établir des échantillons étalons du grain de provenance des

Etats-Unis ne s'applique pas au maïs; mais le maïs de provenance des Etats-Unis doit être inspecté quant aux définitions données en l'article 136 de la présente Partie.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Cloran a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 16 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Macdonald (I.-P.E.),	Power,
Baker,	Davis,	MacKeen,	Riley,
Beith,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Béique,	Dessaulles,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Belcourt,	De Veber,	McHugh,	Ross (Halifax),
Bolduc,	Domville,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Douglas,	McLaren,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McMullen,	Sullivan,
Campbell,	Ferguson,	McSweeney,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	Merner,	Tessier,
Casgrain,	Frost,	Miller,	Thibaudeau (de La Vallière),
Choquette,	Gibson,	Montplaisir,	Thompson,
Cloran,	Gillmor,	Owens,	Watson,
Comeau,	Godbout,	Perley,	Wilson,
Costigan,	Kerr,	Poirier,	Yeo,
	King,		Young.
	Landry,		
	Lougheed,		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 16 juin 1908.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le juge en chef du Canada, Sir Charles Fitzpatrick, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, cet après-midi, à quatre heures, pour sanctionner certains bills qui ont été adoptés par le Sénat et la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—
Par l'honorable M. Power:—De William B. Smith.

L'honorable M. Landry a appelé l'attention du Sénat sur le fait que M. Hoare, l'ingénieur en chef de la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, dont M.

Parent est le président, a reçu de la Commission du chemin de fer Transcontinental, dont M. Parent est également président, certains montants pendant les années 1904-5, 1905-6, 1906-7 et 1907-8.

Et il a demandé:

Pour quels services ces montants furent-ils payés par la Commission du chemin de fer Transcontinental?

Quelle position occupait alors M. Hoare dans ou pour la commission?

A-t-il été payé comme ingénieur de la Compagnie du pont de Québec ou comme un employé temporaire de la Commission du chemin de fer Transcontinental?

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (186) intitulé: « Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice expirant le 31 mars 1909 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les règles 23*f*, 24*b* et 63 du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

L'honorable Sir Charles Fitzpatrick, C.C.M.G., juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le* « *désir du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement* « *auprès de Lui, dans la salle du Sénat.*»

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi concernant la compagnie dite *The Hamilton Radial Electric Railway Company.*

Loi constituant en corporation la *North Empire Fire Insurance Company.*

Loi constituant en corporation la *Travellers Life Assurance Company of Canada.*

Loi constituant en corporation la caisse dite *The Bank of Hamilton Pension Fund.*

Loi concernant la société dite *The Subsidiary High Court of the Ancient Order of Foresters in the Dominion of Canada.*

Loi constituant en corporation la *Canada Weather Insurance Company.*

Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company.*

Loi constituant en corporation la *Vancouver Island and Eastern Railway Company.*

Loi concernant la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta Occidental.
Loi constituant en corporation la *Standard Accident and Guarantee Company.*
Loi concernant la Compagnie de Fidéicommis Orientale.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick.
Loi concernant le Conseil du collège Presbytérien, Halifax.
Loi pour faire droit à Andrew Walker.
Loi pour faire droit à Edith Maud Rosario Gammell.
Loi constituant en corporation la banque dite *The Anglo-Canadian and Continental Bank.*
Loi modifiant la Loi des liquidations.
Loi concernant la compagnie dite *Anglo-Canadian Insurance Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *National Union Insurance Company.*
Loi concernant la fusion de la *Northern Bank* et de la *Crown Bank of Canada* sous le nom de *The Northern Crown Bank.*
Loi constituant en corporation la *Standard Plate Glass Insurance Company of Canada.*
Loi concernant la Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de Québec.
Loi constituant en corporation la *Northern Empire Railway Company.*
Loi concernant la compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company.*
Loi concernant la *Fort William Terminal Railway and Bridge Company.*
Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company.*
Loi à l'effet d'abroger la Loi des conserves alimentaires.
Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires.
Loi constituant en corporation la compagnie dite *The Ottawa, Brockville and St. Lawrence Railway Company.*
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.
Loi concernant la *Pontiac Central Railway Company.*
Loi concernant la compagnie dite *The Occidental Fire Insurance Company.*
Loi constituant en corporation l'Institut d'architecture du Canada.
Loi modifiant la Loi des titres de biens-fonds.
Loi concernant la taxe pour les signaux à Halifax.
Loi concernant le port de Meaford.
Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*
Loi constituant en corporation la société dite la *Ruthenian Catholic Mission of the Order of Saint Basil the Great in Canada.*
Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.
Loi constituant en corporation la *Saskatchewan Power Company.*
Loi concernant la compagnie dite *The Pacific and Atlantic Railway Company.*
Loi à l'effet d'autoriser l'échange de certaines terres affectées aux écoles contre d'autres terres fédérales.
Loi concernant la *Nipissing Central Railway Company.*
Loi concernant *The Crown Life Insurance Company.*
Loi concernant l'*Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company.*

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

« Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills.»

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:—

« QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

« Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

« Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

« Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public, de l'exercice expirant le 31 mars 1909 », que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur, a dit:—

« Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Il a plu au Député-gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Landry a appelé l'attention du Sénat sur la réponse donnée le 9 juin courant à une interpellation faite au sujet de M. Edmond Taschereau, et a demandé:—

1. Le gouvernement sait-il que d'après le rapport de l'Auditeur général pour les neuf mois terminés le 31 mars 1907, à la page 307 de la partie W, M. Edmond Taschereau paraît avoir reçu de la Commission du chemin de fer Transcontinental une somme de $3,177.84?

2. En face de ces chiffres, comment expliquer l'assertion donnée à cette Chambre par l'honorable Secrétaire d'Etat fixant à $677.21 seulement, le montant payé à M. Edmond Taschereau par la dite commission jusqu'au 31 mars 1907?

3. Qui est responsable de l'écart de $2,500.63 entre les chiffres donnés à cette Chambre par l'honorable Secrétaire d'Etat et ceux portés devant le public par le rapport de l'Auditeur général?

4. Qui a donné à l'honorable ministre les réponses qu'il a communiquées à la Chambre?

Débat.

L'honorable M. Landry a appelé l'attention du Sénat sur la réponse donnée le 14 mai dernier à une interpellation faite au sujet de M. Ulric Barthe, laquelle réponse affirmait que le gouvernement n'avait payé quoi que ce soit à M. Ulric Barthe et aussi la réponse subséquente donnée à cette Chambre le 9 du courant mois affirmant, sous la signature de M. P. E. Ryan, l'exactitude et la vérité de la première réponse, et a demandé:—

1. Quand le gouvernement a affirmé que la Commission du chemin de fer Transcontinental n'avait jamais payé quoi que ce soit à M. Ulric Barthe et plus spécialement ne lui avait rien payé pour sa présence à certaines réunions du *Quebec Terminus Committee*, n'a-t-il pas été induit en erreur et n'a-t-il pas donné une réponse que contredit le rapport de l'Auditeur général pour les neuf mois expirés au 31 mars 1907, page 298 de la partie W?

2. Quand M. P. E. Ryan vient sous sa signature affirmer que la première réponse du Secrétaire d'Etat est exacte comment peut-il expliquer la contradiction entre sa déclaration et le rapport de l'Auditeur général, et comment le gouvernement peut-il se contenter d'informations que contredisent les documents officiels?

3. Est-ce l'intention du gouvernement de signifier au secrétaire de la Commission du chemin de fer Transcontinental que son devoir est de répondre catégoriquement aux questions telles que posées?

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (168) intitulé: « Loi autorisant le paiement aux provinces de la Saskatchewan et d'Alberta d'une partie du fonds d'assurance existant sous le régime de la Loi des titres de biens-fonds, 1894 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (169) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Yukon », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (TT) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la *General Chemical Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 29.—Retrancher les mots depuis « tout » à la 29e ligne, jusqu'à « époques » à la 31e ligne, tous deux compris, et y substituer « tous actes ci-devant accomplis à quelques époques que ce soit par les propriétaires de ces brevets ou des porteurs de permis s'y rapportant ».

Page 2, ligne 9.—Après « peut » à la 9e ligne, retrancher « s'il en avait le droit antérieurement ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (BBB) intitulé: « Loi pour faire droit à Hattie Spratte », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (JJ) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith May Gilmore », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (RR) intitulé: « Loi pour faire droit à Catherine Ann Cannon », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (UU) intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Katurah Stewart Paulding », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (VV) intitulé: « Loi pour faire droit à Mary Alexander », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 12 juin 1908.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé les bills suivants:—

Bill JJ (No 164) intitulé: « Loi pour faire droit à Edith May Gilmore ».

Bill RR (No 175) intitulé: « Loi pour faire droit à Catherine Ann Cannon ».

Bill UU (No 176) intitulé: « Loi pour faire droit à Ada Katurah Stewart Paulding ».

Bill VV (No 177) intitulé: « Loi pour faire droit à Mary Alexander »; et

Bill BBB (No 182) intitulé: « Loi pour faire droit à Hattie Spratte ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants » ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bolduc, Boucherville, de, Landry, McMillan.—4.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	MacKeen,	Robertson,
Béique,	DeVeber,	McGregor,	Ross (Moosejaw),
Beith,	Douglas,	McHugh,	Ross (Halifax),
Bostock,	Ellis,	McLaren,	Ross (Middlesex),
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Roy,
Casgrain,	Frost,	McSweeny,	Scott,
Choquette,	Gibson,	Merner,	Talbot,
Comeau,	Gillmor,	Perley,	Watson,
David,	Godbout,	Power,	Wilson,
Derbyshire,	Kerr,	Riley,	Yeo.—41.
	King,		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale.

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit amendé de nouveau par addition des mots suivants au paragraphe 3 de l'article 23:—

« les personnes ainsi nommées peuvent, à leur discrétion, siéger comme un comité mixte.»

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, telle qu'amendée,

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais que l'article 30 soit amendé en y ajoutant le paragraphe suivant:—

« En outre de ceux mentionnés expressément en la présente loi, le juge de la cour pour les jeunes délinquants a tous les pouvoirs et devoirs, relativement aux délinquants âgés de moins ou apparemment de moins de seize ans, conférés ou imposés à un juge, à un magistrat stipendiaire, à un juge ou à des juges de paix, par ou en vertu de la Loi des prisons publiques et de réforme, chapitre 148 des Statuts Revisés ou de quelqu'un de ses amendements.»

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé en amendement à l'amendement:

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que l'article 35 soit retranché du bill.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à l'amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion en amendement,

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé en amendement à l'amendement:

Que le dit bill ne soit pas la troisième fois fois maintenant, mais que l'article 35, paragraphe 2, soit amendé en retranchant, page 9, lignes 47 et 48, les mots « ou nommer toute autre personne compétente », et page 10, à la ligne 1, les mots « ou la personne ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement à l'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit de plus amendé par addition des mots suivants à l'amendement fait à l'article 30:—

« pourvu que la discrétion du juge de la cour des jeunes délinquants, concernant le terme pour lequel un jeune délinquant peut être condamné, ne soit pas affectée par le présent paragraphe.»

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, la question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente en ce qui regarde les grains », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Comeau:

« Que, dans l'opinion du Sénat, on devrait prendre des mesures pour la fondation d'une institution pour recevoir les jeunes délinquants séparément des autres criminels.».

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent, et des objets plaqués en or ou en argent », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant la *Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Montplaisir, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* ».

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés.

Un point d'ordre a été soulevé, à savoir:

Que le rapport du comité est irrégulier parce que les délibérations ont été conduites d'une manière entièrement opposée à la procédure parlementaire et que par conséquent il ne doit pas être pris en considération par le Sénat.

Son Honneur le Président a décidé le point d'ordre mal motivé.
Après débat.
Avec la permission du Sénat:
La dite motion a été retirée, et
Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le vingt-sixième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gibson a présenté au Sénat un bill (EEE) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company* ».
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le vingt-septième rapport du comité permanent des Ordres permanents.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 17 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	MacKeen,	Power,
Beith,	De Veber,	McDonald (Cap-Breton),	Riley,
Béique,	Domville,	McGregor,	Robertson,
Belcourt,	Douglas,	McHugh,	Ross (Middlesex),
Bernier,	Ellis,	McKay (Truro),	Ross (Halifax),
Bolduc,	Ferguson,	McLaren,	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Fiset,	McMillan,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Frost,	McMullen,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gibson,	McSweeney,	Talbot,
Campbell,	Gillmor,	Merner,	Tessier,
Casgrain,	Godbout,	Miller,	Thibaudeau (de La Vallière),
Choquette,	Jones,	Mitchell,	Thompson,
Comeau,	Kerr,	Montplaisir,	Watson,
Costigan,	King,	Owens,	Wilson,
David,	Legris,	Perley,	Yeo,
Davis,	Lougheed,	Poirier,	Young.
Derbyshire,	Macdonald (I.-P.E.),		

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que Robert William Stephen, écuier, a été nommé Maître en la chancellerie.

La dite commission a été alors lue, et il a été

Ordonné, qu'elle soit inscrite au Journal, et elle est comme suit:—

CANADA.

[L.S.]

GREY.

EDOUARD VII, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A ROBERT WILLIAM STEPHEN,

De la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada, écuier, premier assistant-greffier du Sénat du Canada,

SALUT :

E. L. NEWCOMBE, Député-ministre du département de la Justice, Canada. } SACHEZ que reposant une confiance spéciale dans la fidélité, l'habilité et l'intégrité, de vous, le dit ROBERT WILLIAM STEPHEN, Nous

vous avons nommé et constitué et par ces présentes, vous nommons et constituons MAÎTRE EN LA CHANCELLERIE DE NOTRE PUISSANCE DU CANADA.

Vous aurez, remplirez et exercerez la dite charge de maître en la chancellerie du Canada, durant Notre bon plaisir, avec tous les droits, pouvoirs et autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent ou doivent appartenir à la dite charge.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien-aimé cousin le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-septième jour de mai, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent huit, et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Faisant fonction de sous-secrétaire d'Etat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que Robert William Stephen, écuier, a été nommé Commissaire sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux membres du Sénat.

La dite commission a alors été lue, et il a été

Ordonné, qu'elle soit inscrite au Journal, et elle est comme suit:—

CANADA.

[L.S.]

GREY.

EDOUARD VII, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A tous ceux qui ces présentes verront, Salut:

E. L. NEWCOMBE, Député du ministre de la Justice, Canada. } ATTENDU que dans et par l'article 128 d'une certaine loi du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande passé dans la session tenue dans les trentième et trente et unième années du règne de Sa Majesté la Reine Victoria, appelée « Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 », il est entre autres choses statué, en substance, que les membres du Sénat de Notre Puissance du Canada, devront avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions, prêter et souscrire devant Notre Gouverneur général ou quelque personne à ce par lui autorisée, le serment d'allégeance énoncé dans la cinquième cédule annexée au dit acte et la déclaration de qualification énoncée dans la même cédule.

Attendu qu'il Nous a paru expédient de nommer ROBERT WILLIAM STEPHEN, écuier, premier assistant-greffier du Sénat du Canada, commissaire pour administrer le serment aux membres du Sénat et aussi de recevoir leurs déclarations de qualification;

Sachez maintenant que reposant confiance dans la loyauté, l'intégrité et l'habilité du dit ROBERT WILLIAM STEPHEN, Nous, de Notre connaissance et par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, par les présentes vous désignons, constituons et nommons, vous le dit ROBERT WILLIAM STEPHEN, commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance aux membres du Sénat du Canada et recevoir leurs déclarations de qualification, lesquels serment et déclaration doivent être prêtés et souscrits, comme il est dit ci-dessus.

Lequel ROBERT WILLIAM STEPHEN aura, remplira et exercera la dite charge de commissaire comme susdit et le pouvoir et l'autorité ci-dessus accordés durant Notre bon plaisir.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très-fidèle et bien-aimé cousin le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-septième jour de mai, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent huit, et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

P. PELLETIER,
Faisant fonction de sous-secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (DDD) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Alberta South-Western Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Retranchez les mots « *South-Western* » et insérer les mots « *and British Columbia* ».

Page 2, ligne 19.—Après « Edmonton » insérer « et ».

Page 2, ligne 20.—Après « compagnie » retranchez les mots « du Grand-Tronc de chemin de fer » et insérer « dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* ».

Page 2, lignes 20 et 21.—Retranchez les mots « et la Compagnie de chemin de fer le Grand-Nord du Canada ».

Dans le titre.

Aux mots « *South Western* » substituer les mots « *and British Columbia* ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*b*) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il et son titre sera-t-il Loi constituant en corporation la *Alberta and British Columbia Railway Company?*

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Sullivan, a proposé:

(1) Qu'un comité de sept membres du Sénat choisis par le Président soit nommé pour diviser la province d'Ontario en autant de divisions sénatoriales qu'il y a de membres au Sénat, venant de cette province.

(2) De désigner ces divisions par des titres appropriés.

(3) De désigner les sénateurs de ces divisions dans la province en tenant compte autant que possible des désirs et de la préférence des sénateurs intéressés.

Un point d'ordre a été soulevé, à savoir: que la dite motion est hors d'ordre parce qu'elle est contraire à l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867.

Son Honneur le Président a déclaré le point d'ordre mal motivé.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* ».

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Legris, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés maintenant.

L'honorable M. Comeau, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé en amendement:

Que le rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit pris en considération d'hui en six mois.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Bowell	Dessaulles,	McKay (Truro),
Boucherville, de,	(Sir Mackenzie),	Ellis,	Montplaisir.—9.
	Comeau,	Legris,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Jones,	Power,	Talbot,
Bostock,	Kerr,	Riley,	Watson,
Campbell,	McLaren,	Robertson,	Wilson,
Derbyshire,	McMullen,	Ross (Moosejaw),	Yeo,
Fiset,	McSweeney,	Ross (Halifax),	Young.—23.
Gibson.	Mitchell,	Roy,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Arthur James Townsend avec les témoignages à l'appui, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise au mardi, septième jour de juillet prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (20) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (TT) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la *General Chemical Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (148) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (150) intitulé: « Loi modifiant la Loi minière du Yukon », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (82) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company* », et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (KK) intitulé: « Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme, en ce qui concerne la province de la Nouvelle-Ecosse », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Retrancher l'article 1.

Page 2, ligne 51.—Retrancher « d'Halifax ».

Page 3, ligne 5.—Retrancher « d'Halifax ».

Page 3, ligne 32.—Retrancher « St. Patrick ».

Page 3, ligne 38.—Après « directeur " insérer « ou surintendant ".

Page 3, ligne 44.—Après « directeur " insérer « ou surintendant ».

Page 4, ligne 5.—Après « libéré » insérer « à titre d'essai ».

Page 4, ligne 11.—Retranchez « St. Patrick ».

Page 4, ligne 17.—Après « directeur » insérer « ou surintendant ».

Page 4, ligne 18.—Après « conseil » insérer « de la province ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 18 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dessaulles,	Macdonald (I.-P.E.),	Poirier,
Baker,	De Veber,	Mackay (Alma),	Power,
Beith,	Domville,	MacKeen,	Riley,
Béique,	Douglas,	MacDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Belcourt,	Edwards,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Bernier,	Ellis,	McHugh,	Ross (Halifax),
Bolduc,	Ferguson,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
Bostock,	Fiset,	McLaren,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Frost,	McMillan,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gibson,	McMullen,	Sullivan,
Campbell,	Gillmor,	McSweeney,	Talbot,
Casgrain,	Godbout,	Merner,	Tessier,
Choquette,	Jaffray,	Miller,	Thibaudeau (de La Vallière),
Cloran,	Jones,	Mitchell,	Thompson,
Coffey,	Kerr,	Montplaisir,	Watson,
Davis,	King,	Owens,	Wilson,
Derbyshire,	Landry,	Perley,	Yeo,
	Legris,		Young.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De William B. Smith, demandant la permission de présenter une pétition pour l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à faire revivre le brevet No 86428.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 18 juin 1908.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération, a, conformément à l'ordre de renvoi du vingt-quatre mars dernier, examiné le dit bill et a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Considérant l'incertitude qui existe relativement au droit que possède de par la constitution, le Parlement du Canada de passer le bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération » et en même temps l'opposition faite à l'adoption du dit bill par les gou-

vernements d'Ontario, de Québec, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, votre comité est d'avis que le Sénat ne procède pas plus loin dans l'examen du dit bill avant de l'avoir renvoyé au ministre de la Justice pour le prier de vouloir bien donner son opinion sur le droit exclusif que posséderaient les législatures provinciales de légiférer sur ce sujet.

Le tout respectueusement soumis.

WM GIBSON,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il reste ajourné au jeudi, deuxième jour de juillet prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Ellis,	Lougheed,	Owens,
Boucherville, de,	Godbout,	MacKay (Alma),	Poirier,
Choquette,	Kerr,	McSweeney,	Tessier,
Domville,	Landry,	Merner,	Thibaudeau
Edwards,	Legris,	Montplaisir,	(de la Vallière).—19.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	DeVeber,	McGregor,	Ross (Moosejaw),
Béique,	Douglas,	McHugh,	Ross (Halifax),
Beith,	Edwards,	McKay (Truro),	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Ferguson,	McLaren,	Roy,
Bernier,	Fiset,	McMillan,	Scott,
Bostock,	Frost,	McMullen,	Talbot,
Bowell	Gibson,	Miller,	Thompson,
(Sir Mackenzie),	Jones,	Mitchell,	Watson,
Campbell,	King,	Perley,	Wilson,
Casgrain,	MacKeen,	Power,	Yeo,
Cloran.	McDonald	Riley,	Young.—45.
Derbyshire,	(Cap-Breton),		
Dessaulles,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour un état indiquant le tonnage enregistré à Saint-Jean, N.-B., et à Halifax, N.-E., pour les années 1905, 1906 et 1907, ainsi que la valeur des importations pour les mêmes années à Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E., et la valeur des exportations, pour les mêmes années, de Saint-Jean, N.-B., et de Halifax, N.-E.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Président, et des honorables MM. Ferguson et le proposeur, soit nommé pour s'enquérir de l'à propos d'introduire dans la salle du Sénat le système dit *annunciator*, tel qu'en usage dans le Congrès des

Etats-Unis, dans le but d'aider les sénateurs à améliorer les propriétés acoustiques de la Chambre.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (49) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé aux juges de la Cour Suprême du Canada afin d'obtenir leur opinion, à savoir: si cette mesure n'est pas de celles qui tombent dans la classe des sujets du ressort exclusif des législatures provinciales en vertu de l'article 92, paragraphe 11, de l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867, relativement à la constitution en corporation de compagnies ayant des objets provinciaux.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bolduc,	Cloran,	McKay (Truro),	Montplaisir,
Boucherville, de,	Landry,	Merner,	Ross (Middlesex)—10.
Bowell (Sir Mackenzie),	McDonald (Cap-Breton),		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Fiset,	McMullen,	Ross (Halifax),
Belcourt,	Frost,	Mitchell,	Roy,
Bostock,	Gibson,	Owens,	Talbot,
Campbell,	Jones,	Power,	Watson,
Derbyshire,	Kerr,	Riley,	Wilson,
Domville,	McGregor,	Robertson,	Yeo,
Douglas,	McHugh,	Ross (Moosejaw),	Young.—29.
Ellis,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (168) intitulé: « Loi autorisant le paiement aux provinces de la Saskatchewan et d'Alberta d'une partie du fonds d'assurance existant sous le régime de la Loi des titres des biens-fonds, 1894 », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent, et des objets plaqués d'or ou d'argent ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Frost a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (119) intitulé: « Loi à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (162) intitulé: « Loi modifiant la Loi des postes », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (171) intitulé: « Loi concernant les obligations de la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* garanties par l'Etat », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 19 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Derbyshire,	MacKeen,	Power,
Baker,	Dessaulles,	McDonald	Riley,
Beith,	De Veber,	(Cap-Breton),	Robertson,
Béique,	Domville,	McGregor,	Ross (Middlesex),
Belcourt,	Douglas,	McHugh,	Ross (Halifax),
Bernier,	Edwards,	McKay (Truro),	Roy,
Bolduc,	Ferguson,	McLaren,	Scott,
Bostock,	Fiset,	McMillan,	Talbot,
Boucherville, de	Frost,	McMullen,	Tessier,
(C.M.G.),	Gillmor,	McSweeney,	Thibaudeau
Bowell	Godbout,	Merner,	(de La Vallière),
(Sir Mackenzie),	Jaffray,	Miller,	Thompson,
Campbell,	Jones,	Mitchell,	Watson,
Choquette,	Kerr,	Montplaisir,	Wilson,
Cloran,	King,	Owens,	Yeo,
Coffey,	Landry,	Perley,	Young,
Costigan,	Legris,	Poirier,	
Davis,	Lougheed,		

PRIÈRES.

L'honorable M. McGregor, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son ving-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
VENDREDI, 19 juin 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de William B. Smith, demandant la permission de présenter une pétition pour l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets pour faire revivre le brevet No 86428.

Votre comité recommande que nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés, des raisons satisfaisantes ayant été données pour expliquer le retard dans ce cas-ci, les pétitionnaires soient autorisés à présenter leur pétition.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 du Sénat soient suspendus relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, la pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Power:—De William B. Smith.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (20) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company* ».

L'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (KK) intitulé: « Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme, en ce qui concerne la province de la Nouvelle-Ecosse ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (148) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé: « Loi modifiant la Loi minière du Yukon », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport spécial du comité spécial des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (159) intitulé: « Loi concernant certaines émissions de billets du Dominion », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,
Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 23 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Belcourt,
Bernier,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Costigan,
Cox,
David,
Davis,
Derbyshire,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kerr,
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Macdonald (I. P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Poirier,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Talbot,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée:—

Par l'honorable M. MacKeen:—Du révérend Wm Ryan et autres, de Aylesford, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De William B. Smith, demandant l'adoption d'une loi pour autoriser le Commissaire des brevets, sur paiement des honoraires, à prolonger de dix-huit ans à partir du treizième jour d'août 1901, la durée des lettres patentes No 86,428.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 19 juin 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport.

Votre comité a constaté que le délai fixé pour la présentation de bills privés est expiré depuis mercredi, le dix-sept courant. Il recommande de le prolonger encore jusqu'au mercredi, quinzième jour de juillet prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trentième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 19 juin 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trentième rapport.

Votre comité a constaté que le délai fixé pour la présentation de rapports sur bills privés expirera le mercredi, septième (7) jour de juillet prochain. Il recommande de prolonger ce délai au mercredi, cinquième jour d'août prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'un ordre du Sénat émane pour la production d'un état indiquant:—

(*a*) Le montant payé à M. Alexandre Taschereau, de Québec, avocat, pour chacune des années 1905-6, 1906-7, 1907-8.

(*b*) La date de chaque paiement.

(*c*) La nature des services pour lesquels chaque paiement a été fait.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (169) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Yukon », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Arthur Townsend, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (168) intitulé: « Loi autorisant le paiement aux provinces de la Saskatchewan et d'Alberta d'une partie du fonds d'assurance existant sous le régime de la Loi des titres de biens-fonds, 1894 ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent et des objets plaqués d'or ou d'argent ».

(*En comité.*)

L'article 2 a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 5.—Après « le » insérez « premier », et après « jour » insérez « d'octobre ».

Page 1, ligne 6.—Après « cent » insérez « huit ».

L'article 3 a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 17.—Après « quantité » insérez « l'espèce ».

Page 1, ligne 20.—Retranchez les mots « ou comme annonce de tel objet ».

L'article 4 a été lu et agréé.

L'article 5 a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 20.—Après le mot « importés » insérez « ou apportés ».

Les articles 6, 7 et 8 ont été lus et agréés.

Page 3, avant l'article 9.—Retranchez « marquage » et insérez « or et argent ».

L'article 9 a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 1.—Retranchez l'article 9 et remplacez-le par le suivant:—

« 9. Cet article s'applique seulement aux objets composés en totalité ou en partie d'or, d'argent, ou d'un alliage d'or ou d'argent, fabriqué, vendu ou apporté en Canada par des marchands.

« (2) Il peut être appliqué sur cet objet toutes les marques suivantes ou quelqu'une d'entre elles,—

« (*a*) des marques de commerce enregistrées en conformité de la « Loi des marques de commerce et dessins de fabrique »;

« (*b*) des marques qui indiquent vraiment et correctement, ainsi que le requiert la présente loi, la qualité de l'or ou de l'argent ou de l'alliage;

« (*c*) les numéros tendant à indiquer le modèle, lorsque ces numéros ne sont pas incorporés avec toute marque indiquant la qualité de l'or ou de l'argent ou de l'alliage;

« (*d*) le nom ou les initiales d'un marchand, mais seulement si l'objet porte aussi une marque de commerce entregistrée conformément à la « Loi des marques de commerce et dessins de fabrique »; et si toutes les autres dispositions de la présente loi ont été observées à l'égard de l'objet, il peut aussi y être appliqué l'une des marques suivantes:—

« (*e*) Les marques dites *hall mark* légalement appliquées conformément aux lois du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande;

« (*f*) Les marques appliquées par le gouvernement de tout pays étranger pour indiquer la qualité de l'or, de l'argent ou de l'alliage; mais toute autre marque appliquée à l'objet, est une marque illégale »

L'article 10 a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 36.—Retranchez les mots depuis « ni » jusqu'à « eu » et insérez « d'apporter ».

Page 3, ligne 38.—Retranchez les mots depuis « d'or » jusqu'à « y », ligne 39, et insérez « s'il ».

Six heures ayant sonné, le président du comité a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le comité a repris sa séance.

L'article 11 a été lu et agréé.

L'article 12 a été lu et amendé comme suit:—

Page 4, ligne 15.—Retranchez les mots depuis « ni » jusqu'à « en », et insérez « d'apporter ».

L'article 13 a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 4.—Après « d'argent » insérez « électro-plaqué d'or, électro-plaqué d'argent ».

Page 5, ligne 9.—Retranchez les mots depuis « ni » jusqu'à « en », et insérez « d'apporter ».

Page 5, ligne 18.—Après « fin » retranchez « ou » et insérez « et ».

Page 5, ligne 20.—Retranchez le mot « fractionnaire ».

Page 5, ligne 28.—Retranchez le mot « fractionnaire ».

Page 5, ligne 31.—Retranchez le mot « fractionnaire ».

La question ayant été posée sur l'article 13, il a été résolu qu'il soit remis pour considération ultérieure.

L'article 14 a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 37.—Retranchez les mots depuis « ni » jusqu'à « en », et insérez « d'apporter ».

L'article 15 a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 46.—Après « E.P.» insérez « argent ».

L'article 16 a été lu et amendé comme suit:—

Page 6, ligne 11.—Après « garantir » insérez les mots « par cette impression, écriture ou annonce ».

L'article 17 a été lu et amendé comme suit:—

Page 6, ligne 16.—Après « loi » insérez « ou d'une tentative de commettre un acte criminel ».

L'article 18 a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport spécial des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Après débat.

Un point d'ordre a été soulevé, à savoir: que le renvoi d'un bill au ministre de la Justice pour demander son opinion est contraire aux règles parlementaires.

Son Honneur le Président a pris le point d'ordre en délibéré.

Avec la permission du Sénat:

La motion a alors été modifiée en une motion pour remettre la prise en considération du dit rapport à demain.

La question de concours ayant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (159) intitulé: « Loi concernant certaines émissions de billets du Dominion », a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que les règles 24*a*, 24*b*, 24*e* et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à cet ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*b*) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (160) intitulé: « Loi modifiant la Loi des banques », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (165) intitulé: Loi concernant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Retranchez le sous-alinéa 5.

Page 1, ligne 26.—Retrancher l'article 3 et y substituer ce qui suit:—

« 3. Est abrogé le paragraphe 3 de l'article 7 de la dite loi et remplacé par le suivant:

« (3) Un étudiant d'origine chinoise qui dès son arrivée au Canada a justifié de sa qualité d'une manière suffisante aux yeux du contrôleur subordonnément à l'approbation du Ministre et qui est porteur d'un certificat d'indentité ou d'un autre document similaire, émis par le gouvernement ou un fonctionnaire ou un représentant reconnu du gouvernement dont il est sujet, et qui, à l'époque, a prouvé au contrôleur qu'il est venu au Canada dans le but de se livrer à des études supérieures dans une des universités reconnues ou dans quelqu'autre institution d'enseignement agréée par le Gouverneur en conseil en vue du présent article, et qui plus tard établit, d'une façon suffisante qu'il a été véritablement étudiant dans pareille université ou institution d'enseignement durant une année, aura droit à un remboursement du droit par lui payé à son arrivée au Canada.»

Page 1, ligne 19.—Retrancher l'article 4 et y substituer ce qui suit:—

« 4. Est encore modifié le dit article 7 par l'addition du paragraphe suivant:—

« (4) Nonobstant les dispositions de la présente loi et subordonné aux règlements établis à cette fin par le Gouverneur en conseil, tout immigrant chinois dont la destination est un endroit du Canada autre que le port ou l'endroit de son arrivée peut se rendre à sa destination et acquitter à son arrivée à destination le droit ci-dessus prévu.»

Page 2, ligne 22.—Après le mot « fois » insérer « et est aussi passible d'être déportée ».

Page 2, ligne 23.—Retrancher le paragraphe 2 de l'article 5 et y substituer ce qui suit: « Quiconque de propos délibéré, aide quelquun d''origine chinoise à éluder ou dans une tentative d'éluder quelque disposition de la présente loi, est coupable d'un acte criminel et passible d'emprisonnement pour une période n'excédant pas douze mois ou d'une amende n'excédant pas cinq cents dollars ou des deux peines à la fois.»

Page 2, ligne 27.—Après « le » insérer les mots suivants: « Est modifiée la dite Loi par l'addition de ce qui suit à titre d'article 27A immédiatement à la suite de l'article 27, savoir:»

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (49) intitulé: «« Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company* », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 24 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Landry,	Perley,
Baker,	Cox,	Legris,	Poirier,
Béique,	David,	Lougheed,	Power,
Belcourt,	Davis,	Macdonald	Riley,
Bernier,	Derbyshire,	(I. P.-E.),	Robertson,
Bolduc,	De Veber,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Bostock,	Domville,	McDonald	Ross (Halifax),
Boucherville, de	Douglas,	(Cap-Breton),	Ross (Moosejaw),
(C.M.G.),	Edwards,	McGregor,	Roy,
Bowell	Ferguson,	McHugh,	Scott,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	McKay (Truro),	Talbot,
Campbell,	Frost,	McLaren,	Tessier,
Carling	Gibson,	McMillan,	Thibaudeau
(Sir John),	Gillmor,	McMullen,	(Rigaud),
Cartwright	Godbout,	McSweeney,	Thompson,
(Sir Richard),	Jaffray,	Miller,	Watson,
Cloran,	Kerr,	Mitchell,	Wilson,
Coffey,	King,	Owens,	Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Campbell:—De la *Metal Shingle and Siding Company.*

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 juin 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente et unième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de William B. Smith, demandant l'adoption d'une loi pour autoriser le Commissaire des brevets, sur paiement des honoraires, à prolonger de dix-huit ans à partir du treizième jour d'août 1901, la durée des lettres patentes No 86428, et a constaté que les avis à être publiés en conformité de la règle 107, n'ont pas eu toute la durée voulue. Votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la dite règle dans ce cas-ci, parce que le comité auquel le dit bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudices par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 du Sénat soient suspendues relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (FFF) intitulé: « Loi concernant certain brevet de William B. Smith ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 juin 1908.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité recommande que les messieurs Holland, sténographes du Sénat, reçoivent pour la présente session, une allocation de huit mille dollars ($8,000) au lieu de la somme fixée dans leur contrat actuel, en considération de leurs services pour le comité des Divorces et pour les autres comités.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Campbell a présenté à la Chambre un bill (GGG) intitulé: « Loi pour faire droit à Arthur James Townsend ».

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Costigan a appelé l'attention du gouvernement sur l'à-propos d'obtenir des informations relativement aux pêcheries de l'intérieur, qui pourraient être d'une grande valeur pour le ministère des Pêcheries, et il a demandé quels seront les pouvoirs de la Commission internationale des pêcheries, et quelle catégorie de sujets pourrait-elle prendre en délibération.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le débat soit remis à demain.

L'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il soit ajourné jusqu'à mercredi, 8 juillet prochain, à trois heures de l'après-midi.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion a été retirée, avec entente que le dit article sera sur la liste des avis de motions de demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (168) intitulé: « Loi autorisant le paiement aux provinces de la Saskatchewan et d'Alberta d'une partie du fonds d'assurance existant sous le régime de la Loi des titres de biens-fonds, 1894 », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: « Loi à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (162) intitulé: « Loi modifiant la Loi des postes », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (171) intitulé: « Loi concernant les obligations de la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* garanties par l'Etat », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (148) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (150) intitulé: « Loi modifiant la Loi minière du Yukon ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles 1 à 17, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMullen a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le vingt-neuvième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le trentième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Baird, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 25 juin 1908

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Legris,	Power,
Baker,	Cox,	Lougheed,	Riley,
Beith,	Davis,	Macdonald (I. P.-E.),	Robertson,
Béique,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Belcourt,	De Veber,	McGregor,	Ross (Halifax),
Bernier,	Domville,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Douglas,	McKay (Truro),	Roy,
Bostock,	Edwards,	McLaren,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McMillan,	Talbot,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McMullen,	Tessier,
Campbell,	Frost,	McSweeney,	Thibaudeau (de La Vallière),
Cartwright (Sir Richard),	Gibson,	Miller,	Thompson,
Casgrain,	Gillmor,	Mitchell,	Watson,
Cloran,	Godbout,	Owens,	Wilson,
Coffey,	Jaffray,	Perley,	Yeo,
	Kerr,	Poirier,	Young.
	King,		
	Landry.		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue.

Du révérend Wm Ryan et autres, de Aylesford, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant l'adoption du bill intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants ».

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Standard Mutual Life Insurance Company* et à l'effet d'en changer le nom en celui de *Standard Fire Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il soit ajourné jusqu'au mercredi, huitième jour de juillet prochain, à trois heures de l'après-midi.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé en amendement:

Que tous les mots après « ajourné » soient retranchés et remplacés par les suivants: « jusqu'au mardi, septième jour de juillet prochain, à trois heures de l'après-midi ».

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Talbot, a proposé en amendement à l'amendement:

Que tous les mots après « jusqu'au » soient retranchés et remplacés par les suivants: « jeudi, deuxième jour de juillet prochain ».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à l'amendement, le Sénat s'est divisé:—

Pour, 35.

Contre, 15.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur la même division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (148) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains ».

(*En comité.*)

L'article 7 a été pris de nouveau en considération et il a été proposé de l'amender comme suit:—

Page 1, ligne 28.—Retranchez l'article 7.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'article 16 a été pris de nouveau en considération et il a été proposé de l'amender comme suit:—

Page 4, ligne 18.—Après « blé » insérer « dur ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé:—

Pour, 3. Contre, 7.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Six heures ayant sonné, le président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le comité a repris sa séance.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Roy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent, et des objets plaqués d'or ou d'argent », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (169) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Yukon ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
Les articles 1 à 19, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.
L'article 20 a été lu et amendé comme suit:—
Page 3, ligne 36.—Après le mot « suivants » insérer « les deux dates comprises ».
Les articles 21 à 23, les deux inclusivement, ont été lus et agréés.
Le préambule a été lu de nouveau et agréé.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Derbyshire a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.
Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et
Le dit amendement ayant été lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit amendement soit agréé
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (160) intitulé: « Loi modifiant la Loi des banques », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (165) intitulé: « Loi concernant la cour d'appel de la Colombie-Britannique », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (OO) intitulé: « Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise ».
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Costigan:—
« Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur l'à-propos d'obtenir des informations relativement aux pêcheries de l'intérieur, qui pourraient être d'une grande

valeur pour le ministère des Pêcheries, et qu'il demandera quels seront les pouvoirs de la Commission internationale des pêcheries, et quelle catégorie de sujets pourrait-elle prendre en délibération », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (119) intitulé: « Loi à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 à 10, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article 11 a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, lignes 44 et 45.—Après « compagnie » insérer « soumettre ce tarif ou ».

Page 3, ligne 46.—Après « peut » retrancher les mots « en établir et » et insérer « établir ce tarif ou en ».

Les articles 12 et 13 ont été lus et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Cox a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (171) intitulé: « Loi concernant les obligations de la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* garanties par l'Etat ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (150) intitulé: « Loi modifiant la Loi minière du Yukon ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du pour appelant la prise en considération du rapport spécial du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération ».

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté.

Un point d'ordre avait été soulevé le vingt-trois courant, à savoir:—

Que le renvoi d'un bill au ministre de la Justice pour obtenir son opinion sur sa constitutionnalité est contraire aux règles parlementaires.

Son Honneur le Président a déclaré le point d'ordre mal motivé.

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé en amendement:

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au dit comité pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Béique, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 26 juin 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Costigan,	Landry,	Poirier,
Béique,	Cox,	Legris,	Power,
Belcourt,	Davis,	Macdonald	Riley,
Bernier,	Derbyshire,	(I. P.-E.),	Robertson,
Bolduc,	De Veber,	MacKeen,	Ross (Middlesex),
Bostock,	Domville,	McDonald	Ross (Halifax),
Boucherville, de	Douglas,	(Cap-Breton),	Roy,
(C.M.G.),	Edwards,	McGregor,	Scott,
Bowell	Ferguson,	McHugh,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Frost,	McKay (Truro),	Tessier,
Campbell,	Gibson,	McMullen,	Thibaudeau
Cartwright	Gillmor,	McSweeney,	(de La Vallière),
(Sir Richard),	Godbout,	Miller,	Thompson,
Casgrain,	Jaffray,	Mitchell,	Watson,
Cloran,	Kerr,	Owens,	Wilson,
Coffey,	King,	Perley,	Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la compagnie dite *Metal Shingle and Siding Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à recevoir les honoraires usuels et à prolonger la durée des lettres patentes Nos 75775 et 75776.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company* » a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 24 (*b*) et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Standard Mutual Fire Insurance Company*, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *Standard Fire Insurance Company* », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (169) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Yukon », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: « Loi à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub », a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (171) intitulé: « Loi concernant les obligations de la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* garanties par l'Etat », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé: « Loi modifiant la Loi minière du Yukon », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui concerne les grains ».

(*En comité.*)

Après débat.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Roy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau le vendredi, troisième jour de juillet prochain, et que cet article soit le premier de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (FFF) intitulé: « Loi concernant certain brevet de William B. Smith », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Frost, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (GGG) intitulé: « Loi pour faire droit à Arthur James Townsend », ayant été lu,

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséqunce.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que les règles 24 (*b*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Arthur James Townsend, en obtention d'un bill de divorce, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (162) intitulé: « Loi modifiant la Loi des postes », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, deuxième jour de juillet prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent et des objets plaqués d'or ou d'argent ».

(*En comité.*)

L'article 9 a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Il a été proposé de substituer ce qui suit à l'article 9:—

« 9. Cet article s'applique seulement aux objets composés, en totalité ou en partie, d'or, d'argent, ou d'un alliage d'or ou d'argent, fabriqués, vendus ou apportés en Canada par des marchands.

« (2.) Si l'objet porte une marque, *les marques suivantes* doivent y être appliquées,—

« (*a*) une marque ou des marques indiquant vraiment et correctement, ainsi que le requiert la présente loi, la qualité de l'or, de l'argent ou de l'alliage, ci-après appelée une marque de qualité; et aussi

« (*b*) une marque de commerce ou des marques de commerce enregistrées en conformité de la Loi des marques de commerce et dessins de fabrique.

« (3.) Si l'objet porte,—

« (*a*) des marques dite *hall marks* légalement appliquées en conformité des lois du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; ou

« (*b*) des marques appliquées par le gouvernement, ou en conformité des lois de tout pays étranger, pour indiquer la qualité de l'or, de l'argent ou de l'alliage; et

« (*c*) dans les deux cas, si toutes les autres dispositions de la présente loi ont été observées à l'égard de l'objet;

il n'est pas nécessaire que les marques mentionnées au paragraphe 2 du présent article soient appliquées au dit objet.

« (4.) Si l'objet porte une marque de commerce enregistrée en conformité de la Loi des marques de commerce et dessins de fabrique, et une marque de qualité, ou quelqu'une des marques définies aux alinéas (*a*) et (*b*) du paragraphe 3 du présent article, l'une ou l'autre des marques suivantes, ou les deux, peuvent être appliqués à cet objet,—

« (*a*) les numéros tendant à indiquer le modèle, lorsque ces numéros ne sont pas incorporés avec une marque de qualité;

« (*b*) le nom ou les initiales d'un marchand.»

Il a été proposé, en amendement à l'amendement projeté, qu'il soit amendé comme suit:—

Ligne 1, paragraphe 2.—Après « marque » retranchez « les marques suivantes » et insérez « l'une des marques suivantes ou plusieurs d'entre elles ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Les alinéas (*a*) et (*b*) du paragraphe 2 ont été lus et agréés.

Les alinéas (*a*), (*b*) et (*c*) du paragraphe 3 ont été lus et agréés.

Le paragraphe 4 a été lu et amendé comme suit:—

Après l'alinéa (*b*) insérez l'alinéa suivant comme alinéa (*c*):—

« *Alinéa (c).*

« (*c*) toute autre marque qui n'est pas appliquée dans le but d'induire en erreur ou de tromper et, qui n'est pas incorporée avec une marque de qualité.»

La question ayant alors été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant alors été posée sur la question principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'article 19 a été lu eté agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Belcourt a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné qu'ils soient reçus maintenant, et

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), (*b*), (*d*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (160) intitulé: « Loi modifiant la Loi des banques ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*b*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (165) intitulé: « Loi concernant la cour d'appel de la Colombie-Britannique ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kerr a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*b*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, deuxième jour de juillet prochain.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Président a alors déclaré le Sénat continué au jeudi, deuxième jour de juillet prochain, à huit heures du soir.

Jeudi, 2 juillet 1908.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Ferguson,
Frost,
Gibson,
Jaffray,
Landry,
Legris,
Mackay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Roy,
Scott,
Talbot,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, demandant que Son Excellence permette de produire devant le Sénat, un rapport indiquant,—

1. Les noms de tous les sénateurs et des députés de la Chambre des Communes, qui ont été nommés à des charges auxquelles sont attachées des émoluments, durant les années 1896-97-98-99-1900-01-02-03-04-05-06-07 et 08.

2. Le nom de la charge à laquelle chaque sénateur et chaque député ont été nommés.

3. Le salaire attaché à chaque charge.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Riley, a proposé en amendement:

Que tous les mots après « émoluments » soient retranchés et remplacés par les suivants: « depuis l'année 1878 jusqu'à l'année 1908, les deux inclusivement ».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit portée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (PP) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer en ce qui regarde la charge privilégiée créée par l'émission de valeurs ».

(*En comité.*)

Il a été proposé que le comité lève sa séance.
Ce qui a été résolue dans l'affirmative.
Le comité a levé sa séance.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Casgrain,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 3 juillet 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Comeau,
Costigan,
David,
Davis,
Derbyshire,
De Veber,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ferguson,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Landry,
Legris,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Roy,
Scott,
Talbot,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Ross (Halifax):—De H. B. Stairs, major du premier contingent, et autres, enrôlés dans le service militaire pour l'Afrique du Sud.

L'honorable M. Casgrain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ross (Middlesex), secondé par l'honorable M. Ferson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 3 juillet 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *Metal Shingle and Siding Company, Limited,* demandant la permission de présenter une pétition en obtention

d'une loi autorisant le commissaire des brevets à recevoir les honoraires usuels et à prolonger la durée des lettres patentes Nos 75775 et 75776.

Bien que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés soit expiré, des raisons satisfaisantes ayant été données à votre comité pour expliquer ce retard, il recommande de permettre à la pétitionnaire de présenter sa pétition.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 du Sénat soient suspendus relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La pétition suivante a alors été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. McHugh (pour l'honorable M. Campbell):—De la compagnie dite *The Metal Shingle and Siding Company, Limited.*

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains ».

(*En comité.*)

L'article 14 a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 47.—Après « division » insérez « quand c'est praticable ».

Page 4, ligne 4.—Après « certificat » insérez « quand c'est praticable ».

L'article 16 a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Page 4, ligne 18.—Après « blé » insérez « dur ».

L'article 17 a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Page 4, ligne 32.—Après « blanc » insérez « d'hiver ».

Page 4, ligne 38.—Après « boisseau » insérez « Le blé mêlé d'hiver d'Alberta No 1 doit être du blé mêlé d'hiver, rouge et blanc, rond, gros et net, qui pèse au moins 61 livres au boisseau et contient au moins 50 pour 100 de blé rouge d'hiver.

« Le blé mêlé d'hiver d'Alberta No 2 doit être du blé mêlé d'hiver, rouge et blanc, rond, gros et net, qui pèse au moins 59 livres au boisseau ».

L'article 18 a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 7.—Après « boisseau » insérez ce qui suit comme alinéa « *a* »:—

Alinéa « a ».

« L'avoine d'alimentation No 1 *extra* est saine, sauf à cause de la gelée, doit contenir au plus deux pour cent de blé, ni plus de deux pour cent d'autre grain, être raisonnablement nette et peser au moins 38 livres au boisseau.»

La question de concours ayant été posée, elle a été résole dans l'affirmative.

Il a été proposé d'ajouter au bill l'article suivant:—

Page 5, ligne 15.—Après « d'alimentation No 1 » insérez ce qui suit comme clause « *a* »:—

Clause « a ».

L'article 137 est amendé en retranchant les deux dernières lignes sous le titre « Le blé du printemps » qui ont rapport au blé brossé du Manitoba, et remplacées par ce qui suit:—

« Tout le blé du Manitoba séché et rejeté, après avoir passé par l'élévateur de tête de ligne et avoir été convenablement traité, doit être classé par l'inspecteur et coté de la classe à laquelle il appartient régulièrement après avoir été traité.»

La question ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé:—

Contents, 17; non-contents, 15.

Et la question a été résolue dans l'affirmative.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Roy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une deuxième fois par le greffier.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), 24 (*b*) et 24 (*d*) du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (162) intitulé: « Loi modifiant la Loi des postes ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 et 2 ont été lus et agréés.

L'article 3 a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 15.—Après « comptabilité » insérez « dès sa nomination ».

Page 1, ligne 16.—Après « année » insérez « et il sera membre du service intérieur ».

Page 1, ligne 19.—Après « postal », insérez ce qui suit comme paragraphes 4 et 5:—

« 4. Le paragraphe 2 de l'article 53 de la dite loi est amendé par la présente loi par substitution du mot « quarante » au mot « vingt » dans la deuxième ligne du dit paragraphe, et du mot « quatre-vingts » au mot « quarante » dans la quatrième ligne du dit paragraphe.

« 5. Le paragraphe 3 de l'article 53 de la dite loi est amendé par la présente loi par substitution des mots « quart de » au mot « demi », dans la quatrième ligne du dit paragraphe, et en retranchant tous les mots après « Postes », dans la septième ligne du dit paragraphe.»

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Legris a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*), (*b*), (*d*) et 63 du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, etinforme cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Costigan:—

« Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur l'à-propos d'obtenir des informations relativement aux pêcheries de l'intérieur, qui pourraient être d'une grande valeur pour le ministère des Pêcheries, et qu'il demandera quels seront les pouvoirs de la Commission internationale des pêcheries, et quelle catégorie de sujets pourrait-elle prendre en délibération.»

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada.»

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (FFF) intitulé: « Loi concernant certains brevets de William B. Smith », a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 20.—Après « brevet » retranchez les mots jusqu'à « au », ligne 22.

Page 1, ligne 30.—Après « Canada » retrancher « les » et insérer « quelqu'un des ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (173) intitulé: « Loi à l'effet de restreindre l'usage du tabac chez les enfants et les adolescents », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (118) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (119) intitulé: « Loi à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (169) intitulé: « Loi modifiant la Loi du Yukon », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gibson, Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 7 juillet 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Lougheed,	Ross (Halifax),
Beith,	Davis,	McDonald	Ross (Moosejaw),
Béique,	Derbyshire,	(Cap-Breton),	Roy,
Belcourt,	De Veber,	McHugh,	Scott,
Bernier,	Domville,	McLaren,	Sullivan,
Bolduc,	Douglas,	McMillan,	Talbot,
Boucherville, de	Ellis,	McMullen,	Tessier,
(C.M.G.),	Ferguson,	McSweeney,	Thibaudeau
Bowell	Fiset,	Merner,	(de La Vallière),
(Sir Mackenzie),	Frost,	Mitchell,	Thibaudeau
Cartwright	Gibson,	Owens,	(Rigaud),
(Sir Richard),	Gillmor,	Perley,	Thompson,
Casgrain,	Godbout,	Power,	Watson,
Cloran,	Jaffray,	Riley,	Wilson,
Coffey,	Kerr,	Robertson,	Yeo,
Comeau,	Landry,	Ross (Middlesex),	Young.
Cox,	Legris,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—
Par l'honorable M. Watson:—De D. W. Cooper et J. Rivington.
Par l'honorable M. McMullen:—De Catherine Ann Cannon.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—
De la compagnie dite *The Metal Shingle and Siding Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'autoriser le Commissaire des brevets à recevoir les droits usuels, et à prolonger la durée des brevets pour le terme entier de dix-huit ans à compter du 6me jour de mai 1902.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Traders' Life Insurance Company* », a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 7 juillet 1908.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Traders' Life Insurance Company* », a, conformément à l'ordre de renvoi du 20 mai dernier, examiné le dit bill et a maintenant l'honneur de présenter le rapport sivant:—

Les promoteurs du bill ont demandé la permission de le retirer.
Votre comité recommande de leur permettre de retirer le dit bill.
Le tout respectueusement somis.

WM. GIBSON,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Ellis, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
MARDI, 7 juillet 1908.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils ne soient pas imprimés:—

38*a*. Règles de cour et ordres de la Cour Suprême de judicature d'Ontario, édictés le 27 mars 1908, en vertu de l'autorité conférée par le Code criminel.

39*h*. Copie de la Commission nommant M. Lucien Pacaud, de la cité de Québec, magistrat de police, aux fins de mettre en vigueur la loi prohibant la vente des boissons enivrantes dans certaines zones le long du prolongement vers l'est du chemin de fer Transcontinental.

39*i*. Réponse à ordre du Sénat du 1er avril 1908,—Etat basé sur les données du Bureau de la Commission des chemins de fer, indiquant le nombre de personnes blessées ou tuées par les convois de chemins de fer aux croisements à niveau de voie publique; le nombre de personnes ainsi blessées ou tuées sur chaque chemin de fer en particulier, durant les années écoulées le 31 mars 1895, 1896 et 1897; aussi, les noms de toutes personnes blessées ou tuées à ces endroits, sans égard à l'opinion des compagnies de chemins de fer et celle des officiers de la Commission des chemins de fer, relativement aux droits qu'elles avaient de se servir de ces croisements à niveau de voie publique, au moment des accidents.

39*j*. Réponse à ordre du Sénat du 9 avril 1908,—Etat indiquant tous les chemins de fer du Canada qui ne sont pas sous le contrôle et la juridiction de la Commission des chemins de fer; aussi, en chaque cas, la raison pour laquelle ce chemin de fer n'est pas sous le contrôle de la commission.

81*k*. Rapport de E. Blake Robertson, assistant-surintendant d'immigration, au sujet de Joseph Bernstein, Halifax.

88*w*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Etat indiquant quels terrains houillers sont actuellement ou ont été en aucun temps possédés, contrôlés, loués ou exploités dans les townships 5 3et 54, rang 7, à l'ouest du 5me méridien, par la Compagnie de développement d'Alberta, Limitée; aussi, copie de toutes demandes, correspondance, acte de vente et autres documents à ce sujet.

88*x*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Etat indiquant quels terrains houillers dans les townships 9 et 10, rangs 21, 22 et 23, à l'ouest du 4me méridien, ont été cédés par l'entremise de J. W. Bettes (ou ses associés) de Winnipeg, Manitoba, avec copie de toutes lettres, documents et papiers concernant la demande, la vente, l'affermage ou la cancellation des dits terrains. Le tout devant provenir du dossier général contenant la totalité des réclamations et non du dossier spécial pour chaque section.

88*y*. Réponse à ordre du 2 mars 1908,—Production et dépôt de toutes les soumissions originales, en la possession du département de l'Intérieur en

rapport avec les coupes de bois Nos 645, 646, 675, 703, 705 et de 733 à 737;—les dits documents ne devant pas faire partie des archives de cette Chambre, mais devant être retournés par le greffier au département de l'Intérieur après examen.

88*z*. Réponse à ordre du 23 amrs 1908,—Etat faisant connaître quelles étendues de terrains houillers ont été obtenues par l'agence de Malcolm McKenzie pour le compte de certains clients; avec copie de toutes lettres, documents et correspondance se rapportant avec la demande, la vente, la location ou annulation de location des dits terrains; mêmes renseignements relativement à J. H. Moss, de Toronto; le tout provenant des dossiers généraux de chaque groupe de claims, et non du dossier spécial de chaque section.

88*aa*. Réponse à ordre du 26 février 1908,—Copie de toutes demandes, baux, cessions, correspondance et documents de quelque nature que ce soit en rapport avec l'octroi ou la vente de droits miniers dans les sections 17, 20, 21, 28, 29, 32 et 33, township 8, rang 4, à l'ouest du cinquième méridien.

88*bb*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Etat indiquant quels terrains houillers dans les townships 41 et 42, rangs 17 et 18, à l'ouest du 5me méridien, ont été concédés par l'entremise de McGivern et Hayden, d'Ottawa, avec copie de toutes lettres, documents et papiers concernant la demande, la vente, l'affermage ou la cancellation des dits terrains. Le tout devant provenir du dossier général contenant la totalité des réclamations et non du dossier spécial pour chaque section.

92*b*. Réponse à ordre du 3 février 1908,—Copie de toute correspondance, contrats, télégrammes, rapports, plans et devis et de tous renseignements, non encore soumis à la Chambre, en la possession du gouvernement concernant la construction de jetées, ou docks déjà construits ou en voie de construction à Bayfield, Grand-Bend et Saint-Joseph, comté de Huron, Ontario; aussi, état indiquant tous les deniers dépensés, à qui payés, la date du paiement et la nature des travaux exécutés ou des matériaux employés.

124*b*. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Etat faisant connaître pour quels ports ou rivières de la province d'Ontario des soumissions ont été demandées cette année par le département des Travaux Publics pour travaux de dragage; quels ont été les soumissionnaires heureux à chacun des dits endroits pour lesquels des soumissions de dragage ont été demandées dans l'Ontario en 1907, et quel était le prix mentionné dans chaque soumission; quelles étaient les soumissions respectives des diverses personnes qui ont soumissionné pour les travaux à faire dans chacun des dits endroits; si de nouvelles soumissions ont été demandées, et dans ce cas, pour quels endroits et pour quel motif.

147*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 15 janvier 1908,—Copie de toute la correspondance, de tous télégrammes, arrêtés du conseil, contrats, soumissions (avec noms, dates et montant de chacune), en la possession du gouvernement, ou d'aucun de ses membres ou fonctionnaires, relativement à la construction d'un brise-lames à Petit-Rocher, sur la rive sud-ouest de la Baie-des-Chaleurs, et dont il est fait mention à la page 74 du rapport du ministre des Travaux Publics pour l'année terminée le 31 mars 1907.

154*a*. Réponse à adresse du 12 décembre 1907,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, rapports, mémoires, papiers et documents, depuis le 1er janvier 1900, au sujet du pont de Québec, y compris les rapports et arrêtés du conseil concernant les plans et devis des travaux du dit pont ou leur approbation par le Gouverneur en conseil ou par le département des Chemins de fer et Canaux.

154*b*. Réponse à adresse du Sénat du 29 janvier 1908,—Etat indiquant,—

1. Si la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec a rempli l'obligation qui lui était imposée par la clause 4 du traité intervenu entre elle et le gouvernement à la date du 19 octobre 1903, et qui se lit comme suit:—

« 4. La compagnie fournira des souscriptions pour des actions additionnelles jusqu'à concurrence de $200,000, lesquelles seront émises à un prix non inférieur à leur

valeur nominale et devront être immédiatement acquittées en entier, le produit devant être appliqué en premier lieu au paiement de l'escompte subi par les obligations de la compagnie comme susdit, savoir: la somme de $188,721» (étant exactement la différence entre la somme de $472,000, montant des débentures émises, et la somme de $283,279 pour laquelle ces mêmes débentures ont été acceptées).

2. Quand la compagnie a ainsi fourni des souscriptions pour des actions additionnelles au montant de $200,000.

3. Quelles sont les personnes ou les compagnies qui se sont partagées ces actions additionnelles au montant global de $200,000.

4. A quelle date et pour quel montant chacune de ces personnes ou de ces compagnies est devenue propriétaire des actions susdites.

5. A quelle date chacune des personnes ou des compagnies susmentionnées a versé entre les mains de la compagnie le prix (partiel ou complet) des actions ainsi souscrites; et

6. Si ce montant de $200,000 a été payé en entier et de quelle manière, combien en argent comptant, combien en billets promissoires et combien de toute autre manière.

171*j*. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports et mémoires en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers, concernant l'établissement de malles quotidiennes et l'amélioration du service des malles dans le comté de Queen, I.P.-E.

178*a*. Nouveaux plans et cartes au sujet du canal de Montréal, Ottawa et la Baie-Georgienne.

183*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 18 décembre 1907,—Etat faisant connaître les différentes stations Marconi établies par le gouvernement, les endroits où elles sont établies, le coût de la construction et du maintien de chacune d'elles, les dépêches expédiées par chacune d'elles, le taux et les recettes; aussi, copie de tous les contrats, rapports, documents et correspondance en rapport avec les dites stations.

197*b*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Copie de toutes requêtes, mémoires, documents, correspondance et papiers, concernant toutes matières, transactions et négociations entre le département des Affaires des Sauvages et le Conseil de la réserve des Six-Nations, ou le chef ou les chefs du dit conseil, ou l'Association des droits des sauvages, ou l'Association des guerriers, entre le 1er janvier 1906 et l'époque actuelle.

205*c*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Etat faisant connaître le nombre de convois, tant de marchandises que de voyageurs, sur le chemin de fer Intercolonial, dont la marche a été interrompue ou qui ont été arrêtés dans leur course par suite de défauts dans les locomotives, durant le cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1907, et les causes de tels accidents.

205*d*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Etat indiquant le nombre des locomotives hors de service sur l'Intercolonial au 31 décembre 1907, la date à laquelle chaque locomotives hors de service a été achetée, de qui elle a été achetée, le type de locomotive (à voyageur ou à marchandise), la puissance de traction quand elle était en bon état, la date à laquelle elle a été mise hors de service, et quand elle a été employée en dernier lieu.

205*e*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Etat indiquant le nombre de tonnes de nouveaux rails d'acier disséminés le long de la ligne de l'Intercolonial et non employés, la date à laquelle ils ont été achetés, s'ils sont nécessaires, et quand ils seront employés.

205*f*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Etat indiquant le nombre de locomotives en service sur l'Intercolonial les divers dimanches des mois d'octobre, novembre et décembre 1907 pour la traction des trains de marchandises.

205*g*. Réponse à ordre du Sénat, du 12 mai 1908,—Copie de toute la correspondance échangée en 1906 et 1907 entre M. L. C. A. Casgrain, de Nicolet, et MM. J. Butler, député-ministre des Chemins de fer, et T. C. Burpee, ingénieur, ou autres per-

sonnes du département des Chemins de fer, au sujet de la clôture bordant la ligne du chemin de fer Intercolonial à travers le comté de Nicolet et les comtés avoisinants.

205*h*. Réponse à ordre de la Chambre,—Copie de tous les comptes, pièces justificatives, correspondance et autres documents se rapportant à un paiement de $8,399.68 fait à K. Falconer au sujet du nouveau mode de comptabilité sur les chemins de fer du gouvernement, tel que porté à la page W-192, du rapport de l'Auditeur général, 1906.

205*i*. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports et recommandations en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers concernant l'amélioration du service des trains sur le chemin de fer d'embranchement de Belfast et Murray-Harbour.

211. Réponse à ordre de la Chambre,—Copie du rapport fait par M. Victor Gaudet comme résultat de l'enquête tenue par lui concernant les accusations portées contre E. Roy, contremaître des travaux sous le contrôle du département de la Marine et des Pêcheries; et de la preuve faite en l'espèce.

213. Réponse à ordre du 3 février 1908,—Copie de toutes les soumissions, contrats, correspondance, plans, devis, certificats, échelles de prix et tous autres papiers et documents, y compris les conventions de règlement, réclamations ou liquidations d'icelles, en rapport avec le contrat de MM. Murray et Cleveland, adjugé pour les travaux à exécuter à l'entrée de l'est du havre de Toronto, lesquels ont été terminés en l'année ou vers l'année 1896.

214. Réponse à ordre du 6 avril 1908,—Copie de toutes lettres, télégrammes, mémoires et correspondance, de quelque nature que ce soit, échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de son département, et toute autre personne, ou personnes, concernant l'achat d'approvisionnements pour le département de la Marine et des Pêcheries à Québec, Saint-Jean, N.-B., et Halifax durant le cours des années 1892, 1893, 1894, 1895 et 1896.

216. Réponse à ordre du 29 janvier 1908,—Etat indiquant quel est le total des sommes dépensées par le département des Travaux Publics dans l'Ile du Prince-Edouard, durant les périodes suivantes : 1873 à 1878 ; 1878 à 1896 ; 1896 à 1907 ; quel est le total des sommes dépensées par le département des Travaux Publics dans le comté de Prince, durant les périodes suivantes : 1873 à 1878 ; 1878 à 1882 ; 1882 à 1887; 1887 à 1891; 1891 à 1896; 1896 à 1900; 1900 à 1907, respectivement, et les dépenses faites par le département des Travaux Publics dans les comtés de Queen et de King au cours des années et durant les périodes ci-dessus mentionnées.

Aussi, le chiffre total des dépenses faites dans la dite province par le département des Postes, celui des Chemins de fer et Canaux, et celui de la Milice et de la Défense. De plus, le chiffre total des dépenses faites par le département de la Marine et des Pêcheries, y compris le développement, la propagation et la protection des pêcheries, et le maintien de la communication d'hiver à travers le détroit de Northumberland, durant les années et les périodes d'années ci-haut mentionnées.

217. Réponse à ordre du 11 décembre 1907,—Copie de toute correspondance et contrats et de toutes nominations de surveillants, en rapport avec le havre de Port-Burwell, dans le comté d'Elgin, Ontario, depuis le 1er janvier 1907; aussi, état montrant les bordereaux de paie, la quantité de noveaux matériaux employés, de qui achetés, tout ouvrage exécuté dans le dit havre, à la journée ou par contrat, les noms des conducteurs des travaux et par qui nommés.

218. Réponse à ordre du 6 mai 1908,—Etat donnant les noms des personnes qui ont fourni des approvisionnements au steamer *Petrel* entre le 31 mars 1907 et le 30 avril 1908, le montant payé à chacune de ces personnes et la date de chaque paiement.

219*a*. Réponse partielle à ordre du Sénat du 27 mars 1908,—Etat indiquant, séparément, les croisements à niveau de la voie publique sur tous les chemins de fer, sauf ceux qui sont en construction, sous la juridiction de la Commission des chemins de fer, et au sujet desquels la dite commission a accordé sa protection depuis sa

création; le dit état indiquant la nature de la protection accordée, dans chaque cas, le nom de la compagnie de chemin de fer, la désignation locale de chaque croisement à niveau de la voie publique et le comté et la province dans lesquels ils sont situés, ainsi que la date de l'ordonnance et du règlement qui s'y rapportent; aussi, un semblable état indiquant les croisements à niveau de la voie publique à être protégés par décision de l'autorité compétente au sujet de tous les chemins de fer qui ne sont pas sous la juridiction de la commission, y compris le chemin de fer Intercolonial, et indiquant aussi les règlements promulgués concernant les chemins de fer en construction; et aussi un état semblable au sujet de tous les croisements à niveau de la voie publique, y compris les ordonnances et règlements en force, depuis le premier jour de février 1904, à leur endroit.

220. Réponse à ordre du 3 février 1908,—Etat faisant connaître les sommes dépensées, d'année en année, par le gouvernement du jour, durant le cours des dix dernières années, pour des ouvrages d'impressions et de lithographie exécutés en dehors du Canada; et pour quelle raison cet ouvrage a été commandé en dehors du Canada.

221. Copie de la preuve faite dans l'affaire de la collision *Montcalm-Milwaukee,* et de la décision rendue par le Commissaire des naufrages et des assesseurs au sujet de cette collision.

222. Réponse à ordre du 13 janvier 1908,—

1. Copie de la nomination du docteur Edmond Savard, de Chicoutimi, comme paie-maître pour le comté de Chicoutimi;

2. Copie des instructions qui lui ont été données comme tel concernant la validité des reçus;

3. Toutes les correspondances qui ont eu lieu entre le docteur Edmond Savard et le département des Travaux Publics du Canada, concernant la jetée de Saint-Fulgence, dans le comté de Chicoutimi;

4. Toutes les correspondances qui ont eu lieu entre l'Auditeur général et le département des Travaux Publics concernant le dit docteur Edmond Savard, paie-maître, relativement à la jetée de Saint-Fulgence;

5. Tous les bordereaux de paye, concernant la dite jetée de Saint-Fulgence, durant le temps que le dit docteur Savard était paie-maître;

6. Tous les bordereaux de paye pour travaux aux quais de Chicoutimi et Saint-Alexis, durant le temps que le dit docteur Savard était paie-maître.

223. Réponse à ordre du 11 mars 1908,—Etat faisant connaître (1) toutes les terres ou intérêts dans les terres, accordés par le gouvernement à la Société de colonisation de tempérance, ainsi que les dates de tels octrois; description des terres octroyées; sommes versées en l'espèce, ou conditions auxquelles les octrois ont été faits, et tous autres détails se rapportant à la vente; (2) les conditions d'établissement, ou autres, auxquelles les dites terres ont été accordées à la société, ou sont détenues par elle, ainsi que les conditions ou les règlements en vigueur, déterminés de temps à autre, à l'égard de ces octrois ou de la jouissance de ces terres, respectivement; (3) en quoi, sous quels rapports ou en rapport avec quelles terres, la dite société a rempli les conditions et s'est conformée aux règlements; et là où la société a fait défaut sous ce rapport; (4) quelles terres (s'il en est) ont été reprises par le gouvernement, parce que la société n'a pas rempli les dites conditions, ou pour quelque autre raison que ce soit; (5) quelles terres, autant que la chose est connue, sont encore en la jouissance de la société; (6) si la société existe encore, et, dans l'affirmative, qui, autant que la chose est connue, en sont les membres; (7) aussi, copie de toute correspondance, rapports, mémoires, arrêtés du conseil ou autres documents, entre les mains du gouvernement, concernant la dite société ou les terres qui lui ont été octroyées.

Votre comité recommande aussi que dans le cas où il n'y aurait pas d'autre réunion du comité les présidents conjoints soient autorisés à décider de l'impression ou

autrement de tout document qui peut être soumis à l'une ou l'autre des Chambres, comme aussi de toutes autres questions qui sont du ressort du comité.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN V. ELLIS,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat en date du 18 juin 1908, pour la production d'un état indiquant le tonnage enregistré à Saint-Jean, N.-B., et à Halifax, N.-E., pour les années 1905, 1906 et 1907, ainsi que la valeur des importations pour les mêmes années à Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E., et la valeur des exportations, pour les mêmes années, de Saint-Jean, N.-B., et de Halifax, N.-E.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 227.*)

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains », ayant été lu,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*e*) de la règle 24 soient suspendus relativement au dit bill.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résole dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

L'amendement fait au dit bill le 3 courant comme clause « *a* » a été de nouveau pris en considération, et retranché du bill:—

Clause A.

L'article 137 est amendé en retranchant les deux dernières lignes sous le titre « Le blé du printemps » qui ont rapport au blé brossé du Manitoba, et remplacées par ce qui suit:—

« Tout le blé du Manitoba séché et rejeté, après avoir passé par l'élévateur de tête de ligne et avoir été convenablement traité, doit être classé par l'inspecteur et coté suivant sa classe.»

Il a alors été proposé que ce qui suit soit ajouté au dit bill comme clause A:—

« *Clause A.*

« La présente loi entrera en vigueur le 1er jour de septembre 1908.»

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Roy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements nouveaux qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Belleville Prince Edward Bridge Company* » a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1, 2, 3 et 4 ont été lus et agréés.

Il a été proposé d'ajouter au bill ce qui suit comme clause A:—

Page 2, ligne 36.—Après « fonctions » insérez:—

« *Clause A.*

« L'article 15 de la dite loi est abrogé et remplacé par le suivant:—

« 15. Aucun membre ou fonctionnaire de la commission ne doit directement ou indirectement,—

« (*a*) posséder, acheter, acquérir pour lui-même aucune action, obligation, débenture ou autre valeur d'une compagnie de chemin de fer assujétie aux dispositions de la présente loi; ni

« (*b*) posséder aucun intérêt dans des inventions, appareils, machines, procédés ou articles brevetés, en totalité ou en partie, qui peuvent être requis ou employés comme partie du matériel de chemin de fer ou de tout matériel roulant en usage sur les voies ferrées.

« (2) Si telles actions, obligations ou autres valeurs, inventions, appareils, machines, procédés ou articles brevetés, en totalité ou en partie, ou quelque intérêt en iceux deviennent la propriété, par testament ou par succession, d'un membre ou d'un fonctionnaire de la commission et pour son propre avantage, ce dernier est tenu de les vendre absolument et d'en disposer dans les trois mois qui suivent la date où il en est devenu propriétaire.»

Les articles 5 à 9, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bolduc a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*d*) du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* ».

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills Privés Divers au bill (FFF) intitulé: « Loi concernant certain brevet de William B. Smith.»

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (173) intitulé: « Loi à l'effet de restreindre l'usage du tabac chez les enfants et les adolescents », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des douanes », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que la règle 23*f* du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 8 juillet 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Lougheed,	Ross (Middlesex),
Beith,	Davis,	Mackay (Alma),	Ross (Halifax),
Béique,	Derbyshire,	McDonald	Ross (Moosejaw),
Belcourt,	De Veber,	(Cap-Breton),	Roy,
Bernier,	Domville,	McHugh,	Scott,
Bolduc,	Douglas,	McLaren,	Sullivan,
Boucherville, de	Edwards,	McMillan,	Talbot,
(C.M.G.),	Ellis,	McMullen,	Tessier,
Bowell	Ferguson,	McSweeney,	Thibaudeau
(Sir Mackenzie),	Fiset,	Merner,	(de La Vallière),
Campbell,	Frost,	Mitchell,	Thibaudeau
Cartwright	Gibson,	Montplaisir,	(Rigaud),
(Sir Richard),	Gillmor,	Owens,	Thompson,
Choquette,	Godbout,	Perley,	Watson,
Coffey,	Jaffray,	Power,	Wilson,
Comeau,	Kerr,	Riley,	Yeo,
Costigan,	Landry,	Robertson,	Young.
Cox,	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 8 juillet 1908.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *The Metal Shingle and Siding Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'autoriser le Commissaire des brevets à recevoir les droits usuels, et à prolonger la durée des brevets pour le terme entier de dix-huit ans à compter du sixième jour de mai 1902, et a constaté que la publication des avis exigés par la règle 107 n'a pas eu toute la durée voulue.

Votre comité, néanmoins, recommande de suspendre cette règle dans ce cas-ci, parce que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les paragraphes (*a*) et (*h*) de la règle 24 du Sénat soient suspendus relativement au dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Campbell a présenté au Sénat un bill (HHH) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la *Metal Shingle and Siding Company, Limited* ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que la règle 23*f* du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (FFF) intitulé: « Loi concernant certain brevet de William B. Smith », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains », ayant été lu,

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés maintenant.

L'honorable M. Davis, secondé par l'honorable M. Douglas, a proposé en amendement:

Que les dits amendements ne soient pas agréés maintenant, mais que le bill soit renvoyé de nouveau en comité général afin de rétablir dans le bill l'article suivant:—

« Tout le blé du Manitoba séché et rejeté, après avoir passé par l'élévateur de tête de ligne et avoir été convenablement traité, doit être classé par l'inspecteur et coté suivant la classe à laquelle il appartient strictement après avoir été convenablement traité.»

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement à l'amendement:

Que tous les mots après « comité général » dans la dite motion en amendement soient retranchés et remplacés par les mots suivants: « afin de créer une classe pour le blé rejeté No 1 ».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à l'amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Comeau,	Lougheed,	Perley,
Bernier,	Davis,	McDonald (Cap-Breton),	Riley,
Bolduc,	Douglas,	Merner,	Ross (Halifax),
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	Montplaisir,	Roy,
	Landry,		Talbot.—18.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Derbyshire,	Jaffray,	Ross (Moosejaw),
Beith,	DeVeber,	Kerr.	Ross (Middlesex),
Campbell,	Ellis,	McHugh,	Scott,
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	McMullen,	Thompson,
Coffey,	Frost,	McSweeney,	Watson,
Cox,	Gibson,	Mitchell,	Wilson,
David,	Gillmor,	Power,	Young.—30.
	Godbout,	Robertson,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les règles 24 (*a*) et 24 (*b*) soient suspendues relativement au dit bill.

Le très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débat.

L'honorable M. Douglas, secondé par l'honorable M. Davis, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant.

Avec la permission du Sénat:

La dite motion en amendement a été retirée.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Banques et du Commerce sur le bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Traders' Life Insurance Company* », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (III) intitulé: « Loi concernant les engrais agricoles ».

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* ».

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 9 juillet 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Lougheed,	Ross (Halifax),
Beith,	Davis,	Mackay (Alma),	Ross (Moosejaw),
Béique,	Derbyshire,	McDonald (Cap-Breton),	Roy,
Belcourt,	De Veber,	McHugh,	Scott,
Bernier,	Domville,	McLaren,	Sullivan,
Bolduc,	Douglas,	McMillan,	Talbot,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McMullen,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McSweeney,	Thibaudeau (de La Vallière),
Campbell,	Ferguson,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Cartwright (Sir Richard),	Fiset,	Mitchell,	Thompson,
Cloran,	Frost,	Montplaisir,	Watson,
Coffey,	Gibson,	Perley,	Wilson,
Comeau,	Gillmor,	Power,	Yeo,
Costigan,	Godbout,	Riley,	Young.
Cox,	Jaffray,	Robertson,	
	Kerr,	Ross (Middlesex),	
	Landry,		
	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 9 juillet 1908.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de faire son quatrième rapport.

1. Votre comité recommande que Son Honneur le Président du Sénat et le président du comité soient autorisés à se consulter avec le ministère des Travaux Publics en vue de prendre les mesures nécessaires pour la rénovation du Trône et des murs de la Chambre du Sénat.

2. Votre comité recommande que, comme les années précédentes, le président de votre comité soit autorisé à employer des pages, des messagers sessionnels, des femmes de ménage à la journée jusqu'à l'ouverture de la prochaine session du Parlement.

3. Votre comité recommande que le traitement des membres permanents suivants du personnel soit augmentés de $50 par année, pour chacun, en conformité des paragraphes 7, 8 et 9 du troisième rapport de votre comité, en date du 6 juillet 1906 : « M. Soutter, Gibbs, Garneau, O'Neill, Choquette, Ralph, Larose (Joseph), Bérubé, Carleton, J. C. et Larose, C. H.»

4. Votre comité recommande que, conformément au rapport, adopté le 7 juillet 1906, le traitement de M. Ernest Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire, soit augmenté de $100 par année.

5. Votre comité recommande que le traitement de M. Edward Ashe, messager du Président, soit augmenté de $50 par année.

6. Votre comité recommande que le traitement de M. J. G. A. Creighton soit porté à $3,500 par année.

7. Votre comité recommande que le traitement de MM. Trudel, Bouchard et Chapman, traducteurs français, soit porté à $1,800 par année chacun.

8. Votre comité recommande que le salaire de Joseph Whitmore, charpentier, soit porté à $2.25 par jour de travail.

9. Ces augmentations doivent compter du 1er avril 1908.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (89) intitulé: « Loi à l'effet d'autoriser la vente à la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, d'une partie du parc Major's-Hill, en la cité d'Ottawa, comme emplacement d'hôtel », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (120) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement à constituer des rentes viagères pour le vieil âge », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la règle 23*f* du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (189) intitulé: « Loi portant modification de la Loi du service civil », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (191) intitulé: « Loi concernant le paiement de primes sur plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que la règle 23*f* du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (162) intitulé: « Loi modifiant la Loi des postes », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (W) intitulé: « Loi modifiant la Loi de naturalisation », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Retrancher tous les mots après le mot « greffe » jusqu'au mot « ou » inclusivement, à la quatorzième ligne.

Page 1, ligne 16.—A la suite de l'article 2, ajouter ce qui suit à titre d'articles 3 et 7, savoir:—

« 3. Est modifié l'article 16 de la Loi de *naturalisation*, par le retranchement des mots « est présenté » à la première ligne du dit article, et la substitution des mots suivants, en leur lieu et place, savoir « et les déclarations sous serment de résidence et d'allégeance ou de service et d'allégeance sont présentés ».

« 4. Est modifié l'article 47 de la dite loi par l'insertion des mots « de la personne naturalisée », après le mot « réclamé » à la cinquième ligne du dit article ».

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (BB) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chambres de commerce », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 24.—Retrancher l'alinéa *c*.

Page 2, ligne 6.—Ajouter l'article suivant à titre d'article 5:—

« 5. Est abrogé l'article 3 du dit chapitre 124 et remplacé par le suivant:

« 3. Toutes personnes au nombre d'au moins trente, qui exercent les professions de marchands, négociants, courtiers, artisans fabriquants, gérants de banques ou agents d'assurance, et poursuivent leurs occupations ou résident dans un district dont la population est d'au moins deux mille cinq cents âmes, ou, dans la province de la Colombie-Britannique ou dans le territoire du Yukon, d'au moins mille cinq cents âmes, peuvent se constituer ensemble en une Chambre de commerce et nommer un secrétaire ».

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 11, ligne 13.—Ajouter l'article suivant à titre d'article 36 du bill, savoir:—

« 36. La présente loi entrera en vigueur lorsque et selon que des proclamations la déclareront en vigueur dans une province, une cité, une ville ou autre partie d'une province seront lancées et publiées dans la *Gazette du Canada*.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (H) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Dominion Power Development Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit de nouveau modifié par addition de ce qui suit comme à l'alinéa *c* du paragraphe 2:—

« et lorsqu'il a agi, il doit être présumé d'une manière concluante qu'il l'a fait en l'absence ou l'incapacité du chef de la commission, aux termes de cet article.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Ross (Middlesex), a proposé en amendement:

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit:—

Est abrogé l'article 62 de la dite loi et remplacé par le suivant:—

« 62. Dans les trois mois à compter du trente et unième jour de mars chaque année, la commission doit présenter au Gouverneur en conseil, par l'entremise du ministre, un rapport annuel pour l'année expirée le trente et unième jour de mars précédent, indiquant brièvement:—

« (*a*) la demande faite à la commission et les décisions à cet égard sous l'autorité de la présente loi;

« (*b*) les décisions de la commission à l'égard des matières ou choses concernant lesquelles la commission a agi de son propre mouvement, ou à la demande du ministre;

« (*c*) telles autres matières qui paraissent à la commission être d'intérêt public relativement aux personnes, aux compagnies et aux chemins de fer subordonnés à la dite loi; et

« (*d*) telles matières qu'indique le Gouverneur en conseil.

« 2. Le dit rapport est présenté aux deux Chambres du Parlement au cours des quinze premiers jours de la session qui suit le Parlement.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Alors, la question de concours ayant été posée sur motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (173) intitulé: « Loi à l'effet de restreindre l'usage du tabac chez les enfants et les adolescents ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Page 1, ligne 10.—Après « enfant », retrancher les mots jusqu'à « ans » et insérer les mots « âgé de moins de seize ».

Page 1, ligne 12.—Retrancher les mots « ou de cet adolescent ».

Page 1, ligne 13.—Retrancher les mots « ou adolescent ».

Page 1, ligne 15.—Retrancher les mots « ou de cet adolescent ».

Page 1, ligne 22.—Après « enfant », retrancher les mots jusqu'à « ans », ligne 23, et insérer: « apparemment âgé de seize ».

Page 1, ligne 23.—Après « ou » insérer: « à mâcher du tabac ».

Page 1, ligne 23—Après « fumer », insérer « ou de mâcher du tabac ».

Page 1, ligne 30.—Retrancher les mots depuis « enfant » jusqu'à « ans », ligne 31, et insérer « qui, étant âgé de moins de seige ».

Page 1, ligne 31.—Après « fume » insérer « ou mâche » du tabac.

Page 1, ligne 36.—Après « cigarettes » insérer ce qui suit comme clause A:

« *Clause A.*

« Il est du devoir de tout juge de paix d'examiner sous serment ou sous affirmation toutes personnes amenées devant lui et qui sont trouvées coupables d'une contravention aux dispositions de cet article, au sujet du lieu ou de qui ces personnes ont acheté ou obtenu des cigarettes, ou du papier à cigarettes, ou du tabac, trouvés en leur possession; et le refus de donner ce renseignement à la satisfaction du juge de paix est censé être un mépris de cour.»

Page 2, ligne 5.—Après « enfants », retrancher les mots jusqu'à « ans » et insérer « de moins de seize ».

Page 2, ligne 19.—Après « enfant », retrancher les mots jusqu'à « ans », et insérer « âgé de moins de seize ».

Page 2, ligne 21.—Retrancher les mots « à cet endroit », et insérer « des cigarettes, des cigares ou du tabac ».

Page 2, ligne 23.—Après « enfant », retrancher les mots jusqu'à « ans », et insérer « âgé de moins de seize ».

Page 2, ligne 26.—Après « enfant », retrancher les mots « ou adolescent ».

Page 2, ligne 32.—Retrancher « adolescent », et insérer « enfant ».

Page 2, ligne 35.—Retrancher « dix-huit » et insérer « seize ».

Le titre a été lu de nouveau et amendé comme suit:—

Retrancher les mots « et les adolescents ».

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (118) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 à 11 ont été lus et agréés.

L'article 12 a été lu et amendé comme suit:—

Page 8, amendement dans le texte anglais seulement.

Page 9, ligne 2.—Après « fer » insérez « qui doit être ».

L'article 13 a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Campbell a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 24*b* du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des douanes », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (HHH) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la compagnie dite *The Metal Shingle and Siding Company, Limited* », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés Divers.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 119 du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité permanent des Banques et du Commerce sur le bill (XX) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Traders' Life Insurance Company* ».

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (V) intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* ».

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 131 soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé:

Que les dits amendements ne soient pas agréés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat n'a pas acquiescé aux amendements de la Chambre des Communes, parce qu'il est jugé essentiel dans l'intérêt de la compagnie qu'elle ait le pouvoir d'emprunter les deniers suffisants à différentes époques pour lui permettre de payer les hypothèques ratifiées par l'article 5 du bill et que les amendements faits par la Chambre des Communes ont laissé en doute la question des pouvoirs de la compagnie à cet égard, ou qu'un nouvel amendement donne à la compagnie des pouvoirs spéciaux à faire de nouveaux emprunts aux fins de payer l'hypothèque, enlèverait tout doute à ce sujet.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 10 juillet 1908.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Comeau,	Jaffray,	Ross (Middlesex),
Baker,	Cox,	Kerr,	Ross (Halifax),
Beith,	David,	Landry,	Ross (Moosejaw),
Béique,	Davis,	Lougheed,	Roy,
Bernier,	Derbyshire,	McDonald	Scott,
Bolduc,	De Veber,	(Cap-Breton),	Sullivan,
Boucherville, de	Domville,	McHugh,	Talbot,
(C.M.G.),	Douglas,	McMullen,	Tessier,
Bowell,	Edwards,	McSweeney,	Thibaudeau
(Sir Mackenzie),	Ellis,	Merner,	(Rigaud),
Campbell,	Ferguson,	Mitchell,	Thompson,
Cartwright	Fiset,	Montplaisir,	Watson,
(Sir Richard),	Frost,	Perley,	Wilson,
Casgrain,	Gibson,	Power,	Yeo,
Cloran,	Gillmor,	Riley,	Young.
Coffey,	Godbout,	Robertson,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (5) intitulé: 'Loi concernant la coopération », a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 10 juillet 1908.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (5) de la Chambre des Communes, intitulé: « Loi concernant la coopération », a, conformément à l'ordre de renvoi du 24 mars dernier, examiné le dit bill et a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité a entendu les représentants des provinces d'Ontario, de Québec, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan qui prétendent que les provinces ont la juridiction sur les questions qui font le sujet de ce bill et que les législatures des dites provinces ont déjà fait usage de leurs droits et constitué en corporation un grand nombre de compagnies ayant les pouvoirs inclus dans le présent bill et que ces compagnies sont en opération active et sous la surveillance et le contrôle des législatures des dites provinces.

Après avoir pris en pleine considération les dites représentations ainsi que les objets du bill, votre comité a l'honneur de faire rapport que, dans son opinion, il n'y a pas de nécessité et il n'est pas non plus opportun d'intervenir ni de changer un état

de chose si bien établi dans les dites provinces et qu'il n'est ni nécessaire ni opportun de passer le dit bill.

Votre comité, en conséquence, recommande que le préambule du bill ne soit pas adopté et que le dit bill ne soit pas passé.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

L'honorable M. Cloran, du comité permanent des Bills Privés Divers, auquel a été renvoyé le bill (HHH) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la compagnie dite *The Metal Shingle and Siding Company, Limited* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été
Ordonné, que les règles 24*a* et 24*b* du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été
Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné jusqu'à mardi prochain, à onze heures du matin, et que depuis ce jour jusqu'à la fin de la session, il y ait une séance de l'avant-midi, à onze heures, pour se terminer à une heure, à moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt; que lorsque le Sénat s'ajournera à une heure de l'après-midi, il soit ajourné jusqu'à trois heures du même après-midi, cette séance devant se continuer jusqu'à six heures de l'après-midi, à moins que le Sénat ne s'ajourne plus tôt, et qu'il soit alors ajourné jusqu'à huit heures du soir; et que ces trois séances soient considérées comme des séances distinctes.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (173) intitulé: « Loi à l'effet de restreindre l'usage du tabac chez les enfants et les adolescents », tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a prposé en amendement:

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en substituant le mot « seize » au mot « dix-huit » partout où il se rencontre dans le bill.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Dandurand (Orateur),	Gibson,	Power,
Béique,	David,	Godbout,	Riley,
Bolduc,	Davis,	Jaffray,	Roy,
Boucherville, de,	Derbyshire,	Kerr,	Sullivan,
Bowell	Douglas,	Lougheed,	Thompson,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McSweeney,	Wilson,
Cloran,	Ellis,	Merner,	Yeo,
Coffey,	Frost,	Perley,	Young.—32.
Comeau,			

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Cox,	McMullen,	Ross (Middlesex),
Campbell,	Ferguson,	Montplaisir,	Scott,
Cartwright,	McDonald	Robertson,	Watson.—13.
(Sir Richard),	(Cap-Breton),	Ross (Halifax),	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé de nouveau, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé de nouveau, passera-t-il

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (III) intitulé: « Loi concernant les engrais agricoles », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit déposé sur la table.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement à constituer des rentes viagères pour le vieil âge », a été lu la deuxième fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (191) intitulé: « Loi concernant le paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (W) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la naturalisation »

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (BB) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Chambres de commerce ».

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (QQ) intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants ».

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des douanes ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (193) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inscriptions au bois de service », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat priant Leurs Honneurs de renvoyer à cette Chambre le Bill H (No 172) du Sénat, intitulé: « Loi constituant en corpora-

tion la *Dominion Power Development Company* »,—le dit bill ayant été endossé et transmis au Sénat par erreur.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le Sénat acquiesce à cette demande et renvoie le dit bill.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour renvoyer le dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain, à onze heures du matin.

Mardi, 14 juillet 1908.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à 11 heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross (Moosejaw),
Béique,	Domville,	McDonald	Roy,
Bernier,	Douglas,	(Cap-Breton),	Scott,
Bolduc,	Ellis,	McHugh,	Talbot,
Boucherville, de	Ferguson,	McMullen,	Tessier,
(C.M.G.),	Forget,	McSweeney,	Thibaudeau
Bowell	Frost,	Mitchell,	(de La Vallière),
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	Owens,	Thibaudeau
Coffey,	Godbout,	Perley,	(Rigaud),
Comeau,	Jaffray,	Power,	Thompson,
Costigan,	Kerr,	Riley,	Watson,
Cox,	King,	Robertson,	Wilson,
David,	Landry,	Ross (Middlesex),	Yeo,
Davis,	Legris,	Ross (Halifax),	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 2 juillet 1908, demandant un rapport indiquant,—

1. Les noms de tous les sénateurs et des députés de la Chambre des Communes, qui ont été nommés à des charges auxquelles sont attachées des émoluments, depuis l'année 1878 jusqu'à l'année 1908, les deux inclusivement.

2. Le nom de la charge à laquelle chaque sénateur et chaque député ont été nommés.

3. Le salaire attaché à chaque charge.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 230.)

L'honorable M. Ferguson a attiré l'attention du Sénat sur la déplétion de l'or détenu par le gouvernement durant les mois de novembre et décembre derniers, et a demandé au gouvernement:—

1. Les espèces au montant de $5,115,000 ont-elles été retirées du Trésor fédéral en novembre et décembre derniers à la suite d'un arrêté en conseil rendu le 12 novembre 1907, et amendé par un autre arrêté en conseil fait le 26 du même mois (autorisant l'émission des billets du Dominion) sans une augmentation correspondante de la circulation des billets du Dominion?

2. Quand le gouvernement a rendu cet arrêté en conseil, avait-il en vue l'émission et la circulation en Canada des billets du Dominion, ou le retrait du Trésor et l'exportation des espèces?

3. Si le gouvernement n'avait pas en vue ce retrait, ou cette exportation d'espèces, n'était-il pas de son devoir de se prémunir contre la déplétion des réserves de l'or du Trésor, en stipulant que les billets émis sans la garantie légale, ne devraient pas être présentés pour rachat avant que les prêts qu'ils étaient destinés à faciliter, soient remboursés?

4. Les espèces mentionnées dans la première question, ou dans une partie d'icelle, forment-elles partie des exportations d'or faites aux Etats-Unis en novembre et décembre 1907, au montant de $7,297,778?

5. Quels furent les taux courants de primes sur l'or mentionnés à New-York, chaque semaine, en novembre et décembre 1907, et le gouvernement du Canada a-t-il participé dans les profits résultant des primes sur l'or retirés du Trésor, et vendus à New-York durant le dit mois? Dans l'affirmative, combien?

6. De quelle façon le retrait des réserves d'or du gouvernement durant les mois de novembre et décembre 1907, et l'exportation pendant la même période d'un montant correspondant en or aux Etats-Unis, résultant du dit arrêté en conseil, ont-ils soulagé la gêne financière au Canada et facilité le mouvement de la récolte du grain de l'Ouest?

7. Quelle partie des prêts mentionnés ci-dessous (voyez le rapport soumis à la Chambre des Communes le 8 d'avril 1908 par la Banque de Montréal), pour le compte du gouvernement du Canada, afin de faciliter le mouvement de la récolte du grain de l'ouest, a été employée?

(1) Dans l'achat du grain directement des producteurs?

(2) Dans le mouvement du grain actuellement dans les élévateurs jusqu'aux ports de mer, ou aux endroits de consommation, avant la clôture de la navigation des lacs, en 1907, donnant la date de la dernière expédition par la voie des lacs?

Date de prêts.	No de prêts.	Montants.
31 novembre 1907	1	$ 500,000
26 " "	2	500,000
29 " "	3	500,000
30 " "	4	500,000
13 décembre "	5	150,000
24 " "	6	165,000
26 décembre 1907	7	300,000
26 " "	8	1,000,000
30 " "	9	750,000
30 " "	10	750,000
2 janvier 1908	11	200,000

Débat.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le comité du Compte rendu des Débats reçoive l'autorisation d'étudier l'opportunité de réunir les services des débats des deux Chambres et de présenter un projet au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (181) intitulé: « Loi à l'effet de refondre et de modifier les lois concernant les terres publiques fédérales », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (199) intitulé: « Loi tendant au paiement de primes sur le pétrole brut », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la séance du soir aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (200) intitulé: « Loi concernant le traitement du surintendant des assurances », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la séance du soir aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (201) intitulé: « Loi pour aider à l'entretien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour la presse canadienne », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la séance du soir aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (202) intitulé: « Loi autorisant la construction d'un embranchement du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard allant de Harmony, sur l'embranchement de Souris, jusqu'à Elmira », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la séance du soir aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (208) intitulé: « Loi concernant la charge d'auditeur général », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la séance du soir aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (AAA) intitulé: « Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent et des objets plaqués d'or ou d'argent », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (DDD) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Alberta and British Columbia Railway Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (EEE) intitulé: « Loi concernant la compagnie dite *Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (SS) intitulé: « Loi concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—
Page 1, ligne 10.—Retrancher « trois » et y substituer « deux ».
Page 1, ligne 13.—Retrancher « sept » et y substituer « cinq».
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox. il a été
Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat à sa prochaine séance.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (JJJ) intitulé: « Loi concernant le fonds patriotique canadien ».
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la séance du soir aujourd'hui.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power
Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Cartwright (Sir Richard),
Choquette,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Cox,
David,
Davis,
Derbyshire,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Forget,
Frost,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kerr,
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McMullen,
McSweeney,
Owens,
Perley,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Watson,
Wilson,
Young.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (194) intitulé: « Loi modifiant la Loi des douanes », a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (189) intitulé: « Loi portant modification de la Loi du Service civil », ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé en amendement:

Qu'il n'est pas opportun, à cette période avancée de la session, d'aller plus loin dans la considération du dit bill (No 189) avant qu'il ait été refait de telle manière qu'il s'applique également aux branches extérieures et aux branches intérieures du service public.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la deuxième séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé: « Loi à l'effet d'autoriser la vente à la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, d'une partie du parc Major's-Hill, en la cité d'Ottawa, comme emplacement d'hôtel », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance de demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à la deuxième séance du Sénat jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à la deuxième séance du Sénat jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (193) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections au bois de service », a été lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les règles 24*a* et 24*b* du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le dit bill soit lu au long à la table la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois au long à la table en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Banques et du Commerce relativement au bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (120) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement à constituer des rentes viagères pour le vieil âge », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la séance du soir aujourd'hui et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (191) intitulé: « Loi concernant le paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que la règle 24*a* du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (SS) intitulé: Loi concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent ».

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la troisième séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (146) intitulé: « Loi concernant les médicaments dit *proprietary* ou les médicaments brevetés », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 13 juillet 1908.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre n'insiste pas sur les amendements faits par les Communes au bill V (No 127) du Sénat, intitulé: « Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* ».

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à huit heures du soir aujourd'hui.

TROISIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réunit à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Comeau,	Landry,	Robertson,
Beith,	Cox,	Legris,	Ross (Middlesex),
Béique,	David,	Lougheed,	Ross (Halifax),
Bernier,	Davis,	Mackay (Alma),	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Domville,	McHugh,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McKay (Truro),	Scott,
	Forget,	McMullen,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	McSweeney,	Talbot,
	Gillmor,	Montplaisir,	Tessier,
Cartwright (Sir Richard),	Godbout,	Perley,	Watson,
	Jaffray,	Power,	Wilson,
Choquette,	Kerr,	Riley,	Young.
Coffey,	King,		

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Qu'afin de faciliter l'adoption rapide des bills qui seront reçus de la Chambre des Communes, le paragraphe *f* de la règle 23 et les paragraphes *b*, *d* et *e* de la règle 24 ainsi que les règles 63 et 119 soient suspendus pour le reste de la session.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour la pétition de divorce de James Hurst Foster soit remboursés à l'avocat du pétitionnaire moins les dépenses qui pourraient avoir été encourues par le Sénat par rapport à la dite pétition.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Roy, il a été

Ordonné, que le montant déposé pour le bill (H) intitulé: « Loi constituant en corporation la *Dominion Power Development Company* » soit remboursé moins les frais d'impression et de traduction.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (120) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement à constituer des rentes viagères pour le vieil âge.»

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Page 2, ligne 44.—Substituer « 13 » à « 12 ».

Page 2, ligne 46.—Après « rentier » insérer « sauf ce qui avant prévu ».

Page 3, ligne 4.—Après « année » insérer ce qui suit comme paragraphe 2:—

« 2. Mais rien contenu dans la présente loi n'est censé empêcher les corporations ou les employeurs de travail de faire des conventions pour le paiement de rentes viagères à des membres comme personnes employées par eux aux conditions établies par le Ministre et qui ne sont pas en conformité des dispositions de la présente loi ».

Page 3, ligne 5.—Substituer « 3 » à « 2 ».

Page 3, ligne 9.—Substituer « 4 » à « 3 ».

Page 3, ligne 46.—Après « versée », insérer ce qui suit: « mais aucune action ne peut être intentée pour l'annulation d'une rente viagère accordée en vertu de la présente loi, après deux ans de la date à laquelle le versement dont on se plaint a été fait ».

Page 4, ligne 12,—Substituer « 15 » à « 14 ».

Page 5, ligne 1.—Substituer « 13 » à « 12 ».

Page 5, ligne 3.—Après « présentés » insérer « aux deux Chambres du ».

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Forget a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (199) intitulé: « Loi tendant au paiement de primes sur le pétrole brut », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (200) intitulé: « Loi concernant le traitement du surintendant des assurances », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Domville, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois au long en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (201) intitulé: « Loi pour aider à l'entretien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour la presse canadienne », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité permanent présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Frost a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (202) intitulé: « Loi autorisant la construction d'un embranchement du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, allant de Harmony, sur l'embranchement de Souris, jusqu'à Elmira », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Domville, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (208) intitulé: « Loi concernant la charge d'Auditeur général », a été lu la deuxième fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Domville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (JJJ) intitulé: « Loi concernant le fonds patriotique Canadien », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la deuxième séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que, de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et d'autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (FFF) intitulé: « Loi concernant certain brevet de William B. Smith », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (GGG) intitulé: « Loi pour faire droit à Arthur James Townsend », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (HHH) intitulé: « Loi concernant certains brevets de la compagnie dite *The Metal Shingle and Siding Company, Limited* », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (205) intitulé: « Loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente de l'opium à toutes fins autres que celles de la médecine », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la deuxième séance du Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox,

Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures du matin.

Mercredi, 15 juillet 1908.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à 11 heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Beith,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright, (Sir Richard),
Choquette,
Coffey,
Comeau,
Costigan,
Cox,
David,
Davis,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ferguson,
Forget,
Frost,
Gillmor,
Godbout,
Jaffray,
Kerr,
King,
Landry,
Lougheed,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Power,
Riley,
Robertson,
Ross (Middlesex),
Ross (Halifax),
Ross (Moosejaw),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Watson,
Wilson,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Talbot:—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson au Pacifique.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (181) intitulé: « Loi à l'effet de refondre et de modifier les Lois concernant les terres publiques fédérales », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (89) intitulé: « Loi à l'effet d'autoriser la vente à la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, d'une partie du parc Major's-Hill, en la cité d'Ottawa, comme emplacement d'hôtel ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Comeau a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, sur division, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (146) intitulé: « Loi concernant les médicaments dits *proprietary* ou les médicaments brevetés », a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité généralement présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 à 3, les deux inclusivement, ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Choquette a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	McDonald (Cap-Breton),	Ross (Middlesex),
Beith,	David,	McHugh,	Ross (Halifax),
Béique,	Davis,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Domville,	McLaren,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Douglas,	McMillan,	Scott,
	Edwards,	McMullen,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McSweeney,	Talbot,
	Forget,	Mitchell,	Tessier,
Campbell,	Frost,	Montplaisir,	Thibaudeau (de La Vallière),
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	Perley,	
	Godbout,	Poirier,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain,	Jaffray,	Power,	
Choquette,	Kerr,	Riley,	Watson,
Coffey,	King,	Robertson,	Wilson,
Comeau,	Landry,		Young.
Costigan,	Lougheed,		

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 15 juillet 1908.

Le comité des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement à la pétition de Frank Wheaton Demmry Attwood, du township de Lobo, dans le comté de Middlesex, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Florence Sophia Attwood, résidant actuellement dans la cité de London, dans le dit comté.

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. La défenderesse a fait par son conseil une opposition à l'adoption de la loi demandée.

4. Considérant que le Parlement sera prorogé bientôt, il sera impossible pour votre comité de procéder au cours de la présente session à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et de recevoir sous serment les dépositions des témoins relative-

ment au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande, ou de faire passer un bill basé sur cette pétition, et considérant aussi que le conseil du pétitionnaire a représenté qu'il désire continuer à la prochaine session du Parlement les procédures déjà commencées relativement à sa pétition et que le conseil de la défenderesse a déclaré devant votre comité que sa cliente n'a pas d'objection à cette remise de l'enquête; en conséquence

Votre comité recommande que si une pétition rédigée dans les mêmes termes que ceux de la pétition actuelle est présentée par le pétitionnaire à la prochaine session du Parlement, cette pétition et le bill basé sur cette pétition ainsi que toute demande à l'effet de dispenser de la publication de nouveaux avis, et du paiement de nouveaux honoraires soient reçus favorablement par votre honorable Chambre et par le comité des Divorces qui sera nommé à cette session, relativement à la continuation des procédures commencées pendant la présente session, sans obligation de se conformer de nouveau aux règlements relatifs à la publication d'avis de demande d'un bill de divorce et de paiement d'honoraire; sans nécessité de faire parvenir de nouveaux avis à la partie défenderesse, à l'exception d'un avis à la défenderesse d'un mois au moins avant la présentation de la nouvelle pétition, ou si l'adresse de la défenderesse est inconnue, à son conseil ou à l'agent du conseil à Ottawa.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la deuxième séance demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 15 juillet 1908.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement à la pétition de Catherine Ann Cannon, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, présentée à votre honorable Chambre le sept juillet courant pour demander le remboursement de l'honoraire de deux cent dix dollars ($210) payé par elle, lors de la présentation de sa pétition pour demander un bill de divorce, demande à laquelle a acquiescé votre honorable Chambre et sur laquelle a été basé le bill qui a passé.

Votre comité considérant le fait que cet honoraire a été dûment payé sans que la pétitionnaire ait allégué qu'elle était incapable de faire cette dépense, a soigneusement examiné les raisons données dans la pétition sur laquelle il a l'honneur de faire le présent rapport et recommande de ne pas accéder à la demande de la pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la deuxième séance demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (146) intitulé: « Loi concernant les médicaments *proprietary* et les médicaments brevetés ».

(*En comité.*)

Les articles 4, 5 et 6 ont été lus et agréés.

L'article 7 a été lu et amendé comme suit:

Page 3, ligne 28.—Après le mot « santé » insérer le paragraphe A.

« *Paragraphe A.*

« 2. Nul médicament dit *proprietary* ou médicament breveté contenant de l'opium, ou nulle préparation d'opium ni ses dérivés, ou nulle morphine ni ses préparations ne sera vendu en détail, sauf sur l'ordonnance d'un médecin légalement qualifié, ni à moins que la proportion d'opium ou toute ordonnance d'opium ne soit spécifiée sur l'étiquette ».

Page 3, ligne 29.—Retrancher « 2 » et insérer « 3 ».

L'article 8 a été lu et agréé.

L'article 9 a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 39.—Après le mot « publique », là où il parait la seconde fois, insérer « ou par la porte ».

Page 3, ligne 40.—Après « breveté » insérer les mots suivants: « mais le présent article n'empêche pas les fabricants ou les marchands en gros de distribuer des échantillons au commerce ».

Les articles 10, 11 et 12 ont été agréés.

L'article 13 a été lu et amendé comme suit:

Page 4, ligne 33.—Après « loi » insérer « par cette compagnie ou par quelqu'un de ses officiers ».

L'article 14 a été remis pour considération ultérieure.

Les articles 15 et 16 ont été lus et agréés.

L'article 17 a été lu et amendé comme comme suit:

Page 5, ligne 43.—Après le mot « retrancher » insérer « ; et avis doit en être donné dans la *Gazette du Canada* ».

L'article 18 a été lu et amendé comme suit:

Page 6, ligne 3.—Après « violation » insérer « ; et tout règlement fait de cette manière doit être déposé sur la table du Sénat et de la Chambre des Communes dans les dix jours après l'ouverture du Parlement ».

Dans l'annexe.

Page 6, ligne 9.—Retrancher les mots « Arsénic, et les préparations qui en contiennent » et insérer « Préparations arsénicales ».

Page 6, ligne 20.—Retrancher « Digitaline » et insérer « Digitale et ses dérivés ».

Page 6, ligne 26.—Retrancher « Hyoscyamine » et « Hyoscyamus ».

Page 6, ligne 28.—Retrancher «« Morphine et ses préparations ».

Page 6, ligne 29.—Après « vomique » insérer « et ses dérivés ».

Page 6, ligne 30.—Retrancher « Opium, ses préparations et ses dérivés ».

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. David a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Banques et du Commerce relativement au bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », ayant été lu,

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé en amendement:

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais que le bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le débat soit ajourné jusqu'à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à huit heures du soir aujourd'hui.

TROISIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Domville,	McHugh,	Robertson,
Béique,	Ferguson,	McKay (Truro),	Ross (Middlesex),
Bolduc,	Forget,	McLaren,	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Frost,	McMillan,	Ross (Moosejaw),
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	McMullen,	Roy,
Campbell,	Jaffray,	McSweeney,	Scott,
Choquette,	Kerr,	Mitchell,	Sullivan,
Coffey,	King,	Montplaisir,	Talbot,
Conreau,	Landry,	Perley,	Tessier,
Cox,	Lougheed,	Poirier,	Watson,
David,	Mackay (Alma),	Power,	Wilson,
	McDonald (Cap-Breton),	Riley,	Young.

Son Honneur le Président, du comité permanent du Restaurant du Sénat, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a téé alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT.
CHAMBRE DU PRÉSIDENT,
OTTAWA, 15 juillet 1908.

Le comité permanent du Restaurant du Sénat a l'honneur de présenter le rapport suivant:

Considérant le petit nombre de sénateurs qui ont patronisé le Restaurant et leurs louables habitudes de tempérance; considérant aussi les ajournements périodiques du Sénat, votre comité est d'opinion que le système suivi pendant la présente session impose une charge trop lourde aux sénateurs.

Il recommande que trois sénateurs soient nommés pour s'entendre avec trois députés choisis par la Chambre des Communes pour voir à la possibilité d'organiser un restaurant commun et faire rapport à votre comité afin que celui-ci en arrive à une décision finale.

Le tout respectueusement soumis,

R. DANDURAND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat, le cinquième article de l'ordre du jour a été pris et Conformément à l'ordre, le bill (JJJ) intitulé: « Loi concernant l'Association du fonds patriotique canadien », a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, a proposé en amendement:—

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant l'article premier et en ajoutant à l'article deux, devenu le premier article, les mots « Sur toutes les questions se rapportant à la dite Association du fonds patriotique ».

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il et son titre sera-t-il: l'Association du fonds patriotique canadien, chapitre 92 des Statuts de 1901?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Young, à savoir: Que le rapport du comité des Banques et du Commerce sur le bill (5) intitulé: « Loi concernant la coopération », soit adopté maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. Scott: Que le dit bill ne soit pas adopté maintenant mais qu'il soit renvoyé à un comité général.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Domville,	MacKay (Alma),	Robertson,
Bolduc,	Ferguson,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
Boucherville, de,	Gillmor,	McMillan,	Scott,
Choquette,	Landry,	Montplaisir,	Sullivan.—18.
Coffey,	Lougheed,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	David,	McLaren,	Ross (Middlesex),
Bowell,	Frost,	McMullen,	Roy,
(Sir Mackenzie),	Jaffray,	McSweeney,	Tessier,
Campbell,	Kerr,	Riley,	Watson,
Cox,	King,	Ross (Halifax),	Wilson.—19.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (202) intitulé: « Loi autorisant la construction d'un embranchement du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard allant de Harmony, sur l'embranchement de Souris, jusqu'à Elmira ».

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Campbell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la deuxième séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que, de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la troisième séance du Sénat demain et que ce soit le dernier article de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (189) intitulé: «« Loi portant modification de la Loi du Service civil », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (205) intitulé: « Loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente de l'opium à toutes fins autres que celles de la médecine », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la deuxième séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (181) intitulé: « Loi à l'effet de refondre et de modifier les lois concernant les terres publiques fédérales », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (146) intitulé: « Loi concernant les médicaments dits *proprietary* ou les médicaments brevetés », ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (204) intitulé: « Loi modifiant le chapitre 38 des Statuts de 1907, édicté en modification de la Loi des chemins de fer », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la deuxième séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (206) intitulé: « Loi modifiant la Loi des juges », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la deuxième séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (210) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la deuxième séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (173) intitulé: « Loi à l'effet de restreindre l'usage du tabac chez les enfants et les adolescents », et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 14 juillet 1908.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill GGG (No 196) intitulé: « Loi pour faire droit à Arthur James Townsend ».
Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.
Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Domville,
Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures du matin.

Jeudi, 16 juillet 1908.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Landry,	Riley,
Beith,	Davis,	Lougheed,	Robertson,
Béique,	Derbyshire,	Mackay (Alma),	Ross (Middlesex),
Bolduc,	Domville,	McHugh,	Ross (Halifax),
Boucherville, de (C.M.G.),	Douglas,	MacKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
	Edwards,	McLaren,	Roy,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McMillan,	Scott,
	Fiset,	McMullen,	Sullivan,
Campbell,	Forget,	McSweeney,	Talbot,
Cartwright (Sir Richard),	Frost,	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
	Gillmor,	Owens,	
Choquette,	Jaffray,	Perley,	Watson,
Coffey,	Kerr,	Poirier,	Wilson,
Comeau,	King,	Power,	Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Young:—De D. W. Morison, ministre, et autres, d'Ormston, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité en général relativement au bill (189) intitulé: « Loi portant modification de la Loi du Service civil ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 à 7, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article 8 a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 18.—Après « conseil » insérer « en ayant égard à la position actuelle de chaque fonctionnaire ou commis, selon le cas ».

Les articles 9 à 26, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Campbell a fait rapport, de la la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,
Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Davis,	Lougheed,	Ross (Middlesex),
Béique,	Derbyshire,	Mackay (Alma),	Ross (Halifax),
Bolduc,	Domville,	McHugh,	Ross (Moosejaw),
Boucherville, de	Douglas,	McKay (Truro),	Roy,
(C.M.G.),	Edwards,	McLaren,	Scott,
Bowell	Ellis,	McMillan,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Ferguson,	McMullen,	Talbot,
Campbell,	Fiset,	McSweeney,	Thibaudeau
Cartwright	Forget,	Montplaisir,	(de La Vallière),
(Sir Richard),	Frost,	Owens,	Thibaudeau
Casgrain,	Gillmor,	Perley,	(Rigaud),
Coffey,	Jaffray,	Poirier,	Watson,
Comeau,	Kerr,	Power,	Wilson,
Costigan,	King,	Riley,	Young.
David,	Landry,	Robertson,	

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Sullivan, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur la table du Sénat toute la correspondance, les rapports, les mémoires et les protêts envoyés au gouvernement relativement au trafic de l'opium au Canada, soit pour en demander la suppression, ou pour toutes autres fins.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellnece le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (189) intitulé: « Loi portant modification de la Loi du Service civil ».

(*En comité.*)

Les articles 27 à 37 ont été lus séparément et agréés.
L'article 38 a été lu et amendé comme suit:—

Page 10, ligne 8.—Après « faire » insérez « et bien que le fonctionnaire soit qualifié par les mots ».

Page 10, ligne 8.—Après « civil » insérez « ou tous mots à cet effet ».

Les articles 39 à 44 ont été lus séparément et agréés.

L'article 45 a été lu et amendé comme suit:—

Page 11, ligne 16.—Après « paragraphe » insérez « de la présente loi en conformité de la Loi du Service civil ».

Page 11, ligne 26.—Après « résolution » insérez: « ou, si cette action est nécessaire pendant la vacance du Parlement, elle doit être prise par le Gouverneur en conseil, subordonnément à la ratification des deux Chambres à la session prochaine ».

L'article 46 a été lu et amendé comme suit:—

Page 11, ligne 32.—Après « d'absence » insérez « à leur rang ou à leur préséance ».

L'article 2 a été pris de nouveau en considération et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 14.—Après « Chambres » insérez ce qui suit comme paragraphe « *d* »:—

Paragraphe « d ».

« Le mot « maintenant », lorsqu'il est employé dans la présente loi, signifie la date de l'entrée en vigueur de la loi.»

Il a été proposé que l'article suivant soit ajouté à la loi comme article 48:—

« 48. La présente loi entrera en vigueur le premier jour de septembre prochain.»

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Campbell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (202) intitulé: « Loi autorisant la construction d'un embranchement du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard allant de Harmony, sur l'embranchement de Souris, jusqu'à Elmira », a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (181) intitulé: « Loi à l'effet de refondre et de modifier les lois concernant les terres publiques fédérales », a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 à 14, les deux inclusivement, ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à huit heures du soir aujourd'hui.

TROISIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Cox,	Landry,	Riley,
Béique,	David,	Lougheed,	Ross (Middlesex),
Bolduc,	Davis,	McHugh,	Ross (Halifax),
Boucherville, de	Derbyshire,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
(C.M.G.),	Domville,	McLaren,	Roy,
Bowell	Ellis,	McMullen,	Scott,
(Sir Mackenzie),	Ferguson,	McSweeney,	Sullivan,
Campbell,	Frost,	Mitchell,	Talbot,
Cartwright	Gillmor,	Montplaisir,	Watson,
(Sir Richard),	Jaffray,	Perley,	Wilson,
Coffey,	Kerr,	Poirier,	Young.
Costigan,	King,	Power,	

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (181) intitulé: « Loi à l'effet de refondre et modifier les lois concernant les terres publiques fédérales ».

(*En comité.*)

L'article 15 a été lu et amendé comme suit:—

Page 8, ligne 18.—Après « prévue » insérer ce qui suit comme paragraphe 9:—

Paragraphe 9.

« Quiconque est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans, achète ou vend, ou professe d'acheter ou vendre des terrains ou des intérêts dans des terrains, ou le contrôle de terrains disponibles pour une inscription de homesteads, ou pour lesquels une inscription de homestead a été accordée, avant que des patentes aient été émises.»

Les articles 16 à 41 ont été lus séparément et agréés.

L'article 42 a été lu et il a été proposé de l'amender comme suit:—

Page 20, ligne 46.—Après « d'écoles » insérer « publiques ».

La question ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé:—

Contents, 3; non-contents, 15.

La motion a alors été résolue dans la négative.

Les articles 43 à 104 ont été lus séparément et agréés.

Les annexes A, B, C, D, E, F, G, H et I ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la première séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (146) intitulé: « Loi concernant les médicaments dits *proprietary* ou les médicaments brevetés », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (204) intitulé: « Loi modifiant le chapitre 38 des Statuts de 1907, édicté en modification de la Loi des chemins de fer », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois au long à la table.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la deuxième séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la deuxième séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frank Wheaton Demmry Atwood.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Catherine Ann Cannon.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (205) intitulé: « Loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente de l'opium à toutes fins autres que celles de la médecine », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (206) intitulé: « Loi modifiant la Loi des juges », a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance. et

L'honorable M. McHugh a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (210) intitulé: « Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Perley a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Baird:—

« Que, de l'avis du Sénat, il est opportun de nommer une commission composée de représentants des différentes législatures des diverses provinces, et autres personnes ayant charge des terres de la Couronne, avec pouvoir de faire rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la préservation de nos forêts, dans l'intérêt du Canada, à cause de la quantité considérable de bois de pulpe et de bois de construction exportée chaque année du Canada », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la deuxième séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 30.—Insérez ce qui suit à titre d'article 2A:—

« 2A. Est abrogé l'alinéa (*f*) de la dite loi et remplacé par ce qui suit:

« (*f*) navigation de cabotage comprend le voyage entre un port ou lieu quelconque situé sur la côte orientale du Canada et un autre sur cette même côte, ou tout port ou lieu de Terre-Neuve, du Labrador, de Saint-Pierre et Miquelon, ou de la côte orientale des Etats-Unis d'Amérique, ou du Mexique, ou de l'Amérique Centrale ou dans les Antilles ou sur la côte orientale de l'Amérique du Sud, ou plus loin vers le sud à cinq dégrés de latitude nord, et comprend aussi le voyage entre tout port ou lieu quelconque de la côte occidentale du Canada et un autre sur cette même côte, ou tout port ou lieu situé sur la côte occidentale des Etats-Unis d'Amérique ou plus loin vers le sud jusqu'au port de Portland dans l'Etat de l'Orégon, et au plus loin vers le nord jusqu'au cap Spencer, dans le territoire de l'Alaska, et aux inlets ou baies ayant leur entrée sur le côté est du dit cap ».

Page 2, ligne 6.—Retrancher l'article 4 et y substituer les deux articles suivants:—

« Est modifié l'article 96 de la dite loi par le retranchement du mot « cent », à la deuxième ligne du dit article et la substitution des mots « cent cinquante » en son lieu et place.

« 4A. Est modifié l'article 97 de la dite loi par le retranchement des mots « quatre cents » en leur lieu et place ».

Page 2, ligne 28.—Retrancher l'article 7.

Page 3, ligne 10.—Ajouter ce qui suit après le mot « abrogé », à titre de paragraphe 2 de l'article 10:—

« 2. Est encore modifié le premier paragraphe de l'article 477 de la dite loi par l'addition de l'alinéa suivant:

« (*g*) Les navires qui se dirigent vers un havre de refuge ou qui y entrent ».

Page 4, ligne 32.—Insérer les mots « par écrit » après le mot « accident », à la 32e ligne.

Page 6, ligne 13.—Insérer les mots « par écrit » après le mot « accident », à la 13e ligne.

Page 9, ligne 18.—Insérer ce qui suit après le mot « destination », à titre d'alinéa (*f*):

« (*f*) lorsque le ministre a lieu de croire qu'un capitaine, un second, un pilote ou un mécanicien se trouve, cour quelque raison, impropre ou incapable de remplir ses fonctions ».

Page 9, ligne 31.—Insérer ce qui suit après le mot « requises », à titre d'article 29A:—

« 29A. Est abrogé l'article 785 de la dite loi ».

Page 10, ligne 3.—Retrancher l'alinéa 3.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat à sa deuxième séance demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (118) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer au sujet des télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (MM) intitulé: « Loi constituant en corporation le Synode du diocèse de Keewatin », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill (JJJ) intitulé: « Loi à l'effet de modifier le chapitre 92 des Statuts de 1901, concernant l'Association du fonds patriotique canadien », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson,

Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures du matin.

Vendredi, 17 juillet, 1908.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Costigan,	Kerr,	Power,
Baker,	Cox,	King,	Ross (Middlesex),
Beith,	David,	Landry,	Ross (Halifax),
Béique,	Davis,	Lougheed,	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Derbyshire,	McHugh,	Roy,
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	McKay (Truro),	Scott,
	Douglas,	McMullen,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McSweeney,	Talbot,
	Ellis,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Campbell,	Ferguson,	Mitchell,	
Cartwright (Sir Richard),	Frost,	Montplaisir,	Watson,
	Gillmor,	Perley,	Young.
Coffey,	Jaffray,	Poirier.	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson et du Pacifique, demandant permission de présenter une pétition pour l'adoption d'une loi pour la construction et le parachèvement de leur chemin de fer, nonobstant que le délai pour la présentation d'une telle pétition soit expiré.

L'honorable M. Béique, du comité permanent du Compte rendu des Débats a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 9 juillet 1908.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité recommande que, pour la prochaine session du Parlement, M. A. R. Hannay, soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de quarante piastres ($40) par semaine; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendan la session en lui donnant avis d'une semaine.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique concis des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquelles il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai.

Aussi, à préparer un compte rendu analytique concis des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre le compte rendu des séances de l'après-midi aux correspondants de la presse à neuf heures du soir au plus tard. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu devra être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat, et aussi qu'il ait un siège à la table, suivant l'arrangement dont conviendront Son Honneur le Président du Sénat et le président du comité.

Votre comité recommande aussi que, pour la prochaine session, M. George Bélanger soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat, à titre de traducteur. Il devra livrer aux correspondants de tous les journaux publiés en langue française un compte rendu analytique précis des débats du Sénat semblable à celui qui est rédigé pour les journaux anglais.

Votre comité recommande de plus que ses appointements soient de quinze ($15) dollars par semaine, lorsque le Sénat siégera, mais il est entendu que l'on pourra en tout temps cesser de l'employer pendant la session, en lui donnant une semaine d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la première séance du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (181) intitulé: 'Loi à l'effet de refondre et de modifier les lois concernant les terres publiques fédérales », tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à la deuxième séance du Sénat aujourd'hui.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (146) intitulé: « Loi concernant les médicaments dits *proprietary* ou les médicaments brevetés ».

(*En comité.*)

Après débat.

Il a été proposé que le comité lève sa séance.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé:—
Pour, 17; contre, 20.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Il a été proposé que le comité lève sa séance et rapporte progrès.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le comité s'est divisé:—
Pour, 21; contre, 10.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. David a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (205) intitulé: « Loi prohibant l'importation. la fabrication et la vente de l'opium à toutes fins autres que celles de la médecine », ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (109) intitulé: « Loi autorisant une gratification aux volontaires qui ont servi la Couronne dans le Sud-Africain », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (209) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchand au Canada », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (211) intitulé: « Loi modifiant la Loi rendue en la présente session et intitulé Loi concernant *The Dominion Guarantee Company, Limited* », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (CCC) intitulé: « Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

1. Page 1, ligne 22.—Retrancher l'article 5.

2. Page 1, ligne 26.—Retrancher l'article 6 et le remplacer par ce qui suit:—

« 6. Est modifié le paragraphe 4 de l'article 81, par le retranchement des mots « l'officier d'inspection », à l'avant-dernière ligne du dit paragraphe, et leur remplacement par le mot « ministère ».

3. Page 2, ligne 2.—Insérer ce qui suit à titre d'article 7A:—

« 7A. L'article suivant est inséré immédiatement à la suite de l'article 108:

« 108A. Tout gérant d'élévateur qui permet que le grain contenu dans un wagon qui a reçu ordre de se mettre en marche pour l'Est à partir de Winnipeg ou de Saint-Boniface, et pour lequel il a signé une lettre de voiture, et dont il a été tiré un échantillon de grain pour l'inspection, ainsi que prévu par le paragraphe 3 de l'article 123 de la présente loi, revienne, sans la permission de l'inspecteur en chef, à l'élévateur d'où il a été chargé, est pour chaque contravention, passible d'une amende ne dépassant pas cinquante dollars ».

4. Page 2, ligne 3.—Retrancher l'article 8.

5. Page 2, ligne 15.—Insérer ce qui suit à titre de paragraphe 2 et 3 de l'article 123:—

« 2. Le grain qui est expédié d'endroits situés à l'ouest de Winnipeg pour attendre des ordres à Winnipeg comme il est prévu à l'article 99c de la *Loi des grains du Manitoba*, et qui poursuit sa route sans être livré à Winnipeg, doit être inspecté à Winnipeg et le certificat d'inspection en être délivré à la fin de la période de détention; cependant, sur un ordre par écrit de l'agent de l'expéditeur, un wagon de grain retenu à Winnipeg sera inspecté à son arrivée et le certificat d'inspection délivré.

« 3. Dans le cas de grain expédié d'élévateurs situés à Winnipeg ou à Saint-Boniface à destination de l'Est, il ne sera tiré aucun échantillon pour l'inspection

tant que la compagnie de chemin de fer n'aura pas inscrit le wagon sur les feuilles d'expédition ».

6. Page 2, ligne 16.—Retrancher « 2 » et insérer « 4 ».

7. Page 2, ligne 25.—Retrancher « 3 » et insérer « 5 ».

8. Page 2, ligne 32.—Retrancher « 4 » et insérer « 6 ».

9. Page 2, ligne 39.—Retrancher « 5 » et insérer « 7 ».

10. Page 2, ligne 43.—Retrancher tous les mots qui suivent « et » jusqu'au mot « terminé » inclusivement, et les remplacer par les suivants: « ces wagons ne pourront être mis en marche tant qu'ils n'auront pas été inspectés ».

11. Page 3, ligne 28.—Après le mot « Manitoba », insérer « et sauf en la manière prévue à l'article 118A de la *Loi des grains du Manitoba* ».

12. Page 3, ligne 40.—Insérer ce qui suit à titre de paragraphe 7 de l'article 126A:—

« 7. Au mois d'août, chaque année, il sera dressé un inventaire de la quantité de chaque type de grain restant dans les élévateurs de tête de ligne ».

13. Page 4, ligne 16.—Retrancher l'article 13 et lui substituer ce qui suit:

« 13. Est modifié le paragraphe 3 de l'article 130 par le retranchement des mots « l'officier d'inspection », à la dernière ligne du dit article, et la substitution du mot « ministère ».

14. Page 4, ligne 19.—Retrancher l'article 135 et le remplacer par ce qui suit:—

« 135. Lorsque du grain non nettoyé est inspecté dans la division du Manitoba, l'inspecteur doit énoncer dans son certificat le pour-cent d'impuretés qu'il faut en retirer afin d'amener le grain au type certifié.

« 2. Si le grain se trouve être d'une saleté excessive et si l'inspecteur juge qu'il ne lui est pas possible de constater la proportion d'impuretés, il doit, d'après un échantillon pris lorsque se fait le déchargement des wagons, constater et énoncer la proportion d'impuretés et des graines qu'il faut en retirer pour amener ce grain au type.

« 3. Dans le cas où cette déduction contient une proportion de grain domestique, le pour-cent de grain domestique doit aussi être porté au certificat ».

15. Page 4, ligne 17.—Retrancher l'article 17 et le remplacer par ce qui suit:—

« 17. Est modifié l'article 137 par le retranchement des deux dernières lignes sous la rubrique de Blé du printemps, et la substitution de ce qui suit:

« Le blé No 1 rejeté comme carié et brossé sera classé comme blé brossé du type auquel il appartient.

« Le blé No 2 rejeté comme carié et brossé sera classé comme blé brossé du type auquel il appartient.

« Le blé No 3 et celui du type inférieur rejetés comme cariés et brossés seront classés comme brossés du type auquel ils appartiennent. Toutefois, le blé qui passe l'inspection comme Nord No 3 brossé ou plus bas, peut être classé comme étant du type régulier (non au-dessus du No 3) que détermine l'inspecteur.

« Le blé No 1 prononcé à l'inspection *en dehors des types* pour cause d'humidité et séché sera classé comme blé séché du type auquel il appartient.

« Le blé No 2 prononcé à l'inspection *en dehors des types* pour cause l'humidité et séché sera classé comme blé séché du type auquel il appartient; toutefois, sur l'ordre écrit du propriétaire tout blé No 1 séché ou blé No 2 séché peut être classé comme No 3 du Nord.

« Le blé No 3 et les blés de types inférieurs prononcés à l'inspection *en dehors des types* pour cause d'humidité et séché seront classés comme blé séché des types auxquels ils appartiennent. Toutefois, le blé qui est prononcé à l'inspection blé No 3 du Nord séché, ou inférieur, peut têre classé comme étant du type régulier (non au-dessus du No 3 du Nord) que détermine l'inspecteur.

16. Page 6, ligne 3.—Après le mot « boisseau » insérer ce qui suit:—

« L'avoine No 1 noire ou mélangée est saine, nette, exempte d'autre grain, et pèse au moins 36 livres au boisseau.

« L'avoine No 2 noire ou mélangée est saine, raisonnablement nette, raisonnablement exempte d'autre grain, et pèse au moins 34 livres au boisseau ».

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que les greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (ZZ) intitulé: « Loi modifiant la Loi des grains du Manitoba », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Insérer ce qui suit à titre d'article 2A:—

« 2A. Est abrogé le paragraphe (*h*) de l'article 2 et remplacé par le suivant:—

« (*h*) « Elévateur public de tête de ligne » comprend tous les élévateurs situés à une localité déclarée être tête de ligne « par le ministre; et l'expression élévateur de tête de ligne », dans les dispositions de la présente loi, concernant les élévateurs de tête de ligne et les entrepôts, comprend un entrepôt ».

Page 2, ligne 34.—Retrancher le paragraphe 4 et insérer le suivant en son lieu et place:—

« Nul grain ne quittera une tête de ligne publique sans avoir été pesé officiellement, à moins que le propriétaire ou son agent n'en ordonne autrement ».

Page 3, ligne 40.—Insérer après le mot « commissaire » les mots suivants: « mais le présent paragraphe ne s'applique pas aux entreposeurs de transport oriental ».

Page 6, ligne 34.—Après le mot « grain » insérer les mots « ou sur un ordre écrit de sa main ».

Page 7, ligne 31.—Insérer ce qui suit à titre d'article 23A:—

« 23A. Est modifié l'article 60 par l'addition du paragraphe suivant:

« 4. Sauf le cas où est accidentellement endommagé ou détruit un élévateur régional public dans lequel du grain a été reçu pour emmagasinage ordinaire, ainsi qu'il est prévu par la présente loi, si celui qui conduit l'élévateur refuse, lorsqu'il est requis par le propriétaire, de rendre compte du grain, selon les termes du récépissé d'entrepôt donné sous le régime des dispositions de la présente loi, ou sur les ordres renouvelés du propriétaire; il est réputé coupable de contravention sous le régime de l'article 355 du Code Criminel, et passible des peines prévues par le dit article et en outre de la confiscation de sa patente ».

Page 8, ligne 8.—Insérer ce qui suit à titre d'article 24A:—

« 24A. Est modifiée la dite loi par l'insertion de l'article suivant immédiatement à la suite de l'article 64:

« 64A. Toute personne qui dirige un élévateur ou entrepôt régional et qui vend, cède, nantit, engage ou grève de quelque manière que ce soit du grain emmagasiné dans un compartiment spécial dans le dit élévateur, suivant les dispositions de la présente loi, alors qu'il n'est pas propriétaire unique et absolu du dit grain, est réputé coupable de contravention sous le régime de l'article 390 du Code Criminel, et est passibles des peines prévues par le dit article, et en outre de la confiscation de sa patente ».

Page 9, ligne 18.—Retrancher « de démettre l'exploitant en faute » et y substituer « peut ordonner le renvoi du gérant en faute ».

Page 10, ligne 22.—Après « déclaration » insérer « au sujet d'un élévateur particulier ».

Page 10, ligne 26.—Retrancher « quiconque » et y substituer « Tout propriétaire de grain emmagasiné dans un élévateur de l'espèce qui ».

Page 10, ligne 44.—Retrancher le paragraphe 8.

Page 11, ligne 3.—Retrancher le paragraphe 3 et y substituer le suivant:—

« Dans le cas d'une halte ou d'une voie de garage d'où le grain est expédié, le

commissaire peut, à sa discrétion et pour la période ou les périodes de temps qu'il juge nécessaires, obliger la compagnie de chemin de fer à placer à cette halte ou à cette voie de garage une personne compétente à qui il incombera:

« (*a*) de tenir ouvert à l'usage des acheteurs, à toute heure du jour, un livre des commandes de wagons, selon que prévu par la présente loi, dans lequel peuvent être inscrites les demandes de wagons en conformité des dispositions de la présente loi;

« (*b*) d'apposer les sceaux aux wagons quand le chargement en est achevé;

« (*c*) de fournir aux expéditeurs les formules régulières des règles de voiture;

« (*d*) quand la lettre de voiture est régulièrement libellée par l'expéditeur, de la remettre au chef du train qui prend ce ou ces wagons en remorque ou la déposer dans un lieu où ce chef de train peut la prendre ».

Page 11, ligne 12.—Retrancher le paragraphe 4 et y substituer le suivant:—

« 4. Le présent article ne s'applique pas aux voies de garages servant exclusivement au passage des trains ».

Page 12, ligne 9.—Insérer ce qui suit à titre d'article 33A:—

« 33A. Est modifié l'article 91 par l'addition des mots suivants: Toutefois le wagon ne sera pas tenu pour avoir été attribué à une personne qui en a fait la demande, à moins qu'il ne soit en état convenable pour recevoir le grain ».

Page 12, ligne 12.—Retrancher « et » et insérer « et 99C » après « 99B ».

Page 12, ligne 41.—Insérer ce qui suit après l'article 99C:—

« C 99.—Le grain en wagons complets offert pour être dirigé sur des endroits en Canada situés à l'est de Winnipeg peut être consigné sous la rubrique « attendre des ordres de Winnipeg » en route vers sa destination par voie directe, aux conditions suivantes::

« (1) L'expéditeur paiera à l'agent de la compagnie de transport à l'endroit d'expédition la somme de 3 dollars par wagon.

« (2) L'expéditeur écrira au dos de la feuille de consignation et du récépissé d'expédition: « ce wagon attendra des ordres à Winnipeg », avec le nom et l'adresse de quelque compagnie, maison ou personne, de Winnipeg, qui acceptera du voiturier avis de l'arrivée à Winnipeg, et qui donnera au voiturier, de la part du propriétaire, des instructions sur la manière de disposer du grain;

« (3) La personne qui aura reçu avis de l'arrivée aura un délai gratuit de vingt-quatre heures à compter de l'arrivée pour disposer du grain;

« (4) Si le voiturier, dans les limites du délai gratuit de vingt-quatre heures mentionné à l'alinéa 3, reçoit instructions par écrit d'effectuer livraison dans les limites de ses installations terminales de Winnipeg-Saint-Boniface, cette livraison se fera aux voies de garage pour le service de camionage dans les limites de ses installations terminales, contre paiement des taux courants pour le grain à Winnipeg ou à Saint-Boniface, à la date de l'efflpédition et la remise de la lettre de voiture;

« (5) Le voiturier peut, en l'absence d'instructions par écrit de la part de la personne qui a reçu l'avis sur la manière de disposer du grain dans les limites du délai gratuit mentionné à l'alinéa 3, expédier le grain à sa destination selon la consignation;

« (6) Le grain expédié sous la rubrique « Attendre des ordres à Winnipeg » et délivré à Winnipeg ou à Saint-Boniface ainsi que prévu à l'alinéa 4 peut être expédié à tout endroit du Canada situé à l'est de Winnipeg dans les six mois de sa réception à Winnipeg ou à Saint-Boniface, pour le reste du taux de transport direct depuis l'endroit de provenance jusqu'à la destination selon le tarif autorisé en vigueur à la date de l'expédition première, plus un cent par cent livres de droits de tête de ligne, moins les 3 dollars par wagon mentionnés à l'alinéa 1;

« (7) La détention du grain à Winnipeg-Saint-Boniface, sous le régime du présent article, n'aura aucun effet sur l'application des dispositions de la *Loi des inspections et de la vente;*

« (8) En cas d'engoregement du trafic, causé par l'opération du présent article, la Commission des chemins de fer peut rendre une ordonnance suspendant l'effet du présent article pour une période mentionnée dans la dite ordonnance;

« (9) Les dispositions du présent article n'auront d'effet qu'à compter du quinzième jour de décembre d'une année au premier jour de septembre de l'année suivante ».

Page 13, ligne 43.—Retrancher « L'article qui suit est inséré » et y substituer « Les articles qui suivent sont insérés ».

Page 13, ligne 44.—Retrancher « article 111A » et y substituer « articles 111A et 111B ».

Page 14, ligne 9.—Insérer ce qui suit à titre d'article 111B:—

« 111B. Le taux qui peut être exigé pour le nettoyage ou l'emmagasinage du grain dans tout élévateur régional sera le même pour tous les élévateurs exploités par une même personne ou compagnie; cependant, s'il est démontré, aux yeux du commissaire, que les exigences de la concurrence rendent nécessaire à un certain endroit un taux moins élevé que celui qu'exigent les élévateurs d'une personne ou d'une compagnie pour le nettoyage et l'emmagasinage du grain, le commissaire peut donner permission écrite de recevoir au dit endroit les taux inférieurs qu'il juge nécessaires pour faire face à cette concurrence, et en même temps autoriser les taux ordinaires à tous les autres élévateurs appartenant à cette personne ou à ctte compagnie ».

Page 14, ligne 12.—Retrancher l'article 118A et y substituer le suivant:—

« 118A. Afin de conserver l'identité du grain en cours de transport entre Winnipeg et les endroits de consommation dans l'est du Canada ou les ports d'exportation sur le bord de la mer, le Commissaire peut accorder à tout expéditeur la permission de louer, pour le temps qu'il agréera, des compartiments spéciaux dans les élévateurs de tête de ligne ou de transfert, qui sont nécessairement employés pour le transport du grain vers l'est à partir de Winnipeg et pour la mise spéciale du grain en compartiment en cours de transport. La capacité des compartiments qui pourront être ainsi loués à un élévateur de tête de ligne ou de transfert, sera celle qu'agréera le commissaire, mais ne sera pas inférieure à 16,000 boisseaux dans un élévateur. La durée des divers baux sera celle qu'agréera le commissaire.

« 2. L'expéditeur recevant cette permission peut, subordonnément aux conditions imposées, conclure une convention pour le louage des compartiments spéciaux dans les élévateurs de tête de ligne et de transfert pour le transport du grain de Winnipeg au lieu de destination.

« 3. Les taux à payer pour le louage de ces compartiments spéciaux seront ceux dont il sera convenu; mais, sur paiement du prix régulier pour la pleine durée du bail, l'expéditeur avec la permission du commissaire, ainsi que prévu au présent article, recevra un bail pour compartiments de la capacité à laquelle il a droit.

« 4. Si l'expéditeur qui a obtenu pareille permission donne au commissaire une preuve suffisante qu'il possède des baux pour les compartiments spéciaux, dans les différents élévateurs de la tête de ligne ou de transfert, qui sont nécessaires pour le transport du grain de Winnipeg au lieu de destination, et qui lui permettent de conserver l'identité du grain au cours du transport entre Winnipeg et le lieu de destination, en quantités d'au moins 16,000 boisseaux, et que ces baux sont conformes à la permission déjà accordée, le commissaire peut autoriser cet expéditeur à prendre les moyens nécessaires ou possibles sous le régime des dispositions de la présente loi et de la *Loi des inspections et de la vente* pour conserver l'identité du grain qu'il désire expédier par la voie des élévateurs dans lesquels il possède des baux pour les compartiments spéciaux.

« 5. Le Commissaire doit établir en conformité des dispositions de la présente loi et de la *Loi des inspections et de la vente*, des instructions et des règles pratiques et nécessaires pour conserver l'identité du grain expédié par l'expéditeur à qui permission a été donnée en la manière prévue au présent article, se servant des compartiments spécialement loués dans les différents élévateurs ainsi que ci-dessus prévu pour l'emmagasinage et le transbordement de ce grain. Toutefois, cependant, dans les instructions ou les règles ci-dessus mentionnées ne sera tenu pour autoriser le placement de

grains de différentes qualités dans le même compartiment spécial d'un élévateur de tête de ligne ou de transfert.

« 6. Une infraction des instructions ou des règles établies par le commissaire sous le régime du présent article sera réputée être une infraction des dispositions de la présente loi.

« 7. Les dispositions de la *Loi des inspections et de la vente* s'appliquent aux grains spécialement mis dans des compartiments au cours du transport, aux termes des dispositions du présent article.

« 8. Les dispositions du présent article n'auront d'effet qu'entre le quinzième jour de décembre d'une année et le premier jour de septembre de l'année suivante ».

Page 17, à la fin du bill,—Insérer ce qui suit à titre d'article 45.—

« 45. La présent loi entrera en vigueur le premier jour de septembre mil huit cent huit ».

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que les greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (212) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel et abrogeant l'article 415 de la Loi des chemins de fer », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (120) intitulé: « Loi autorisant le gouvernement à constituer des rentes viagères pour le vieil âge », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (112) intitulé: « Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Cox,	Lougheed,	Ross (Middlesex),
Beith,	David,	McHugh,	Ross (Halifax),
Béique,	Davis,	McKay (Truro),	Ross (Moosejaw),
Bolduc,	Derbyshire,	McMullen,	Roy,
Boucherville, de	Domville,	McSweeney,	Scott,
(C.M.G.),	Ellis,	Merner,	Sullivan,
Bowell	Ferguson,	Mitchell,	Talbot,
(Sir Mackenzie),	Frost,	Montplaisir,	Thibaudeau
Campbell,	Gillmor,	Owens,	(de La Vallière),
Cartwright	Jaffray,	Perley,	Thibaudeau
(Sir Richard),	Kerr,	Poirier,	(Rigaud),
Coffey,	King,	Power,	Watson,
Costigan,	Landry,	Riley,	Young.

L'honorable M. Power, du comité spécial chargé de faire un rapport sur le message de la Chambre des Communes, reçu le seizième jour de mars dernier, pour demander un état indiquant le coût, à l'exclusion de l'indemnité, du Sénat pour les sessions 1905 et 1906-07 respectivement, a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 17 juillet 1908.

Le comité spécial chargé par votre honorable Chambre le sept mai dernier, de préparer et de présenter au Sénat une réponse au message de la Chambre des Communes du vingt-quatre mars dernier, relativement au coût du Sénat pour les sessions de 1905 et 1906-07 respectivement, a l'honneur de recommander que le message suivant soit envoyé à la Chambre des Communes en réponse à leur message.

L. G. POWER,
Président.

SÉNAT,
17 juillet 1908.

En réponse au message du vingt-quatrième jour de mars dernier de la Chambre des Communes demandant de lui fournir un état du coût, à l'exclusion de l'indemnité, du Sénat pour les sessions de 1905 et 1906-07 respectivement, le Sénat désire attirer l'attention de la Chambre des Communes sur le fait que le renseignement demandé se trouve dans les rapports de l'Auditeur général pour les années fiscales qui comprennent la durée des dites sessions.

Le Sénat de plus désire exprimer son regret que les circonstances aient retardé l'envoi de ce message.

Avec la permission du Sénat:
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Landry, il a été
Ordonné que la règle 24 (*h*) du Sénat soit suspendue relativement au dit rapport.
Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Landry, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (181) intitulé: « Loi à l'effet de refondre et de modifier les lois concernant les terres publiques fédérales », tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit de nouveau modifié par addition du mot « publiques » après « d'écoles » dans la sixième ligne de l'article 42, afin que l'on lise « d'écoles publiques », comme dans la présente Loi concernant les terres publiques fédérales.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

Alors, la question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (146) intitulé: « Loi concernant les médicaments dits *proprietary* ou les médicaments brevetés ».

(*En comité.*)

L'article 17 a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 38.—Après « loi » insérer « ou relativement à la vente de tout médicament breveté ou dit *proprietary* en magasin au moment de l'adoption de la présente loi ».

L'article 14 a été lu de nouveau et agréé.

L'article 7 a été reconsidéré et il a été proposé de l'amender comme suit:—

Page 3, ligne 15.—Retrancher tous les mots après « enlevé » jusqu'à la fin du paragraphe « *c* ».

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, celle-ci a été résolue dans la négative.

Il a alors été proposé que l'amendement déjà fait à l'article soit retranché.

Une question d'ordre fut soulevé à l'effet que lorsque l'intention d'un comité a été donnée sur une question, le même comité ne peut révoquer cette décision.

Le Président a déclaré que la question d'ordre était mal fondée.

Un appel de la décision du Président fut porté au Sénat.

La séance du comité fut suspendue temporairement.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. David, de la part du dit comité, a fait rapport qu'on en appelait de sa décision.

La question de concours ayant été posée sur la dite décision, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils sont pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Cox,	Kerr (King),	Perley,
Beith,	David,	King,	Power,
Bowell	Derbyshire,	McHugh,	Riley,
(Sir Mackenzie),	Domville,	McKay (Truro),	Ross (Middlesex),
Campbell,	Ellis,	McMullen,	Sullivan,
Cartwright	Frost,	McSweeney,	Watson,
(Sir Richard),	Gillmor,	Mitchell,	Young.—28.
Costigan,	Jaffray,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	Lougheed,	Montplaisir.—6.
Boucherville, de	Landry,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le comité a repris sa séance.

Il fut proposé que le comité lève sa séance.

La question ayant été posée sur cette motion, le comité s'est divisé:—

Contents, 17; non-contents, 20.

La motion fut ainsi résolue dans la négative.

Il fut alors proposé que le comité lève sa séance, qu'il rapporte progrès, et demande la permission de siéger de nouveau.

La question ayant été posée sur cette motion, le comité s'est divisé:—

Contents, 21; non-contents, 10.

Et la motion fut résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. David a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright,

Le Sénat s'est ajourné à huit heures du soir, aujourd'hui.

TROISIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Davis,	Landry,	Power,
Beith,	Derbyshire,	Lougheed,	Riley,
Béique,	Domville,	Mackay (Alma),	Ross (Moosejaw),
Bowell	Ellis,	McHugh,	Roy,
(Sir Mackenzie),	Ferguson,	McKay (Truro),	Scott,
Campbell,	Frost,	McSweeney,	Sullivan,
Coffey,	Gillmor,	Mitchell,	Talbot,
Costigan,	Jaffray,	Perley,	Watson,
Cox,	Kerr,	Poirier,	Young.
David,	King,		

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—
Par l'honorable M. Baker:—De Charles H. Parmelee, M.P., et autres.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 16 juillet 1908.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande:—

1. Que le greffier du Sénat reçoive instruction de payer les salaires des employés du restaurant pour la présente session, le total de ces salaires ne devant pas dépasser $1,500.

2. Que, à partir de la clôture de la présente session, M. Norman McLeod Wood, messager permanent chargé actuellement du restaurant soit nommé comme faisant partie du personnel des messagers pour travail général sous le contrôle du concierge.

3. Que M. Thomas Benjamin Weston, messager sessionnel, soit nommé messager permanent avec un salaire de $700 par année, et qu'il remplisse la charge d'assistant-maître de poste pendant l'absence du maître de poste.

4. Que les règlements suivants, relatifs à la chambre des journaux, soient adoptés:—

(1) Lorsque le gardien est inévitablement absent il sera remplacé par un messager nommé par le greffier, afin qu'il y ait toujours quelqu'un en charge pendant que cette chambre est ouverte.

(2) Les personnes suivantes ont droit à l'usage de cette chambre:—

Les sénateurs et les députés ou leurs familles, les membres du Conseil privé et leurs familles, les députés-ministres et les députés-ministres à leur retraite, les mem-

bres du clergé de toutes dénominations, les fonctionnaires du Sénat et les fonctionnaires du Sénat à leur retraite.

(3) Les personnes introduites par Son Honneur le Président ou par tout autre sénateur auront le privilège de la salle de lecture pendant la journée.

(4) Les journaux et les revues ne devront dans aucun cas sortir de l'enceinte du Sénat et ne devront pas être retenus plus d'un jour.

(5) Aucun sénateur ne prendra ou ne laissera prendre des journaux ou revues sans en donner avis au gardien, qui devra en garder note dans un livre tenu à cet effet.

(6) Il ne sera pas permis de fumer dans la chambre des journaux.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la première séance demain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 17 juillet 1908.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de faire son sixième rapport.

1. Votre comité a pris en considération l'effet du bill (189) intitulé: « Loi portant modification de la Loi du service civil », relativement à la position des fonctionnaires et des commis du Sénat, lorsqu'elle entrera en vigueur.

2. L'annexe ci-jointe a été préparée par votre comité, en conformité des dispositions de la dite loi.

3. Votre comité recommande que la dite annexe soit adoptée, au lieu de l'annexe publiée à la page 402 des Journaux du Sénat, 1906, maintenant en vigueur en vertu d'un ordre du Sénat, rendu le 7 juillet 1906, adoptant le troisième rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité de 1906, et au lieu des amendements faits en divers temps à ce rapport, en vertu d'ordres du Sénat; mais que cette annexe ne constitue aucun changement aux appointements actuellement payables aux fonctionnaires ou commis, tant que l'organisation du personnel du Sénat n'aura pas été déterminée et définie par une résolution du Sénat, prévue par les articles 8 et 45 de la dite loi.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

ANNEXE.

ORGANISATION, salaires, noms des fonctionnaires et commis du Sénat du Canada.

Titres et fonctions.	Grade.	Salaire. Minimum.	Maximum.	Actuel.	Nom du titulaire actuel.	Observations.
		$ cts	$ cts.	$ cts.		
FONCTIONNAIRES.						
1. Greffier des parlements, greffier du Sénat, maître en chancellerie et caissier.	Sous-chef	5,000 00	5,000 00	4,000 00	Samuel E. St. Onge Chapleau.	
2. Député du greffier, premier greffier-adjoint, maître en chancellerie, greffier du journal anglais.	Première divisi'n. Subdivision A.	2,800 00	4,000 00	2,600 00	Robert W. Stephen.	
3. Greffier en loi, maître en chancellerie, conseil du parlement., greffier des comités et traducteur anglais.	Première divisi'n. Subdivision A.	2,800 00	4,000 00	3,500 00	J. G. Aylwin Creighton.	
4. Gentilhomme huissier de la Verge Noire..	Prem. division. Subdivision B.	2,100 00	2,800 00	2,200 00	Ernest J. Chambers.	
5. Sergent-d'armes et greffier du journal français	Prem. division. Subdivision B.	2,100 00	2,800 00	2,000 00	J. de St. Denis Lemoyne.	
6. Greffier-adjoint. Traducteur français	Prem. division. Subdivision B.	2,100 00	2,800 00	2,400 00	Alfred Evanturel.	
COMMIS.						
1. Greffier des affaires de routine et procès verbaux et en charge de la papeterie.	Prem. division. Subdivision B.	2,100 00	2,800 00	2,400 00	John Charles Young.	
2. Comptable et commis en charge de l'index et de la correspondance.	Prem. division. Subdivision B.	2,100 00	2,800 00	2,200 00	Charles T. Gibbs.	
3. Traducteur en chef français	Prem. division. Subdivision B.	2,100 00	2,800 00	2,250 00	Siméon Lelièvre.	
4. Greffier des ordres perman.; greffier des bills privés.	Deuxiè. division. Subdivision A.	1,600 00	2,100 00	1,900 00	Alexander Soutter.	
5. Premier traducteur français	Deuxiè. division. Subdivision A.	1,600 00	2,100 00	1,800 00	J. Boutillier Trudel.	
6. Deuxième traducteur français	Deuxiè. division. Subdivision A.	1,600 00	2,100 00	1,800 00	Joseph Bouchard.	
7. Troisième traducteur français	Deuxiè. division. Subdivision A.	1,600 00	2,100 00	1,800 00	William Chapman.	
8. Greffier adjoint du journal français	Deuxiè. division. Subdivision B.	800 00	1,600 00	1,200 00	Alfred L. Garneau.	
9. Maître de poste	Deuxiè. division. Subdivision B.	800 00	1,600 00	1,050 00	Jean A. Choquette.	
10. Commis de classe cadette	Troisiè. division. Subdivision A.	900 00	1,200 00	1,250 00	Adolphe D. Caron.	
11. Assistant du commis en charge de la papeterie..	Troisiè. division. Subdivision A.	900 00	1,200 00	950 00	William J. O'Neill.	Maximum actuel $1,400.

Annexe mentionnée au sixième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

ROBT. WATSON,
Président.

SÉNAT, 17 juillet 1908.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Ross (Moose-jaw), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la première séance demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (146) intitulé: « Loi concernant les médicaments dits *proprietary* ou les médicaments brevetés ».

(*En comité.*)

Il fut proposé que l'amendement déjà fait à l'article 7 soit retranché.

La question ayant été posée sur cette motion, le comité s'est divisé:—

Contents, 20; non-contents, 7.

Et la motion fut résolue dans l'affirmative.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. David a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné de dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (205) intitulé: « Loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente de l'opium à toutes fins autres que celles de la médecine ».

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article 1 a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Retranchez « ministère » et insérez « ministre ».

Il a été alors proposé d'ajouter ce qui suit à la loi comme article 2:—

Article 2.

« 2. Ce n'est pas un acte criminel, sous l'autorité de l'article 1 de la présente loi, de vendre ou d'offrir en vente ou d'avoir en sa possession pour la vente, à des fins autres que celles de la médecine, de l'opium dans quelqu'une des dites formes dans les six mois de l'entrée en vigueur de la présente loi, pourvu que cet opium soit déposé dans un entrepôt de douanes pour l'exportation, établi par les règlements rendus par le ministre des Douanes.»

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Alma) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier ,et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (212) intitulé: « Loi modifiant le Code criminel et abrogeant l'article 415 de la Loi des chemins de fer », a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (209) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada », a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: « Loi autorisant une gratification aux volontaires qui ont servi la Couronne dans le Sud-Africain », a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article 1 a été lu et agréé.

L'article 2 a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Retrancher « sœurs hospitalières », et insérer « infirmières ».

L'article 3 a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Retrancher les mots depuis « chaque » jusqu'à « ou », ligne 14, et insérer « volontaire ».

Les articles 4 à 8, tous deux inclusivement, ont été séparément lus et agréés.

Les annexes « A » et « B » ont été séparément lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Campbell a fait part, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maitenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Derbyshire, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (NN) intitulé: « Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada ».

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé:

Que, lorsque le Sénat s'ajournera ce soir, il soit ajourné jusqu'à demain et qu'il y ait trois séances distinctes; la première devant commencer à onze heures de l'avant-midi pour se terminer à une heure; la deuxième devant commencer à trois heures de l'après-midi pour se terminer à six heures du soir, et la troisième séance devant commencer à huit heures pour se terminer à onze heures du soir à moins qu'elle ne soit ajournée plus tôt.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (115) intitulé: « Loi modifiant la Loi des élections fédérales », auquel elle demande le concours du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (218) intitulé: « Loi pour autoriser la vente ou autre aliénation de certaines réserves militaires dans les cités de Toronto et de Montréal », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 16 juillet 1908.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs qu'un comité de cette Chambre, composé de M. l'Orateur, de M. l'Orateur-suppléant et de M. Barker a ét nommé aux fins de se consulter avec un comité semblable du Sénat sur l'établissement d'un restaurant commun aux deux Chambres.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox,
Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Samedi, 18 juillet 1908.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Beith,
Béique,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Coffey,
Costigan,
Cox,
David,
Derbyshire,
Domville,
Douglas,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Gillmor,
Jaffray,
Kerr,
King,
Landry,
Lougheed,
Mackay (Alma),
McHugh,
McKay (Truro),
McMullen,
McSweeney,
Perley,
Poirier,
Power,
Ross (Middlesex),
Roy,
Scott,
Sullivan,
Talbot,
Thibaudeau (Rigaud),
Watson,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 16 juillet 1908, demandant toute la correspondance, les rapports, les mémoires et les prêts envoyés au gouvernement relativement au trafic de l'opium au Canada, soit pour en demander la suppression, ou pour toutes autres fins.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 36b.*)

Aussi, une réponse partielle à un ordre du Sénat en date du 27 mars 1908, pour la production d'un état indiquant, séparément, les croisements à niveau de la voie publique sur tous les chemins de fer, sauf ceux qui sont en construction, sous la juridiction de la Commission des chemins de fer, et au sujet desquels la dite commission a accordé sa protection depuis sa création; le dit état indiquant la nature de la protection accordée, dans chaque cas, le nom de la compagnie de chemin de fer, la désignation locale de chaque croisement à niveau de la voie publique et le comté et la province dans lesquels ils sont situés, ainsi que la date de l'ordonnance et du règlement qui s'y rapportent; aussi, un semblable état indiquant les croisements à niveau de la voie publique à être protégés par décision de l'autorité compétente au sujet de tous les chemins de fer qui ne sont pas sous la juridiction de la commission, y compris le chemin de fer Intercolonial, et indiquant aussi les règlements promulgués concernant les chemins de fer en construction; et aussi un état semblable au sujet de tous les croisements à niveau de la voie publique, y compris les ordonnances et règlements en force, depuis le premier jour de février 1904, à leur endroit.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 229a.*)

Aussi, une réponse à un ordre du Sénat en date du 6 mai 1908, pour la production de copies de toutes correspondances entre le ministère du Revenu de l'Intérieur et ses officiers, relativement à l'analyse des engrais, et la décision donnée par ce ministère sur les questions soumises, durant les années 1906, 1907, 1908, jusqu'à cette date.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session, No 235.*)

Son Honneur le Président, du comité mixte du Restaurant, a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Le comité mixte des deux Chambres, nommé pour voir à l'établissement d'un restaurant pour les deux Chambres, a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

1. Votre comité s'est réuni pour prendre la question en considération, il a visité et examiné l'étage supérieur de la nouvelle aile des bâtisses du Parlement, et l'a trouvé suffisamment commode et convenable pour en faire le restaurant voulu.

2. Votre comité a consulté l'architecte en chef du département des Travaux Publics, et a obtenu de lui un plan montrant comment le restaurant pourrait être divisé. Ce plan accompagne le présent rapport.

3. Votre comité recommande l'établissement d'un tel restaurant unique pour les deux Chambres et aussi que le comité soit maintenu jusqu'à la prochaine session et qu'il soit autorisé à organiser et à mettre le restaurant en opération au commencement de la prochaine session.

R. DANDURAND,
R. T. SUTHERLAND.

Sur motion de l'honorable M. Derbyshire, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats et des délibérations du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Compabilité du Sénat, ayant été lu,

Avec la permission du Sénat:

Le dit rapport a été retiré.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Costigan,	Kerr,	Poirier,
Bolduc,	Cox,	King,	Power,
Boucherville, de	David,	Landry,	Ross (Middlesex),
(C.M.G.),	Derbyshire,	Lougheed,	Roy,
Bowell	Domville,	Mackay (Alma),	Scott,
(Sir Mackenzie),	Edwards,	McHugh,	Sullivan,
Campbell,	Ellis,	McKay (Truro),	Talbot,
Cartwright	Ferguson,	McMullen,	Thibaudeau
(Sir Richard),	Frost,	McSweeney,	(Rigaud),
Casgrain,	Gillmor,	Owens,	Watson,
Coffey,	Jaffray,	Perley,	Young.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: « Loi modifiant la Loi des élections fédérales », a été lu la deuxième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

L'article 1 a été lu et les paragraphes 2, 3, 4, 5, 6 et 7 ont été lus séparément et agréés.

Le paragraphe 8 a été remis pour considération ultérieure.

Le paragraphe 9 a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 32.—Après le mot « réunir », retrancher les mots « au cours du mois de juillet » et insérer: « entre le premier jour de juillet et le quinzième jour d'août ».

Les paragraphes 10 et 11 ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Frost a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable M. Power,

Le Sénat s'est ajourné à huit heures du soir.

TROISIEME SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Coffey,	King,	Power,
Bolduc,	Costigan,	Landry,	Ross (Middlesex),
Boucherville, de (C.M.G.),	Cox,	Lougheed,	Ross (Halifax),
	Ellis,	McHugh,	Roy,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McKay (Truro),	Scott,
	Frost,	McMullen,	Sullivan,
Campbell,	Gillmor,	McSweeney,	Talbot,
Cartwright, (Sir Richard),	Jaffray,	Perley,	Watson.
	Kerr,		

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (WW) intitulé: « Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada », et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (109) intitulé: « Loi autorisant une gratification aux volontaires qui ont servi la Couronne dans le Sud-Africain », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (146) intitulé: « Loi concernant les médicaments dits *proprietary* ou les médicaments brevetés », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (181) intitulé: « Loi à l'effet de refondre et de modifier les lois concernant les terres publiques fédérales », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (189) intitulé: « Loi portant modification de la Loi du Service civil », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (205)intitulé: « Loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente de l'opium à toutes fins autres que celles de la médecine », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (219) intitulé: « Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par le très honorable Sir Richard Cartwright, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (115) intitulé: « Loi modifiant la Loi des élections fédérales ».

(*En comité.*)

Paragraphe 8 pris de nouveau en considération et agréé sans amendement.

Le paragraphe 8 a été pris de nouveau en considération et agréé sans amendement.

Le paragraphe 12 a été remis pour considération ultérieure.

Les articles 2 à 20, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article 21*a* a été lu et il a été proposé de l'amender comme suit:—

Page 7, ligne 42.—Après « rapporteur » insérer « à moins que cette marque ne soit de nature à identifier le voleur ou à indiquer qui il est.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Il a alors été proposé que l'article 21 soit retranché.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'article 21 a été agréé sans amendement.

Les articles 22 à 24, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article 25 a été agréé sur division.

Les articles 26 à 36, tous deux inclusivement, ont été lus et agréés.

Le paragraphe 12 de l'article premier a été pris de nouveau en considération, lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Campbell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (213) intitulé: « Loi concernant l'aide à donner pour le prolongement de la voie de chemin de fer Edmonton, Yukon et Pacifique », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (214) intitulé: « Loi concernant une certaine aide pour le prolongement du *Canadian Northern Railway* », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (217) intitulé: « Loi concernant la *Quebec Bridge and Railway Company* », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (215) intitulé: « Loi à l'effet d'accorder des subventions pour venir en aide à la construction de chemins de fer y mentionnés », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la deuxième fois en conséquence.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (115) intitulé: « Loi modifiant la Loi des élections fédérales », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Ellis, du comité permanent du Compte rendu des Débats et des délibérations du Sénat, a présenté son quatrième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 17 juillet 1908.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats et des délibérations du Sénat, a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:—
Votre comité recommande que la question de l'aide à accorder aux traducteurs des Débats du Sénat soit laissée entre les mains du président du comité.
Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (220) intitulé: « Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir aux nécessités du service public, pendant l'exercice expirant le 31 mars 1909 », auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois à la première séance du Sénat lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Watson,
Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à neuf heures et demie du matin.

Lundi, 20 juillet 1908.

Le Sénat s'est réuni à neuf heures et demie du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RAOUL DANDURAND, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Derbyshire,	Lougheed,	Ross (Middlesex),
Bowell	Domville,	McMullen,	Scott,
(Sir Mackenzie),	Ellis,	Poirier,	Sullivan,
Campbell,	Ferguson,	Power,	Watson.
Costigan,	Gillmor,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De Charles H. Parmelee, M.P., et autres, demandant l'adoption d'une loi à la prochaine session du Parlement pour pourvoir au procès et à la punition des jeunes délinquants d'après les principes du bill présenté à la dernière session par l'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, et intitulé: « Loi concernant les jeunes délinquants », 7 Edouard VII.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (220) intitulé: « Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir aux nécessités du service public, pendant l'exercice expirant le 31 mars 1909 », a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Son Honneur le Président du comité nommé pour s'enquérir de l'à-propos d'introduire dans la salle du Sénat le système dit *annunciator*, tel qu'en usage dans le Congrès des Etats-Unis, dans le but d'aider les sénateurs à améliorer les propriétés acoustiques de la Chambre, a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU PRÉSIDENT,
OTTAWA, 18 juillet 1908.

Le président du comité nommé le dix-huitième jour de juin dernier, pour s'enquérir de l'à-propos d'introduire dans la salle du Sénat le système *annunciator*, en usage ailleurs, a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité recommande d'être autorisé à continuer leurs travaux après la prorogation du Parlement et de présenter un rapport au Sénat à sa prochaine session.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 18 juillet 1908.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le lundi, 20 courant, à midi, pour proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

Le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, C.C.M.G., juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverenur général, étant assis sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre « *que c'est le désir* « *du député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent* « *immédiatement auprès de lui, dans la salle du Sénat.*»

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Loi concernant la *Phœnix Assurance Company, Limited.*
Loi pour faire droit à Hattie Spratte.
Loi pour faire droit à Edith May Gilmore.
Loi pour faire droit à Catherine Ann Cannon.
Loi pour faire droit à Ada Katurah Stewart Paulding.
Loi pour faire droit à Mary Alexander.
Loi concernant certains brevets de la *General Chemical Company.*
Loi concernant la compagnie dite *The Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company.*
Loi modifiant la Loi des prisons publiques et de réforme, en ce qui concerne la province de la Nouvelle-Ecosse.
Loi concernant certaines émissions des billets du Dominion.
Loi constituant en corporation la *Shuswap and Thompson Rivers Boom Company.*
Loi autorisant le paiement aux provinces de la Saskatchewan et d'Alberta d'une partie du fonds d'assurance existant sous le régime de la Loi des titres de biens-fonds, 1894.

Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente.

Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise.

Loi concernant la compagnie dite *The Standard Mutual Fire Insurance Company*, et à l'effet d'échanger le nom en celui de « *Standard Fire Insurance Company* ».

Loi concernant les obligations de la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* garanties par l'Etat.

Loi modifiant la Loi minière du Yukon.

Loi modifiant la Loi des banques.

Loi concernant la cour d'appel de la Colombie-Britannique.

Loi modifiant la Loi du Yukon.

Loi à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub.

Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company.*

Loi modifiant la Loi des postes.

Loi modifiant la Loi de naturalisation.

Loi modifiant la Loi des chambres de commerce.

Loi concernant les jeunes délinquants.

Loi concernant la vente et la marque des objets fabriqués en or ou en argent et des objets plaqués d'or ou d'argent.

Loi constituant en corporation *The Alberta and British Columbia Railway Company.*

Loi concernant *The Hamilton, Waterloo and Guelph Railway Company.*

Loi modifiant la Loi des douanes.

Loi modifiant la Loi des inscriptions au bois de service.

Loi concernant le paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne.

Loi concernant *The Dominion Guarantee Company.*

Loi concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.

Loi tendant au paiement de primes sur le pétrole brut.

Loi concernant le traitement du surintendant des assurances.

Loi pour aider au maintien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour publication dans la presse canadienne.

Loi concernant la charge d'Auditeur général.

Loi concernant certain brevet de William B. Smith.

Loi pour faire droit à Arthur James Townsend.

Loi concernant certains brevets de la compagnie dite *The Metal Shingle and Siding Company, Limited.*

Loi autorisant la vente à la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada d'une partie du parc de la Côte du Major, dans la cité d'Ottawa, comme emplacement d'un hôtel.

Loi à l'effet de restreindre l'usage du tabac chez les enfants.

Loi autorisant la construction d'un embranchement du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard allant de Harmony, sur l'embranchement de Souris, jusqu'à Elmira.

Loi modifiant le chapitre 38 des Statuts de 1907, édicté en modification de la Loi des chemins de fer.

Loi modifiant la Loi des juges.

Loi modifiant la Loi des Territoires du Nord-Ouest.

Loi modifiant la Loi des chemins de fer au sujet de télégraphes et des téléphones et de la juridiction de la Commission des chemins de fer.

Loi constituant en corporation le Synode du diocèse de Keewatin.

Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente en ce qui regarde les grains.

Loi modifiant la Loi des grains du Manitoba.

Loi autorisant le gouvernement à constituer des rentes viagères pour le vieil âge.

Loi modifiant la Loi des chemins de fer relativement à la constitution de la Commission des chemins de fer.

Loi modifiant le Code criminel et abrogeant l'article 415 de la Loi des chemins de fer.

Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada.

Loi modifiant la Loi de la marine marchande du Canada.

Loi pour autoriser la vente de certaine propriété de l'ordonnance dans les villes de Toronto et Montréal.

Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec.

Loi à l'effet de modifier la Loi de tempérance du Canada.

Loi autorisant une gratification aux volontaires qui ont servi la Couronne dans le Sud-Africain.

Loi concernant les médicaments dits *proprietary* ou les médicaments brevetés.

Loi à l'effet de refondre et de modifier les lois concernant les terres publiques fédérales.

Loi portant modification de la Loi du service civil.

Loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente de l'opium à toutes fins autres que celles de la médecine.

Loi concernant une certaine aide pour le prolongement du *Canadian Northern Railway*.

Loi concernant l'aide à donner pour le prolongement de la voie de chemin de fer Edmonton, Yukon et Pacifique.

Loi à l'effet d'acorder des subventions pour venir en aide à la construction de chemins de fer y mentionnés.

Loi concernant la *Quebec Bridge and Railway Company*.

Loi modifiant la Loi des élections fédérales.

Loi concernant l'Association du fonds patriotique canadien, chapitre 92 des Statuts de 1901 ».

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

« Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills.»

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:—

« QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

« Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

« Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

« Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir aux nécessités du service public, pendant l'exercice expirant le 31 mars 1909 », que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur, a dit:—

« Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Après quoi il a plu au Député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la quatrième session du dixième Parlement par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je suis heureux de mettre fin aux travaux de cette longue session et je vous remercie de votre assiduité et du soin que vous avez donné au très grand nombre de sujets importants qui ont été soumis à votre considération. Il est satisfaisant de noter que de nombreuses lois excellentes ont été passées, lesquelles, on peut l'espérer, tourneront à l'avantage du peuple du Canada.

Parmi ces lois, on remarque la Loi des grains du Manitoba et la Loi de l'inspection des grains, lesquelles, tout en protégeant les types élevés des grains de l'Ouest contre leur mélange avec des grains inférieurs, assurera à l'agriculture la plus-value attachée à ces types.

Pour répondre à un désir de l'opinion publique éclairée, les nominations et les promotions dans le service civil se donneront à l'avenir au concours, assurant, par là, la récompense au mérite. Bien que l'effet de cette loi soit restreint au service public de la capitale, ses dispositions pourront plus tard être étendues à tout le service civil du Canada.

La loi à l'effet de reviser et de refondre les lois concernant la manière de disposer des terres publiques sera, on le croit, hautement approuvée par les provinces de l'Ouest qu'elle intéresse plus spécialement. Une des principales dispositions de cette loi permet d'acquérir un second homestead situé dans une région rapprochée, et donne aussi aux concessionnaires d'un homestead le privilège d'acheter un quart de section voisine. Il est entendu que le produit de ces ventes sera d'abord mis à part pour former un fonds destiné à la construction d'un chemin de fer allant à la Baie-d'Hudson.

Les amendements à la Loi des Banques permettant, sous certaines restrictions, une expansion dans la circulation des billets de banque, durant cette période de l'année où l'on fait la moisson, faciliteront, on l'espère, le transport rapide des produits de la ferme aux marchés du monde.

Des amendements importants ont été apportés à loi électorale, lesquels, nous en avons l'espoir, protégeront plus efficacement les droits des voteurs et préviendront l'influence indue dans les luttes électorales.

Le plan d'accorder une concession gratuite de terre, à titre de récompense aux volontaires qui ont rendu des services si importants à l'Empire dans la guerre de l'Afrique du Sud, recevra l'approbation cordiale du peuple.

La réduction du droit sur les lettres locales dans les cités et certaines villes, et l'agrandissement de la région dans laquelle le port de certaines classes de journaux peut être gratuit, sera très appréciée, j'ai lieu de le croire.

Des amendements faits à la Loi de l'accise, en vertu desquels la distinction préjudiciable faite contre le tabac récolté au Canada, au moyen d'étiquettes distinctives posées sur les cigares et le tabac, va cesser d'exister; l'on espère, avec confiance, que ces amendements à loi auront pour effet d'améliorer et d'encourager la production nationale du tabac, et seront très avantageux à cette partie de notre population agricole engagée dans cette industrie.

La demande croissante pour des voies de transport améliorées dans un pays comme le Dominion, si étendu et si peu peuplé, rend nécessaire l'aide du gouvernement à la construction des chemins de fer, et l'expérience du passé justifie amplement les subventions libérales accordées dans la loi qui vient d'être sanctionnée.

Le système qui place le réseau des télégraphes et des téléphones sous la juridiction de la Commission des chemins de fer, sera cordialement approuvé par tout le Canada. Les affaires toujours croissantes, soumises au bureau de la Commission des chemins de fer, entraînent la nécessité d'augmenter son personnel.

L'extension du temps fixé pour le paiement d'un bonus sur le minerai de plomb, et les conditions plus libérales, en vertu desquelles ce bonus peut être gagné, stimulera, on le croit, le développement de cette importante industrie dans la province de la Colombie-Britannique.

Depuis longtemps, l'on a constaté que l'usage de l'opium entraîne la dégradation physique et morale, et dans les contrées qui se flattent d'une civilisation avancée, l'on a fait des efforts pour arrêter son usage, sauf dans les cas de besoins médicaux. La consommation croissante de cette drogue délétère au Canada a suggéré l'adoption de la loi qui en restreint l'usage, sauf dans les cas indiqués par les médecins.

La création par le gouvernement des systèmes d'annuités pour les vieillards encouragera, on a lieu de l'espérer, des habitudes de gain et d'économie, qui garantiront aux porteurs d'annuités des ressources pour leur vieillesse.

Le sujet de l'immigration japonaise a fortement attiré durant l'année l'attention du gouvernement, et il a été trouvé nécessaire d'envoyer un de mes ministres au Japon pour discuter, avec l'ambassadeur de Sa Majesté à Tokio et avec les autorités japonaises, l'opportunité, en vue des conditions locales de ce pays et pour d'autres raisons, de restreindre cette immigration. Je suis heureux de savoir que l'on a fait un accord satisfaisant, et je suis certain que les conditions de cet accord seront fidèlement exécutées.

Un accord concernant l'immigration de l'Inde étant aussi devenu désirable, un représentant du gouvernement a été envoyé en Angleterre pour discuter la question avec les autorités du Royaume-Uni, et dans ce cas aussi, les résultats promettent d'être tout à fait satisfaisants.

Dans ces deux cas, mon gouvernement a eu en vue, tout en protégeant convenablement les intérêts du Canada, le bien-être de l'Empire en général.

La Loi modifiant la Loi de la marque de l'or et de l'argent, stimulera la fabrication d'articles d'une qualité supérieure, composés de ces métaux précieux, et en même temps, elle protégera le public contre la fraude.

La Loi concernant les jeunes délinquants permettra aux sociétés, qui ont pour objet la réforme des enfants, exposés à des influences criminelles, d'atteindre leur but d'une façon plus efficace, et protégera ainsi la jeunesse innocente contre les influences malfaisantes d'un voisinage dangereux.

La Loi restreignant l'usage du tabac par les enfants, va arrêter, on l'espère, une habitude de plus en plus répandue, qui affecte sérieusement la santé de bien des jeunes Canadiens.

Lors de l'ouverture de la session du Parlement au mois de novembre dernier, il existait dans la république voisine une crise financière dont les effets se sont fait sentir au loin, affectant, dans un certain degré, tous les pays en relation d'affaires avec les Etats-Unis. La crise sur le marché monétaire qui s'en suivit, réunie à la diminution de la valeur des moissons dans les provinces des prairies, a sérieusement atteint la prospérité croissante dont le Canada a joui durant les huit années précédentes. La perspective encourageante actuelle d'une récolte exceptionnellement abondante de toutes les céréales et autres produits du sol dans le pays, va marquer, on l'espère, le commencement d'une autre longue série d'années d'abondance et de prospérité.

Il est très satisfaisant de constater quel enthousiasme patriotique, ont provoqué, non seulement sur tous les points du Canada, mais aussi dans tout l'Empire, les fêtes prochaines destinées à célébrer la fondation de la cité de Québec, il y a trois cents ans, par l'héroïque navigateur français, Samuel de Champlain. Pour en rehausser l'éclat, Sa Gracieuse Majesté le Roi a délégué Son Altesse Royale le Prince de Galles pour le représenter au cortège historique intéressant, destiné à commémorer l'événement. La présence des représentants de la France et des Etats-Unis à ces fêtes sera saluée avec énormément de plaisir par notre population, et sera regardée comme une preuve d'amitié de la part du peuple de ces deux grandes républiques.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je vous remercie des crédits généreux que vous avez votés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Souhaitons ardemment que lorsque nous nous réunirons de nouveau, la brillante perspective d'une abondante moisson par tout le Canada se sera réalisée, et nous inspirera une nouvelle raison de donner expression à nos remerciements de tout cœur à une bienveillante Providence, en retour des nombreux bienfaits dont elle a comblés cette terre bénie du Canada.

Le Président du Sénat a alors dit:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir du DÉPUTÉ DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à samedi, le vingt-neuvième jour d'août prochain pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à samedi, vingt-neuvième jour d'août prochain.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SENAT

4e SESSION DU 10e PARLEMENT, 1907-08

TRÔNE.

HON. MESSIEURS— HON. MESSIEURS—

Président,
HON. RAOUL DANDURAND,
De Lorimier.

S. E. ST. ONGE CHAPLEAU.

R. W. STEPHEN. — Table du Greffier. — A. E. EVANTUREL.

Sténographes:
A. et G. HOLLAND.

No.	Sénateur	Division
27	Lovitt	Yarmouth.
28	Yeo	Port Hill.
29	Fiset	Golfe.
30	McGregor	New Glasgow.
31	Ross	Moose Jaw.
32	Frost	Leeds & Grenv'l
33	Gibson	Lincoln.
34	Legris	Repentigny
35	Jaffray	Toronto.
36	McSweeney	Moncton.
	Roy	Edmonton.
37	Thibaudeau	De La Vallière.
38	Godbout	Lasalle.
39	Campbell	York, O.
40	Beith	Bowmanville.
	Riley	Victoria C.B

No.	Sénateur	Division
14	Shehyn	Laurentides.
15	Béique	DeSalaberry.
16	David	Mille Iles
17	Young	Killarney.
18	Watson	P. la Prairie.
19	King	Queen's, N.B.
20	McMillan	Alexandria
21	McLaren	Perth.
22	Thompson	Fredericton.
23	Jones	Toronto
24	McHugh	Victoria, O.
25	Mitchell	Wellington
26	Talbot	Lacombe.

No.	Sénateur	Division
1	Kerr	Toronto.
2	Casgrain	DeLanaudière
3	Ellis, M. Jr.	Saint-Jean, N.-B.
4	Cox	Toronto.
5	Power	Halifax.
6	Scott	Ottawa.
7	Cartwright	Oxford.
8	Coffey	London
9	McDonald	Cap-Breton
10	McMullen	Wellington N.
11	Bolduc	Lauzon.
12	Thibaudeau	Rigaud.
13	Domville	Rothesay.

No.	Sénateur	Division
41	Edwards	Russell.
42	Carling	London.
43	Landry	Stadacona.
44	Macdonald	Victoria, C.B.
45	Lougheed	Calgary.
46	Miller	Richmond.
47	Ferguson	Queen's, I.P.E.
48	Drummond	Kennebec.
49	Poirier	Acadie.
50	Tessier	De la Durantaye
51	Robertson	I.P.-E.
52	De Veber	Lethbridge.
53	Ross	Middlesex.

No.	Sénateur	Division
54	MacKay	Alma.
55	MacKeen	Cap-Breton
56	Wood	Westmoreland
57	Baker	Bedford.
58	Bowell	Hastings.
59	Sullivan	Kingston.
60	McKay	Truro.
61	Macdonald	I.P.-E.
62	Merner	New Hamburg
63	Wilson	St. Thomas
64	Davis	Prince Albert.
65	Choquette	Grandville.
66	Belcourt	Ottawa.

No.	Sénateur	Division
67	Montplaisir	Shawinigan.
68	Dessaulles	Rougemont.
69	DeBoucherville	Montarville
70	Kirchhoffer	Brandon.
71	Perley	Wolseley,
72	Owens	Inkerman.
73	Bernier	Saint-Boniface
74	Forget	Sorel.
75	Baird	Victoria, N.B.
	Costigan	Victoria, N. B.
76	Cloran	Victoria, Que.
77	Ross	Halifax.
78	Douglas	Tantallon.
79	Lostock	Kamloops.
80	Comeau	Comté de Digby.
	Gillmor	St. George.
	Derbyshire	Brockville.

Sergent d'Armes,
J. DE ST. D. LE MOINE.

BARRE.

Verge Noire,
ERNEST J. CHAMBERS.

Janvier 1908.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

4e SESSION, 10e PARLENENT, 7e EDOUARD VII

1907-08

L'HONORABLE RAOUL DANDURAND, PRÉSIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
WILLIAM MILLER	Richmond	Arichat, N.-E.
WILLIAM JOHN MACDONALD	Victoria, Col.-Brit.	Victoria, Col.-Brit.
RICHARD WILLIAM SCOTT	Ottawa	Ottawa.
LAWRENCE GEOFFREY POWER	M. Sr. Halifax	Halifax, N.-E.
JOSEPH ROSAIRE THIBAUDEAU	Rigaud	Montréal.
C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C.M.G.	Montarville	Boucherville, Qué.
THOMAS MCKAY	Truro	Truro, N.-E.
DONALD MCMILLAN	Alexandria	Alexandria, Ont.
WILLIAM MCDONALD	Cap-Breton	Glace Bay, N.-E.
JOSEPH BOLDUC	Lauzon	St. Victor de Tring, Qué.
MICHAEL SULLIVAN	Kingston	Kingston, Ont.
PASCAL POIRIER	Acadie	Shediac, N.-B.
SAMUEL MERNER	New-Hamburg	Berlin, Ont.
WILLIAM DELL PERLEY	Wolseley	Wolseley, Sask.
SIR GEORGE A. DRUMMOND, C.C.M.G	Kennebec	Montréal.
JAMES ALEXANDER LOUGHEED	Calgary	Calgary, Alta.
PETER MCLAREN	Perth	Perth, Ont.
HIPPOLYTE MONTPLAISIR	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
ANDREW A. MACDONALD	Charlottetown	Charlottetown, I.-P.-E.
P. LANDRY	Stadacona	Candiac, Qué.
THOMAS ALFRED BERNIER	Saint-Boniface	Saint-Boniface, Man.
SIR MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
JOHN NESBITT KIRCHHOFFER	Selkirk	Brandon, Man.
DONALD FERGUSON	Queen's	Charlottetown, I.P.-E.
GEORGE T. BAIRD	Victoria	Perth Centre, N.B.
JOSIAH WOOD	Westmoreland	Sackville, N.B.
WILLIAM OWENS	Inkerman	Montreal.
GEORGE B. BAKER	Bedford	Sweetsburg, Qué.
DAVID MACKEEN	Cap-Breton	Halifax, N.-E.
SIR JOHN CARLING, C.C.M.G.	London	London, Ont.
LOUIS J. FORGET	Sorel	Montréal.
ALFRED A. THIBAUDEAU	De la Vallière	Montréal.
GEORGE A. COX	Toronto	Toronto, Ont.
GEORGE GERALD KING	Queen's	Chipman, N.-B.
JOHN LOVITT	Yarmouth	Yarmouth, N.-E.
JEAN BAPTISTE ROMUALD FISET	Golfe	Rimouski, Qué.
Raoul DANDURAND (Président.)	De Lorimier	Montréal.
JOHN YEO	Prince-est	Port Hill, I.-P.-E.
PETER MCSWEENEY	Northumberland	Moncton, N.-B.
JOSEPH P. B. CASGRAIN	DeLanaudière	Montréal.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
Robert Watson	Portage la Prairie	Portage la Prairie, Man.
Finlay M. Young	Killarney	Killarney, Man
Joseph Shehyn	Laurentides	Québec.
Lyman Melvin Jones	Toronto	Toronto Ont.
George McHugh	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
Robert Mackay	Alma	Montréal.
John V. Ellis	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
Joseph Godbout	La Salle	Saint-François, Beauce, Qué.
James E. Robertson	Ile du P.-E.	Montague, Ile du P.-E.
Frederick P. Thompson	Frédéricton	Frédéricton, N.-B.
Frédéric L. Béique	De Salaberry	Montréal.
William Gibson	Lincoln	Beamsville, Ont.
James McMullen	Wellington-nord	Mount Forest, Ont.
Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville, Qué.
Francis T. Frost	Leeds et Grenville	Smith's Falls, Ont.
James K. Kerr	Toronto	Toronto, Ont.
Thomas Coffey	London	London, Ont.
Jules Tessier	De la Durantaye	Québec.
William C. Edwards	Russell	Rockland, Ont.
James Domville	Rothesay	Rothesay, N.-B.
James D. McGregor	New-Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
L. O. David	Mille Iles	Montréal.
Henry J. Cloran	Victoria	Montréal.
William Mitchell	Wellington	Drummondville, Qué.
John H. Wilson	St. Thomas	St. Thomas, Ont.
Hewitt Bostock	Kamloops	Monte Creek, Col.-Brit.
Sir Richard J. Cartwright, C.C.M.G	Oxford	Ottawa.
Philippe A. Choquette	Grandville	Québec.
James H. Ross	Regina	Moose Jaw, Sask.
Thomas O. Davis	Prince-Albert	Prince-Albert, Sask.
William Ross	Victoria, N.-E.	Halifax, N.-E.
Robert Jaffray	Toronto	Toronto.
L. George De Veber	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
James M. Douglas	Tantallon	Tantallon, Sask.
Philippe Roy	Edmonton	Edmonton, Alta.
Peter Talbot	Lacombe	Lacombe, Alta.
George Riley	Victoria	Victoria, Col.-Brit.
John Costigan	Victoria, N.-B.	Edmunston, N.-B.
George W. Ross	Middlesex	Toronto, Ont.
Robert Beith	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
Daniel Gillmor	St. George	St. George, N.-B.
Ambrose H. Comeau	Comté de Digby	Meteghan River, N.-E.
Georges C. Dessaulles	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.
Napoléon A. Belcourt	Ottawa	Ottawa, Ont,
Archibald Campbell	York, Ont.	Toronto Jct., Ont
Daniel Derbyshire	Brockville	Brockville, Ont,

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

4e SESSION, 10e PARLEMENT, 7e EDOUARD VII

1907-08

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
BAIRD, G. T.	Victoria	Perth Centre, N.-B.
BAKER, G. B.	Bedford	Sweetsburg, Qué.
BÉIQUE, F. L.	De Salaberry	Montréal.
BEITH, R.	Bowmanville	Bowmanville, Ont.
BELCOURT, N. A.	Ottawa	Ottawa, Oont.
BERNIER, T. A.	Saint-Boniface	Saint-Boniface, Man.
BOLDUC, J.	Lauzon	St-Victor de Tring, Qué.
BOSTOCK, H.	Kamloops	Monte Creek, C.-B.
BOUCHERVILLE, DE, C. E., C.M.G.	Montarville	Boucherville, Qué.
BOWELL, (Sir Mackenzie), C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
CAMBELL, A.	York, Ont	Toronto Jct, Ont.
CARLING, (Sir John), C.C.M.G.	London	London, Ont.
CARTWRIGHT (Sir Richard), G.C.M.G	Oxford	Ottawa.
CASGRAIN, J. P. B.	De Lanaudière	Montréal.
CHOQUETTE, P. A.	Grandville	Québec.
CLORAN, H. J.	Victoria	Montréal.
COFFEY, T.	London	London, Ont.
COMEAU, A. H.	Comté de Digby	Meteghan River, N.-E.
COSTIGAN, J.	Victoria, N.-B.	Edmunston, N.-B.
COX, G. A.	Toronto	Toronto.
DANDURAND, R. (Président)	De Lorimier	Montréal.
DAVID, L. O.	Mille Iles	Montreal.
DAVIS, T. O.	Prince-Albert	Prince-Albert, Sask.
DERBYSHIRE, D.	Brockville, Ont.	Brockville, Ont,
DESSAULLES, G. C.	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.
DE VEBER, L. G.	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
DOMVILLE, J.	Rothesay	Rothesay, N.-B.
DOUGLAS, J. M.	Tantallon	Tantallon, Sask.
DRUMMOND, (Sir G. A.), C.C.M.G.	Kennebec	Montréal.
EDWARDS, W. C.	Russell	Rockland, Ont.
ELLIS, J. V.	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
FERGUSON, D.	Queen's	Charlottetown, I.P.-E.
FISET, J. B. R.	Golfe	Rimouski, Qué.
FORGET, L. J.	Sorel	Montréal.
FROST, F. T.	Leeds et Grenville	Smith's Falls.
GIBSON W.	Lincoln	Beamsville, Ont.
GILLMOR, D.	St. George	St. George, N.-B.
GODBOUT, J.	LaSalle	Saint-François, Beauce, Qué.
JAFFRAY, R.	Toronto	Toronto, Ont.
JONES, L. MELVIN	Toronto	Toronto, Ont.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
KERR, J. K.	Toronto	Toronto, Ont.
KING, G. G.	Queen's	Chipman, N.-B.
KIRCHHOFFER, J. N.	Selkirk	Brandon, Man.
LANDRY, P.	Stadacona	Candiac, Qué.
LEGRIS, J. H.	Repentigny	Louisville, Qué.
LOUGHEED, J. A.	Calgary	Calgary, Alta.
LOVITT, J.	Yarmouth	Yarmouth, N.-E.
MACDONALD, A. A.	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
MACDONALD, W. J.	Victoria	Victoria, C.-B.
MACKAY, R.	Alma	Montréal.
MACKEEN, D.	Cap Breton	Halifax.
MCDONALD, W.	Cap Breton	Glace Bay, N.-E.
MCGREGOR, J. D.	New-Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
MCHUGH, G.	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
MCKAY, T.	Truro	Truro, N.-E.
MCLAREN, P.	Perth	Perth, Ont.
MCMILLAN, D.	Alexandria	Alexandria, Ont.
MCMULLEN, J.	Wellington-nord	Mount Forest, Ont.
MCSWEENEY, P.	Northumberland	Moncton, N.-B.
MERNER, S.	New Hamburg	Berlin, Ont.
MILLER, W.	Richmond	Arichat, N.-E.
MITCHELL, W.	Wellington	Drummondville, Qué.
MONTPLAISIR, H.	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
OWENS, W.	Inkerman	Montréal.
PERLEY, W. D.	Wolseley	Wolseley, Sask.
POIRIER, P.	Acadie	Shédiac, N.-B.
POWER, L. G.	Halifax	Halifax, N.-E.
RILEY, G.	Victoria, C.-B.	Victoria, C.-B.
ROBERTSON, J. E.	Ile du P.-E.	Montague, I.P.-E.
ROSS, J. H.	Régina	Moose Jaw, Sask.
ROSS, W.	Victoria, N.-E.	Halifax, N.-E.
ROSS, G. W.	Middlesex	Toronto, Ont.
ROY, P.	Edmonton	Edmonton, Alta.
SCOTT, R. W.	Ottawa	Ottawa.
SHEHYN, J.	Laurentides	Québec.
SULLIVAN, M.	Kingston	Kingston, Ont.
TALBOT, P.	Lacombe	Lacombe, Alta.
TESSIER, JULES	De la Durantaye	Québec.
THIBAUDEAU, A. A.	De la Vallière	Montréal.
THIBAUDEAU J. R.	Rigaud	Montréal.
THOMPSON, F. P.	Frédéricton	Frédéricton, N.-B.
WATSON, R.	Portage la Prairie	Portage la Prairie, Man.
WILSON, J. H.	St. Thomas	St. Thomas, Ont.
WOOD, J.	Westmoreland	Sackville, N.-B.
YEO, J.	Prince-Est	Port Hill, I.P.-E.
YOUNG, F. M.	Killarney	Killarney, Man.

LISTE DES SÉNATEURS

PAR PROVINCES

ONTARIO—24.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	Richard William Scott	Ottawa.
2	Donald McMillan	Alexandria.
3	Michael Sullivan	Kingston.
4	Samuel Merner	Berlin.
5	Peter McLaren	Perth.
6	Sir Mackenzie Bowell, C,C.M.G	Belleville.
7	Sir John Carling, C.C.M.G	London,
8	George A. Cox	Toronto.
9	George McHugh	Lindsay.
10	Lyman Melvin Jones	Toronto.
11	William Gibson	Beamsville.
12	James McMullen	Mount Forest.
13	Francis T. Frost	Smith's Falls.
14	James K. Kerr	Toronto,
15	Thomas Coffey	London,
16	William C. Edwards	Rockland.
17	John H. Wilson	St, Thomas.
18	Sir Richard J. Cartwright, G,C.M.G	Ottawa,
19	Robert Jaffray	Toronto.
20	George W. Ross	Toronto,
21	Robert Beith	Bowmanville.
22	Napoléon A. Belcourt	Ottawa,
23	Archibald Campbell	Toronto Jonction,
24	Daniel Derbyshire	Brockville,

QUEBEC—24.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
Les honorables		
1 Joseph Rosaire Thibaudeau	Rigaud	Montréal.
2 C. E. Boucher de Boucherville, C.M.G	Montarville	Boucherville.
	Lauzon	Saint-Victor de Tring.
3 Joseph Bolduc		
4 Sir George A. Drummond, C.C.M.G	Kennebec	Montréal.
5 Hippolyte Montplaisir	Shawinigan	Trois-Rivières.
6 P. Landry	Stadacona	Candiac.
7 William Owens	Inkerman	Montréal.
8 George B. Baker	Bedford	Sweetsburg.
9 Louis J. Forget	Sorel	Montréal.
10 Alfred A. Thibaudeau	De la Vallière	Montréal.
11 Raoul Dandurand (Président),	De Lorimier	Montréal.
12 Jean Baptiste Romuald Fiset	Golfe	Rimouski.
13 Joseph P. B. Casgrain	DeLanaudière	Montréal.
14 Joseph Shehyn	Laurentides	Québec.
15 Robert Mackay	Alma	Montréal.
16 Joseph Godbout	La Salle	Saint-François, Beauce.
17 Frederick L. Béique	DeSalaberry	Montréal.
18 Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville.
19 Jules Tessier	De la Durantaye	Québec.
20 L. O. David	Mille Iles	Montréal.
21 Henry J. Cloran	Victoria	Montréal.
22 William Mitchell	Wellington	Drummondville, Qué.
23 Philippe A. Choquette	Grandville	Québec.
24 George C. Dessaulles	Rougemont	Saint-Hyacinthe, Qué.

NOUVELLE-ECOSSE—10.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
Les honorables	
1 William Miller	Arichat.
2 Lawrence Geoffrey Power	Halifax.
3 Thomas McKay	Truro.
4 William McDonald	Glace Bay.
5 David MacKeen	Halifax.
6 John Lovitt	Yarmouth.
7 James D. McGregor	New Glasgow.
8 William Ross	Halifax.
9 Ambroise H. Comeau	Meteghan River.
10	

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	Pascal Poirier	Shédiac.
2	George T. Baird	Perth Centre.
3	Josiah Wood	Sackville.
4	George Gerald King	Chipman.
5	Peter McSweeney	Moncton.
6	John V. Ellis	Saint-Jean.
7	Frederick P. Thompson	Fredericton.
8	James Domville	Rothesay.
9	John Costigan	Edmunston.
10	Daniel Gillmor	St. George.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4.

	Les honorables	
1	Andrew A. Macdonald	Charlottetown.
2	Donald Ferguson	Charlottetown.
3	John Yeo	Port Hill.
4	James E. Robertson	Montague.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

	Les honorables	
1	William John Macdonald	Victoria.
3	Hewitt Bostock	Monte Creek.
2	George Riley	Victoria.

MANITOBA—4.

	SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
	Les honorables	
1	Thomas Alfred Bernier	Saint-Boniface.
2	John Nesbitt Kirchhoffer	Brandon.
3	Robert Watson	Portage la Prairie.
4	Finlay M. Young	Killarney.

SASKATCHEWAN—4.

	Les honorables	
1	William Dell Perley	Wolseley.
2	James H. Ross	Régina.
3	Thomas O. Davis	Prince Albert.
4	James M. Douglas	Tantallon.

ALBERTA—4.

	Les honorables	
1	James Alexander Lougheed	Calgary.
2	Peter Talbot	Lacombe.
3	L. George DeVeber	Lethbridge.
4	Philippe Roy	Edmonton.

COMMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT

4e SESSION, 10e PARLEMENT, 7e EDOUARD VII

1907-08

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Son Honneur l'Orateur de la Chambre des Communes, président.

SÉNAT.

Son Honneur le Président,
Les hon. M.M. BAKER,
BERNIER,
BOUCHERVILLE, DE, C.M.G.,
CARTWRIGHT, Sir RICHARD, G.C.M.G.,
COSTIGAN,
DAVIS,
DERBYSHIRE,
DOUGLAS,
GILLMOR,
JAFFRAY,
McHUGH,
MILLER,
POIRIER,
POWER,
ROSS (*Middlesex*),
WILSON.—17,

CHAMBRE DES COMMUNES.

Son Honneur l'ORATEUR,
Le Très Hon. Sir WILFRID LAURIER,
M.M. AYLESWORTH,
BERGERON,
BRISTOL,
BRODEUR,
CALVERT,
DANIEL,
FOSTER,
GRANT,
KNOWLES,
LEMIEUX,
MONK,
PARDEE,
PUGSLEY,
SMITH (*Nanaïmo*).—16

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS

L'honorable M. Ellis, Sénat, président.

SÉNAT.

Les hon. MM. Bernier,
Carling, Sir John, C.C.M.G.,
Choquette,
Cloran,
Coffey,
Comeau,
De Veber,
Derbyshire,
Domville,
Ellis,
Frost,
Legris,
Macdonald (*I.P.-E.*),
Mackay (*Alma*),
MacKeen,
Merner,
Riley,
Ross (*Halifax*),
Roy,
Talbot.
Thibaudeau (*Rigaud*),
—21.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Les hon. MM. Bergeron,
Bristol,
Cyr,
Dyment,
Gervais,
Henderson,
Hughes (*Victoria*),
Johnston,
Lavergne (*Drummond et Arthabaska*),
Logan,
Maclean (*York-Sud*),
Macpherson,
McColl,
Martin (*Montréal*),
Oliver,
Pardee,
Parmelee,
Roche (*Marquette*),
Ross (*Yale et Cariboo*),
Smith (*Oxford*),
Smith (*Wentworth*),
Taylor,
Tisdale,
Verville.—24.

(Quorum 9.)

ORDRES PERMANENTS

L'honorable M. Young, président.

Les honorables Messieurs

Belcourt,
Carling, Sir John, C.C.M.G.,
Choquette,
Macdonald (*I.P.-E.*),
McGregor,
McKay (*Truro*),
Tessier,
Yeo,
Young.—9.

(Quorum 3.)

BANQUES ET COMMERCE

L'honorable Sir GEORGE A. DRUMMOND, C.C.M.G., président.

Les honorables Messieurs

BOWELL, SIR MACKENZIE, C.C.M.G.,
CAMPBELL,
CARTWRIGHT, SIR RICHARD, G.C.M.G.,
COX,
DESSAULLES,
DRUMMOND, SIR GEORGE, C.C.M.G.,
EDWARDS,
FERGUSON,
FORGET,
GIBSON,
JAFFRAY,
JONES,
KERR,
LOUGHEED,
MACDONALD (*I.P.-E.*),
MACKAY (*Alma*),
MACKEEN,
MCDONALD (*Cap Breton*),
MCGREGOR,
MCMILLAN,
MCMULLEN,
MCSWEENEY
PERLEY,
ROSS (*Middlesex*),
ROSS (*Moosejaw*),
SCOTT,
SHEHYN,
SULLIVAN,
THIBAUDEAU (*de la Vallière*),
THOMPSON,
WOOD,
YEO.—32.

(Quorum 9.)

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES

L'honorable M. CASGRAIN, président.

Les honorables Messieurs

BAIRD,
BAKER,
BEIQUE,
BOLDUC,
BOSTOCK,
BOWELL, SIR MACKENZIE, C.C.M.G.,
CARLING, SIR JOHN, C.C.M.G.,
CASGRAIN,
CHOQUETTE,
COX,
DAVID,
DAVIS,
DE VEBER,
DOMVILLE,
DRUMMOND, SIR GEORGE, C.C.M.G.,
EDWARDS,
ELLIS,
FERGUSON,
FISET,
FORGET,
FROST,
GIBSON,
GODBOUT,
JONES,
KERR,
KING,
KIRCHHOFFER,
LANDRY,
LOUGHEED,
LOVITT,
MACDONALD (*Victoria*),
MCDONALD (*Cap Breton*),
MCHUGH,
MCKAY (*Truro*),
MCLAREN,
MCMILLAN,
MCMULLEN,
MITCHELL,
OWENS,
POIRIER,
POWER,
ROBERTSON,
ROSS (*Moosejaw*),
SCOTT,
SULLIVAN,
TALBOT,
TESSIER,
THOMPSON,
WATSON,
YOUNG.—50.

(Quorum 9.)

BILLS PRIVÉS DIVERS

L'honorable M. CLORAN, président.

Les honorables Messieurs

BAIRD,
BÉIQUE,
BEITH,
BELCOURT,
BOSTOCK,
BOUCHERVILLE, DE, C.M.G.,
CLORAN,
COFFEY,
COMEAU,
DAVID,
DOMVILLE,
DOUGLAS,
EDWARDS,
GODBOUT,
KERR,
KING,
LANDRY,
LEGRIS,
MCGREGOR,
MCHUGH,
MERNER,
MONTPLAISIR,
ROSS (*Halifax*),
SHEHYN,
THIBAUDEAU (*Rigaud*).—25.

(Quorum 7.

ÉCONOMIE INTERNE ET COMPTABILITÉ

L'honorable M. WATSON, président.

Les honorables Messieurs

BEITH,
BERNIER,
BOLDUC,
CASGRAIN,
FISET,
FROST,
GIBSON,
LANDRY,
LOVITT,
MCDONALD (*Cap Breton*),
MCLAREN,
MCSWEENEY,
MILLER,
MONTPLAISIR,
OWENS,
PERLEY,
POWER,
RILEY,
ROBERTSON,
ROSS (*Moosejaw*),
THOMPSON,
WATSON,
WILSON,
WOOD,
YEO.—25.

(Quorum 9.)

COMPTE RENDU DES DÉBATS

L'honorable M. BÉIQUE, président.

Les honorables Messieurs

BÉIQUE,
COFFEY,
COSTIGAN,
ELLIS,
FERGUSON,
MITCHELL,
POIRIER,
ROSS (*Middlesex*),
ROY.—9.

(Quorum 5.)

DIVORCES

L'honorable M. KIRCHHOFFER, président.

Les honorables Messieurs

BAKER,
BOSTOCK,
COX,
KIRCHHOFFER,
LOUGHEED,
McMULLEN,
WILSON,
WOOD,
YOUNG.—9.

(Quorum 5.)

RESTAURANT

Son Honneur le PRÉSIDENT, président.

Les honorables Messieurs

Son Honneur le PRÉSIDENT,
CAMPBELL,
DESSAULLES,
McMILLAN,
McSWEENEY,
ROBERTSON,
TESSIER.—7.

LISTE DES SÉNATEURS ET DES COMITÉS DONT ILS FONT PARTIE

4me SESSION, 10me PARLEMENT, 7-8 EDOUARD VII, 1907.

BAIRD, L'honorable G. T.—Chemins de fer, Bills Privés.
BAKER, L'honorable C. B.—Bibliothèque, Chemins de fer, Divorces.
BÉIQUE, L'honorable F. L.—Chemins de fer, Bills Privés, Débats.
BEITH, L'honorable R.—Bills Privés, Economie Interne.
BELCOURT, L'honorable A. N.—Ordres Permanents, Bills Privés.
BERNIER, L'honorable T. A.—Bibliothèque, Impressions, Economie Interne.
BOLDUC, L'honorable J.—Chemins de fer, Economie Interne.
BOSTOCK, L'honorable H.—Chemins de fer, Bills Privés, Divorces.
BOUCHERVILLE, DE, L'honorable C. E., C.M.G.—Bibliothèque, Bills Privés.
BOWELL (Sir Mackenzie), L'honorable, C.C.M.G.—Banques, Chemins de fer.
CAMPBELL, L'honorable A.—Banques, Restaurant.
CARLING (Sir John), L'honorable, C.C.M.G.—Impressions, Ordres Permanents, Chemins de fer.
CARTWRIGHT (Sir Richard), L'honorable, C.C.M.G.—Bibliothèque, Banques.
CASGRAIN, L'honorable J. P. B.—Chemins de fer, Economie Interne.
CHOQUETTE, L'honorable P. A.—Impressions, Ordres Permanents, Chemins de fer.
CLORAN, L'honorable H. J.—Impressions, Bills Privés.
COFFEY, L'honorable T.—Impressions, Bills Privés, Débats.
COMEAU, L'honorable A. H.—Impressions, Bills Privés.
COSTIGAN, L'honorable J.—Bibliothèque, Débats.
COX, L'honorable G. A.—Banques, Chemins de fer, Divorces.
DANDURAND (Président), L'honorable R.—Bibliothèque, Restaurant.
DAVID, L'honorable L. O.—Chemins de fer, Bills Privés.
DAVIS, L'honorable T. O.—Bibliothèque, Chemins de fer.
DERBYSHIRE, L'honorable D.—Bibliothèque, Impressions.
DESSAULLES, L'honorable G. C.—Banques, Restaurant.
DEVEBER, L'honorable L. G.—Impressions, Chemins de fer.
DOMVILLE, L'honorable J.—Impresions, Chemins de fer, Bills Privés.
DOUGLAS, L'honorable J. M.—Bibliothèque, Bills Privés.
DRUMMOND (Sir George), L'honorable, C.C.M.G.—Banques, Chemins de fer.
EDWARDS, L'honorable W. C.—Banques, Chemins de fer, Bills Privés.
ELLIS, L'honorable G. V.—Impressions, Chemins de fer, Débats.
FERGUSON, L'honorable D.—Banques, Chemins de fer, Débats.
FISET, L'honorable J. B. R.—Chemins de fer, Economie Interne.
FORGET, L'honorable L. J.—Banques, Chemins de fer.
FROST, L'honorable F. T.—Impressions, Chemins de fer, Economie Interne.
GIBSON, L'honorable W.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
GILLMOR, L'honorable D.—Bibliothèque, Impressions.
GODBOUT, L'honorable J.—Chemins de fer, Bills Privés.
JAFFRAY, L'honorable R.—Bibliothèque, Banques.
JONES, L'honorable L. Melvin.—Chemins de fer, Banques.

KERR, L'honorable J. K.—Banques, Chemins de fer, Bills Privés.
KING, L'honorable G. C.—Chemins de fer, Bills Privés.
KIRCHHOFFER, L'honorable J. N.—Chemins de fer, Divorces.
LANDRY, L'honorable P.—Chemins de fer, Bills Privés, Economie Interne.
LEGRIS, L'honorable J. H.—Impressions, Bills Privés.
LOUGHEED, L'honorable J. A.—Banques, Chemins de fer, Divorces.
LOVITT, L'honorable J.—Chemins de fer, Economie Interne.
MACDONALD (I.P.-E.), L'honorable A. A.—Ordres Permanents, Banques.
MACDONALD (Victoria), L'honorable W. J.—Chemins de fer.
MACKAY (Alma), L'honorable R.—Impressions, Banques.
MACKEEN, L'honorable D.—Impressions, Banques.
MCDONALD (Cap-Breton), L'honorable W.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
MCGREGOR, L'honorable J. D.—Ordres Permanents, Banques, Bills Privés.
MCHUGH, L'honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Bills Privés.
MCKAY (Truro), L'honorable T.—Ordres Permanents, Chemins de fer.
MCLAREN, L'honorable P.—Chemins de fer, Economie Interne.
MCMILLAN, L'honorable D.—Banques, Chemins de fer, Restaurant.
MCMULLEN, L'honorable J.—Banques, Chemins de fer, Divorces.
MCSWEENEY, L'honorable P.—Banques, Economie Interne, Restaurant.
MERNER, L'honorable S.—Impressions, Bills Privés.
MILLER, L'honorable W., C.P.—Bibliothèque, Economie Interne.
MITCHELL, L'honorable W.—Chemins de fer, Débats.
MONTPLAISIR, L'honorable H.—Bills Privés, Economie Interne.
OWENS, L'honorable W.—Chemins de fer, Economie Interne.
PERLEY, L'honorable W.—Banques, Economie Interne.
POIRIER, L'honorable P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Débats.
POWER, L'honorable L. G., C.P.—Bibliothèque, Chemins de fer, Economie Interne.
RILEY, L'honorable G.—Impressions, Economie Interne.
ROBERTSON, L'honorable J. E.—Chemins de fer, Economie Interne, Restaurant.
ROSS (Moosejaw), L'honorable J. H.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
ROSS (Halifax), L'honorable W.—Impressions, Bills Privés.
ROSS (Middlesex), L'honorable G. W.—Bibliothèque, Banques, Débats.
ROY, L'honorable P.—Impressions, Débats.
SCOTT, L'honorable R. W.—Banques, Chemins de fer.
SHEHYN, L'honorable J.—Banques, Bills Privés.
SULLIVAN, L'honorable M.—Banques, Chemins de fer.
TALBOT, L'honorable P.—Impressions, Chemins de fer.
TESSIER, L'honorable J.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Restaurant.
THIBAUDEAU (Rigaud), L'honorable J. R.—Bills Privés.
THIBAUDEAU (de la Vallière), L'honorable A. A.—Banques.
THOMPSON, L'honorable F. P.—Banques, Chemins de fer, Economie Interne.
WATSON, L'honorable R.—Chemins de fer, Economie Interne.
WILSON, L'honorable J. H.—Bibliothèque, Economie Interne, Divorces.
WOOD, L'honorable J.—Banques, Economie Interne, Divorces.
YEO, L'honorable M.—Ordres Permanents, Banques, Economie Interne.
YOUNG, L'honorable F. M.—Ordres Permanents, Chemins de fer, Divorces.

INDEX

DU

QUARANTE-TROISIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SENAT

1907-1908

A

Accise:—20.

Administrateur—Son Excellence l'—du gouvernement:—Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 260. Il vient, 260.

Adresse:—

A Son Excellence le Gouverneur général:

En réponse au discours du Trône, 21, 23, 25. Passé, 25. Réponse, 48.

Montant reçu par chacun des directeurs de la Compagnie du pont de Québec, etc., 57. Réponse, 109.

Actions additionnelles de la Compagnie de pont et de chemin de fer de Québec, etc., 58. Réponse, 339.

Liste des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes nommés à des charges auxquelles sont attachés des émoluments, 414. Réponse, 447.

Correspondance au sujet du trafic de l'opium, 468. Réponse, 494.

Agriculture:—Rapport du ministre de l'—, 20.

Ajournements:—18, 30, 32, 128, 260, 332, 346, 386, 401, 403.

Ajournement aux mardis, 48.

Deux séances le même jour, 255.

Motion que le Sénat s'ajourne maintenant, 116, 293, 347, 362.

Trois séances le même jour, 443, 492.

Alaska, Convention au sujet de la ligne de démarcation de l':—40.

Alberta, Titres de biens-fonds dans les provinces de la Saskatchewan et de l':—(*Voir* Saskatchewan.)

Alberta and Brazeau River, Chemin de fer:—

Pétition. (*Voir* Alberta North Western.)

Bill. (*Voir* Alberta Northern.)

Amendements du Sénat acquiescés par la Chambre des Communes, 147. S.R., 161. Chap., 79.

Alberta and British Columbia, Chemin de fer :—(*Voir* Alberta South-Western.) Passé par les Communes, 449. S.R., 503. Chap., 78.

Alberta North Western, Chemin de fer (Alberta and Brazeau River) :—Pétition: constitution en corporation, 24. Rapporté, 73.

Alberta Northern, Chemin de fer (Alberta and Brazeau River) :—Bill reçu et lu 1re fois, 72. Placé sur l'ordre du jour, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 96. Rapporté avec amendements, 116. Amendements adoptés, 123. Amendé de nouveau, 130. Lu 3e fois et passé, 130. Amendements acquiescés par les Communes, 147. S.R., 161. Chap., 79.

Alberta Occidental, Chemin de fer de l':—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 47. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1re fois, 66. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 77. Rapporté, 144. Lu 3e fois et passé, 150. Passé par les Communes, 247. S.R., 372. Chap., 170.

Alberta South-Western, Chemin de fer (Alberta and British Columbia) :—

Pétition: constitution en corporatioon, 177. Rapportée, 284.

Bill présenté et lu 1re fois, 342. Ordre rescindé, 352. Bill lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 352. Rapporté avec amendements, 381. Amendements agréés, 381. Lu 3e fois et passé, 381. Passé par les Communes, 449. S.R., 503. Chap., 78.

Alexander, Loi pour faire droit à Mary:—

Pétition: Bill de divorce, 46. Rapport, 210. Considération remise, 228, 239. Rapport adopté, 244.

Bill présenté et lu 1re fois, 286. Lu 2e fois, 298. Lu 3e fois et passé, 312. Message aux Communes, 312. Passé par les Communes, 374. Message des Communes, 375. S.R., 502. Chap., 80.

Aluminium:—Importation d'oxyde d'—, 88. Réponse, 135. Exportation d'—, 88. Réponse, 135.

Anglo-Canadian, Compagnie d'assurance (National Union Insurance) :—

Pétition: changement de nom, 51. Rapporté, 108.

Bill présenté et lu 1re fois, 110. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 120. Rapporté, 149. Lu 3e fois et passé, 156. Passé par les Communes avec amendements, 277. Acquiescement du Sénat, 283. S.R., 372. Chap., 131.

Anglo-Canadian and Continental Bank (The Bank of Canada, London and Paris) : Bill passé par les Communes avec un amendement, 277. Acquiescement du Sénat, 277. S.R., 372. Chap., 81.

Annuaire du Canada:—41.

Annunciator:—Motion pour introduire dans la salle du Sénat le système dit—, 386. Rapport demandant que le comité soit autorisé à continuer ses travaux après la prorogation, 501. Adopté, 502.

Appel—Cour d'— de la Colombie-Britannique:—Bill reçu et lu 1re fois, 397. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 405. En comité, 412. Règles suspendues, 412. Lu 3e fois et passé, 413. S.R., 503. Chap., 10.

Architecture, Institut d'— du Canada:—

Pétition: constitution en corporation, 47. Rapport, 173.

Bill présenté et lu 1re fois, 229. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 239. Rapporté, 318. Lu 3e fois et passé, 327. S.R., 372. Chap., 82.

Argent, Marque de l'or et de l':—(*Voir* Marque.)

Argent—Vente et marque des objets fabriqués en or ou en argent:—(*Voir* Vente.)

Arpentages des terres publiques et arpenteurs fédéraux:—Bill reçu et lu 1re fois, 42. 2e lecture remise, 54, 62. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 66. En comité, 89, 96. Rapporté avec amendements, 96. Règle 24*d*, 96. Amendements agréés, 96 . Lu 3e fois et passé, 105. Amendements acquiescés par les Communes, 142. S.R., 161. Chap., 21.

Artillerie de place:—Rôle de service des compagnies d'—, d'Ottawa et de Morrisburg. Ordre du Sénat, 167. Réponse, 250.

Ash, M. Edward:—Son salaire augmenté, 436, 444.

Ashcroft, Barkerville and Fort George, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 50. Rapportée, 75.

Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 90. Rapporté, 116. Lu 3e fois et passé, 120. S.R., 161. Chap., 83.

Assurance du Serviec civil:—64.

Assurances, Rapport du Surintendant des:—20.

Assurances, Traitement du surintendant des:—Bill reçu et lu 1re fois, 449. Lue 2e fois, 3e fois et passé, 456. S.R., 503. Chap., 69.

Atlantique, Québec et Occidental, Chemin de fer:—

Pétition: modification de sa charte, 48. Apportée, 107.

Bill présenté et lu 1re fois, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 120. Rapporté avec amendements, 171. Amendements agréés, 182. Règles suspendues, 182. Lu 3e fois et passé, 182. Passé par les Communes avec amendements, 245. Amendements agréés, 251. S.R., 261. Chap., 84.

Attwood, Frank W. D.:—Pétition demandant l'adoption d'un bill de divorce, 50. Rapport 11 du comité, 460. Adopté, 472.

Auditeur général, Loi concernant la charge d':—Bill reçu et lu 1re fois, 449. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 456. En comité, 456. Rapporté, lu 3e fois et passé, 457. S.R., 503. Chap., 6.

Auditeur général, Rapport de l':—19.

B

Banques, Loi modifiant la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 397. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 405. En comité, 412. Règles suspendues, lu 3e fois et passé, 412. S.R., 503. Chap., 7.

Banques et du Commerce, Rapport des:—Rapport nommant le comité, 27. Adopté, 29-30. 1er rapport: réduction du quorum, 35. Adopté, 35. Rapport: permission de retirer un bill, 148, 421, 442. Rapport: bill amendé, 295. Rapport renvoyant un bill au ministère de la Justice, 385. Rapport: emploi d'un sténographe, 177.

Barthe, M. Ulric:—Interpellation au sujet de—, 354, 373.

Bassins de radoub, Loi à l'effet d'encourager la construction de:—Bill reçu et lu 1re fois, 388. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 401. En comité, 406. Rapporté avec amendements, 406. Lu 3e fois et passé, 400. Amendements agréés par les Communes, 420. S.R., 503. Chap., 34.

Bateaux du gouvernement, Noms des officiers à bord des:—Ordre du Sénat, 70. Réponse, 115.

Bélanger, M. Georges:—Rapport chargeant— de faire un compte rendu des débats pour les journaux français, 250. Adopté, 253. Rapport le recommandant au même poste pour la prochaine sessioon, 475-6. Adopté, 495.

Belcourt, L'honorable N. A.:—Nommé sénateur, 12. Présente son bref, 13. Serment et déclaration de qualification, 13, 14.

Belleville-Prince-Edward, Pont:—

Pétition: ses droits de passage, 39. Rapportée, 45.

Bill reçu et lu 1re fois, 359. 2e lecture remise, 368, 383. Motion pour renvoyer la deuxième lecture à six mois, 390. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 390. Rapporté, 416. Lu 3e fois et passé, 428. S.R., 503. Chap., 85.

Bérubé, M. E.:—Son salaire augmenté, 435, 444.

Bétail canadien:—Interpellation au sujet d'un discours en Angleterre contre l'importation du, 76.

Bibliothécaires:—Rapport des—, 174. Adopté, 183.

Bibliothèque, Comité de la:—Rapport nommant le comité, 27. Adopté, 29-30. Message des Communes, 32. Message au Communes, 33. 1er rapport: rapport des bibliothécaires, etc., 99. Considération remise, 117. Rapport adopté, 123. Rapport des bibliothécaires, 174. Adopté, 183.

Biens-fonds, Loi modifiant la Loi des titres de:—

Bill reçu et lu 1re fois, 259. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 265. En comité, 293, 328. Rapporté, 328. Lu 3e fois et passé, 333. S.R., 372. Chap., 41.

Biens-fonds, Titre de— dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. (*Voir* Saskatchewan.)

Bill lu pro forma:—17-18.

Bill:—Rapport sur un bill déclarant qu'un ouvrage est d'utilité publique. (*Voir* Règles du Sénat.)

Bill déposé sur la table:—444.

Bill retiré:—148, 289, 291, 421-2, 442.

Bill lu au long:—451.

Bill du ressort de la législature provinciale:—227.

Bill renvoyé au ministère de la Justice:—385, 396, 407.

Bills privés:—

Délai pour présentation de pétitions, 35, 108, 133.

Délai pour présentation de—, 35, 108, 133, 200-208, 285-294, 393-402.

Délai pour présentation de rapports sur—, 35, 108, 133, 200-208, 285-294, 393-402.

Bills Privés Divers, Comité des:—Rapport nommant le comité, 27. Adopté, 29, 30. 1er rapport: réduction du quorum, 36. Adopté, 36.

Billets du Dominion, Certaines émissions de:—Bill reçu et lu 1re fois, 391. Lu 2e fois, 396. Règle 24e suspendue, 396. Renvoyé à un comité général, 396. En comité, 396. Règles suspendues, 396. Lu 3e fois et passé, 396. S.R., 502. Chap., 23.

Bois de service, Inscription au:—Bill reçu et lu 1re fois, 445. Lu 2e fois, 451. Règles suspendues, 451. Lu au long, 451. Lu 3e fois et passé, 451. S.R., 503. Chap., 72.

Boissons enivrantes vendues aux employés de chemins de fer en fonction:—(*Voir* Employés de chemins de fer.)

Bouchard, M. Joseph:—Son salaire augmenté, 436, 444.

Boucher, M. A. A.:—Eloge de feu— par le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité, 36. Adopté, 48.

Bouées automatiques, etc., achetées par le gouvernement:—Ordre du Sénat, 256. Réponse, 263.

Boundary, Kamloops and Cariboo Central, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour la construction de ses travaux, 39. Rapportée, 45.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 77. Rapporté, 95. Lu 3e fois et passé, 101. S.R., 161. Chap., 86.

Brandon Transfer Railway Company:—Règles suspendues, 266. Motion hors d'ordre, 266. Règles suspendues, 276. Pétition, 281.

Britannique-Canadienne, Etat des affaires de la Compagnie de prêt et de placement:—123.

British Columbia, Chartered Bank of:—Pétition: constitution en corporation, 51. Rapporté, 56.

British Columbia Southern, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 26. Rapporté, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 42. Lu 2e fois et renvoyé au comite des Chemins de fer, 53. Rapporté, 61. Lu 3e fois et passé, 65. S.R., 93. Chap., 87.

British Yukon, Chemin de fer:—

Pétition: construction d'une ligne d'embranchement, 27. Rapporté, 45.

Bill reçu et lu 1re fois, 124. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 130. Rapporté, 143. Lu 3e fois et passé, 150. S.R., 161. Chap., 88.

C

Caisse de prévoyance des employés de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard:—Bill reçu et lu 1re fois, 167. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 182. En comité, 190. Lu 3e fois et passé, 195. S.R., 240. Chap., 37.

Caisse des veuves et des orphelins des ministres de l'Eglise presbytérienne en Canada:—Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 103. Rapport, 108. Placé sur l'ordre du jour, 109. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 117. Rapporté, 134. Lu 3e fois et passé, 144. S.R., 161. Chap., 148.

Calgary and Fernie, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour le commencement, etc., 39. Rapporté, 45.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 77. Rapporté, 95. Lu 3e fois et passé, 101. S.R., 161. Chap. 89.

Campbell, L'honorable Archibald:—Nommé sénateur, 12. Présente son bref, 14. Serment et déclaration de qualification, 15.

Campbellford, Lake Ontario and Western, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour construire ses lignes d'embranchement, 27. Rapportée, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 42. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 53. Rapporté, 61. Lu 3e fois et passé, 65. S.R., 93. Chap., 90.

Canada, London and Paris, Banque (Anglo-Canadian and Continental Bank):—Bill présenté et lu 1re fois, 66. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 76. Rapporté avec amendement, 199. Amendements agréées, 208. Lu 3e fois et passé, 220. Passé par les Communes avec un amendement, 277. Acquiescement du Sénat, 277. S.R., 372. Chap., 81.

Canada Weather Insurance, Compagnie d'assurance dite:—

Pétition: constitution en corporation, 32. Rapporté, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 204. Rapporté, 238. Lu 3e fois et passé, 243. S.R., 371. Chap., 91.

Canadian Northern, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour construire ,etc., 47. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 141. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 152. Rapporté, 194. Lu 3e fois et passé, 201. S.R., 240. Chap., 92.

Canadian Northern Railway, Aide pour le prolongement du:—Bill reçu et lu 1re fois, 499. Lu 2e et 3e fois et passé, 499. S.R., 504. Chap., 11.

Canadian Northern Ontario, Chemin de fer:—

Pétition: construction d'une ligne d'embranchement, 51. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 140. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 152. Rapporté avec un amendement, 192. Amendement agréé, 205. Lu 3e fois et passé, 208. Passé par les Communes, 247. S.R., 371. Chap., 93.

Canadian Northern Quebec, Chemin de fer:—

Pétition: construction d'un embranchement, 51. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 141. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 152. Rapporté, 170. Lu 3e fois et passé, 178. S.R., 240. Chap., 94.

Cannon, Loi pour faire droit à Catherine Ann:—

Pétition: divorce, 46. Rapport, 219. Considération remise, 239, 244, 254. Rapport adopté, 274.

Bill présenté et lu 1re fois, 286. Lu 2e fois, 297. Lu 3e fois, 311. Message aux Communes, 312. Passé par les Communes, 374. Message des Communes, 375. Rapport 12 du comité: remboursement des honoraires, 461. Adopté, 472. S.R., 502. Chap., 97.

Carabines achetées de la Ross Rifle Company:—Interpellation, 37.

Carleton, M. J. C.:—Son salaire augmenté, 435, 444.

Chambers, M. Ernest: Son salaire augmenté, 435-6, 444.

Chambre s'ajourne:—Motion que la—, 116, 293, 347, 362.

Chambre de Commerce du District de Montréal:—

Pétition en faveur du bill concernant la coopération, 288.

Pétition en faveur du bill relatif au transport par eau des marchandises, 288.

Chambre des journaux:—Rapport soumettant des règlements, 486. Adopté, 495.

Chambres de commerce, Loi modifiant la Loi des:—Bill présenté et lu 1re fois, 135. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 145. En comité et rapporté, 157-8. Lu 3e fois et passé, 167. Passé par les Communes avec des amendements, 437. Amendements agréés, 445. S.R., 503. Chap., 9.

Champlain au Saint-Laurent, Canal à navires du lac:—

Règles, 24*a*, 110 et 112 ssupendues, 262. Pétition lue au long, 263. Rapportée, 285.

Bill présenté et lu 1re fois, 286. 2e lecture remise, 297, 316. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 328. Rapporté, 342. Lu 3e fois et passé, 347. Passé par les Communes avec des amendements, 449. Amendements agréés, 452. S.R., 503. Chap., 122.

Champs de bataille nationaux de Québec:—Bill reçu et lu 1re fois, 142. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 153. Règles suspendues, 157. En comité, 157. Rapporté, 157. Règles suspendues, 157. Lu 3e fois et passé, 157. S.R., 161. Chap., 57.

Champs de bataille nationaux à Québec:—Bill reçu et lu 1re fois, 498. Lu 2e et 3e fois et passé, 498. S.R., 504. Chap., 58.

Chapman, M. W.:—Son salaire augmenté, 436, 444.

Charpentiers-menuisiers, Fraternité Unie des— d'Amérique:—Pétition en faveur du Bill concernant la coopération, 263.

Charbon:—Motion au sujet du nombre d'acres à être accorder dans les baux de terre à—, 319.

Chartes de chemins de fer:—Interpellation sur le renouvellement répété des—, 167.

Chemins de fer:—Bill lu *pro forma*, 17-18.

Chemins de fer et Canaux:—Rapport du département des—, 21.

Chemins de fer, Loi portant modification de la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 41. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 52. Rapport, 98. Bill et rapport renvoyés à un comité général, 99. Comité: remis, 117, 131, 145. En comité, 151. Règles suspendues, 156. En comité, 175, 178-9. Comité remis, 180. En comité, 187. Comité remis, 195. En comité, 202. Rapporté avec un amendement, 202. Règle suspendue, 203. Amendements proposés et rejetés sur division, 203. Nouvel amendement, 203. Lu 3e fois et passé, 220.

Chemins de fer, Modification du chapitre 38 des S.R. de 1907:—Bill reçu et lu 1re fois, 466. Lu 2e fois et 3e fois au long et passé, 471. S.R., 503. Chap., 60.

Chemins de fer, Charge privilégiée créée par l'émission de valeurs:—Bill présenté et lu 1re fois, 264. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 282. En comité, 314, 320. Comité remise, 330, 344. En comité, 355. Comité remis, 377, 388, 394, 407. En comité, 414. Le comité a levé sa séance, 415.

Chemins de fer, Loi amendant le Code criminel en abrogeant l'article 415 relatif aux:—Bill reçu et lu 1re fois, 482. Lu 2e fois, 490. En comité, 490. Rapporté, lu 3e fois et passé, 490. S.R., 504. Chap., 18.

Chemins de fer : télégraphes et téléphones et juridiction de la Commission des chemins de fer:—Bill reçu et lu 1re fois, 420. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 429. En comité, 440. Rapporté avec un amendement, 440. Règles suspendues, 440. Amendement agréé, 440. Lu 3e fois et passé, 440. Acquiescement de la Chambre des Communes à l'amendement, 474. S.R., 503. Chap. 61.

Chemins de fer de l'Etat:—Bill reçu et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 196. Comité remis, 205. En comité, 209. Lu 3e fois et passé, 221. S.R., 240. Chap., 31.

Chemins de fer:—

Ordre du Sénat pour un état des accidents sur les chemins de fer, 58. Réponse, 88-9.

Chartes de chemins de fer, 167.

Etat: croisements à niveau de la voie publique sur les—, 207. Réponse, 352, 494.

Etat: personnes tuées ou blessées aux croisements à niveau de la voie publique, 228. Réponse, 281.

Chemins de fer qui ne sont pas sous le contrôle de la commission, 253. Réponse, 281.

Chinoise, Immigration:—Rapport de M. Mackenzie King, 41.

Chinoise, Loi modifiant l'immigration:—(*Voir* Immigration.)

Choquette, M. J. A.:—Son salaire augmenté, 435. Adopté, 444.

Churchill, Construction d'un chemin de fer allant vers—, baie d'Hudson:—Motion, 138. Débat remis, 157. Motion résolue dans l'affirmative, 168.

Chemins de fer, Télégraphes et Havres, Comité des:—

Rapport nommant le comité, 27. Adopté, 29-30. 1er rapport: réduction du quorum, 35. Adopté, 36.

Ordre en conseil, production des minutes du 21, 22 mai 1901, 166-7. Réponse, 174. Rapport spécial: bill du ressort de la législature provinciale, 227. Rapport: permission de retirer un bill, 289, 291. Rapport: bill amendé, 289. Rapport: amendement non acquiescé par les Communes, 292. Rapport: préambule non prouvé, 319.

Cigarettes:—Pétitions demandant la prohibition de la fabrication et de la vente des—, 288.

Code criminel—Article 415 relatif aux chemins de fer:—(*Voir* Chemins de fer.)

Comité général levé:—95-6, 415.

Comités nouveaux à être ajoutés aux comités actuels:—Motion, 125. Débat remis, 131, 159, 169, 181, 189, 221. Débat, 234. Motion adoptée, 235.

Comités permanents:—

Des Banques et du Commerce.

De la Bibliothèque.

Des Bills Privés Divers.

Des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Du Compte rendu des Débats.

Des Divorces.

De l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Des Impressions.

Des Ordres Permanents.

Des Privilèges.

Du Restaurant.

De Sélection. (*Voir* ces mots.)

Comité mixte au sujet du Restaurant:—(*Voir* Restaurant.)

Comités spéciaux:—

Pour préparer une réponse à un message de la Chambre des Communes, 274. Rapport, 483.

Introduction dans la salle du Sénat du système annunciator, 386. Rapport, 501. Adopté, 502.

Commerce:—

Rapport du département du—, 20.

Tableaux du— et de la Navigation, 20.

Commerce, Conspiration en vue de restreindre le:—Bill reçu et lu 1re fois, 209.

Commission des chemins de fer—Modification de la loi des chemins de fer:—Bill reçu et lu 1re fois, 316. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 329. Comité remis, 335, 351, 364, 377, 390, 407, 413, 419. En comité, 428. Rapporté avec un amendement, 428. Amendement agréé, 429. Amendé de nouveau, lu 3e fois et passé, 438. Acquiescement de la Chambre des Communes aux amendements, 482. S.R., 504. Chap., 62.

Commission des chemins de fer, Juridiction de la:—(*Voir* Chemins de fer.)

Compagnie, Loi modifiant la Loi des:—Bill présenté et lu 1re fois, 76. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 90. Comité remis, 102. En comité et rapporté, 110. Lu 3e fois et passé, 117. Passé par les Communes avec amendements, 188. Règles suspendues, 195. Amendements agréés par le Sénat, 195. S.R., 240. Chap., 16.

Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat:—Rapport, 346. Adopté, 355.

Comptes publics, 1906, 1907:—19.

Conserves alimentaires, Loi à l'effet d'abroger la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 264. 2me lecture remise, 279. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 283. En comité, 296. Lu 3e fois et passé, 311. S.R., 372. Chap., 13.

Convention entre Sa Majesté et le Président de la République Française:—

Copie de la—, 18.

Bill reçu et lu 1re fois, 140. 2me lecture remise, 168, 181. Lu 2me fois et renvoyé à un comité général, 204. En comité, 209. Règles suspendues, 209. Lu 3me fois et passé, 209. S.R., 240. Chap., 28.

Coopération, Loi concernant la:

Pétitions en faveur du bill, 230, 263, 288.

Bill reçu et lu 1re fois, 140. 2me lecture remise, 157, 181. Lu 2me fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 186. Rapport recommandant de renvoyer le bill au ministère de la Justice, 385. Considération remise, 391. Point d'ordre, 396. Point d'ordre décidé, 407. Renvoyé au comité, 407. Rapport recommandant que le bill ne soit pas passé, 442. Considération remise, 452. Prise en considération du rapport, 463. Rapport adopté sur division, 464-5.

Cour d'Appel de la Colombie-Britannique:—(*Voir* Appel.)

Creighton, M. J. G. A.:—Son salaire augmenté, 436, 444.

Croisements à niveau de la voie publique:—
Ordre du Sénat, 207. Réponse, 352, 494.
Ordre du Sénat: personnes blessées, 228. Réponse, 281.

Crown Life Insurance Company:—
Règles 24*a*, 110 et 112 supendues, 262. Pétition lue au long, 262. Rapport, 292. Rapport adopté, 293.
Bill présenté et lu 1re fois, 293. Lu 2e fois, 315. Règles suspendues, 315. Renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 315. Rapporté avec amendements, 322. Amendements agréés, 333. Règles suspendues, 333. Lu 3e fois et passé, 333. Passé par les Communes, 356. S.R., 372. Chap., 99.

Cumberland Railway and Coal Company:—
Pétition: pouvoirs additionnels, 51. Rapportée, 56.
Bill reçu et lu 1re fois, 72. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 79. Rapporté avec amendements, 126. Considération remise, 131. Amendements agréés, 136. Lu 3e fois et passé, 139. Amendements agréés par les Communes, 161. S.R., 161. Chap., 100.

D

Davidson, Lieutenant-colonel J. T.:—Ordre du Sénat au sujet de sa démission, 104.

Débats, Comité du Compte rendu des:—Rapport nommant le comité, 28. Adopté, 30. 1er rapport: G. Bélanger chargé de faire un compte rendu pour les journaux français, 250. Règles suspendues, 253. Rapport adopté, 253. 2me rapport: salaire des sténographes, 400. Adopté, 405. Le comité chargé d'étudier l'opportunité de réunir les services des débats des deux Chambres, 400. 3e rapport: compte rendu pour les journaux, 475. Adopté, 495. 4e rapport: aide aux traducteurs des Débats, 500. Adopté, 500.

Débats du Sénat, Resumés des— pour les journaux:—Ordre du Sénat, 126. Réponse, 128.

Débats des deux Chambres:—Motion pour réunir le service du Compte rendu des—, 448.

Délinquants, Jeunes:—
Pétitions en faveur de la Loi au sujet des—, 137, 332, 337, 353-4, 362, 403, 501.
Bill présenté et lu 1re fois, 276. 2e lecture remise, 294, 314. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 327. Comité remis, 333. En comité, 344, 348. Rapporté avec amendements, 349. Considération remise, 355. Amendements agréés, 363. 3e lecture remise, 367. Division sur la 3e lecture, 375. Amendements, 375. Lu 3e fois et passé, 376. Passé par les Communes avec un amendement, 437. Amendement agréé par le Sénat, 445. S.R., 503. Chap., 40.

Délinquants:—Motion: Institution pour recevoir les jeunes— séparément des autres criminels, 359, 377.

Delisle, Michel Siméon:—Adresse demandant si en aucun temps M.— a touché un montant d'argent venant du trésor fédéral, 61-2. Réponse, 265.

Député gouverneur:—
Lettre annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 92, 160, 238, 370.
Il vient, 93, 161, 240, 371.
Annonce qu'il viendra proroger le Parlement, 502.
Il vient, 502.

Députés:—Liste des— nommés à des charges depuis 1896, 414. Réponse, 447.

Derbyshire, L'honorable Daniel:—Nommé sénateur, 12. Présente son bref, 15. Serment et déclaration de qualification, 16.

Deschambault, Quai de:—Ordre du Sénat pour un état des dépenses pour la construction du—, 69.

Discours du Trône:—16. Rapporté, 18. Adresse de remerciement, 21, 23, 25. Réponse, 84.

Discours de prorogation:—504.

Distribution, Bureau de:—Rapport du comité des Impressions fixant le salaire des employés du—, 266. Considération remise, 282, 314, 361, 383, 429, 441, 451, 472. Adopté, 492.

Divisions dans le Sénat:—
Adoption d'une nouvelle règle, 52.
Amendements à la règle 128, 71, 129.
Amendement au bill des chemins de fer, 203.
Deuxième lecture d'un bill sur le divorce, 221.
Partage des travaux entre les deux Chambres et règles pour limiter la longueur des débats, 287.
Amendements au bill de la *Dominion Power and Development Company*, 313.
Rapport sur le bill de la *Shuswap and Thompson River Boom Company*, 330.
Résolution au sujet du partage des travaux entre les deux Chambres, 338.
Troisième lecture du bill concernant les Jeunes délinquants, 375.
Amendements au bill de la *Shuswap and Thompson River Boom Company*, 382, 387.
Motion d'ajournement, 386.
Amendements au bill des grains, 432.
Amendement au bill à l'effet de restreindre l'usage du tabac chez les adolescents, 444.
Rapport sur le bill concernant la coopération, 465.
Appel au Sénat sur une décision du président d'un comité général, 485.

Divorce, Loi à l'effet de restreindre les maux résultant du:—Bill présenté et lu 1re fois, 188. 2e lecture remise, 204. 2e lecture rejetée sur division, 221.

Divorces, Comité des:—Rapport nommant les membres du—, 28. Adopté, 29-30. Motion au sujet de la présentation de certaines pétitions ,50. 1er rapport: A. Walker. (*Voir* ce mot.) 2e rapport: E. M. R. Gammell. (*Voir* Gammell.) 3e rapport: E. M. Gilmore. (*Voir* ce nom). 4e rapport: G. A. Spratte. (*Voir* ce nom.) 5e rapport: M. Alexander. (*Voir* ce mot.) 6e rapport: A. K. S. Paulding. (*Voir* ce mot.) 7e rapport: C. A. Cannon. (*Voir* ce mot.) 8e rapport, 326. 9e rapport: A. E. Ring. (*Voir* ce nom.) 10e rapport: (*Voir* Townsend). 11e rapport: F. S. Attwood. (*Voir* ce nom.) 12e rapport: C. A. Cannon. (*Voir* ce nom.)

Dominion Atlantic, Chemin de fer:—

Pétition: embranchements, etc., 47. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1re fois, 140. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 151. Rapporté avec amendements, 192. Amendements agréés, 193. Lu 3e fois et passé, 202. Amendements agréés par les Communes, 236. S.R., 240. Chap., 101.

Dominion Guarantee, Compagnie:—

Pétition: modification de sa charte, 47. Rapportée, 107.

Bill présenté et lu 1re fois, 110. 2e lecture remise, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté, 149. Lu 3e fois et passé, 156. Passé par les Communes avec amendements, 246. Considération des amendements remise, 252, 274, 313, 328, 335, 351, 364, 377, 393, 429. Amendements rejetés, 441. Message aux Communes, 444. Message des Communes, 453. S.R., 503. Chap., 102.

Dominion Guarantee Company, Limited—Loi modifiant la précédente loi:—Bill reçu et lu 1re fois, 477.

Dominion Lumebring and Power Company—Dominion Power Development Company:—

Pétition: constitution en corporation, 39. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1re fois, 57. Motion pour renvoyer le bill au comité des Ordres permanents, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 68. Rapport spécial, 289. Rapport adopté, 298. Amendements proposés et rejetés sur division, 313. Lu 3e fois et passé, 313. Passé par les Communes, 438. Message des Communes, 445-6. Honoraires remboursés, 454.

Dominion Power Development Company:—(*Voir* Dominion Lumbering and Power Company.)

Dominion Railway Belt:—Etat, 41.

Dominion Transportation and Storage Company:—Pétition: constitution en corporation, 64. Rapportée, 107.

Donnelly, Mary:—Nommée femme de journée. Rapport, 119. Adopté, 123.

Douanes, Loi modifiant la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 429. Règle 23*f* suspendue, 429. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 440. En comité, 445. Lu 3e fois et passé, 450. S.R., 503. Chap. 19.

Droits d'auteur, Loi portant modification de la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 103. 2e lecture remise, 110, 117. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 123. Comité remis, 130. En comité et rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 139. S.R., 161. Chap., 17.

E

Echiquier, Loi modifiant la Loi de la Cour de l':—Bill reçu et lu 1re fois, 316. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 329. Comité remis, 335. En comité, 350. Rapporté, 350. Règles suspendues, 350. Lu 3e fois et passé, 350. S.R., 372. Chap., 27.

Echiquier, Règles amendées ou additionnelles de la Cour de l':—40.

Economie Interne et de la Comptabilité, Comité de l':—Rapport nommant le comité, 28.
Adopté, 29-30. 1er rapport: assistants greffiers et messager, 36. Amendé et adopté, 48-9. Le comité chargé de la question de l'admission des étrangers dans la salle de lecture, 98. 2e rapport: pages et femmes de chambre, 119. Adopté, 123. 3e rapport: comptes, papeterie, 346. Adopté, 355. 4e rapport: salaire, etc., 435. Adopté, 444. 5e rapport: restaurant, salle des journaux, 486. Adopté, 495. 6e rapport: titres et salaires des employés, 487. Retiré, 495.

Edmonton, Dunvegan and British Columbia, Chemin de fer:—
Pétition: délai pour la construction de sa voie ferrée, 39. Rapportée, 45.
Bill reçu et lu 1re fois, 71. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 79. Rapporté, 94. Lu 3e fois et passé, 101. S.R., 161. Chap., 104.

Edmonton, Yukon and Pacific, Chemin de fer:—
Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 47. Rapportée, 73.
Bill reçu et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 158. Rapporté avec un amendement, 290. Amendement agréé, 314. Lu 3e fois et passé, 320. Amendement agréé par les Communes, 356. S.R., 372. Chap., 105.

Edmonton, Yukon and Pacific, Prolongement du chemin de fer:—Bill reçu et lu 1re fois, 499. Lu 2e et 3e fois et passé, 499. S.R., 504. Chap., 25.

Electrique, Lumière:—Rapport, 20.

Elections fédérales, Loi modifiant la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 492. Lu 2e fois, 496. En comité, 496, 498. Rapporté avec un amendement, 498. Amendement agréé, 498. Lu 3e fois et passé, 498-9. Amendement acquiescé par les Communes, 500. S.R. 504. Chap., 26.

Employés de chemins de fer. Fourniture de boissons enivrantes aux— en service. Bill présenté et lu 1re fois, 40. 2e lecture remise, 54, 62. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 68. En comité, 95. Le comité se lève, 96.

Employés. Noms des officiers— sur les bateaux du gouvernement. Ordre du Sénat, 70. Réponse, 115.

Employés du Sénat:—Rapport fixant leur salaire, 487. Retiré, 495.

Engrais agricoles, Loi concernant les:—Bill présenté et lu 1re fois, 434. Lu 2e fois et déposé sur la table, 444.

Engrais analysés au département du Revenu de l'Intérieur:—Ordre du Sénat, 264. Réponse, 495.

Erie, London and Tillsonburg, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour construction de sa voie ferrée, 47. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 140. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 151. Rapporté, 170. Lu 3e fois et passé, 178. S.R., 240. Chap., 106.

Esquimalt and Nanaïmo, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 26. Rapportée, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 42. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 53. Rapporté, 61. Lu 3e fois et passé, 65. S.R., 93. Chap., 107.

Etrangers—Admission des— dans la salle de lecture du Sénat:—98.

Evans, Mme Olive— nommée femme de journée:—Rapport, 119. Adopté, 123.

Evanturel, Alfred E.:—Rapport le nommant second assistant-greffier, 36-7. Amendement: et traducteur français, 48. Adopté, 49.

F

Falsification des substances alimentaires:—Rapport, 20.

Femmes de journée:—Rapport nommant des—, 119. Adopté, 123.

Fermes expérimentales:—Rapport, 41.

Fidéicommis Orientale, Compagnie de:—(*Voir* Orientale.)

Fitzpatrick, L'honorable Sir Charles:—

Vient sanctionner des bills, 92-3, 160-161, 370-1.

L'Administrateur du gouvernement du Canada vient sanctionner des bills, 260.

Annonce qu'il viendra proroger la session, 502.

Vient proroger la session du Parlement, 502.

Fonds patriotique canadien, Association du:—Bill présenté et lu 1re fois, 450. 2e lecture remise, 457. Lu 2e fois, 464. Amendement, 464. Lu 3e fois et passé, 464. Passé par les Communes, 474. S.R., 504. Chap., 96.

Forçats. Age et nationalité des— dans les pénitenciers:—Ordre du Sénat, 95. Réponse, 218.

Foresters, Subsidiary High Court of the Ancient Order of:—

Pétition: révocation de l'alinéa E de l'article 1 du chap. 91 des Statuts de 1898, 51. Rapporté, 108.

Bill reçu et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 196. Rapporté, 238. Lu 3e fois et passé, 243. S.R., 371. Chap., 108.

Forêts, Commission pour la préservation de nos:—Motion, 273. Débat remis, 282-3, 297, 316, 328, 336, 351. Débat, 364. Débat remis, 383, 419, 430, 453, 457, 465, 473.

Fort William Terminal Railway and Bridge Company:—

Pétition: délai pour construction, 104. Rapportée, 155.

Bill reçu et lu 1re fois, 252. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 297. Rapport, 292. Lu 3e fois et passé, 296. S.R., 372. Chap., 109.

Foster, James Hurst:—Pétition en obtention d'un bill de divorce, 50. Honoraires remboursés, 454.

France, Convention entre le Canada et la:—Copie d'une convention de commerce, 18. (*Voir* Convention.)

Fraser, M. J. F.—, du département de la Marine et des Pêcheries:—Interpellation, 251.

Fraser Lumber Company, Limited (Tobique Manufacturing Company):—

Pétition: loi qui change son nom, 29. Rapportée, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 77. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 122. S.R., 161. Chap., 162.

G

Gammell, Loi pour faire droit à Edith M. R.:—

Pétition: bill de divorce, 39. Rapport: preuve, etc., 137. Adopté, 168.

Bill présenté et lu 1re fois, 178. Lu 2e fois, 186. Lu 3e fois et passé, 201. Message aux Communes, 201. Message du Communes, 263-4. Bill passé par les Communes, 277. S.R., 372. Chap., 110.

Garneau, A. L.:—Son salaire augmenté, 435. Adopté, 444.

Gaz:—Rapport, 20.

General Chemical Company, Brevets de la:—

Règles suspendues, 280. Pétition: brevets, 281. Rapport, 23: règle suspendue, 285. Règles suspendues, 285. Adopté, 285.

Bill présenté et lu 1re fois, 286. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 297. Règles suspendues, 316. Rapporté, 318. Lu 3e fois et passé, 327. Passé par les Communes avec amendements, 374. Amendements agréés, 383. S.R., 502. Chap., 111.

Georgienne, Importance du canal de la Baie:—Interpellation, 76. Rédaction modifiée, 90. Débat remis, 111, 123. Débat, 127, 131. Débat remis, 136, 139. Débat, 146. Débat remis, 153, 168, 181, 189, 197, 205, 222. Débat, 244, 264, 282.

Gibbs, M. C. T.:—Son salaire augmenté, 435. Adopté, 444.

Gilman, Harold D.— nommé page:—Rapport, 119. Adopté, 123.

Gilmore, Loi pour faire droit à Edith May:—

Pétition: divorce, 39. Rapport, 172. Considération remise, 204. Rapport adopté, 221.

Bill présenté et lu 1re fois, 223. Lu 2e fois, 234. 3e lecture remise, 242, 251. Lu 3e fois et passé, 274. Message aux Communes, 274. Passé par les Communes, 375. Message des Communes, 375. S.R., 502. Chap., 112.

Giraud, Brevet d'Eugène François:—

Pétition: prolongation de la durée d'un brevet, 47. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1er fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 90. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 122. S.R., 161. Chap., 113.

Goodwin Car Company:—

Pétition: importation de 200 chars à bascule, 60. Rapportée, 75.

Bill reçu et lu 1re fois, 103. 2e lecture remise, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 114. Rapporté, 119. Lu 3e fois et passé, 122. S.R., 161. Chap., 114.

Gouverneur général:—Lettre annonçant que le— viendra ouvrir la session du Parlement, 12. Arrivée du—, 16. Discours du Trône, 16. Rapporté, 18. Adresse de remerciement, 21, 23, 25. Réponse, 48.

Grains, Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente, en ce qui regarde les grains:—Bill présenté et lu 1re fois, 333. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 350. Comité remis, 356, 363. En comité, 368. Comité remis, 377, 393, 402. En comité, 404, 409, 417. Rapporté avec amendements, 418. Amendements agréés, 418. Règles suspendues, 427. En comité, 427. Rapporté avec amendements, 428. Amendements agréés sur division, 432. Règles suspendues, 433. Lu 3e fois et passé, 433. Passé par les Communes avec amendements, 477. Amendements agréés, 479. S.R., 503. Chap., 36.

Grains du Manitoba, Loi amendant la Loi des:—Bill présenté et lu 1re fois, 293. 2e lecture remise, 315. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 328. En comité, 340, 343. Comité remis, 351. En comité, 360. Rapporté avec amendements, 361. Règles suspendues, 361. Amendements agréés, 361. Lu 3e fois et passé, 362. Passé par les Communes avec amendements, 479. Amendements agréés, 482. S.R., 503. Chap., 45.

Grand-Tronc de chemin de fer du Canada:—

Pétition: modification de sa charte, 51. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1re fois, 57. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 67. Rapport: permission de retirer le bill, 289. Adopté, 298.

Grand-Tronc de chemin de fer du Canada—Vente d'une partie du parc de la Côte Major au:—Bill reçu et lu 1re fois, 436. Lu 1re fois et renvoyé à un comité général, 451. En comité, 458. Rapporté, lu 3e fois et passé, 459. S.R., 503. Chap., 44.

Grand Trunk Pacific Railway Company—Obligations garanties par l'Etat:—Bill reçu et lu 1re fois, 388. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 401. En comité, 406. Lu 3e fois et passé, 409. S.R., 503. Chap., 32.

Grand Trunk Pacific Branch Lines Company:—
Pétition: délai pour commencer, etc., ses travaux, 51. Rapportée, 56.
Bill présenté et lu 1re fois, 121. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 136. Rapporté, 225. Lu 3e fois et passé, 234. Passé par les Communes, 341. S.R., 372. Chap., 115.

Grande-Bretagne, Nouvelles télégraphiques de la— pour la presse:—(*Voir* Presse.)

Greffier du Sénat, Comptes et pièces justificatives du:—Rapport, 346-7. Adopté, 355.

Gregory, M. J. U.—, du département de la Marine et des Pêcheries:—Interpellation, 251.

Guardian Life Insurance Company:—Pétition: transférer le dépôt requis par la Loi des assurances, 154. Rapportée, 171.

H

Halifax:—Ordre du Sénat: importations et exportations, 386. Réponse, 427.

Halifax, Taxe pour les signaux à:—(*Voir* Signaux.)

Hamilton, Bank of— Pension Fund:—
Pétition: fonds de retraite pour les employés, 98. Rapportée, 107.
Bill reçu et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 196. Rapporté, 237-8. Lu 3e fois et passé, 243. S.R., 371. Chap., 116.

Hamilton Radial Electric Railway:—
Pétition: ligne de chemin de fer à l'avantage général du Canada, etc., 31. Rapportée, 108.
Pétitions en faveur du bill, 98, 104.
Bill reçu et lu 1re fois, 140. 2e lecture remise, 151. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 158. Rapporté, 230. Lu 3e fois et passé, 238. S.R., 371. Chap., 117.

Hamilton, Waterloo and Guelph, Chemin de fer:—
Règles suspendues, 353. Pétition: émission de valeurs, 353. 26e rapport: règle 107, 365. Adopté, 328.
Bill présenté et lu 1re fois, 378. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 390. Rapporté, 408. Règles suspendues, 408. Lu 3e fois et passé, 408. S.R., 503. Chap., 118.

Hannay, M. A. B.:—Rapport 3: recommandant de le charger du compte rendu à faire pour les journaux, 475. Adopté, 495.

Hoare, M.— et la Commission du Transcontinental:—Interpellation, 370-1.

Holland, Messieurs—, sténographes du Sénat:—2e rapport du comité des Débats sur leur salaire, 400. Adopté, 405.

Honoraires remboursés:—327, 344, 454.

Hudson, Chemin de fer allant à la baie d':—(*Voir* Churchill.)

Hudson et du Pacifique, Compagnie du chemin de fer de la Baie d':—Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 475.

I

Ile du Prince-Edouard, Embranchement sur le chemin de fer de l':—Bill reçu et lu 1re fois, 449. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 456. En comité, 465. Lu 3e fois et passé, 469. S.R., 503. Chap., 54.
(*Voir* Caisse de prévoyance des employés.)

Immigrants placés dans le service militaire:—Réponse à une adresse, 41.

Immigration, Loi modifiant la Loi de l':—Bill reçu et lu 1re fois, 257. Règles suspendues, 257. Lu 2e et 3e fois et passé, 257. S.R., 261. Chap., 33.

Immigration chinoise, Loi modifiant la Loi de l':—Bill présenté et lu 1re fois, 264. 2e lecture remise, 279. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 283. Comité remis, 296, 315, 328. En comité, 349. Rapporté, 349. Règles suspendues, 350. Lu 3e fois et passé, 350. Passé par les Communes avec amendements, 397. Amendements agréés, 405. S.R., 503. Chap., 14.

Immigration japonaise:—Rapport, 41.

Impressions, Comité des:—Rapport nommant le comité, 27. Adopté, 29-30. Message des Communes, 32. Message du Sénat, 33. 1er rapport: documents, 81. Considération remise, 101, 117. Rapport adopté, 123. 2e rapport: documents, 161. Adopté, 186. 3e rapport: documents, 212. Rapport adopté, 244. 4e rapport: documents, salaires du bureau de la distribution, 266. Considération remise, 283, 314, 361, 383, 429, 441, 451, 472. Adopté, 492. 5e rapport: documents, 302. Considération remise, 340. Adopté, 355. 6e rapport: documents, 422. Considération remise, 441, 451, 471. Adopté, 491-2.

Impressions publiques, Département des— et de la Papeterie:—Rapport, 281

Inspections et de la vente, Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 383. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 390. En comité, 401. Lu 3e fois et passé, 404. S.R., 503. Chap., 35.

Inspection et de la vente, Loi concernant la Loi des— en ce qui regarde les grains:—(*Voir* Grains.)

Intercolonial, Chemin de fer:—

Ordre du Sénat: clôture bordant la ligne du— dans le comté de Nicolet, 281-2. Réponse, 327.

Etat des tarifs en vigueur sur le— entre Québec et Sainte-Flavie. Ordre du Sénat, 48. Réponse, 121.

(*Voir* Caisse de prévoyance des employés de l'—.)

Intérieur, Rapport du département de l':—20.

Interpellations:—

Au sujet de l'achat des carabines de la *Ross Rifle Company*, 37.

Importance du canal de la Baie Georgienne. (*Voir* Georgienne.)

Discours en Angleterre au sujet de l'importation du bétail canadien, 76.

Pêche aux phoques, 119.

Etat déplorable des choses dans la ville de Montréal, 130.

Renouvellement répété des chartes de chemins de fer, 167.

Négociations entre le Canada et l'Ile de Terre-Neuve au sujet du Labrador, 185.

Département du Revenu de l'Intérieur, 251.

Aide à l'industrie de la construction des navires, 274.

Système d'achat dans les départements, 282.

Comité de Terminus à Québec, M. Barthe, M. Taschereau, 354, 373.

M. Hoare et le Transcontinental, 370-1.

Pêcheries de l'intérieur, 400, 405, 419.

Déplétion de l'or détenu par le gouvernement, 447.

Interprovincial Railway Bridge Company of New Brunswick:—

Pétition: délai pour commencer ses travaux, etc., 52. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 141. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 152. Rapporté, 170. Lu 3e fois et passé, 178. S.R., 240. Chap., 119.

Irrigation, Loi modifiant la Loi de l':—Bill reçu et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 168. Comité remis, 183. En comité, 196. Lu 3e fois et passé, 202. S.R., 240. Chap., 38.

J

Japonaise, Immigration:—Rapport de M. Mackenzie King, 41.

Journaux, Compte rendu analytique pour les:—Rapport: recommandant que M. Bélanger soit chargé de faire un—, 250. Adopté, 253. Rapport: le nommant pour la prochaine session avec M. Hannay, 475-6. Adopté, 495.

Journaux, Chambre des:—(*Voir* Chambre.)

Juge en chef agissant comme député de Son Excellence et comme Administrateur:—(*Voir* ces mots.)

Juges, Loi à l'effet d'amender la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 466. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 472. En comité, 472. Rapporté, lu 3e fois et passé, 472. S.R., 503. Chap., 39.

Justice, Département de la:—Rapport relatif aux pénitenciers, 20.

K

Kamloops and Yellowhead Pass, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour construction, etc., 51. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1re fois, 63. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 67. Rapporté, 94. Lu 3e fois et passé, 101. S.R., 161. Chap., 120.

Keewatin, Synode du diocèse de:—

Pétition: constitution en corporation, 52. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1re fois, 242. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 254. Rapporté avec un amendement, 319. Amendement agréé, 330. Lu 3e fois et passé, 333. Passé par les Communes, 474. S.R., 503. Chap., 121.

L

Labrador:—Interpellation au sujet de négociations relatives au—, 185.

Larose, M. C. H.:—Son salaire augmenté, 435, 444.

Larose, M. Joseph:—Son salaire augmenté, 435, 444.

Lettres de change, Loi modifiant la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 258. Règles suspendues, 258. Lu 2e et 3e fois et passé, 258. S.R., 261. Chap., 8.

Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 39. Rapportée, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 62. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 67. Rapporté, 94. Lu 3e fois et passé, 100. S.R., 161. Chap., 123.

Liquidations, Loi modifiant la Loi des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 136. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 145. En comité et rapporté, 158. Lu 3e fois et passé, 167. S.R., 240. Chap., 74.

Liquidations, Loi modifiant la Loi des—, No 2:—

Bill reçu et lu 1re fois, 259. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 265. En comité et rapporté, 278. Lu 3e fois et passé, 282. S.R., 372. Chap., 75.

London and Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada:—

Pétition: constitution en corporation, 47. Rapportée, 74.

Bill présenté et lu 1re fois, 89. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 102. Rapporté avec amendements, 134. Amendements agréés, 145. Lu 3e fois et passé, 156. Passé par les Communes avec amendements, 246. Considération remise, 251. Amendements agréés, 255. S.R., 261. Chap., 124.

M

Macdonald, Mme Elizabeth —nommé femme de journée:—Rapport, 119. Adopté, 123.

Macleod, Cardston and Montana, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour commencer ses travaux, etc., 39. Rapportée, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 62. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 67. Rapporté, 94. Lu 3e fois et passé, 100. S.R., 161. Chap., 125.

Maître en chancellerie, M. Stephen nommé:—Brefs, 338, 379.

Manitoba:—Pétition de la législature au sujet de la délimitation de la province, 79.

Manitoba, Extension au 60° de latitude des limites du—, d'Ontario et de Québec:—
Motion, 129. Point d'ordre, 130. Décision du Président, 138. Débat remis, 146, 181. Motion retirée, 196.

Manitoba and North-Western, Chemin de fer:—

Pétition: construction d'une ligne d'embranchement, 26. Rapportée, 45.

Bill reçu et lu 1re fois, 42. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 53. Rapport, 61. Lu 3e fois et passé, 65. S.R., 93. Chap., 126.

Manitoulin, Chemin de fer de— et de la Rive Nord:—

Pétition: délai pour commencer et finir ses travaux, 51. Rapportée, 74.

Bill présenté et lu 1re fois, 96. 2e lecture remise, 105, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 114. Rapporté, 194. Lu 3e fois et passé, 201. Passé par les Communes avec amendements, 299. Amendements agréés, 315. S.R., 372. Chap., 127.

Manufacturers' Mutual Liability Insurance Company:—

Pétition: constitution en corporation, 47. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1re fois, 61. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 71. Rapport: permission de retirer le bill, 148. Adopté, 149.

Marine et Pêcheries, Département de la:—Rapport, 41. Interpellation, 251.

Marine marchande, Loi de la— au Canada:—Bill présenté et lu 1re fois, 242. 2e lecture remise, 254, 257. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 278. En comité, 294. Comité remis, 299. En comité, 320, 334. Rapporté, 334. Règles suspendues, 335. Amendements agréés, 335. Lu 3e fois et passé, 339. Passé par les Communes avec des amendements, 473. Amendements agréés, 492. S.R., 504. Chap., 64.

Marine marchande, Loi modifiant la Loi de la— au Canada:—Bill reçu et lu 1re fois, 477. Lu 2e fois, 490. En comité, 490. Lu 3e fois et passé, 491. S.R., 504. Chap., 65.

Marque de l'or et de l'argent, Loi modifiant la Loi de la:—Bill présenté et lu 1re fois, 138. Règles suspendues, 138. Règles suspendues, 144. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 144. En comité, 145. Lu 3e fois et passé, 145. Passé par les Communes, 188. S.R., 240. Chap. 29.

Marque des objets fabriqués en or ou en argent, Vente et:—(*Voir* Vente.)

Meaford, Port de:—Bill reçu et lu 1re fois, 317. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 330. En comité, 335-6. Lu 3e fois et passé, 339. S.R., 372. Chap., 46.

Médicaments proprietory ou médicaments brevetés:—Bill reçu et lu 1re fois, 453. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 459. En comité, 459, 462. Comité remis, 466, 471. En comité, 476, 484. Appel au Sénat sur un point d'ordre, 484-5. En comité, 485, 489. Rapporté avec des amendements, 489. Amendements agréés, 489. Lu 3e fois et passé, 489. Acquiescement des Communes aux amendements, 497. S.R., 504. Chap., 56.

Messages de Son Excellence:—

Copie de la convention entre la France et le Canada, 18.

En réponse au discours du trône, 48.

Messages du Sénat à la Chambre des Communes:—

Liste des membres du comité des Impressions, 33.

Liste des membres du comité de la Bibliothèque, 33.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce d'A. Walker, 144.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de E. M. R. Gammell, 201.

Témoignages ,etc., dans l'affaire de divorce de Edith May Gilmore, 274.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de C. A. Cannon, 312.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de A. K. S. Paulding, 312.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de M. Alexander, 312.

Partage des projets de loi entre les deux Chambres, 337.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de Hattie Spratte, 343.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de A. J. Townsend, 410.

N'acquiesçant pas à des amendements, 441.

Messages de la Chambre des Communes au Sénat:—

Liste des membres du comité des Impressions, 32.

Liste des membres du comité de la Bibliothèque, 32.

Etat indiquant coût du Sénat, 1905 et 1906-07. (*Voir* Sénat.)

Amendement du Sénat non agréé, 247.

Témoignages dans l'affaire de divorce de A. Walker, 263.

Témoignages dans l'affaire de divorce de E. M. R. Gammell, 264.

Témoignages dans l'affaire de divorce de E. M. Gilmore, 375.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de C. A. Cannon, 375.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de A. K. S. Paulding, 375.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de M. Alexander, 375.

Témoignages, etc., dans l'affaire de divorce de H. Spratte, 375.

Redemandant un bill du Sénat, 445.

Les Communes n'insistent pas sur leurs amendements, 453.

Témoignages ,etc., dans l'affaire de divorce de A. J. Townsend, 466.

Comité mixte pour l'établissement d'un restaurant pour les deux Chambres, 493.

Metal Shingle and Siding Company, Limited:—

Pétition: demandant la permission de présenter une pétition, 408. Rapportée, 416. Pétition: pour faire prolonger la durée d'un brevet, 421. Rapport: règle 107, 431. Adopté, 432.

Bill présenté et lu 1re fois, 432. Règle 23*f* suspendue, 432. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 441. Règles suspendues, 441. Rapporté, 43. Règles suspendues, lu 3e fois et passé, 443. Passé par les Communes, 457. S.R., 503. Chap., 128.

Métiers:—

Union des—. Etat annuel, 37.

Conseil des— et du Travail. Pétition en faveur de la Loi concernant la coopération, 263.

Milice:—

Règlements concernant l'uniforme pour la—, 24.

Ordres généraux, 25.

Immigrants placés dans la—. Réponse à une adresse, 41.

Militaires, Terrains loués aux autorités— à Québec:—Ordre du Sénat, 293.

Militaires, Vente de réserves— à Toronto et Montréal:—(*Voir* Réserves.)

Montréal:—Interpellation au sujet de l'état déplorable des choses dans la cité de, 130.

Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal:—

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 39. Rapportée, 45.

Bill reçu et lu 1re fois, 140. 2e lecture remise, 151. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 159. Rapporté, 195. Lu 3e fois et passé, 201. S.R., 240. Chap., 130.

Moore, Brevets de Montague— et de Thomas James Nesbett:—

Pétition: remise en vigeur de brevets, 60. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 103. 2e lecture remise, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 114. Rapporté, 119. Lu 3e fois et passé, 122. S.R., 161. Chap., 129.

Morrisburg:—Rôle de service des compagnies d'artillerie de place d'Ottawa et de— en 1865-6, 167. Réponse, 250.

Motions:—

Réforme du Sénat. (*Voir* Sénat.)

Introduction d'une nouvelle règle. (*Voir* Règles.)

Nomination de sous-secrétaires dans les ministères. (*Voir* Sous-secrétaires.)

Priorité des ordres du jour sur les motions, 66.

Renvoi d'un bill au comité permanent des Ordres permanents, 68.

Systèmes de télégraphes sous le contrôle de la Commission des chemins de fer, 109.

Nationalisation des travaux d'utilité publique, 121.

Que la Chambre s'ajourne, 111, 293, 347, 362.

Motions—*Suite.*

Nouveaux comités permanents. (*Voir* Comités.)

Extension des limites du Manitoba, d'Ontario et de Québec. (*Voir* ces mots.)

Construction d'un chemin de fer allant à Churchill, 138.

Motion hors d'ordre, 266.

Commission pour la préservation des forêts. (*Voir* Forêts.)

Système des achats pour les ministères par des agents intermédiaires, 282.

Opportunité de partager les travaux entre les deux Chambres et de limiter la longueur des débats, 287. Message aux Communes, 337.

Nombre d'acres à accorder dans les baux de terrains à charbon, 319.

Institutions pour recevoir les jeunes délinquants séparément des autres criminels, 359. Point d'ordre, 359. Motion adoptée, 377.

Divisions sénatoriales dans Ontario, 382.

Pour introduire dans la salle du Sénat le système dit annonciator. (*Voir* Annonciator.)

Pour réunir les services des débats des deux Chambres, 448.

Règles suspendues jusqu'à la fin de la session, 454.

N

National Trades and Labour Council:—Pétition en faveur du bill de la coopération, 288.

National Union, Compagnie d'assurance:—(*Voir* Anglo-Canadian.)

Naturalisation des travaux d'utilité publique:—Motion, 121. Débat remis, 127, 132, 139. Débat, 168. Débat remis, 186. Débat, 195. Motion retirée, 195.

Nationalisation, Loi modifiant la Loi de:—Bill présenté et lu 1re fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 123. En comité, 139, 146. Rapporté avec un amendement, 146. Règle suspendue, 146. Amendement agréé, 146. Lu 3e fois et passé, 150. Passé par les Communes avec des amendements, 437. Acquiescement du Sénat aux amendements, 445. S.R., 503. Chap., 48.

Navigation, Tableaux du Commerce et de la:—20.

Navires, Construction des —en Canada:—Interpellation, 274.

New Brunswick Southern, Chemin de fer:—

Pétitions: utilité du chemin de fer, pont, etc., 154. Rapportée, 171.

Bill reçu et lu 1re fois, 223. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 234. Rapporté, 290-1. Lu 3e fois et passé, 296. S.R., 372. Chap., 132.

Niagara Grand Island Bridge:—

Pétition: délai pour commencer ses travaux, 51. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 77. Rapporté, 93. Lu 3e fois et passé, 100. S.R., 161. Chap. 133.

Niagara, St. Catharines and Toronto, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 48. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 196. Rapport, 292. Considération remise, 314. Renvoyé au comité, 329. Rapport: amendements, 342. Amendements agréés, 347-8. Lu 3e fois et passé, 355. Amendements agréés par les Communes, 384. S.R., 502. Chap., 134.

Nicolet, Clôture bordant la ligne du chemin de fer Intercolonial dans le comté de:—Ordre du Sénat, 281-2. Réponse, 327.

Nipissing Central, Chemin de fer:—

Pétition: modification de sa charte, 177. Rapport: règle 107, 200. Adopté, 208.

Bill présenté et lu 1re fois, 210. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 228. Rapporté avec un amendement, 291. Amendement agréé, 299. Règles suspendues, 299. Lu 3e fois et passé, 299. Passé par les Communes, 356. S.R., 372. Chap., 135.

Nord-Ouest, Territoires du:—Bill reçu et lu 1re fois, 466. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 473. En comité, 473. Rapporté, lu 3e fois et passé, 473. S.R., 503. Chap., 49.

North Empire Fire Insurance Company:—

Pétition (*Northern Fire Insurance Company*): constitution en corporation, 39. Rapportée, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 196. Rapporté, 237. Lu 3e fois et passé, 243. S.R., 371. Chap., 136.

Northern Bank, La— et la Crown Bank of Canada:—

Pétition: changement de nom, contrat, 104. Rapport: règle 107, 172.

Bill présenté et lu 1re fois, 182. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 197. Règle 119 ssupendue, 197. Rapporté avec un amendement, 231. Amendement agréé, 239. Lu 3e fois et passé, 244. Passé par les Communes avec amendements, 277. Amendements agréés par le Sénat, 283. S.R., 372. Chap., 137.

Northern Crown Bank:—(*Voir* Northern Bank.)

Northern Empire, Chemin de fer:—

Pétition: constitution en corporation, 137. Rapportée, 172.

Bill reçu et lu 1re fois, 223. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 228. Rapporté, 290. Lu 3e fois et passé, 296. S.R., 372. Chap., 138.

Northern Fire Insurance Company:—Pétition: constitution en corporation, 39. Rapportée, 44. (*Voir* North Empire.)

Nouveau-Brunswick, Prix de chacune des deux routes du Transcontinental dans le:—Ordre, 109. Réponse, 219.

Nouvelle-Ecosse, Prisons publiques et de réforme dans la:—(*Voir* Prisons.)

Nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour la presse canadienne :—
Bill reçu et lu 1re fois, 449. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 456. En comité, 456. Rapporté, lu 3e fois et passé, 456. S.R., 503. Chap., 12.

O

Obligations enregistrés au département du Secrétariat d'Etat:—32.

Occidental Fire Insurance, Compagnie:—
Pétition: constitution en corporation, 51. Rapportée, 56.
Bill présenté et lu 1re fois, 57. 2e lecture remise, 65. Lu 2e fois et renvoyé au comité de Banques et du Commerce, 67. Rapporté avec amendements, 149. Amendements agréés, 158. Lu 3e fois et passé, 167. Passé par les Communes avec amendements, 300. Acquiescement du Sénat aux amendements, 315. S.R., 372. Chap., 139.

O'Neill, M. W. J.:—Son salaire augmenté, 435. Adopté, 444.

Ontario:—
Motion pour faire diviser la province d'— en divisions sénatoriales, 382.
Motion pour l'extension des limites de trois provinces, 129. Point d'ordre, 130. Décision, 138. Débat remis, 146, 181. Motion retirée, 196 .

Ontario and Michigan Power Company:—
Pétition: constitution en corporation, 51. Rapportée, 74.
Bill présenté et lu 1re fois, 116. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 123. Rapport: bill du ressort de la législature provinciale, 227. Considération remise, 235, 274. Rapport adopté, 297. Honoraires remboursés, 344.

Opium:—Adresse pour correspondances, rapports relatifs au commerce de l'—, 468. Rapporté, 494.

Opium, Prohibition de l'importation et de l':—Bill reçu et lu 1re fois, 457. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 465. Comité remis, 472, 476, 489. Rapporté avec des amendements, 490. Amendements agréés, 490. Lu 3e fois et passé, 490. Acquiescement des Communes aux amendements, 497. S.R., 504. Chap., 50.

Or, Déplétion de l'— détenu par le gouvernement:—Interpellatioon, 447.

Or, Marque de l'— et de l'argent:—(*Voir* Marque.)

Or, Vente et marque des objets fabriqués en:—(*Voir* Vente.)

Ordonnances du Yukon:—22.

Ordre:—Point d'— soulevé, 30, 109, 130-8, 358, 359, 377, 382, 396-407.

Ordres en conseil publiés dans la « Gazette du Canada »:—41.

Ordres du jour:—Priorité des— sur les motions, 66.

Ordres du Sénat:—

Tarifs en vigueur sur l'Intercolonial entre Québec et Sainte-Flavie, 48. Réponse, 121.

Etat: nombre des personnes tuées par les chemins de fer, 58. Réponse, 88.

Si M. Delisle, député, a reçu un montant d'argent quelconque du gouvernement, 61-2. Réponse, 265.

Liste des projets de loi des Communes amendés ou rejetés par le Sénat, 62. Réponse, 113.

Nominations au Sénat depuis la Confédération, 64. Réponse, 88. Impression de la réponse, 150.

Coût de la construction du quai de Deschambault, 69.

Officiers employés sur les bateaux du gouvernement, 70. Réponse, 115.

Importation d'oxyde d'aluminum, 88. Réponse, 135.

Aluminum exporté, 88. Réponse, 135.

Nombre des forçats dans les pénitenciers, 95. Réponse, 217.

Démission du colonel J. G. Davidson et nomination du colonel Sir Henry Pellatt, 104.

Prix des deux routes du chemin de fer Trancontinental, dans le Nouveau-Brunswick, 109. Réponse, 219.

Dépenses encourues au sujet des rapports resumés du Sénat, 126. Réponse, 128.

Production d'une copie des minutes du comité des Chemins de fer, 21-2, 1901, 166-7. Réponse, 174.

Rôle de service des compagnies d'artillerie d'Ottawa et de Morrisburg, etc., en 1865-6, 167. Réponse, 250.

Etat indiquant les croisements à niveau de la voie publique sur tous les chemins de fer, 207. Réponse, 352, 494.

Personnes tués ou blessées par les chemins de fer aux croisements à niveau de la voie publique, 228. Réponse, 281.

Liste des chemins de fer qui ne sont pas sous le contrôle de la commission, 253. Réponse, 281.

Bouées automatiques ,etc., achetées par le gouvernement, 256. Réponse, 263.

Analyses des engrais au département du Revenu de l'Intérieur, 264. Réponse, 495.

Correspondance: clôture bordant la ligne du chemin de fer Intercolonial dans le comté de Nicolet, 281. Réponse, 327.

Correspondance au sujet du terrain entre les rues Callières, Mont Carmel, Haldimand et Saint-Louis, 293.

Montant payé à M. A. Taschereau, 393.

Tonnage enregistré à Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E., 1905-6-7, 386. Réponse, 427.

Ordres permanents, Comité des:—Rapport nommant le comité, 27. Adopté, 29-30. 1er rapport: réduction du quorum, 34. Adopté, 35. 2e rapport: délai pour présentation de pétitions, etc., 35. Règles suspendues, 35. Adopté, 35. 3e rapport: pétitions, 44. 4e rapport: pétitions, 55. Motion pour renvoyer un bill au comité des Ordres permanents, 68. 5e rapport: pétitions, 73. 6e rapport: règle 107*c*, 75. Adopté, 80. 7e rapport: règle 107, 75. 8e rapport: pétitions, 107. 9e rapport: sur un bill, 108. 10e rapport: délai pour présentation de pétitions, bills privés et rapports, 108. Règles suspendues, 109. Rapport adopté, 109. 11e rapport: délai pour pétitions, etc., 133. Règles suspendues, 134. Rapport adopté, 134. 12e rapport: pétitions, 154. 13e rapport: règle 107*c*, 155. Règles suspendues, 155. Rapport adopté, 155. 14e rapport: sur un bill, 155. 15e rapport: pétitions, 171. 16e rapport: règle 107, 172. Adopté, 182. 17e rapport: prévisions à être retranchées, 173. Adopté, 182. 18e rapport, 200. Adopté, 208. 19e rapport: délai pour présentation de pétitions, 200. Adopté, 208. 20e rapport: péttion, 224. 21e rapport: règle 113, 249. Amendé (règle 110) et adopté, 254-5. 22e rapport: pétitions, 284. 23e rapport: règle suspendue, 285. Règles suspendues, 285. Rapport adopté, 285. 24e rapport: délai pour présentation de bills et de rapports, 285. Adopté, 294. 25e rapport: 107e règle, 292. Règle suspendue, 293. Adopté, 293. 26e rapport: 107e règle, 365. Adopté, 378. 27e rapport: modification de la règle, 128, 366. Adopté, 378. 28e rapport: permission de présenter une pétition, 389. Règles suspendues, 390. Rapport adopté, 390. 29e rapport: délai pour présentation de bills, 392-3. Adopté, 402. 30e rapport: délai pour présentation de rapports, 393-402. 31e rapport: 107 règle, 399. Règles suspendues, 400. Adopté, 400. 32e rapport: permission de présenter une pétition, 416. Règles suspendues, 417. Adopté, 417. 33e rapport: règle 107, 431. Règles suspendues, 432. Adopté, 432.

Orientale, Compagnie de Fidéicommis:—

Pétitioon: amendements à son acte constitutif, 29. Rapportée, 44.

Bill présenté et lu 1re fois, 57. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 68. Rapporté avec amendements, 105. Amendements agréés, 111. Lu 3e fois et passé, 113. Passé par les Communes avec amendements, 247. Amendements agréés, 251. S.R., 372. Chap., 103.

Orientaux:—Rapport: moyens employés pour amener les ouvriers—, 41.

Ottawa:, Rôle de service des compagnies d'artillerie d'— et de Morrisburg, en 1865-6:—Ordre du Sénat, 167. Réponse, 250.

Ottawa, Brockville and St. Lawrence, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 47. Rapportée, 108.

Bill reçu et lu 1re fois, 141. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 152. Rapporté avec un amendement, 193. Amendement agréé, 205. Lu 3e fois et passé, 220. Message: amendement non agréé, 247. Bill renvoyé au comité des Chemins de fer, 254. Rapport, 291. Adopté, 314. S.R., 372. Chap., 140.

Ouverture du Parlement:—Lettre du secrétaire du Gouverneur général, 12. Arrivée du Gouverneur général, 16. Discours du trône, 16.

Owen, M. A. W.— du département de la Marine et des Pêcheries:—Interpellation, 251.

Owen Sound and Meaford, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour construire sa voie ferrée, 51. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 141. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 152. Rapporté, 194. Lu 3e fois et passé, 201. S.R., 240. Chap., 141.

Oxyde d'aluminum:—Ordre du Sénat: état des importations d'—, 88. Réponse, 135.

P

Pacific and Atlantic, Chemin de fer:—

Pétition : délai pour commencer et finir ses travaux, 51. Rapportée, 74. Deuxième pétition, 106. Rapport : règle 107*c*. 155. Adopté, 155.

Bill présenté et lu 1re fois, 97. 2e lecture remise, 105, 111, 114, 126. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 139. Rapporté avec amendements, 193. Amendements agréés, 204-5. Lu 3e fois et passé, 208. Passé par les Communes avec des amendements, 341. Amendements des Communes agréés, 351. S.R., 372. Chap., 142.

Pacific Coast Fire Insurance Company:—

Pétition: constitution en corporation, 40. Rapportée, 45.

Bill reçu et lu 1re fois, 252. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 257. Rapporté, 289. Lu 3e fois et passé, 311. S.R., 372. Chap., 143.

Pacifique, Chemin de fer Canadien du:—

Pétition: construction d'un embranchement dans l'Alberta, 26. Rapportée, 45.

Bill reçu et lu 1re fois, 72. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 79. Rapporté, 93. Lu 3e fois et passé, 100. S.R., 161. Chap., 95.

Papeterie pour le Sénat:—Rapport, 346-7. Adopté, 355.

Papeterie, Département des Impressionos et de la:—Rapport, 281.

Parlement, Ouverture du:—Lettre du secrétaire du Gouverneur général, 12. Arrivée, 16. Discours du trône, 16.

Parlement, Prorogation du:—502-7.

Parsons, Florence B.— nommée femme de journée:—Rapport, 119. Adopté, 123.

Paulding, Loi pour faire droit à A. K. G.:—

Pétition: divorce, 46. Rapport, 210-11. Considération remise, 229, 245, 254. Rapport adopté, 275.

Bill présenté et lu 1re fois, 286. Lu 2e fois, 298. Lu 3e fois et passé, 312. Message aux Communes, 312. Passé par les Communes, 374. Message des Communes, 375. S.R., 502. Chap., 144.

Pêcheries, Département de la Marine et des:—Rapport, 41.

Pêcheries de l'intérieur:—Interpellation, 400. Débat remis, 405. Débat, 419.

Pêcheries de haute mer:—Primes, 40.

Pellatt, Lieutenant-colonel Sir Henry:—Ordre du Sénat au sujet de la nominatioon du—, 104.

Pénitenciers:—

Nombre des forçats dans les—. Ordre du Sénat, 95. Réponse, 218.

People's Co-operative Association:—Pétition: législation spéciale pour les sociétés coopératives, 230.

Pétitions, Délai pour présentation de:—35, 108, 133.

Pétitions en obtention de bills de divorce:—Motion, 50.

Pétrole brut, Paiement de primes sur le:—Bill reçu et lu 1re fois, 449. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 455. En comité, 455. Rapporté, lu 3e fois et passé, 455. S.R., 503. Chap., 52.

Phœnix Assurance Company, Limited:—

Règles suspendues, 207. Pétition: assurance sur la vie et contre le feu, 212. Rapportée, 224.

Bill présenté et lu 1re fois, 242. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 254. Rapporté, 276. Lu 3e fois et passé, 282. Passé par les Communes avec amendements, 356. Amendements agréés, 364. S.R., 502. Chap., 145.

Phoques, Pêche des—, Modus vivendi:—Interpellation, 119.

Plomb, Prime sur le:—Bill reçu et lu 1re fois, 436. Règle 23*f* suspendue, 437. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 444. En comité, 452. Règle 24*a* suspendue, 452. Lu 3e fois et passé, 452. S.R., 503. Chap., 43.

Poids et mesures:—Rapport, 20.

Point d'ordre soulevé:—30, 109, 130-8, 358, 359, 377, 382, 396-407.

Police fédérale:—Tableau, 40.

Pontiac Central, Chemin de fer:—

Pétition: construction d'embranchements, etc., 81. Rapportée, 171.

Bill présenté et lu 1re fois, 172. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 186. Rapporté avec amendements, 230. Amendements agréés, 239. Lu 3e fois et passé, 243. Passé par les Communes avec amendements, 300. Acquiescement du Sénat aux amendements, 315. S.R., 372. Chap., 146.

Postes:—Rapport du Maître général des—, 20.

Postes, Loi modifiant la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 388. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 401. Comité remis, 410. En comité, 418. Rapporté avec amendements, 418. Règles suspendues, 419. Amendements agréés, 419. Lu 3e fois et passé, 419. Acquiescement de la Chambre des Communes aux amendements, 437. S.R., 503. Chap., 53.

Presbytérien, Conseil du collège—, Halifax:—

Pétition: modification de sa charte, 47. Rapportée, 155.

Bill présenté et lu 1re fois, 156. 2e lecture remise, 176. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 182. Rapporté, 238. Lu 3e fois et passé, 243. Passé par les Communes, 263. Honoraires remboursés, 327. S.R., 372. Chap., 147.

Presse canadienne, Nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour la :— Bill reçu et lu 1re fois, 449. Lu 2e fois, 456. En comité, 456. Lu 3e fois et passé, 456. S.R., 503. Chap., 12.

Prisons publiques et de réforme dans la Nouvelle-Ecosse:—Bill présenté et lu 1re fois, 242. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 254. En comité, 275. Rapporté avec des amendements, 275. Amendements agréés, 279. Lu 3e fois et passé, 282. Passé par les Communes avec amendements, 384. Acquiescement du Sénat, 390. S.R., 502. Chap., 55.

Privilèges, Comité des:—Nommé, 18.

Proclamations:—v à ix.

Projets de loi transmis par les Communes au Sénat depuis 1867:—Ordre du Sénat, 62. Réponse, 113.

Q

Québec, Province de:—Motion pour l'extension de ses limites, 129. Point d'ordre, 130. Décision, 138. Débat, 146, 181. Motion retirée, 196.

Québec:—

Etat des tarifs en vigueur sur l'Intercolonial entre— et Sainte-Flavie. Ordre du Sénat 48. Réponse, 121.

Pétition de la ville de— en faveur de la Loi concernant les jeunes délinquants, 137.

Ordre du Sénat: terrain militaire, 293.

Champs de bataille de—. (*Voir* Champs.)

Québec, Compagnie du pont de— et Compagnie de pont et de chemin de fer de:—
Adresse: montant reçu par les directeurs, etc., 57. Réponse, 109.
Adresse: actions additionnelles, 58. Réponse, 339.
Copie de tous les papiers, etc., depuis le 1er janvier 1900, 339.

Québec Bridge and Railway Company:—Bill reçu et lu 1re fois, 499. Lu 2e et 3e fois et passé, 499. S.R., 504. Chap., 59.

Québec, Compagnie de terminus à:—Interpellation, 354, 373.

Québec, Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force motrice de:—
Pétition: amendements à sa charte, 40. Rapportée, 45.
Bill reçu et lu 1re fois, 141. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 152. Rapporté, 290. Lu 3e fois et passé, 296. S.R., 373. Chap., 150.
Compagnie de terminus à Québec. Interpellation, 354, 373.

Québec au Nouveau-Brunswick, Chemin de fer de:—
Pétitions: délai pour construire sa voie ferrée, 24, 47. Rapportée, 45, 75 et 80.
Bill présenté et lu 1re fois, 88. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 101. Rapporté, 143. Lu 3e fois et passé, 150. Passé par les Communes avec amendements, 245. Considération des amendements remise, 252. 255, 257. Amendements agréés, 265. S.R., 372. Chap., 149.

R

Ralph, M.:—Son salaire augmenté, 435. Adopté, 444.

Rapports, états, papiers, etc., déposés sur la table:—
Convention de commerce entre le Canada et la France, 18.
Rapport de l'Auditeur général, 19.
Affaires des Sauvages, 19.
Comptes publics, 19.
Rapport du Maître général des Postes, 20.
Pénitenciers, 20.
Commerce canadien, 20.
Rapport du surintendant des assurances, 20.
Agriculture, 20.
Tableaux du commerce et de la navigation, 20.
Liste du Service civil, 20.
Rapport, etc., du département du Revenu de l'Intérieur, 20.
Rapport du département de l'Intérieur, 20.
Rapport du département des Chemins de fer et Canaux, 21.
Rapport du département des Travaux publics, 22.
Ordonnances du Territoire du Yukon, 22.
Règlements concernant l'uniforme pour la milice, 25.
Etat des obligations enregistrées au département du Secrétaire d'Etat, 32.
Etat de l'Union des métiers, 37.
Tableau des hommes de la police fédérale, 40.
Primes pour les pêcheurs de haute mer, 40.
Règles amendées et additionnelles de la Cour de l'Echiquier, 40.
Réductions et remises, 40.
Démarcation de la frontière de l'Alaska, 40.
Etats: *Dominion Railway Belt* et terres fédérales, 41.
Rapport du département de la Marine et des Pêcheries, 41.
Fermes expérimentales, 41.

Rapports, états ,papiers, etc., déposés sur la table—*Suite.*

Annuaire du Canada, 41.
Rapport de M. King sur l'immigration des ouvriers orientaux, 41.
Ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* 41.
Assurance du Service civil, 64.
Compagnie de prêt et de placement BritanniqueCanadienne, 123.
Département des Impressions et de la Papeterie, 281.
Règles additionnelles de la Cour Suprême, 281.
Papiers, etc., relatifs au pont de Québec, 339.

Rapports résumés des Débats du Sénat:—Ordre du Sénat demandant un état des dépenses encourues au sujet des, 126. Réponse, 128.

Réductions et remises, Etat des:—S.R.C., chapitre 81, 40.

Règles suspendues:—

20°.—156, 157, 195, 209, 253.
23*f*.—89, 138, 227, 257, 258, 371, 429, 432, 436, 454.
24*a*.—35, 109, 134, 138, 155, 156, 157, 178, 182, 195, 207, 209, 253, 257, 258, 259, 262, 266, 276, 280, 285, 293, 299, 315, 316, 329, 333, 335, 350, 353, 361, 390, 400, 412, 417, 418, 419, 427, 429, 432, 433, 440, 441, 443, 452.
24*b*.—89, 144, 157, 195, 209, 227, 235, 257, 258, 259, 299, 333, 350, 371, 381, 396, 410, 412, 418, 419, 433, 440, 443, 454.
24*d*.—96, 146, 203, 329, 335, 361, 412, 418, 419, 429, 454.
24*e*.—144, 396, 427, 454.
24*h*.—35, 109, 134, 155, 178, 182, 285, 293, 390, 400, 417, 432, 484.
25*g*.—362.
63°.—89, 144, 157, 209, 227, 235, 257, 258, 259, 350, 371, 381, 396, 410, 412, 419, 454.
110°.—207, 262, 266, 276, 280, 353.
112°—207, 262, 266, 276, 280, 353.
119°.—197, 315, 316, 441, 454.
131°.—441.

Règles du Sénat à être amendées:—

Une nouvelle règle: avis, 40. Règle proposée et rejetée sur division, 52.
Règle 78 amendée: comités à être ajoutés. (*Voir* Comités.)
Règle 128: avis, 40. Motion rejetée sur division, 71. Autre avis, 100. Motion renvoyée au comité des Ordres permanents, 129. Rapport, 366. Adopté, 378.

Rehm, Brevet de F. C.—, Elias Frank et Isidor Frank:—

Pétition: remise en vigueur d'un brevet, 47. Rapportée, 56.
Bill présenté et lu 1re fois, 57. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 67. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 122. Passé par les Communes, 188. S.R., 240 Chap., 151.

Réponses à adresses de l'année précédente:—Immigrants placés dans le service militaire, 41.

Restaurant:—Rapport nommant les membres du comité du—, 27-8. Adopté, 29-30. Rapport: comité mixte pour l'organisation d'un restaurant commun, 463-4. Rapport: salaires, 486. Adopté, 495. Message des Communes: membres du comité, 493. Rapport du comité mixte ,495.

Revenu de l'Intérieur:—

Bill reçu et lu 1re fois, 258. Règles suspendues, 258. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 258. En comité, 258. Lu 3e fois et passé, 258. S.R., 261. Chap., 34.

Rapports du département du—, 20.

Ring, Loi pour faire dorit à Albert Edward:—Pétition: bill de divorce, 44. Rapport 9, 358. Adopté, 367-8.

Ross Rifle Company:—Interpellation au sujet des carabines achetées de la—, 37.

Ruthenian Catholic Mission of the Order of Saint Basil the Great in Canada:—Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres permanents, 114. Rapport, 155. Bill placé sur l'ordre du jour, 156. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 169. Rapporté avec un amendement, 250. Amendement agréé, 255. Lu 3e fois et passé, 257. Amendement agréé par les Communes, 341. S.R., 372. Chap., 152.

S

Saint Basil the Great, Ruthenian Catholic Mission of the Order of:—(*Voir* Ruthenian.)

Saint-Jean, N.-B.:—Ordre du Sénat: importation et exportation, 386. Réponse, 427.

Sainte-Flavie, Etats des tarifs entre Québec et:—Ordre du Sénat, 48. Réponse, 121.

St-Clair et Erié, Canal à navires de:—

Pétition: remise en vigueur de sa charte, 47. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1re fois, 57. Lu 2e fois et renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 67. Rapporté, 94. Lu 3e fois et passé, 101. Passé par les Communes, 142. S.R., 161. Chap., 153.

Salle des journaux:—Rapport soumettant des règlements, 486. Adopté, 495.

Sanctions royales:—93, 166, 240, 261, 371, 502.

Saskatchewan et d'Alberta, Paiement aux provinces de la— d'une partie du fonds d'assurance existant sous le régime de la Loi des titres de biens-fonds, 1894 :—Bill reçu et lu 1re fois, 374. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 387. En comité, 394. Lu 3e fois et passé, 401. S.R., 502. Chap., 42.

Saskatchewan Power Company, Limited:—

Pétition: constitution en corporation, 51. Rapportée, règle 107, 75. Rapport adopté, 80.

Bill présenté et lu 1re fois, 79. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 96. Rapporté avec amendements, 225. Amendements agréés, 235. Lu 3e fois et passé, 235. Passé par les Communes avec des amendements, 341. Amendements des Communes agréés, 351. S.R., 372. Chap., 154.

Saskatoon, Saskatchewan, Peace River and Dawson, Chemin de fer:—
Pétition: constitution en corporation, 47. Rapportée, 74.
Bill reçu et lu 1re fois, 147. 2e lecture remise, 176, 182, 204, 234. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 244. Rapport: permission de retirer le bill, 291. Adopté, 299.

Sauvages, Affaires des:—Rapport, 19.

Séances le matin:—256, 447, 458, 467, 475.

Séances le soir:—53, 130, 168, 187, 195, 255, 328, 363, 376, 395, 404, 433, 440, 454, 463, 470.

Séances, Deux— le même jour:—255.

Séances, Trois— le même jour:—443, 492.

Secrétaire d'Etat, Département du:—Etat des obligations enregistrées, 32.

Sélection, Comité de:—Nommé, 25. Rapport, 27. Amendements proposés, 29. Point d'ordre, 30. Rapport adopté, 30.

Sénat, Etat indiquant le coût du— pour les sessions 1905 et 1906-07:—Message de la Chambre des Communes, 190. Considération remise, 204, 228, 239. Comité nommé, 274. Rapport, 483. Adopté, 484.

Sénat, Nominations au— depuis la Confédération:—Ordre du Sénat, 64. Réponse, 88. Impression de la réponse, 150.

Sénat, Réforme du:—Débat, 45, 54, 58. Amendement, 59. Débat remis, 77, 102, 114, 127, 131, 180. Débat, 189. Nouvel amendement, 189. Débat remis, 197, 206. Débat, 222, 229, 235. Motion retirée, 236.

Sénateurs nouveaux:—
L'honorable M. Belcourt.
L'honorable M. Campbell.
L'honorable M. Derbyshire. (*Voir* ces noms.)

Sénateurs, Coffres de papeterie fournis aux:—Rapport, 347. Adopté, 355.

Sénateurs, Noms des— nommés à des charges depuis 1896:—Adresse, 414. Réponse, 447.

Sénatoriales, Motion pour établir des divisions— dans Ontario:—382.

Service civil:—
Etat des assurances du—, 64.
Liste du—, 20.

Service civil, Modification de la Loi du:—Bill reçu et lu 1re fois, 436. Lu 2e fois, amendement rejeté, 451. Comité remis, 465. En comité, 467, 468. Rapporté avec amendements, 469. Amendements agréés, 469. Lu 3e fois et passé, 469. Acquiescement des Communes aux amendements, 497. S.R., 504. Chap., 15.

Sessions, Opportunité de partager les projets de lois entre les deux Chambres pour raccourcir les:—Motion, 287. Message aux Communes, 337.

Shuswap and Thompson Rivers Boom Company:—

Pétition: constitution en corporation, 47. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 209. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 228. Rapport: préambule non prouvé, 319. Rapport renvoyé au comité sur division, 330. Rapport: amendements, 357. Point d'ordre soulevé, 358. Considération des amendements remise, 364. Point d'ordre, 377. Adoptés sur division, 382. Amendement rejeté sur division, 382. Lu 3e fois et passé, 387. Passé par les Communes, 398. S.R., 502. Chap., 155.

Siddons, William— nommé page:—Rapport, 119. Adopté, 123.

Signaux à Halifax, Loi concernant la taxe pour les:—Bill reçu et lu 1re fois, 316. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 330. En comité, 335. Lu 3e fois et passé, 339. S.R., 372. Chap. 66.

Smith, William B., Brevet de:—

Pétition: permission de présenter une pétition, 385. Rapport, 389. Pétition: prolongement d'un brevet, 392. Rapport: règle 107, 399. Adopté, 400.

Bill présenté et lu 1re fois, 400. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 409. Rapporté avec amendements, 419. Amendements agréés, 429. Lu 3e fois et passé, 432. Passé par les Communes, 449. S.R., 503. Chap., 156.

Sous-secrétaires dans les ministères:—Motion pour la nomination de—, 61, 71. Débat remis, 77, 90. Débat, 102, 111. Motion retirée, 112.

South Ontario Pacific, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 26. Rapportée, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 62. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 67. Rapporté, 94. Lu 3e fois et passé, 101. S.R., 161. Chap., 157.

Soutter, M. A. R.:—Son salaire augmenté, 435. Adopté, 444.

Spratte, Loi pour faire droit à George Allison:—

Pétition: bill de divorce, 39. Rapport, 191. Considération remise, 234. Adopté, 244.

Bill présenté et lu 1re fois, 322. Lu 2e fois, 340. Lu 3e fois et passé, 343. Message aux Communes, 343. Passé par les Communes, 374. Message des Communes, 375. S.R., 502. Chap., 158.

Standard Accident and Guarantee Company:—

Pétition: en obtention d'une charte, 48. Rapportée, 56.

Bill présentée et lu 1re fois, 57. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 67. Rapporté avec amendements, 149. Amendements agréés, 158. Lu 3e fois et passé, 167. Passé par les Communes avec amendements, 245. Amendements agréés, 251. S.R., 372. Chap., 159.

Standard Mutual Fire Insurance (Standard Fire Insurance Company):—
Pétition: au sujet de ses pouvoirs, 52. Rapportée, 108.
Bill reçu et lu 1re fois, 356. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 364. Rapporté, 403. Lu 3e fois et passé, 409. S.R., 503. Chap., 160.

Standard Plate Glass Insurance:—
Pétition: constitution en corporation, 39. Rapportée, 45.
Bill reçu et lu 1re fois, 252. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 257. Rapportée, 288. Lu 3e fois et passé, 296. S.R., 372. Chap., 161.

Steamers transocéaniques, Subventions aux:—Bill reçu et lu 1re fois, 259. Règles suspendues, 259. Lu 2e et 3e fois et passé, 259. S.R., 261. Chap., 68.

Sténographe pour le comité des Banques et du Commerce:—177-8.

Sténographe:—M. Bélanger nommé— et chargé de faire un compte rendu pour les journaux français. Rapport, 250. Adopté, 253. 2e rapport : salaire des messieurs Holland, 400. Adopté, 405. 3e rapport : M. Hannay et M. Bélanger, 475. Adopté, 495.

Stephen, M. R. W.:—
Rapport: le nommant 1er assistant greffier, 36. Adopté, 48.
Ordres en conseil: le nommant maître en chancellerie et commissaire pour prêter le serment d'allégeance, 338. Brefs à cet effet, 379.

Subsides:—
Bill No 1:
Bill reçu et lu 1re fois, 89. Règles suspendues, 89. Lu 2e et 3e fois fois et passé, 89. S.R., 93. Chap., 1.

Bill No 2:
Bill reçu et lu 1re fois, 227. Règles suspendues, 227. Lu 2e et 3e fois et passé, 227. S.R., 240. Chap., 2.

Bill No 3:
Bill reçu et lu 1re fois, 371. Lu 2e et 3e fois et passé, 371. S.R., 372-3. Chap., 3.

Bill No 4:
Bill reçu et lu 1re fois, 500. Lu 2e et 3e fois et passé, 501. S.R., 504. Chap. 4.

Subventions aux chemins de fer:—
Bill reçu et lu 1re fois, 499. Lu 2e et 3e fois et passé, 500. S.R., 504. Chap., 63.

Suprême, Loi modifiant la Loi de la Cour:—Bill reçu et lu 1re fois, 197. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 208. En comité, 222. Lu 3e fois et passé, 228. S.R., 240. Chap., 70.

Suprême, Règles additionnelles de la Cour— de judicature d'Ontario:—Règles, 281.

Surintendant des assurances:—Rapport du—, 20.

Surintendant des assurances, Traitement du:—Bill reçu et lu 1re fois, 449. Lu 2e et 3e fois et passé, 456. S.R., 503. Chap., 69.

Système d'achat dans les départements:—Interpellation, 282.

T

Tabac, Loi à l'effet de restreindre l'usage du— chez les enfants et les adolescents:—Bill reçu et lu 1re fois, 420. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 429. En comité, 439. Rapporté avec amendements, 439. Amendements agréés, 440. Amendé sur division, 443-4. Lu 3e fois et passé, 444. Acquiescement de la Chambre des Communes aux amendements du Sénat, 466. S.R., 503. Chap., 73.

Taschereau, M. A.:—

Interpellation au sujet de, 354.

Ordre du Sénat: montant payé à—, 393.

Taschereau, M. Edmond:—Interpellation, 373.

Télégraphes:—Motion pour faire mettre les systèmes de— du Canada sous le contrôle de la Commission des chemins de fer, 109. Point d'ordre, 109.

Télégraphes, Loi des chemins de fer au sujet des:—(*Voir* Chemins de fer.)

Téléphones, Loi des chemins de fer au sujet des:—(*Voir* Chemins de fer.)

Tempérance, Loi modifiant la Loi de— du Canada:—Bill présenté et lu 1re fois, 286. 2e lecture remise, 298, 316. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 321. Comité remis, 331, 344, 352. En comité, 362. Rapporté, 363. Amendements, 367. Lu 3e fois et passé, 367. Passé par les Communes, 497. S.R., 504. Chap., 71.

Terres, Echange de— affectées aux écoles contre d'autres— fédérales:—Bill reçu et lu 1re fois, 317. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 334. En comité, 350. Lu 3e fois et passé, 355. S.R., 372. Chap., 22.

Terres publiques fédérales, Loi à l'effet de refondre les Lois concernant:—Bill reçu et lu 1re fois, 448. 2e lecture remise, 458, 466. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 469. En comité, 470, 471. Rapporté avec un amendement, 471. Amendement agréé, 471. 3e lecture remise, 476. Amendement proposé, 484. Lu 3e fois et passé, 484. Acquiescement des Communes aux amendements, 497. S.R., 504. Chap., 20.

Terre-Neuve, Négociations entre le Canada et l'île de— au sujet du Labrador:—185.

Territoires du Nord-Ouest:—(*Voir* Nord-Ouest.)

Tobique, Compagnie manufacturière de la:—(*Voir* Fraser.)

Townsend, Loi pour faire droit à Arthur James:—

Pétition: bill de divorce, 50. Rapport, 358. Considération remise, 383. Rapport, 394.

Bill présenté et lu 1re fois, 400. Lu 2e fois, 410. Règles suspendues, 410. Lu 3e fois et passé, 410. Message aux Communes, 410. Passé par les Communes, 457. Message de la Chambre des Communes, 466. S.R., 503. Chap., 163.

Traders' Life Insurance Company:—

Pétition: permission de présenter une pétition, 237. Rapport 21: règle 113, 249. Rapport amendé (règle 110) et adopté, 254-5. Pétition: constitution en corporationo, 263. Rapportée, 285.

Bill présenté et lu 1re fois, 287. 2e lecture remise, 298. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 320. Rapport: permission de retirer le bill, 421. Considération remise, 433. Rapport adopté, 441.

Traité français:—(*Voir* Convention.)

Trans-Canada, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour l'achèvement de sa voie ferrée, 47. Rapportée, 74.

Bill présenté et lu 1re fois, 76. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 90. Rapporté, 115. Lu 3e fois et passé, 120. Passé par les Communes avec amendements, 188. Amendements agréés par le Sénat, 204. S.R., 240. Chap., 164.

Transcontinental, Prix de chacune des deux routes du— dans le Nouveau-Brunswick:—Ordre de la Chambre, 109. Réponse, 219.

Transport par eau des marchandises:—

Pétition en faveur du bill, 288.

Bill présenté et lu 1re fois, 125. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 139. Rapport: emploi d'un sténographe, 177. Règle suspendue, 178. Raport adopté, 178. Rapport sur le bill, 295. Bill et rapport renvoyés à un comité général, 315. En comité, 329. Rapporté, 329. Règles suspendues, 329. Rapporté, 229. Règles suspendues, 329. Rapport adopté, 329. Lu 3e fois et passé, 333.

Travaux d'utilité publique, Nationalisation des:—(*Voir* Nationalisation.)

Travaux publics:—Rapport du département des—, 22.

Travellers' Life Assurance Company of Canada:—

Pétitioon: constitution en corporation, 51. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1re fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 196. Rapporté, 237. Lu 3e fois et passé, 243. S.R., 371. Chap., 165.

Trône:—Rapport recommandant la renovation du— et des murs de la Chambre du Sénat, 435. Adopté, 444.

Trudel, M. J. Boutillier:—Son salaire augmenté, 435-6, 444.

U

Uniforme pour la milice, Règlements concernant l':—24.

Union des métiers:—Rapport, 37.

V

Vancouver, Banque de:—

Pétition: constitution en corporation, 51. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1re fois, 146. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 158. Rapporté, 199. Lu 3e fois et passé, 208. S.R., 240. Chap., 166.

Vancouver Island and Eastern, Chemin de fer:—

Pétition: constitution en corporation, 60. Rapportée, 74.

Bill reçu et lu 1re fois, 141. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté avec amendements, 193. Amendements agréés, 205. Lu 3e fois et passé, 220. Passé par les Communes, 247. S.R., 371. Chap., 167.

Vente de réserves militaires à Toronto et à Montréal:—Bill reçu et lu 1re fois, 492. Lu 2 et 3e fois et passé, 492. S.R., 504. Chap., 51.

Vente et marque des objets fabriqués en or ou en argent et des objets plaqués d'or ou d'argent:—Bill présenté et lu 1re fois, 319. 2e lecture remise, 334. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 351. Comité remis, 364, 377. En comité, 388, 404, 410. Rapporté, 411. Règles ssupendues, 412. Lu 3e fois et passé, 412. Passé par les Communes, 449. S.R., 503. Chap., 30.

Viandes et conserves alimentaires, Loi modifiant la Loi des:—Bill reçu et lu 1re fois, 264. 2e lecture remise, 279. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 283. En comité, 297. Lu 3e fois et passé, 311. S.R., 372. Chap., 47.

Vieil âge, Rentes viagères pour le:—Bill reçu et lu 1re fois, 436. Règle 23*f* suspendue, 436. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 444. Comité remis, 452. En comité, 454. Rapporté avec amendements, 455. Amendements agréés, 455. Lu 3e fois et passé, 455. Acquiescement de la Chambre des Communes aux amendements, 482. S.R., 503. Chap., 5.

Volontaires qui ont servi dans le Sud-africain, Gratification aux:—Bill reçu et lu 1re fois, 491. En comité, 491. Rapporté avec des amendements, 491. Amendements agréés, 491. Lu 3e fois et passé, 491. Amendements agréés par les Communes, 497. S.R., 504. Chap., 67.

W

Walkers, Loi pour faire droit à Frank:—Pétition: bill de divorce, 50. Rapport demandant de ne pas procéder plus loin, 326. Adopté, 327.

Walker, Loi pour faire droit à Andrew:—

Pétition: divorce, 39. Rapport, 106. Considération remise, 117. Rapport adopté, 126.

Bill présenté et lu 1re fois, 127. Lu 2e fois, 135. Lu 3e fois et passé, 144. Message aux Communes, 144. Message des Communes, 263. Bill passé par les Communes, 277. S.R., 372. Chap., 168.

West Ontario Pacific, Chemin de fer:—

Pétition: construction de lignes d'embranchement, 27. Rapportée, 44.

Bill reçu et lu 1re fois, 42. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 53. Rapporté, 60. Lu 3e fois et passé, 64. S.R., 93. Chap., 169.

Western Rivers Improvement Company:—Pétition demandant d'augmenter ses pouvoirs, 51. Rapportée, 75.

Weston, Thomas Benjamin:—Rapport: nommé messager permanent et assistant maître de poste, 486. Adopté, 495.

Whitmore, M. Joseph:—Son salaire augmenté, 436, 444.

Windsor, Chatham and London, Chemin de fer:—

Pétition: délai pour le commencement, etc., de ses travaux, 51. Rapporté, 74.

Bill présenté et lu 1re fois, 76. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 90. Rapporté, 116. Lu 3e fois et passé, 120. Passé par les Communes, 188. S.R., 240. Chap., 171.

Windsor Pump and Foundry Company, Limited:—

Pétition: renouvellement d'un brevet, 47. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés Divers, 90. Rapporté, 119. Lu 3e fois et passé, 122. S.R., 161. Chap., 172.

Winnipeg, Bank of:—

Pétition: constitution en corporation, 31. Rapportée, 44.

Bil reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 110. Rapporté avec amendements, 134. Considération remise, 145. Amendements agréés, 151. Lu 3e fois et passé, 156. Amendements agréés par les Communes, 184. S.R., 240. Chap., 173.

Woman's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England in Canada:—

Pétition: constitution en corporation, 24. Rapportée, 55.

Bill reçu et lu 1re fois, 103. Lu 2e fois et renvoyé au comité de Bills Privés Divers, 111. Rapporté, 119. Lu 3e fois et passé, 122. S.R., 161. Chap., 98.

Wood, Norman M:—Rapport: le nommant messager, 36-7. Amendé et adopté, 48-9. Rapport 5, 486. Adopté, 495.

Y

Yukon, Loi modifiant la Loi du:—Bill présenté et lu 1re fois, 374. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 393. En comité, 405. Rapporté avec un amendement, 405. Amendement agréé, 405. Lu 3e fois et passé, 409. Amendement agréé par les Communes, 420. S.R., 503. Chap., 76.

Yukon, Loi modifiant la Loi minière du:—Bill reçu et lu 1re fois, 384. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 391. En comité, 401, 406. Lu 3e fois et passé, 409. S.R., 503. Chap., 77.

Yukon, Ordonnances du Territoire du:—22.

ANNEXES

AU

QUARANTE-TROISIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION DU DIXIÈME PARLEMENT

1907-1908

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1908

VOLUME XLIII

LISTE DES ANNEXES

N° 1.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la pétition d'Andrew Walker pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat.)*

N° 2.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la pétition d'Edith Maude Rosario Gammell pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat.)*

N° 3.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la pétition d'Edith May Gilmore pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat.)*

N° 4.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la pétition de Catherine Ann Cannon pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat.)*

N° 5.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la pétition de Ada Katurah Stewart Paulding pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat.)*

N° 6.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la pétition de Mary Alexander pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat.)*

N° 7.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la pétition de Hattie Spratte pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat.)*

N° 8.—Témoignages et documents produits devant le comité permanent des Divorces sur la pétition d'Arthur James Townsend pour divorce. *(Imprimé pour l'usage exclusif des sénateurs et membres de la Chambre des Communes, conformément au règlement 135 du Sénat.)*

Pétition de Frank Weaton Attwood en obtention d'un bill de divorce. Prise en considération du rapport remise à la prochaine session.

Pétition d'Alberta Ring en obtention d'un bill de divorce. Rapport du comité permanent des Divorces demandant que la pétitionnaire ne pousse pas plus loin les procédures au cours de la présente session.

Pétition de Frank Walhers en obtention d'un bill de divorce. Rapport du comité permanent des Divorces demandant que le pétitionnaire ne pousse pas plus loin les procédures au cours de la présente session.